Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15820 – 7 F — JEUDI 7 DÉCEMBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La plupart des syndicats font bloc contre M. Juppé

● Le premier ministre maintient ses réformes mais propose une concertation sur les retraites ● Nicole Notat accepte le dialogue, tandis que les autres centrales préparent une manifestation interprofessionnelle le 7 décembre ● La grève reste forte dans le secteur public et devait s'étendre jeudi dans l'éducation

MALGRÉ l'intervention du premier ministre, mardi 5 décembre à la télévision, le conflit social qui touche le secteur public continuait mercredi. En fin de matinée, les transports ferroviaires, notamment, restaient paralysés. La veille, à l'Assemblée nationale, Alain Juppé avait répondu directement à Laurent Fabius, président du groupe socialiste, qui avait ouvert le débat sur la motion de censure déposée par la gauche non communiste contre le gouvernement. Comme prévu, elle a été rejetée. Le chef du gouvernement a clos ce débat en réaffirmant la nécessité de procéder à la réforme de la protection sociale annoncée le 15 novembre, à l'origine de la crise en cours : *« Je maintiendrai mes projets de réforme. Si nous les retirions, nous irions contre les intérêts de la France et des Français. » « Il est clair qu'on ne peut pas négocier la réforme »*, a encore précisé Jacques Toubon mercredi à France-Inter en réponse aux syndicats *qui ont fait observer que le mot* de *« négociation »* n'avait pas été prononcé par M. Juppé.

Les enseignants de la FSU ont envoyé une lettre aux autres confédérations syndicales, à la suite des interventions de M. Juppé. En fin de matinée, mercredi, on indiquait à la FSU qu'aucun appel n'avait été lancé pour une manifestation nationale regroupant, jeudi, les diverses organisations, mais que des contacts avaient été pris, en particulier entre la FSU, FO et la CGT. La journée d'action des enseignants *initialement prévue jeudi devait* être élargie et se transformer en grande *journée* interprofessionnelle. Des appels parallèles pourraient être lancés par chacune des centrales. M. Juppé a annoncé en outre que la réforme fiscale se limitera, en 1996, à une refonte de la contribution sociale généralisée, qui va progressivement devenir déductible de l'impôt sur le revenu. En revanche, cet impôt ne sera pas profondément « toiletté » l'an prochain. L'abattement de 20 % des salariés sera maintenu.

Juppé optimiste

OH ! IL NEIGE !... BIENTÔT NOËL !

PLANTU

« Comme il a l'air de s'en foutre, le maire de Bordeaux ! »

LE PIQUET DE GRÈVE des cheminots, à la gare Montparnasse à Paris, occupe, mardi 5 décembre, les locaux de la commande du personnel. Une dizaine de personnes se relaient en trois fois huit. Des affiches dessinées à la main proclament l'unité d'action CGT-CFDT. On joue au tarot à l'ombre des ordinateurs, sur le bureau des « grosses légumes » de la SNCF. On ne peut pas dire que les grévistes soient rongés de curiosité en attendant le discours du premier ministre. *« Ah bon, il va parler ? Il faut aller l'écouter ? J'ai faim. Si vous n'étiez pas venu, je crois pas qu'on serait restés à regarder Juppé... »* Le journal télévisé diffuse des images de casseurs et de CRS dans des nuées de lacrymogènes. Hurlements dans le local du piquet. *« C'est pas nous, ça, pourquoi est-ce que la télé montre toujours ces types-là ? »* Le présentateur donne des extraits du discours d'Alain Juppé devant l'Assemblée. Quelques noms d'oiseaux fusent (*« Connard ! », « Enfoiré ! »*), mais on ne retient qu'une chose, sa fermeté (*« Puisque c'est comme ça, on va continuer ! Ah ! comme il a l'air de s'en foutre, le maire de Bordeaux ! »*).

Les images des bancs de l'Assemblée, clairsemés, et les sourires approbateurs des élus de la majorité font un effet désastreux. Le son du téléviseur est couvert par les sifflets. Le silence revient pour écouter quelques mots de Louis Viannet. La moitié du piquet est à la CGT et plus remontée que l'autre moitié, CFDT. Puis Nicole Notat parle, drapée dans une robe rouge. Là, on est moins respectueux. *« T'as vu ce qu'elle dit ? Arrête le chichon, Nicole. »* Montparnasse étant une gare bretonnante, il y a aussi une variante : *« Arrête le chouchen, Nicole »*, suivie du même constat : *« Elle a rien dit. On dirait Mitterrand pendant la guerre du Golfe... »*

Enfin, Alain Juppé paraît. On sort les hamburgers et les frites achetés à côté, chez l'impérialiste yankee du coin, et on écoute sans énervement, sans intérêt manifeste. Quand le premier ministre parle des dettes de la SNCF, on rectifie : *« L'actionnaire principal de la SNCF, c'est l'Etat. Si on nous avait prêté au même taux qu'à Mickey* [Eurodisney], *on n'en serait pas là. »*

Quand il parle du bonheur d'être en France, le piquet unanime lui répond : *« Mais oui, on l'aime, la France. »* Puis la communication se casse entre le téléviseur et les spectateurs, sur une remarque désabusée : *« Y veut te faire travailler plus longtemps et réduire le chômage en même temps, alors... »* On n'écoute plus. Le premier ministre sourit difficilement dans le téléviseur. La moitié CGT du piquet s'est levée pour aller au « chinois » de la rue Pernety. Quatre militants restent, dont deux CFDT. Philippe, trente-six ans, hausse les épaules : *« Il n'a rien dit, il ne dit rien. Il pédale... »* Georges, quarante-huit ans, estime qu'Alain Juppé a fait une fausse marche arrière sur les retraites : *« Vous avez noté ? Il a dit qu'il n'y touchait pas* a priori. A priori, *d'accord, mais après ? C'est un discours destiné aux non-grévistes, pas à nous. »* Pascal, trente et un ans, pense qu'on devrait taxer le capital plutôt que les salaires. Les autres approuvent. Christophe explique longuement que les retraites, c'est bien joli, mais qu'ici on est en grève à cause du plan-contrat. *« Et ça, c'est pas une question de rentabilité, c'est un choix de société. Remarquez bien, par ailleurs, comme les socialistes sont discrets, en ce moment. Ils auraient bien aimé faire le même plan que Juppé... »*

L'assemblée du personnel devait décider mercredi à 11 heures de la poursuite de la grève.

Michel Braudeau

La première révolte contre la mondialisation

DÉCEMBRE 1995 n'est pas mai 1968. Malgré sa force et sa diversité, le mouvement social qui agite la France depuis deux semaines n'a atteint, pour l'instant, ni l'ampleur, ni l'unité du soulèvement d'alors. Comme en 1968, les manifestations d'aujourd'hui révèlent une même crise, profonde, de la société française – un *« malaise fin de siècle »*, selon l'expression du magazine *américain Newsweek. Derrière des* préoccupations disparates – crédits pour l'Université, retraite à cinquante ans pour les conducteurs de rames de métro, défense des services publics... – *s'exprime* une peur commune face au monde incertain qui émerge.

Pour la première fois dans un pays riche, on assiste aujourd'hui, en réalité, à une grève contre la « mondialisation », à une réaction massive et collective contre la « globalisation » financière et ses conséquences. Comme les autres grandes *nations industrielles*, la France se trouve plongée dans un véritable maelström, une révolution, celle, pour simplifier, des deux « M » : le Marché, omniprésent, et les Multimédias. Cette double mutation provoque un craquement des institutions et appelle la création de nouvelles régulations sociales et économiques. Elle inquiète une opinion mal préparée. Le mouvement actuel pourrait déboucher sur la contestation d'un autre « M » : Maastricht.

L'Europe est en effet souvent perçue en France comme le symbole de cette mondialisation redoutée. Cette crise est, en tout cas, d'ores et déjà, une sanction terrible pour les élites françaises.

Deux forces animent la révolution en cours dans l'économie mondiale : la généralisation des rapports marchands d'une part, le développement des technologies de l'information de l'autre. Il y a cinq ans encore, l'économie de marché n'englobait que 600 millions de personnes dans le monde, soit, *grosso modo*, les populations des pays développés. Dans cinq ans, le marché couvrira plus de six milliards d'êtres humains. Cette extension du marché et son unification s'accompagne d'une autre mutation profonde : l'émergence de la société de la communication et de l'information.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 18

Paris et Bonn défendent leur projet commun pour l'Europe

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac et le chancelier Helmut Kohl doivent se retrouver, jeudi 7 décembre, à Baden-Baden (Allemagne) pour présider une rencontre de leurs deux gouvernements.

Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit, à moins de quinze jours du conseil européen de Madrid, de réaffirmer que les sacrifices demandés aux citoyens de l'Union ne doivent pas remettre en cause la construction européenne. La crise sociale en France leur impose de défendre la pertinence de leur projet.

Les deux dirigeants ont l'intention de rendre publique une « Lettre » à leurs partenaires, marquant la volonté des signataires de rester le moteur de l'Union.

Lire page 2

La relève du cinéma iranien



JAFAR PANAHI

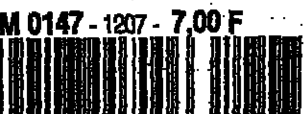
LAURÉAT de la Caméra d'or au Festival de Cannes et d'une véritable pluie de récompenses dans les festivals internationaux pour son premier film, *Le Ballon blanc*, qui sortait mercredi en France, Jafar Panahi incarne la relève de la féconde cinématographie iranienne.

Son film, fable quotidienne dans les rues de Téhéran aux côtés d'une petite fille, en témoigne d'autant mieux qu'il a été réalisé d'après un scénario d'Abbas Kiarostami, figure de proue du cinéma iranien, dont Panahi a été l'assistant. Ce cinéma se caractérise par une complicité avec la vie quotidienne qui lui permet, sur de très simples histoires, de susciter des fictions complexes, entre fantastique, critique sociale et comédie.

Avec ce film, les réalisateurs de Téhéran continuent de démontrer avec brio comment des récits ayant *pour protagonistes des* enfants leur permettent d'esquiver, malgré la richesse de leurs propos, les foudres de la censure, celle du pouvoir religieux. Comment, aussi, ce nouveau cinéma iranien réussit à développer un style « réaliste » d'une impressionnante richesse émotionnelle.

Lire page 30 et nos autres articles sur le cinéma pages 31 et 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1207 - 7,00 F

OTAN : Washington salue le geste de Paris

La décision de la France de participer de nouveau, avec voix délibérative, au Comité militaire de l'OTAN a été saluée par le secrétaire d'Etat américain. Paris *continue cependant de prôner une « identité européenne »* de sécurité et de défense. p. 3

Les sans-abri au péril de l'hiver

Le retour du froid, l'approche de l'hiver, la fermeture des stations de métro à Paris et la désorganisation des transports accroissent les difficultés des sans-abri. Le gouvernement a arrêté des mesures d'urgence. p. 14

Un ancien ministre condamné

Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat (RPR) à l'enseignement supérieur, a été condamné, mardi 5 décembre, pour complicité de diffamation raciale. *Une plainte avait été* déposée contre son livre *Banlieue, mon amour.* p. 15

Les brouillons de Valérie Lemercier

Fine observatrice et curieuse de tout, *l'artiste adore croquer son époque*, les gens, les mots. Des milliers de cahiers *témoignent de ses goûts éclectiques* pour le cinéma, le théâtre, la chanson et les rencontres. p. 16

L'avenir des véhicules électriques

Les constructeurs français s'efforcent *d'aligner le prix des voitures électriques* sur celui des versions à essence. Leur faible autonomie et le coût des batteries freinent la diffusion de ces véhicules. p. 25

SOMMET Jacques Chirac et le chancelier Helmut Kohl doivent se rencontrer le 7 décembre à Baden-Baden où ils présideront une réunion de leurs deux gouvernements. Face à la crise sociale en France, aux craintes suscitées en Allemagne par la future monnaie européenne, ils devront défendre la crédibilité de leur projet commun. ● UNE « LETTRE » commune à l'intention des capitales européennes doit être rendue publique par les deux dirigeants. Dans ce document, ils préciseront leurs vues sur les réformes qui leur paraissent indispensables pour préparer l'Union européenne à s'élargir vers l'Est et vers la Méditerranée, tout en gardant une capacité de décision. ● LA VOLONTÉ de Paris et de Bonn d'approfondir leur coopération doit être concrétisée par deux accords sur le satellite militaire Helios et sur la création de commissariats interfrontaliers communs.

Jacques Chirac et Helmut Kohl se rencontrent à Baden-Baden

Confrontés aux craintes de leurs opinions publiques, les deux dirigeants doivent réaffirmer leur volonté de travailler ensemble pour préserver la crédibilité de leur projet européen

A DIX JOURS du conseil européen de Madrid, qui doit décider du mandat de la conférence sur la réforme des institutions européennes ainsi que du scénario de passage à la monnaie unique, le sommet franco-allemand, qui se tient jeudi 7 décembre à Baden-Baden, avait été prévu pour réaffirmer solennellement le rôle moteur de l'axe Paris-Bonn dans la perspective des prochaines échéances européennes. L'intention demeure, mais les circonstances, surtout en France, pourraient faire douter certains de leur capacité à l'assumer. Le président Chirac peut compter sur la solidarité du chancelier Kohl, qui doit résister lui-même à domicile au scepticisme de son opinion publique sur l'Union économique et monétaire. Les deux dirigeants devront donc jouer serré, jeudi, pour préserver la crédibilité de leur projet.

La volonté affichée mardi 5 décembre par Alain Juppé, le premier ministre, de maintenir le cap, était attendue de nos partenaires et des marchés financiers. Mais la puissance de *« la révolte »* française, pour reprendre un titre du quotidien britannique *The Independent*, inquiète désormais suffisamment en Europe pour relancer les interrogations, notamment sur la faisabilité de la monnaie commune. Il faut à nouveau convaincre que l'engagement pris par le chef de l'Etat français, le 26 octobre, de réduire le déficit budgétaire français et d'entreprendre les réformes nécessaires pour que la France soit prête pour la monnaie unique le 1er janvier 1999, peut être tenu.

Cet engagement avait fait forte impression outre-Rhin. Suffisamment pour rassurer ceux qui, à Bonn, attendaient depuis six mois cette confirmation et qui commençaient à s'inquiéter de la cohérence de la politique française. A la rentrée de septembre, le climat de part et d'autre du Rhin commençait à sentir le roussi. La campagne lancée par le ministère allemand des finances pour exiger des engagements de discipline budgétaire à long terme pour la monnaie unique visait en priorité la France, sans laquelle l'Allemagne ne peut envisager d'Union monétaire.



Les motifs de mécontentement de Bonn ne s'arrêtaient pas là. Même si le chancelier Kohl ne l'a pas fait savoir publiquement, la manière dont le président Chirac a procédé à la reprise des essais nucléaires français, comme ses tergiversations sur l'application des accords de Schengen en matière de libre circulation des personnes, lui ont posé problème.

L'ampleur du mouvement social en France vient surprendre tout le monde alors que l'on croyait désormais que les Français avaient fait leur choix. Tout n'était pas complètement réglé. Mais la volonté affichée par Paris de travailler main dans la main avec les Allemands sur la réforme des institutions, la proposition française, même tardive, de relancer le débat sur la défense européenne et d'y inclure une réflexion sur le rôle qu'y auraient les forces de frappe française et britannique, ont eu un effet positif. L'assouplissement progressif de l'attitude de la France dans ses relations avec l'organisation militaire intégrée de l'Otan, confirmé solennellement par le ministre des affaires étrangères, M. de Charette, le 5 décembre à Bruxelles, a été accueilli à Bonn comme un changement important, de nature à faciliter la réflexion sur la configuration de cette défense européenne.

Tout a été fait pour que le sommet de Baden-Baden réaffirme en fanfare la volonté de la France et de l'Allemagne de travailler plus que jamais de concert. Le président Chirac et le chancelier Kohl, qui seront accompagnés de plusieurs de leurs ministres, doivent y présenter dans une « lettre » commune à leurs partenaires leurs vues sur les réformes jugées indispensables des institutions européennes. Deux négociations importantes vont en outre être officiellement scellées dans la petite ville rhénane, où le général de Gaulle s'était rendu en 1968 rencontrer le général Massu au siège du commandement militaire français en Allemagne : celle sur la participation de l'Allemagne au satellite de renseignement militaire Helios et la création de commissariats de police communs dans les zones frontalières pour éviter les effets pervers de la suppression des contrôles aux frontières. De tels commissariats doivent également être créés avec l'Espagne et la Belgique. Il s'agit d'une des mesures réclamées par le président Chirac pour que la France puisse appliquer complètement, quand il en estimera le moment venu, les accords de Schengen, entrés en vigueur en mars dernier.

Henri de Bresson

Les Etats-Unis cherchent à désagréger l'Europe du renseignement spatial

SOUS LA PRESSION, de plus en plus directe et insistante, des Etats-Unis, qui cherchent à les en dissuader, les Allemands et les Français devraient arrêter à Baden Baden le sort qu'ils réservent à une politique conjointe de renseignement d'origine spatiale, bilatérale d'abord, européenne à terme. C'est un projet ambitieux qui met en jeu, s'il n'est pas une nouvelle fois retardé, des intérêts militaires et industriels majeurs de part et d'autre du Rhin.

Après la reconnaissance, par les deux pays, que l'Eurocorps, composé en grande partie d'unités allemandes et françaises, est désormais une formation opérationnelle et avant que les deux mêmes pays ne se lancent dans la création d'une agence bilatérale de l'armement comme il en question, l'attitude de Bonn et de Paris sur ces satellites-espions communs est attendue avec attention.

L'idée de départ est d'associer l'Allemagne et la France dans la mise au point de deux satellites militaires : Helios 2, pour une observation optique et infrarouge, et Horus (l'ancien Osiris), pour le renseignement radar tout temps. Dans cette éventualité, la France aurait la maîtrise du premier satellite – auquel l'Espagne et l'Italie, qui participent à la première version Helios 1, mise en service en juillet 1995, pourraient se joindre –, et l'Allemagne aurait la direction du second programme. En service en 2001, Helios 2 reviendrait à 11 ou 12 milliards de francs, et Horus, prêt pour 2004-2005, est évalué à quelque 13 milliards de francs.

Entre l'Allemagne et la France, des difficultés d'ordre financier sont apparues, notamment pour tout ce qui a trait au partage des charges selon la responsabilité technique attribuée à chaque pays. En termes de crédits budgétaires, les Français souhaiteraient obtenir de leur partenaire une contribution financière supérieure à leur participation industrielle – de l'ordre de 10 à 12 %, soit un écart portant sur 2 milliards de francs – compte tenu des investissements que la France a déjà consentis, depuis des décennies, en matière d'espace, et qu'elle voudrait rentabiliser.

UNE QUERELLE FRANCO-FRANÇAISE

De son côté, l'Allemagne doit réunir des sources de financement qui sont éparses, venant autant de la défense que des affaires étrangères, de la recherche, voire des Länder, ce qui n'est pas un montage commode.

L'accord inter-étatique est accompagné d'un projet industriel qui aboutit à rapprocher les activités « satellites » et « missiles » de DASA (Allemagne) et Aérospatiale (France) dans une entreprise commune où il reste à régler, dans le détail, les modalités pratiques de parité des pouvoirs et de majorité des droits économiques. L'opération a le soutien des deux Etats. Elle a été vivement combattue par Matra-Défense, qui est déjà associé à Aérospatiale dans le programme Helios 1. Le groupe privé, qui a tenté une alliance avec des Britanniques pour les missiles, craint qu'un accord entre DASA et Aérospatiale ne le place en dehors du marché.

Dans ce contexte est intervenue la proposition, fort alléchante, du groupe américain Lockheed Martin de livrer à l'Allemagne un système d'observation « clé en main », pour une somme modique, dès lors que le renseignement reste un domaine privilégié de la coopération entre les deux alliés de l'OTAN et qu'une autonomie de l'Europe spatiale est de mauvais augure pour Washington.

Un temps, Bonn a considéré cette offre, puis l'a déclinée. Depuis, la pression américaine s'est exercée sur un plan plus politique. Bill Clinton, avant son récent voyage en Europe, est intervenu auprès du chancelier Helmut Kohl et de Jacques Chirac pour leur demander d'utiliser, en matière de renseignement radar, les capacités existantes des Etats-Unis ou, à défaut, d'oser imaginer une opération triangulaire sur le programme Horus.

Nul doute que le « sommet » de Baden Baden ne soit l'occasion de clarifier ce point particulier, les Français ayant le souci de préserver leur libre accès aux informations recueillies pour éviter des « cachotteries » de Washington comme ce fut le cas dans le Golfe, durant la campagne contre l'Irak, et aujourd'hui en Bosnie.

Jacques Isnard

Un front commun

ANALYSE

JACQUES CHIRAC et Helmut Kohl vont prendre, à l'occasion du sommet franco-allemand de Baden-Baden, une initiative commune pour la Conférence intergouvernementale de 1996 (CIG), qui rappelle celle lancée par François Mitterrand et le chancelier allemand, en avril 1990, prélude au traité de Maastricht. Il ne s'agit pas de proposer à leurs partenaires un accord en bonne et due forme, mais de montrer que, sur les questions essentielles, les deux pays sont sur la même ligne.

Alors que l'Union européenne doit faire face, dans les cinq prochaines années, à des échéances difficiles – CIG, monnaie unique, élargissement et financement de l'Union –, Paris et Bonn sont convenus de ne pas tomber dans des querelles théologiques, mais d'avancer de manière pragmatique, afin de rendre la construction européenne à la fois plus efficace et plus démocratique, sur les trois *« piliers »* de Maastricht : économie, politique étrangère, sécurité intérieure.

Ainsi, la CIG ne devrait pas traîner en longueur au-delà du printemps 1997. Elle devrait se concentrer sur un objectif bien précis : accroître l'efficacité des institutions communautaires dans la perspective de l'élargissement, avec une Commission *« plus ramassée »* (c'est le souhait français) et une évolution vers des votes à la majorité qualifiée de manière quasi systématique. La France s'est, sur ce point, rapprochée des positions allemandes. Encore faut-il que la pondération des voix reflète la réalité des rapports de force au sein de l'Union européenne. Le France n'est pas, a priori, favorable au système de la double majorité (nombre d'Etats et population) et serait plutôt pour une seule majorité tenant compte de la population des Etats-membres, de leur poids économique et de leur contribution au budget communautaire ; un tel calcul donnerait à l'Allemagne plus de voix qu'à tout autre partenaire, mais c'est une hypothèse *« tout à fait envisageable »*, dit-on à Paris. Le *« compromis de Luxembourg »* de 1966, qui permet à un Etat d'invoquer ses intérêts vitaux pour obtenir un vote à l'unanimité serait cependant maintenu.

Jacques Chirac et Helmut Kohl sont en outre d'accord pour accroître le contrôle parlementaire sur les décisions, d'abord en permettant au Parlement européen d'exercer les pouvoirs accrus prévus dans le traité de Maastricht, ensuite en associant plus étroitement les Parlements nationaux, par exemple – c'est une proposition française – par la création d'un haut conseil parlementaire, qui serait une sorte de seconde Chambre, à côté de l'Assemblée de Strasbourg.

A propos de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) qui vivote depuis Maastricht, Français et Allemands tentent de concilier trois objectifs : faire des progrès dans la définition d'une politique commune, maintenir une perspective européenne et ne pas se laisser entraver par les réticences de tel ou tel Etat-membre. Ils envisagent donc la possibilité de donner le label européen à des actions communes qui ne bénéficieraient pas du soutien unanime des Quinze ; les Etats qui ne souhaitent pas y participer seraient libres de s'abstenir, mais ils ne pourraient pas empêcher les autres de s'engager.

DOUBLE EMPLOI

A la veille de la rencontre de Baden Baden, les dirigeants français n'avaient pas réussi à convaincre leurs partenaires allemands qu'il était nécessaire de nommer un président ou un secrétaire général pour la politique extérieure et de sécurité commune, comme l'avait proposé M. Chirac pendant la campagne électorale. Bonn craint que ce « M. PESC » fasse double emploi avec le président du Conseil européen ou empiète sur les compétences de la Commission de Bruxelles. Aussi Jacques Chirac et Helmut Kohl devraient-ils se limiter à souhaiter plus d'*« autorité »* et de *« permanence »* pour la PESC.

Ils sont tout aussi prudents concernant la politique commune de défense ; ils se fixent pour objectif de préciser les relations futures entre l'Union européenne et l'UEO (Union de l'Europe occidentale), qui devrait être *« le bras armé »* de l'Europe, sans parler d'une *« insertion »*, à terme, de l'UEO dans l'UE. Ils sont d'accord sur cette idée, mais celle-ci hérisse les Britanniques, qui craignent le moindre contact entre les affaires de défense et les affaires communautaires.

Ces subtilités soulignent la prudence dont doivent faire preuve Jacques Chirac et Helmut Kohl ; il leur faut masquer autant que possible leurs dissensions et ne pas trop insister sur les points d'accord, pour ne pas donner l'impression de placer leurs partenaires devant des faits accomplis.

Daniel Vernet

Les nuances franco-allemandes sur la monnaie unique

BONN
de notre correspondant

A Bonn, on affecte de garder son sang-froid devant les grèves qui paralysent la France. *« La question d'un éventuel report de la monnaie unique ne se posera pas avant 1997 »*, affirme-t-on dans les milieux gouvernementaux. Ce qui n'empêche pas les experts de s'interroger. *« La France a perdu deux ans. Les efforts qu'elle réalise aujourd'hui pour entrer à temps dans l'Union économique et monétaire sont à la limite du compatible avec les réalités économiques »* : ainsi s'exprimait, vendredi 1er décembre, à Bonn, le très influent Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank.

Prenant la parole lors d'un séminaire franco-allemand organisé par l'Institut de Ludwigsburg sur les enjeux de la construction monétaire, ce représentant éminent de la communauté des économistes allemands a dénoncé a posteriori *« le laxisme d'Edouard Balladur »*, *« les faux espoirs suscités par la campagne de Jacques Chirac »*, et rappelé que sans la France et l'Allemagne, le passage à la troisième phase de l'UEM (qui devrait également associer les pays du Bénélux et l'Autriche) ne se fera pas.

L'Allemagne sera-t-elle elle-même prête à temps ? Norbert Walter considère que les pronostics de croissance pour 1996 devraient être révisés à la baisse tant pour son propre pays que pour la France, et n'exclut pas que Bonn, en 1996, ait *« beaucoup de difficultés »* à remplir le critère du déficit public (qui doit être inférieur à 3 % du PIB selon le traité de Maastricht). L'Allemagne devrait friser dangereusement l'an prochain les maximums autorisés par Maastricht (déficit budgétaire à 3 % du PIB et dette publique à 60 %), selon les chiffres présentés par le secrétaire d'Etat aux finances Jürgen Stark, venu défendre le projet allemand de « pacte de stabilité ». Après avoir été de 2,9 % du PIB en 1995, les déficits publics allemands atteindront 2,6 % en 1996, sur la base d'un pronostic de croissance optimiste de + 2,5 %. Le niveau de la dette, actuellement de 58,5 % du PIB, serait de 59 % en 1996.

Mais l'hypothèque majeure concernant l'Allemagne n'est pas tant de caractère économique que politique : tout indique qu'elle avance à reculons vers la monnaie unique. Elle s'est en outre dotée de ce que Norbert Walter appelle une clause non officielle d'*« opting out »* – une délibération parlementaire avant le passage à la troisième phase, dont le résultat ne pourra pas être ignoré par le gouvernement de Bonn.

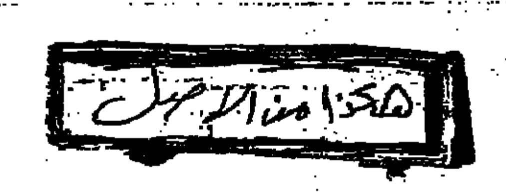
QUERELLES D'EXPERTS

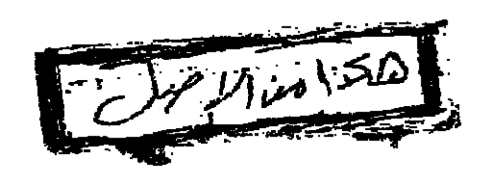
A en juger par le fort scepticisme manifesté par les journalistes allemands présents lors de ce séminaire, on se dit décidément que l'opinion publique allemande (dont les deux tiers s'opposeraient à la monnaie unique) n'a aucune raison de soutenir le projet, même si le gouvernement s'apprête à lancer, dès le début de 1996, une vaste campagne en faveur de… l'« euro ». Pour les Allemands, cette nouvelle appellation semble déjà être entrée dans les faits.

D'innombrables nuances d'approche, voire de querelles d'experts, séparent encore la France et l'Allemagne sur les modalités du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Quand désignera-t-on les pays « mûrs » pour le 1er janvier 1999 ? Le gouvernement de Bonn entend le faire au printemps de 1998, pour disposer de chiffres extrêmement fiables pour 1997. Or, selon Norbert Walter, *« il est tout à fait possible de déterminer sans grande marge d'erreur le niveau du déficit d'un pays dès le mois de décembre »*. La France souhaiterait pour sa part que la décision soit prise plus tôt.

Autre point sur lequel les perceptions restent différentes : le statut de la monnaie unique pendant la période intérimaire entre son lancement officiel au 1er janvier 1999 et la supression des monnaies nationales. Y aura-t-il, comme le dit le directeur du Trésor, Jean Lemierre, *« stricte équivalence juridique »* dès le 1er janvier 1999 entre les monnaies nationales, qui continueront à avoir cours légal jusqu'en 2002, et la monnaie unique ? Les Allemands, et en particulier les dirigeants de la Bundesbank, ne semblent pas d'accord avec ce point. Le deutschemark, pour eux, restera la référence ultime jusqu'en 2002.

Lucas Delattre





La France reprend sa place au Comité militaire de l'OTAN

Depuis 1966, le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées n'étaient plus membres de droit de cet organisme. Avec ce retour, Paris semble vouloir transformer l'Organisation de l'intérieur

BRUXELLES (OTAN)
de notre correspondant

Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, a salué comme *« une claire manifestation d'unité »*, à un moment crucial pour les alliés, l'annonce par la France, mardi 5 décembre, à Bruxelles, qu'elle reprend toute sa place au Comité militaire de l'OTAN. Porteur de cette nouvelle, Hervé de Charette, à l'ouverture de la conférence des ministres des affaires étrangères de l'Alliance, a fait sensation. Au point d'éclipser la nomination définitive de Javier Solana, chef de la diplomatie espagnole, au poste de secrétaire général de l'OTAN, et l'aval donné par les ministres à la planification militaire de l'opération « Effort concerté » en Bosnie. Néanmoins, quelques imprécisions dans la position de la France incitent à relativiser un peu cet événement.

« Le ministre français de la défense pourra participer régulièrement aux travaux de l'Alliance, aux côtés de ses collègues », a dit M. de Charette. Depuis 1966, année où le général de Gaulle avait décidé de ne plus soumettre les forces françaises aux commandements de l'OTAN dès le temps de paix, Paris n'était plus représenté aux réunions formelles des ministres de la défense. En raison du rôle de la France dans les opérations en Bosnie, une exception à cette règle avait été faite pour des réunions informelles, puis, le 28 novembre, pour la conférence *ad hoc* sur le déploiement de la force de paix en Bosnie.

VOIX DÉLIBÉRATIVE

De source française, on précise que la déclaration du ministre permet de généraliser le recours aux conférences *ad hoc* autant que de besoin. Mais, poursuit-on, il ne faut pas en conclure que la France participera automatiquement aux conférences semestrielles des ministres de la défense dans le cadre du Comité des plans de défense (CPD) et du Groupe des plans nucléaires (GPN), deux instances atlantiques contraignantes au niveau des ministres de la défense et des ambassadeurs, desquelles la France est absente.

En revanche, une chose est acquise : Paris retrouve toute sa place au Comité militaire et au sein des différentes agences militaires qui en dépendent. La France est représentée au siège de l'Alliance par une simple « mission », forte de deux généraux et de huit officiers supérieurs. Désormais, le chef de cette « mission » participera, avec voix délibérative égale à celle des autres, à tous les travaux du Comité. En fait, ce changement avait été préparé par une présence active, déjà avec voix délibérative, chaque fois qu'il était question de la Bosnie.

En raison du retrait de ses forces en 1966, la France n'a aussi qu'une simple mission (un général et sept officiers) au Shape, le quartier général du commandement suprême allié en Europe (Saceur), situé près de Mons, à une cinquantaine de kilomètres de Bruxelles. *« Nous entamerons un processus de nature à améliorer nos relations de travail avec le Shape »*, a dit M. de Charette. Cela, aussi, avait été amorcé lors de l'étroite coopération France-OTAN pour les opérations militaires en Bosnie.

Ce retour partiel de la France au bercail atlantique va lui permettre de prétendre à des fonctions importantes au sein de la haute administration de l'Alliance, qu'elle occupait en fort petit nombre. Cela devrait commencer par une place dans le cabinet du nouveau secrétaire général de l'OTAN, ce qui constitue une bonne source d'information.

Plutôt que d'essayer de contourner l'OTAN de l'extérieur par le seul développement des moyens de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), Paris semble vouloir la transformer de l'intérieur, à pas prudents. *« Notre initiative*, a dit M. de Charette, *ne signifie pas la réintégration dans le dispositif intégré* [les grands commandements auxquels sont affectées des forces dès le temps de paix], *et cela pour une raison simple : notre demande de renforcement du pilier européen implique un réexamen des structures de l'Alliance. »*

« IDENTITÉ EUROPÉENNE »

Le ministre a invoqué le sommet atlantique qui, en 1994, avait engagé l'Alliance dans de nouvelles missions, découlant des bouleversements en Europe, et qui avait fait reconnaître aux Américains la nécessité d'une *« identité européenne »* de sécurité et de défense. *« Depuis lors*, a affirmé le chef de la diplomatie française, *ces deux aspects n'ont pas évolué de façon équilibrée. [...] L'adaptation de l'Alliance et son soutien au développement de l'identité européenne de sécurité et de défense n'ont pas suffisamment progressé. »*

A cause de cette lenteur, François Mitterrand était resté prudent et réservé quant à une participation régulière de la France au Comité militaire. En avril 1994, informé avec retard, il avait exigé que le chef d'état-major des armées du moment, l'amiral Jacques Lanxade, quitte la réunion du Comité militaire consacrée à la Bosnie, où il avait été invité.

Jean de la Guérivière

La plus haute instance

Le Comité militaire (CM), créé en octobre 1949, est la plus haute instance militaire de l'OTAN, placée sous l'autorité politique du Conseil de l'Atlantique nord et du Comité des plans de défense (CPD). Il comprend les chefs d'état-major des armées de pays membres, à l'exception, jusqu'à présent, de la France, qui y était représentée par une mission militaire dirigée par le général Jean-Paul Pélisson. Il se réunit au moins trois fois par an ou chaque fois que le besoin l'exige. En temps de paix, il prépare les mesures jugées nécessaires à la défense commune de la zone de l'OTAN en Europe.

Disposant d'un état-major international qui en est l'exécutif, le CM a sous sa responsabilité le commandement suprême des forces alliées en Europe (Saceur), en Belgique ; le commandement suprême allié de l'Atlantique (Saclant), aux Etats-Unis ; le commandement en chef allié de la Manche (Cinchan), en Grande-Bretagne ; et le groupe de planification régional Canada-Etats-Unis (Cusrpg), aux Etats-Unis.

Les Bosniaques dénoncent la fiction des « quartiers serbes » de Sarajevo

Ces parties de la ville ont été « nettoyées » de leurs anciens habitants

Le général Bachelet, commandant la Forpronu dans le secteur de Sarajevo, qui avait critiqué l'accord de Dayton devant des journalistes, restera à Paris. Rappelé par le ministre de la défense, Charles Millon pour *« explications »*, il ne sera pas remplacé dans son poste, et pourrait être mis à la disposition de l'état-major.

SARAJEVO
de notre correspondant

Sur les terres de l'actuel Sarajevo, dont les autorités serbes de Pale soutiennent qu'il *« appartient au peuple serbe depuis sept siècles »*, il y avait, avant la guerre, une majorité de Musulmans bosniaques. Depuis trois ans et demi, près de quarante mille personnes attendent ainsi de retrouver leur maison, d'où elles furent chassées par l'armée serbe. Les anciens habitants d'Ilidza, de Grbavica ou de Vogosca vivent misérablement dans le centre-ville de Sarajevo, entassés dans des appartements, des hôtels ou des écoles. Presque tous espèrent pouvoir de nouveau coexister avec leurs anciens voisins serbes, lorsque Sarajevo sera réunifiée. Mais ils soulignent le problème majeur : l'armée serbe a, depuis 1992, repeuplé ces trois quartiers en amenant de force des réfugiés serbes originaires des campagnes.

Depuis dix jours, les réfugiés regardent à la télévision serbe les manifestations contre l'accord de Dayton. Les séparatistes serbes qui ont peuplé Ilidza et les autres quartiers refusent de réintégrer un Sarajevo multiethnique et souhaitent une modification de la carte de partage de la Bosnie-Herzégovine afin de demeurer en « République serbe ». *« Dans ces manifestations retransmises à la télévision, nous n'avons reconnu aucun visage*, certifie Disa, expulsé d'Ilidza en 1992. *Ces Serbes sont venus avec la guerre. Nos anciens voisins, eux, sont peut-être partis, ou alors ils ne vont pas manifester pour un « Sarajevo serbe ».*

Beaucoup de Musulmans et de Croates réfugiés à Sarajevo furent chassés dès le déclenchement de la guerre. D'autres restèrent prisonniers de l'armée serbe durant plusieurs semaines ou plusieurs mois, avant d'être échangés contre des soldats serbes prisonniers de l'armée bosniaque. Ceux-là se souviennent qu'à l'époque de la terreur, lorsque les miliciens les maltraitaient, leurs voisins tentaient de leur porter assistance. *« Nous étions tous effrayés lorsque l'armée serbe est arrivée, y compris les Serbes*, raconte un homme. *Quelques-uns ont rejoint les rangs de cette armée, mais la plupart se sont terrés, ou sont partis pour Belgrade. Les gens qui occupent nos maisons ne sont pas originaires de ces quartiers, ce sont des campagnards ou des extrémistes. »*

« Evidemment, je vivrai encore avec des Serbes ! s'exclame Behar, un Musulman chargé du faubourg d'Hadzici. *Nos voisins serbes sont restés très corrects lorsque la guerre a démarré. Des soldats venus d'ailleurs m'ont maltraité, emprisonné, puis jeté dans un camp de prisonniers. Ces soldats ont amené des familles paysannes afin de peupler nos maisons. Je n'ai aucune haine pour les vrais Serbes d'Hadzici, et je pense que nous devrions reprendre la vie commune. »*

« IDÉE STUPIDE »

Behar et ses amis campent depuis des années dans une pièce de l'Hôtel Central de Sarajevo, partiellement incendié par les bombardements. Ils ont salué l'accord de Dayton et la volonté occidentale de réunifier la capitale bosniaque. *« Diviser Sarajevo fut l'idée la plus stupide de cette guerre »*, murmure Behar.

« Grbavica était un quartier multiethnique, explique Meho, *les Serbes qui y vivaient ont été mobilisés de force par l'armée serbe et nous, Musulmans et Croates, avons été chassés. Les premières semaines de la guerre furent déchirantes, car nous vivions sous la menace permanente des milices venues de Serbie. »* Comme les autres, Meho veut retourner à Grbavica et retrouver ses anciens voisins serbes, afin de reconstituer le tissu multiethnique d'avant-guerre. Les réfugiés des quartiers contrôlés par l'armée serbe souffrent de l'attention accordée aux « Serbes de Sarajevo » par la France, la Forpronu et la presse internationale. Ils souffrent de l'injustice que représente un soutien aux extrémistes qui ont assiégé la ville, tandis qu'ils vivent dans des conditions effroyables depuis de longues années et réclament de retrouver leurs appartements occupés.

Le problème de l'actuel « Sarajevo serbe » est qu'il n'est quasiment plus peuplé par les « bons voisins » que décrivent les réfugiés musulmans. En comparant les différentes statistiques émanant du gouvernement bosniaque, du fief serbe de Pale et du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), on peut estimer qu'environ 80 % des Serbes vivant actuellement à Ilidza, Grbavica et Vogosca, sont arrivés depuis 1992. Les 20 % originaires de ces trois quartiers peuvent y rester sans problème, puisque leurs anciens – et futurs – voisins les y invitent. Les autres, si l'accord de Dayton est appliqué, doivent partir.

Chacun est conscient, à Sarajevo, que l'armée serbe organisera elle-même le retrait de la population, afin de ne pas permettre aux Bosniaques de démontrer qu'il est toujours possible de vivre ensemble. Les Serbes originaires des trois quartiers manifestent parfois leur intention d'y retourner au plus vite, une fois la fureur du nationalisme enterrée. Eux ne rencontreront peut-être pas trop de problèmes.

Pour les autres, ceux qui hurlent actuellement leur désespoir devant les officiers de l'ONU et les caméras de télévision, le problème est nettement plus délicat. Car s'ils ne partent pas dans le cadre de l'accord de Dayton, ils devront faire leurs valises plus tard, dans le cadre d'un état de droit classique. Les appartements qu'ils occupent ne leur appartiennent pas, et n'importe quel tribunal donnera raison aux réfugiés, qui désirent réintégrer leur maison et refuseront de les abandonner à ceux qui ont assiégé Sarajevo depuis plus de trois années.

Rémy Ourdan

Débat à Washington sur l'armement des Bosniaques

La Maison Blanche a rejeté, mardi 5 décembre, des appels des républicains à armer l'armée gouvernementale bosniaque. Le Congrès devait entamer mercredi un débat sur l'envoi de vingt mille hommes en Bosnie. Le sénateur républicain Robert Dole avait déclaré que l'approbation du Congrès dépendrait d'un engagement à armer et entraîner l'armée bosniaque. Le porte-parole de la Maison Blanche a rappelé que l'accord de Dayton prévoit *« un effort pour diminuer les potentiels militaires afin de parvenir à une certaine parité »*. *« Le gouvernement bosniaque est désavantagé, et un effort pour améliorer son accès aux armes et à l'entraînement pourrait être nécessaire*, a déclaré M. McCurry. *Nous nous sommes engagés à y veiller, mais nous ne pensons pas qu'il soit prudent pour le moment que la force internationale y participe. »* Par ailleurs, la Maison blanche a démenti que Bill Clinton ait l'intention de se rendre en Bosnie en décembre.

Les sociaux-démocrates suédois ont enfin trouvé en Göran Persson un successeur à l'actuel premier ministre

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Après de nombreux rebondissements, le Parti social-démocrate suédois a finalement trouvé un successeur au premier ministre actuel, Ingvar Carlsson, qui, cet été, avait annoncé sa décision d'abandonner la vie politique en mars 1996 *« pour enfin mener* (à soixante ans) *une existence normale »*. En déclarant, mardi 5 décembre, qu'il était prêt à prendre le relais, à la tête du parti et du gouvernement, le ministre des finances, Göran Persson, a mis fin au feuilleton politique local de l'automne.

Feuilleton, car M. Carlsson pensait sincèrement, il y a moins de trois mois, avoir réglé le problème *« en douceur »*. Le dauphin désigné s'appelait alors Mona Sahlin, vice-premier ministre, chargée notamment de l'égalité entre les sexes au sein du gouvernement. Mais cette femme de trente-huit ans s'est vue, début novembre, dans l'obligation de se retirer de la course à la suite d'un petit scandale. La presse avait révélé qu'elle avait utilisé à plusieurs reprises sa carte de crédit de fonction pour couvrir des dépenses personnelles (vêtements, locations de voiture, couches-culottes, etc.).

Les sommes en question n'étaient pas gigantesques – moins de 45 000 francs au total depuis 1991 – et les dettes avaient été intégralement remboursées après quelques rappels à l'ordre. Mais la « morale » politique nordique, et social-démocrate en particulier, n'autorise pas ce genre de pratiques, commises de surcroît par une personnalité politique qui demandait des sacrifices à ses concitoyens et estimait « *chouette* » de payer beaucoup d'impôts. Mme Sahlin, qui fait l'objet d'une information judiciaire, a donc décidé de jeter l'éponge, et le plus grand parti suédois, qui a été le pivot de la politique intérieure depuis plus d'un demi-siècle, s'est ainsi trouvé dans une situation inédite : personne ne voulait devenir premier ministre et succéder à Ingvar Carlsson...

« LE ROULEAU COMPRESSEUR »

Avant même d'être pressentis, les autres candidats potentiels, invoquant des raisons familiales ou personnelles, affirmaient qu'ils n'étaient pas *« intéressés »*. Ces discussions illustraient également les divisions qui existent au sein du parti entre *« traditionalistes »* et *« rénovateurs »*, entre partisans et adversaires de l'adhésion de la Suède à l'Union européenne. Après avoir maintes fois déclaré, lui aussi, *« je ne suis pas candidat »*, Göran Persson a donc finalement accepté, mardi, de prendre la tête du mouvement social-démocrate et du gouvernement à compter du printemps 1996. Il sera élu lors d'un congrès extraordinaire qui doit notamment examiner *« les questions d'avenir »*.

A quarante-six ans, M. Persson était incontestablement l'homme fort du gouvernement. Comme ministre des finances, il a imposé depuis septembre 1994 une sévère cure d'austérité pour remettre de l'ordre dans les comptes publics. En un an, le déficit budgétaire est passé de 13 % à 7 % du produit intérieur brut. Tirant un trait sur leurs promesses électorales, les sociaux-démocrates ont mené une politique économique résolument libérale en s'attaquant notamment au fameux système de protection sociale scandinave. Les allocations chômage, logement et familiales seront ainsi réduites à partir de janvier 1996, et d'autres bénéfices liés, par exemple, au congé parental seront révisés à la baisse.

Autant dire que Göran Persson, surnommé parfois le *« rouleau compresseur »*, n'a pas que des amis au sein de son propre parti. Partisan de la participation de la Suède à l'Union économique et monétaire (UEM), il est un peu la bête noire des nombreux sociaux-démocrates « eurosceptiques » qui voient en lui un représentant du « grand capital ». *« Mon premier objectif*, a-t-il déclaré mardi soir pour rassurer ses troupes, *sera de préserver l'unité du parti et d'améliorer les relations entre le parti et les syndicats. »* On assure enfin dans son entourage que M. Persson a minutieusement vérifié ses cartes de crédit avant d'accepter de succéder à Ingvar Carlsson...

Alain Debove

La couche d'ozone reste très menacée malgré les efforts de protection internationaux

Dix ans après la signature de la convention de Vienne, le bilan est nuancé

Les délégués des 150 pays signataires de la convention de Vienne, signée en 1985 pour protéger la couche d'ozone, se sont à nouveau réunis dans la capitale autrichienne. Mardi 5 décembre, ils ont fait un bilan plutôt positif de dix ans d'application de cette convention. Toutefois, la couche d'ozone reste très vulnérable, et plusieurs délégués ont souligné que les dix prochaines années seront déterminantes.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Il est exceptionnel que l'ONU puisse se vanter d'un succès en matière de protection de l'environnement. Pourtant, la convention de Vienne, signée en 1985 pour protéger la couche d'ozone, suivie en 1987 par le fameux protocole de Montréal, peut être considérée à juste titre comme une grande victoire de l'institution mondiale.

C'était la première fois, en effet, qu'une convention internationale fixait un calendrier pour réduire les émissions polluantes – en l'occurrence les *« substances affectant la couche d'ozone »* – et prévoyait une procédure pour aider à s'y conformer. Et c'est également la première fois que, dix ans seulement après sa signature, une convention apparaît aussi bien suivie d'effets.

DES CANCERS DE LA PEAU

Les CFC (chlorofluorocarbones) ont été abandonnés dans la plupart des pays et remplacés par des hydrocarbures (butane, propane), que ce soit pour les bombes aérosols, la fabrication de mousse de polyuréthane et les liquides de réfrigération. Seuls quelques emplois très limités (solvants pour matériel informatique et gaz extincteur pour l'aéronautique) ont encore droit de cité. Nombre de pays (Etats-Unis, Allemagne, Suède, Suisse, etc.) ont même anticipé sur le calendrier onusien. Quant aux pays en développement, ils ont pu bénéficier du Fonds multilatéral, mis en place dès 1990, pour les aider à adopter des technologies plus propres et souvent plus coûteuses. Mais les jurés du prix Nobel de chimie, en récompensant cette année les trois « inventeurs » du phénomène de destruction de la couche d'ozone (Crutzen, Molina et Rowlands en 1974), se sont mis de la partie.

Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, les délégués des 150 pays signataires, réunis à Vienne pour leur 7e conférence, se soient mutuellement congratulés, mardi 5 septembre. Mais le représentant de la Chine, pourtant réservé sur la capacité des pays pauvres à suivre le mouvement, a eu ce mot : *« La protection de la couche d'ozone est la chose la plus utile que nous pouvons faire pour l'environnement. »* Toutefois, passé l'heure de l'émotion rétrospective, il a fallu se rendre à l'évidence. *« Non, la couche d'ozone n'est pas définitivement protégée »*, a rappelé Elizabeth Dowdeswell, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), et le commissaire à l'environnement de la Commission européenne, la Danoise Ritt Bjeregaard, a souligné que, selon toutes les études scientifiques, *« le niveau de chlore et de bromure dans l'atmosphère augmente. Il n'y a donc pas lieu de se féliciter de la situation actuelle. La couche d'ozone est menacée. »*

De fait, les deux experts appelés à la tribune ont été très mesurés dans leur enthousiasme. Daniel Albritton, directeur du laboratoire d'aéronomie de l'Agence américaine d'études océaniques et atmosphériques (NOAA), a expliqué que la quantité de chlore dans les hautes couches sera *« à son sommet au début du siècle prochain »* et que, par conséquent, *« la couche d'ozone sera au maximum de sa vulnérabilité dans les dix ans à venir »*. Quant à Jan Van Der Leun, professeur de climatologie à l'hôpital universitaire d'Utrecht, il a projeté des courbes éloquentes sur les taux de cancer de la peau, selon les cas de figure (avant le protocole de Montréal, après, et avec les amendements adoptés en 1992 à Copenhague). Pour lui, quoi qu'on fasse aujourd'hui, le chlore est lâché, et *« les enfants à naître seront touchés »*. Les délégués ont parfaitement reçu le message.

Roger Cans

La nouvelle terreur du bromure de méthyle

Après les CFC (chloro-fluoro-carbone), les HCFC et les HSC, voici venu le tour du bromure de méthyle (CH3 Br), *« cinquante fois plus agressif que les CFC pour la couche d'ozone »*. Ce bromure est couramment utilisé pour la fumigation des cultures sous serre en zone méditerranéenne, afin de détruire les parasites en fin de pousse et d'assurer la quarantaine réglementaire avant exportation. Les Etats-Unis, le Canada et l'Union européenne demandent sa mise à l'index avant 2001. Beaucoup de pays du tiers-monde renâclent devant ce nouvel obstacle à leur développement. *« Les bromures protègent 70 % de nos récoltes*, a expliqué le délégué du Kenya. *Il faut tenir compte des difficultés particulières de l'agriculture en zone tropicale »*. Les Australiens et les Colombiens, pour leurs exportations de fleurs coupées, auraient trouvé la parade. Comme d'ailleurs les acheteurs hollandais, qui n'utilisent plus le bromure dans leurs propres serres. Mais c'est un secret commercial.

Nouvel assassinat d'une journaliste algérienne

ALGER. Une journaliste de vingt-huit ans, Khadidja Dahmani, a été tuée par balles, mardi 5 décembre, dans le quartier populaire de Baraki, à l'est d'Alger, où elle résidait. Son assassinat porte à quarante-six le nombre des journalistes tués en Algérie depuis mai 1993. Titulaire d'une licence en sciences islamiques, la jeune femme, très pieuse et portant le *hidjab* (voile), aurait été victime d'un commando islamiste, selon la version officielle.

Bénéficiant d'un des plus forts tirages de la presse algérienne, l'hebdomadaire *Echourouk el Arabi*, pour lequel elle travaillait, est réputé pour la très large place accordée au courrier des lecteurs et pour ses éditoriaux à forte coloration religieuse. Une autre journaliste du même hebdomadaire avait été tuée, en mai. Ce nouvel assassinat est le troisième perpétré contre des journalistes en moins de quarante-huit heures. Un collaborateur du quotidien *Liberté* et son chauffeur avaient été tués, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la banlieue ouest d'Alger. Les deux victimes avaient été torturées au couteau et à la tenaille, décapitées, et leurs têtes plantées sur des piquets. – *(AFP, Reuter.)*

Lamberto Dini propose d'accélérer la réduction du déficit public italien

ROME. L'Italie doit *« avancer d'un an le programme de réduction du déficit public »* (qui prévoit actuellement de ramener celui-ci à 5,8 % du PIB fin 1996, à 4,4 % fin 1997, et à 3 % en 1998), afin d'être en mesure de participer à l'Union monétaire dès 1999, a déclaré, mardi 5 décembre, le président du conseil italien, Lamberto Dini. Parallèlement, M. Dini souhaite que l'on tienne *« pleinement compte »* des résultats de 1997 dans le choix des pays admis à entrer dans l'UEM dès 1999 : *« Si les pays en règle sont trop peu nombreux, la valeur politique et économique de l'Union monétaire sera diminuée. »* Le chef du gouvernement italien juge *« nécessaire d'instaurer à la place de l'actuel système monétaire européen un mécanisme simplifié comportant des liaisons entre la Banque centrale européenne et celles des pays membres »* ainsi que *« des formes de coordination des politiques économiques, afin de s'assurer une meilleure stabilité des changes »*. En revanche, il a invité à *« une grande prudence »* sur l'idée d'un pacte de stabilité avancée par le ministre des finances allemand Theo Waigel. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : une bombe a explosé à l'intérieur de la Douma,** mardi 5 décembre à Moscou, dans le bureau du député d'extrême droite Nikolaï Lyssenko. Le député ultra-nationaliste ne se trouvait pas dans la pièce au moment de l'explosion, qui n'a fait que des dégâts matériels. En septembre, M. Lyssenko s'était illustré à la Douma en agressant, avec l'aide de Vladimir Jirinovski, un député libéral en pleine séance. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : 49 personnes ont été tuées** et une trentaine d'autres blessées, mardi 5 décembre, dans l'accident d'un avion Tupolev 134 qui assurait un vol intérieur en Azerbaïdjan, selon un responsable de la commission d'enquête. L'avion s'est écrasé après avoir constaté une panne d'un de ses moteurs peu de temps après le décollage. – *(AFP.)*

■ **ITALIE-ESPAGNE : les polices espagnole et italienne ont arrêté** 104 personnes (25 en Espagne et 79 en Italie) au cours d'une opération conjointe dans les milieux de la Mafia italienne, a déclaré, mardi 5 décembre, la police à Madrid. – *(Reuter.)*

■ **ITALIE : l'ancien ministre socialiste de la défense,** Salvo Ando, a été condamné, mardi 5 décembre, à cinq ans et cinq mois de prison ferme pour corruption, à la fin d'un procès concernant une dizaine de responsables politiques siciliens. M. Ando, ainsi que l'ex-président démocrate-chrétien de la région de Catane, Rino Nicolosi, condamné à la même peine, ont été reconnus coupables d'avoir touché des pots-de-vin pour la construction d'écoles publiques en Sicile. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CÔTE-D'IVOIRE : le prix Félix-Houphouët-Boigny** pour la recherche de la paix, décerné sous le patronage de l'Unesco, a été remis, mardi 5 décembre, à Yamoussoukro, à Juan Carlos, premier d'Espagne, pour son *« rôle déterminant dans la consolidation d'une monarchie démocratique et moderne »*, et à Jimmy Carter en tant qu'*« infatigable pèlerin de la paix »*. Ce prix d'un montant annuel de 800 000 F, soit les intérêts d'un capital de 40 millions légué par le défunt président ivoirien, a été décerné en présence de dix chefs d'Etat, du secrétaire général de l'ONU et du directeur général de l'Unesco. Cette cérémonie marquait aussi le début des célébrations du deuxième anniversaire de la mort du *« père de l'indépendance »* ivoirienne. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : les Tigres tamouls ont tué vingt-trois policiers** lors d'une embuscade, mardi 5 décembre à Batticaloa, dans l'est du pays. Un commando a tenté de faire pénétrer dans un campement des forces spéciales un camion d'explosifs ; bien que leur manœuvre ait échoué, le véhicule a explosé lorsque les policiers ont ouvert le feu ; d'autres Tigres s'en sont alors pris aux renforts arrivés sur les lieux. On ignore combien de guérilleros ont péri dans l'explosion et après. Ce coup de main a eu lieu peu après que forces sri-lankaises eurent hissé le drapeau sur Jaffna, marquant la reprise de ce bastion des Tamouls. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : l'ex-président Roh Tae-woo a été inculpé** de corruption et accusé d'avoir perçu 369 millions de dollars de pots-de-vin en échange de la concession de contrats, a annoncé, mardi 5 décembre, le procureur Ahn Kang-min. Sept présidents de *chaebol* (conglomérats) ont aussi été inculpés dans cette affaire, sans être placés en détention. Il s'agit des dirigeants de Daewoo, Samsung, Dong Ah, Jinro, Daelim, Dongbu et Daeho Constructions. M. Roh avait accepté de l'argent de trente-cinq chefs d'entreprise, a précisé le procureur. La justice demandera la confiscation des avoirs de l'ex-chef de l'Etat, détenu à Séoul depuis le 16 novembre.- *(Reuter.)*

PROCHE ORIENT

■ **ÉMIRATS ARABES UNIS : Sarah Balabagan, la domestique philippine** condamnée initialement à mort, puis à un an de prison pour avoir tué son employeur, ne figure pas au nombre des prisonniers graciés le 2 décembre par le président pour le vingt-quatrième anniversaire de son pays. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : le coordinateur américain Denis Ross** s'est entretenu avec le président Hafez El Assad, puis avec son homologue israélien Shimon Pérès, mardi 5 décembre, pour relancer les négociations bloquées sur le Golan occupé par les Israéliens. Le ministre israélien des affaires étrangères a proposé, mercredi 6 décembre, une négociation globale sur un traité de paix avec la Syrie et sur un retrait du Golan. – *(AFP, Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **BELGIQUE : le chômage a légèrement diminué** en novembre, revenant à 14,4 % de la population active contre 14,7 % en octobre (mais 14 % en novembre 1994), a annoncé, mardi 5 décembre, le ministère du travail. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : le PIB a baissé de 4,6 % au troisième trimestre 1995,** et pour l'année, le recul sera de 2,5 %, a indiqué mardi 5 décembre Juan Llach, secrétaire du gouvernement à la progression économique, alors que les prévisions officielles étaient de 3 % en début d'année. Par ailleurs, selon l'Institut national des statistiques, les prix à la consommation ont baissé de 0,2 % en novembre, ramenant l'inflation sur onze mois, depuis janvier, à 1,5 %. – *(AFP.)*

Les élections législatives confirment la marginalisation des chrétiens d'Egypte

ASSIOUT (Égypte)
de nos envoyés spéciaux

Coincée entre le gouvernement et les islamistes, engagés dans une lutte sévère pour le pouvoir, la minorité copte en est réduite à compter les coups. A Assiout, à 450 kilomètres au sud du Caire, dans cet ancien fief des extrémistes musulmans pacifié par des forces de sécurité qui y patrouillent en permanence, les *« chrétiens »* ne se font guère d'illusions. *« Nous sommes des citoyens de seconde zone »*, assure un notable qui tient à garder l'anonymat et qui évoque, à l'appui de ses dires, l'absence symbolique de tout copte parmi les quatre cent trente-neuf candidats du Parti national démocratique (PND) au pouvoir pour les élections législatives, dont le second tour devait avoir lieu mercredi 6 décembre.

Bien sûr, parmi les dix députés nommés ultérieurement par le président Hosni Moubarak, figureront certainement quelques coptes « de service », mais cette faveur mineure n'est pas de nature à rasséréner les orthodoxes, très largement majoritaires, qui ont vu encore une trentaine des leurs tomber sous les balles depuis le début de l'année. *« Par le passé, les islamistes s'en sont pris aux coptes qui ont servi de boucs émissaires pour mettre avant tout en difficulté le gouvernement. Inversement, les autorités n'ont commencé à réagir que lorsque les extrémistes se sont attaqués aux touristes, mettant ainsi en péril une partie de l'économie égyptienne »*, analyse Atef Fawzi, des Ecoles chrétiennes de Haute Egypte.

Estimée généreusement à 15 % de la population par les autorités orthodoxes, mais à seulement 6,5 % par le gouvernement, cette vieille communauté fait les frais, depuis plus de vingt ans, de la réislamisation de la société égyptienne. *« C'est clair depuis le début,* estime le pasteur Baki Sadaka Girgis, *le gouvernement n'accepte pas les islamistes parce qu'ils veulent le remplacer, mais il ne veut en aucun cas les offenser, notamment en défendant les chrétiens. Il ne fait rien pour nous. »*

A Assiout, malgré le calme retrouvé, les petites vexations, les ségrégations sournoises à l'université ou sur le marché du travail sont restées quotidiennes. Elles s'ajoutent à des inégalités plus anciennes, tel l'indispensable blanc-seing présidentiel nécessaire pour la construction ou la réfection d'une église. Dans la ville de Haute Egypte, les chrétiens coptes – orthodoxes, catholiques et protestants – étaient encore majoritaires lors de la révolution de 1952. Ils ne représentent plus aujourd'hui qu'un quart des habitants de la ville.

S'EN REMETTRE AU POUVOIR

« Avec le boom pétrolier, de nombreux musulmans ont pu s'enrichir en partant travailler dans les pays du Golfe. Aujourd'hui, ce sont ces mêmes personnes qui rachètent, de gré ou de force, les terres autrefois détenues par des chrétiens », analyse Atef Fawzi. La lente érosion de la situation sociale des orthodoxes s'est accélérée avec l'émigration, dopée par la violence. *« Tout ceux qui ont pu partir l'ont fait »*, assure le pasteur Girgis. Le Canada, les Etats-Unis et la France ont ainsi accueilli l'élite de la communauté copte.

« La répression a des effets, mais une génération entière de musulmans a subi, au cours de ces dernières années, un véritable lavage de cerveau de la part des islamistes qui contrôlaient l'enseignement. Il faudra du temps pour en effacer les traces », estime l'évêque catholique. Affaiblis, en proie aux doutes, les chrétiens sont contraints de s'en remettre, malgré tout, au pouvoir. *« Mieux vaut encore Moubarak que les islamistes ! »*, clament-ils d'une seule voix avant de refuser, comme le président, d'établir des distinguos entre islamistes tolérants que *« les Frères musulmans assurent être »*, et extrémistes qui multiplient les coups de main depuis maintenant plus de trois ans. *« Ce sont les Frères qui tirent les ficelles des terroristes »*, assure le pasteur.

S'ils refusent tous la tentation de l'extrémisme, les chrétiens divergent sur l'attitude à suivre dans la vie au quotidien. *« Il y a trois solutions : le ghetto, l'émigration, ou le dialogue »*, assure l'évêque catholique qui n'est pas loin de penser, comme les protestants, que les orthodoxes se laissent gagner par la tentation du repli sur soi et sur une piété dont témoigne la multiplication récente des apparitions de la Vierge. *« Lorsque des oueds en cru ont dévasté plusieurs villages, l'an dernier,* raconte-t-il, *ils ont même refusé notre aide par crainte du prosélytisme, alors que nous avons parfaitement pu coopérer avec les musulmans. »*

« On ne nous incite pas au contact et au dialogue », convient un laïc orthodoxe. Malgré son charisme, le pape Chenouda III n'a pas amélioré ses relations avec ses détracteurs lorsqu'il a demandé aux coptes qui venaient de se rendre en pèlerinage à Jérusalem, après les accords de paix israélo-palestiniens, de s'excuser publiquement dans des placards publicitaires achetés dans les journaux. Même si le pape tenait avant tout à ne pas froisser ses voisins arabes, cette initiative a consolidé une image autoritaire. *« Notre sécurité, nous la trouverons en travaillant le plus possible avec nos amis musulmans »*, assurent l'évêque et le pasteur, qui redoutent aujourd'hui que les orthodoxes s'enferment dans leurs églises et dans leurs monastères.

Alexandre Buccianti et Gilles Paris

L'assassin d'Itzhak Rabin a été inculpé de meurtre avec préméditation

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yigal Amir, vingt-cinq ans, a tué seul le premier ministre Itzhak Rabin, le 4 novembre, à Tel Aviv. Mais son frère, Haggaï Amir, et leur ami, Dror Adani, connaissaient avec précision ses intentions. Telles sont, selon le dossier d'accusation déposé, mardi 5 décembre, au greffe du tribunal de Tel Aviv, les conclusions de l'enquête préliminaire de la police. Arrêté sur les lieux et à l'instant de son crime, il a été inculpé, mercredi, de *« meurtre au premier degré »*, soit avec préméditation, et de *« conspiration en vue de commettre un meurtre »*. Il risque la prison à perpétuité.

L'une des trois balles de 9 mm tirées sur Rabin ayant atteint l'épaule de l'un des gardes du corps de la victime, le jeune tueur est aussi inculpé pour coups et blessures. Finalement défendu par l'avocat Ray Goldberg, un colon américain financé par une riche et mystérieuse « association de défense d'Yigal Amir », il n'a pas nié les faits. Il les a revendiqués plutôt avec force chaque fois que l'occasion lui en a été donnée, et la famille et des amis du disparu ont reproché aux médias de lui offrir une tribune.

Selon l'acte d'accusation, avant le jour fatidique, Yigal Amir avait déjà tenté de tuer le premier ministre, à trois reprises, depuis le début de l'année. Chaque fois, le cordon de sécurité autour du chef du gouvernement fut dissuasif. L'assassin aurait aussi évoqué, avec ses deux complices présumés, la possibilité d'éliminer Rabin par divers moyens : voiture piégée – d'où le stock impressionnant d'explosifs découvert dans la maison familiale –, nitroglycérine dans les tuyauteries de la résidence officielle du premier ministre à Jérusalem ou lance-roquettes.

Le jour du meurtre, affirme l'enquête de police, Yigal Amir a prévenu son frère Haggaï, de sa décision. *« C'est idiot, tu vas te faire prendre,* aurait rétorqué celui-ci. *Il te faudrait un fusil à lunette, et nous n'en avons pas. Mieux vaut attendre. »* Yigal n'a pas écouté. Il a quitté le domicile familial, seul, à 19 h 45, avec son Beretta 9 mm dans la poche droite. Il a ôté sa kippa pour ne pas se faire repérer dans la foule, essentiellement laïque, qui se pressait sur la place des Rois-d'Israël, à Tel Aviv, pour la manifestation pour la paix et il a attendu « le » bon moment, « le » concours de circonstances qui, selon les enquêteurs, lui a permis de s'approcher et d'exécuter Rabin à 21 h 45.

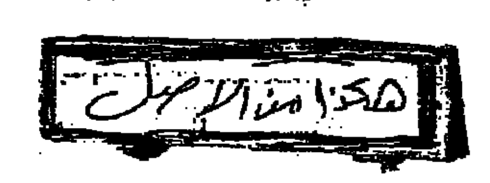
43 TÉMOINS A CHARGE

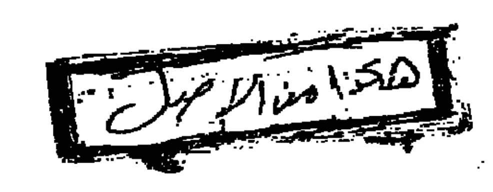
La police n'ayant pu établir la complicité matérielle des intéressés, ni Haggaï ni Dror Adani ne sont accusés d'assistance directe à l'assassin, chef d'inculpation autrement plus lourd que celui de *« conspiration »* qui est finalement retenu contre eux. Haggaï Amir, qui est aussi inculpé de détention et de fabrication illégale de munitions, a toujours maintenu qu'il avait préparé les balles dum-dum utilisées par son frère non pas précisément en vue de l'assassinat de Rabin, mais de manière quasi routinière.

Tous deux adeptes de l'idéologie du « Grand Israël », les frères Amir, bien que résidant en Israël proprement dit, passaient beaucoup de temps avec leurs amis colons dans les territoires palestiniens occupés. Les balles meurtrières visaient simplement à faire plus de dégâts dans le corps d'un éventuel *« assaillant arabe »*, a expliqué Haggaï Amir, vingt-sept ans. Même motif invoqué par le troisième larron, Dror Adani, vingt-trois ans, inculpé lui aussi de détention illégale d'armes *« en vue de commettre des attentats »* anti-arabes.

Inculpé de détention illégale d'armes et de munitions, le 4 décembre, un quatrième homme, le sergent d'active Arik Shwartz, vingt et un ans, avait fourni aux trois autres, des armes et des centaines de balles 9 mm volées dans sa caserne. Le procès, qui s'ouvrira mercredi 20 décembre, pourrait durer plusieurs mois, la police tenant à la disposition de la justice quarante-trois témoins à charge.

Patrice Claude





MOUVEMENTS SOCIAUX Les syndicats réagissaient négativement, mercredi 6 décembre, aux deux discours d'Alain Juppé maintenant, mardi, son plan sur la Sécurité sociale et proposant une *« concertation »* sur les régimes spéciaux de retraite. Lionel Jospin a reproché au premier ministre de ne pas accepter de véritables négociations.

● LE DÉBAT à l'Assemblée, conclu par le vote des députés de gauche pour la motion de censure, a montré que l'UDF partage certaines critiques faites à M. Juppé *(pages 7, 8 et 9)*.

● FISCALITÉ : la réforme fiscale, prévue pour 1996, est repoussée. L'abattement de 20 % des salariés sera maintenu et la CSG deviendra progressivement déductible *(page 10)*

● MANIFESTATIONS : plusieurs centaines de milliers de personnes ont défilé dans toute la France. La mobilisation est plus forte dans l'Ouest que dans l'Est du pays *(page 11)*

Lionel Jospin reproche à Alain Juppé de refuser des négociations

Le maintien du plan de réforme de la Sécurité sociale et la seule « concertation » proposée par le premier ministre sur les retraites des fonctionnaires et des agents des services publics ne modifient pas l'attitude des syndicats. La grève s'étend chez les enseignants

LA JOURNÉE du mercredi 6 décembre marquera-t-elle un tournant dans l'épreuve de force qui oppose Alain Juppé aux syndicats ? A l'évidence, M. Juppé a tenté de retourner la situation en s'adressant par deux fois aux Français, mardi : la première fois par l'intermédiaire des députés, à l'occasion de la discussion de la motion de censure, déposée par le groupe socialiste et massivement rejetée – 88 voix pour (PS, PC, MDC et Radical) – par l'Assemblée ; la seconde par le biais d'une communication du gouvernement à la télévision, juste après les journaux de 20 heures.

Si la forme était différente, le message était bien sûr le même, articulé en trois temps : le gouvernement ne cèdera pas ; son plan de réforme de la protection sociale est juste ; sur le reste, on peut discuter. Dans ce « reste », figure la réforme des régimes spéciaux de retraite des agents de l'Etat. Après le traumatisme qu'avait provoqué l'annonce de l'alignement des diverses catégories intéressées sur le régime général (retraite pleine après quarante ans d'annuités et non plus trente-sept et demi), M. Juppé a confirmé ce que plusieurs de ses ministres laissaient entendre depuis quelques jours : les régimes spéciaux ne sont pas appelés à disparaître. Pour preuve, leur remise en cause ne figure pas explicitement dans la lettre de mission remise aux membres de la commission Le Vert, désormais chargée de rédiger, d'ici avril 1996, un livre blanc sur ce sujet.

Enfin, M. Juppé, évoluant par rapport à l'appel du RPR, qu'il préside, à la constitution de comités d'usagers opposés à la grève, a rejoint la position exprimée samedi par Philippe Séguin : le premier ministre a rendu un certain hommage au courage des grévistes, tout en refusant de monter les catégories sociales les unes contre les autres.

Ce changement de ton, cette demi-annonce sont-ils suffisants pour évoquer un recul, alors même que le premier ministre n'a, à aucun moment, prononcé le mot de « négociation » ? Nicole Notat le pense. La secrétaire générale de la CFDT, il est vrai, se montre très compréhensive avec Alain Juppé depuis l'annonce de sa réforme. Marc Blondel (FO) et Louis Viannet (CGT) clament bien fort qu'ils n'en croient pas un mot et que la grève continue. Posture de combat classique en période de bras de fer social, ou vertueuse indignation destinée à ouvrir la voie à un repli en bon ordre ?

Les premières indications sur l'état de la grève mercredi matin n'indiquaient en tout cas aucune esquisse de fléchissement – ce qui ne suffit pas à préjuger de l'avenir – dans la grève de la RATP ou de la la SNCF : pour cette dernière, au treizième jour de la grève des cheminots, le trafic était presque nul, à l'exception de quelques liaisons internationales. Au micro d'Europe I, le secrétaire général de la fédération CGT des cheminots a demandé que, dans la journée de mercredi, le gouvernement précise sur quoi porte son *« offre de dialogue »*. *« Pour l'instant,* a-t-il ajouté, *j'ai peur que cela ne porte que sur l'accessoire et non pas sur le fondamental* (...). *J'ai tendance à penser que* (...)*le fait qu'il n'y a pas de réponse claire aux demandes qui ont été faites depuis treize jours désormais tend à démontrer que la grève peut éventuellement continuer. »*

Charles Pasqua : « Il faut changer de politique »

Dans un entretien que publie *L'Express* (daté 7-14 décembre), Charles Pasqua déclare : *« Il y a sans doute un problème de méthode du gouvernement Juppé. Maintenant, il y a du courage, mais toujours pas d'horizon clairement défini. On explique aux Français que le seul objectif est de lutter contre les déficits et l'endettement. Tous les gouvernements doivent lutter contre l'endettement et les déficits, mais ce n'est qu'un moyen et, à lui seul, il ne constitue pas une politique. »*

« On ne peut obtenir que les Français se mobilisent si on ne leur explique pas pourquoi »*, ajoute l'ancien ministre de l'intérieur, en précisant : *« D'abord, il faut dialoguer, ne pas mépriser – ou donner ce sentiment – ceux qui sont inquiets de leur avenir. » « Il faut avoir un premier ministre adapté à la politique que l'on veut conduire,* conclut M. Pasqua. *On ne peut pas mener ce pays comme on dirige un conseil d'administration.* (...) *Si, dans les mois qui viennent, on n'adresse pas aux Français un signal très fort, les choses risquent de mal se passer pour la majorité. Il faut donc changer de politique. »

« RIEN N'EST CHANGÉ »

Dès mardi soir, la CFDT-cheminots avait lancé un lapidaire : *« Rien n'est changé. »*, tandis que d'autres fédérations CFDT croyaient voir poindre la fin du mouvement dans leur secteur. La rumeur d'une entrevue de M. Juppé avec M. Blondel a été démentie catégoriquement, mercredi matin, par l'hôtel Matignon : c'est à Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, qu'il revient de proposer des rencontres aux dirigeants syndicaux.

Mardi après-midi, les manifestations organisées dans le cadre de la journée d'action de la CGT avaient montré, elles aussi, une mobilisation intacte, avec de très nombreux manifestants, même si, comme c'est le cas depuis le début du mouvement, la moitié Est du pays défile globalement moins que la moitié Ouest. Des étudiants s'étaient joints aux cortèges suivis par les habituels « casseurs », qui ont provoqué des incidents violents à Paris, Montpellier et Nantes.

Le secteur privé – que le secrétaire général de la CGT, M. Viannet, avait appelé à rejoindre les débrayages de la fonction et du secteur publics – a répondu de manière très inégale mais globalement peu importante. Enfin, après douze ans de décentralisation, une page semble tournée dans les relations entre Paris et la province : désormais, ce n'est plus l'écho du pavé parisien qui sonne le glas d'un mouvement ou annonce, au contraire, sa victoire. Le nombre de manifestants en province – sans doute plus de 400 000 – dépassait largement le chiffre parisien (32 000 selon la police, 160 000 selon les organisateurs), avec des cortèges très fournis, de Marseille à Rouen en passant par Bordeaux, la ville du premier ministre.

Une nouvelle fois, d'ailleurs, M. Juppé a gagné le pari des chiffres : on est toujours loin de la barre des 2 millions de manifestants qu'il avait lui-même fixée pour déclarer forfait. Il est vrai qu'une telle sortie de crise ne semblait guère d'actualité pour M. Juppé mardi soir, même si, à en croire Lionel Jospin, *« la réponse du premier ministre ne se situe pas à la hauteur des enjeux »*. *« Je pense personnellement,* a ajouté, à Melun (Seine-et-Marne) le premier secrétaire du PS, *qu'il lui faudra ou négocier ou reculer. Il ne pourra se satisfaire de laisser pourrir le conflit. »* Lequel jettera, le premier, l'éponge ? Le premier ministre ou les syndicalistes ?

Jean-Louis Andréani

Les principales annonces

● **Protection sociale** : le premier ministre maintient son projet. Il a annoncé que le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, recevrait *« dans les prochains jours les dirigeants des grandes confédérations syndicales et des organisations professionnelles »* afin *« d'examiner les modalités d'application des réformes »*.

● **Régimes spéciaux de retraite** : M. Juppé a indiqué qu'il n'est pas question de supprimer les régimes spéciaux des fonctionnaires, des cheminots ou des agents de la RATP, ni de les aligner sur le régime général, parce que les métiers qu'ils concernent ont leur *« spécificité »*. Il a ajouté qu'il avait adressé au président de la commission de réforme des régimes spéciaux, Dominique Le Vert, une lettre de mission lui précisant l'objet de sa réflexion et son mode de travail.

● **Service public** : les organisations syndicales et professionnelles, notamment celles des entreprises publiques, seront invitées à participer à une table ronde sur le service public à la française, autour du ministre de l'industrie, Franck Borotra.

Le chef du gouvernement ne convainc pas les syndicats d'arrêter la grève

AU TROISIÈME JOUR des travaux du congrès de la CGT, mardi 5 décembre, le moment le plus chaleureux a été la retransmission sur écran géant de la prise de parole de Louis Viannet à la tête du cortège parisien. L'impasse entre la CGT et le gouvernement reste totale. Pour le secrétaire général, *« l'intervention d'Alain Juppé mardi n'est pas une réponse, et il faut continuer la lutte »*.

« Il n'y a rien à négocier, a ajouté M. Viannet. *Nous n'avons jamais refusé de négocier, mais nous n'avons jamais été en situation de négocier. »* Marc Blondel, secrétaire général de FO, estime lui aussi qu' *« il n'y a pas d'ouverture »* de la part de M. Juppé. Le premier ministre, a-t-il observé, s'est contenté de remplacer le mot « dialogue » par « concertation », *« sans jamais parler de négociations »*. *« Pour moi, en ce moment, d'après ce que je viens d'entendre, la grève continue »*, a-t-il souligné.

En revanche, pour la CFDT, la CFTC et la CFE-CGE, le discours de M. Juppé offre la possibilité d'un d'apaisement. *« Je considère que le gouvernement a reculé par rapport à sa décision et ses annonces du 15 novembre. L'épée de Damoclès est levée sur la question des retraites des régimes spéciaux »*, juge Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT. Pour Alain Deleu, président de la CFTC, *« une table ronde avec les partenaires sociaux s'impose le plus rapidement possible »*.

Le clivage qui se dessinait entre les différentes fédérations de fonctionnaires, sur la question des retraites, avant le discours de politique générale du premier ministre (*Le Monde* daté 12-13 novembre). réapparaît au soir du 5 décembre. Ce clivage brouille l'opposition traditionnelle entre « modérés » et « contestataires ».

DIVISION CHEZ LES FONCTIONNAIRES

Ceux qui, comme FO ou la CGT, refusent toute modification du code des pensions civiles et militaires, sous prétexte qu'elle porterait atteinte au statut général des fonctionnaires, campent sur leurs positions. Roland Gaillard, FO, s'est dit *« très choqué »*. *« Le 15 novembre,* nous a-t-il déclaré, *M. Juppé nous a clairement dit qu'il voulait aligner les régimes spéciaux sur le régime général, et il prétend aujourd'hui que ce n'est pas vrai ! »*

Les fédérations dont la clientèle, essentiellement composée d'enseignants (FEN et FSU), refuse tout allongement de la durée de cotisation se retrouvent aux côtés de la CGT et de FO. C'est ainsi que Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, se dit *« très déçu par le ton inutilement provocateur »* du premier ministre. *« J'estime qu'il a maintenu son objectif. Alors, nous maintenons le nôtre : appel à la grève à partir du 7 décembre, participation aux manifestations qu'organise l'UNSA à Paris, Toulouse et Marseille, le 10 décembre. »*

La Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), légèrement minoritaire par rapport à la FEN au sein de l'UNSA et dont la clientèle est composée de policiers et de fonctionnaires de la justice, est plus nuancée. Jean-Pierre Gualezzi, son secrétaire général, estime que l'intervention du premier ministre a *« ouvert des pistes qui méritent d'être explorées »*. Il fait notamment allusion au *« nouveau cadre de travail »* confié à la commission Le Vert. Ces divergences laissent craindre une scission entre la FGAF et la FEN, qui a montré combien elle était partagée entre le désir de se retrouver aux côtés de ses alliés traditionnels modérés et le souci de ne pas céder du terrain à la FSU. Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, estime que le premier ministre a choisi *« la voie de l'affrontement, en faisant croire qu'il n'a pas pris de décision »*. Il souhaite faire du 7 décembre une *« grande journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles »*.

UNE « PETITE OUVERTURE » POUR LA CFTC

Ceux qui admettent la nécessité de procéder à un « audit » des régimes spéciaux de retraite, comme la CFDT, la CGC ou la CFTC, ont des réactions plus favorables. L'UFFA-CFDT devrait s'aligner sur sa confédération. Nicole Prudhomme, CFTC, juge qu'il y a *« une petite ouverture »* dans la mesure où M. Juppé ne propose plus d'aligner les régimes spéciaux sur le régime général. Charles Bonissol, CGC, constate une *« volonté de concertation et de dialogue »*. La CGC et la CFTC entendent négocier des contreparties à l'allongement de la durée de cotisation.

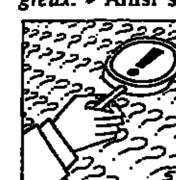
Alors que les manifestations à Paris et en province « dopaient » le moral des délégués réunis à Montreuil, c'est à une réflexion sur l'avenir du syndicalisme et de la CGT que plusieurs intervenants ont invité, mardi, le congrès confédéral. Se félicitant de *« l'euphorie du moment »* qui place à la CGT à la pointe des conflits, Lydia Brovelli, trésorière de la confédération, a déclaré qu'*« il serait dangereux de* [se] *positionner en considérant que les salariés ont enfin compris que nous avions raison »*.

La contribution la plus riche au débat est venue de Jean-Christophe Le Duigou (secteur économique), dans un texte intitulé : « Pour un syndicalisme constructif ». *« La crise économique bouscule la démarche classique du syndicalisme. Non seulement les acquis sont devenus plus rares, mais l'essentiel des actions vise avant tout à les préserver »*, a-t-il expliqué, avant de fixer au syndicalisme la tâche de dépasser cette contradiction. *« Entre faire le dos rond, attendre le retour d'une hypothétique vague révolutionnaire, sans modifier nos analyses et nos références, et se rallier à la gestion des affaires telle qu'elle se développpe,* (...)*il y a une autre voie »*, a-t-il ajouté.

Alain Beuve-Méry et Rafaële Rivais

Le premier ministre tente de mettre la communication au service de la fermeté

*« **S'IL EST VRAI** que le style, c'est l'homme, on retrouve Chirac tel qu'on l'aime : énergique, sans fioritures, d'un enthousiame contagieux. »* Ainsi s'exprimait Alain Juppé dans *Le Monde* du 22 juin 1994 pour juger, au lendemain même de sa publication, le premier opuscule pré-présidentiel, *Une nouvelle France, Réflexions 1*, écrit par Jacques Chirac. En se hasardant à plagier, ne serait-il pas interdit de dire que si le style, c'est l'homme, on retrouve Juppé tel qu'on le connaît : ferme, sûr de lui, d'une humeur dominatrice.


ANALYSE

Comme le disent sévèrement ses détracteurs, M. Juppé est le premier de la classe – *« le meilleur d'entre nous »*, a dit un jour, M. Chirac –, il le sait, mais il éprouve la nécessité de le répéter régulièrement depuis six mois pour prendre sa revanche sur des éléments qui lui sont contraires. Le plus grave, ajoutent ses censeurs, est que la France n'a pas besoin d'un premier de la classe, mais d'un maître d'école. L'a-t-elle trouvé, enfin, mardi 5 décembre ?

Passant de l'absence totale de communication à l'information coup de poing, qui l'a conduit à faire deux interventions dans la même journée, le chef du gouvernement a tenté de reprendre l'initiative pour offrir, pense-t-il, une porte de sortie à la crise sociale.

PAS DE NÉGOCIATION

Après avoir privilégié, par délégation donnée au secrétaire général du RPR, la manière forte en confondant fermeté et provocation – M. Juppé, président du parti néogaulliste, ne couvrait-il pas la création de comités d'usagers appelés à manifester contre les grévistes à une date précise ? – le même homme, premier ministre, a changé de registre, en élargissant son vocalulaire.

Une fois devant les députés à l'Assemblée nationale, dans l'après-midi, sur un ton de combat, une autre fois devant l'opinion publique, le soir, à la télévision, M. Juppé a utilisé les mots *« urgence »*, *« justice »*, *« utilité »* et, même, *« concertation »*. Sans aller, bien sûr, jusqu'à employer le vocable de « négociation ». Les mots font l'homme.

A l'évidence, le chef du gouvernement, qui a donné un ton présidentiel à son allocation vespérale de l'hôtel Matignon, a fait un effort sur lui-même. S'il a pensé, en priorité, à *« ceux qui veulent travailler »*, le premier ministre a eu aussi une pensée pour ceux qui contestent : *« Je sais que ça n'est pas une décision facile que de décider la grève. Pour les plus modestes, cela implique des sacrifices. »* Quant aux jeunes, ils manifestent, car *« c'est de leur âge »* : la maladresse n'est jamais loin...

Quoi qu'il en soit, il faut que cela cesse, assène, en substance, le premier ministre. Il donne, comme principal argument à sa requête, le bien-fondé de sa réforme. Sur le fond, il n'a rien cédé. Sur la forme, il a découvert que l'explication, sans cesse répétée, peut ne pas être inutile et que la concertation peut précéder la décision. Devant la gravité de la situation, cependant, il ne juge pas utile de s'en saisir lui-même, déléguant la besogne, de façon un peu condescendante, à son ministre du travail, Jacques Barrot.

M. Juppé a certainement le sentiment de tendre une perche aux organisations syndicales et il doit même s'étonner que la CGT et Force ouvrière ne la saisissent pas au passage. Au moins officiellement, puisque, dans ce jeu de rôles, chacun tient le sien avec une merveilleuse constance.

LE MÉDIUM ET LE MESSAGE

Il n'est pas certain, pourtant, que l'habillage conciliant de la fermeté – elle a été réaffirmée, mercredi matin, par Jacques Toubon : *« Il est clair qu'on ne peut pas négocier la réforme »* – opéré par M. Juppé soit suffisant pour convaincre une opinion publique qui, depuis six mois, doute de la méthode de gouvernement de ce premier ministre. Matignon pensait que l'impopularité permettait de décider, voire de faire passer les réformes les plus difficiles, ou les plus indispensables ; la réalité politique et sociale lui démontre qu'impopularité se conjugue au même temps que crédibilité.

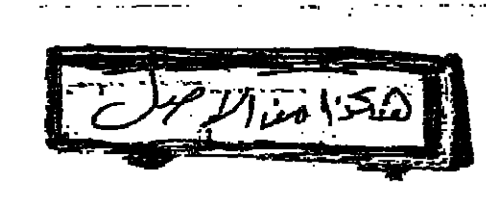
Les réformes les plus travaillées dans les fameux cabinets ministériels, dont le candidat Chirac souhaitait la disparition, ne sont pas forcément celles qui sont le mieux jugées par l'opinion, tant il est vrai que la technostructure est assez éloignée de la réalité quotidienne de la population.

En réalité, M. Juppé, dont la bonne foi ne peut être mise en cause, mais dont la tâche n'est pas facilitée par les changements de pied de M. Chirac, ne sait toujours pas quelle politique doit être appliquée à la France. D'une campagne présidentielle très marquée par Philippe Séguin et par la *« fracture sociale »*, où la lutte contre le chômage était la priorité, on est passé, depuis le 26 octobre, à une gestion marquée par l'empreinte d'Alain Madelin, où la lutte contre les déficits publics a pris le pas sur le reste. C'est dans cette politique-là, nécessaire en la circonstance, que le premier ministre se sent le mieux.

Le changement radical de priorité, pourtant, n'a pas empêché M. Juppé de déclarer : *« J'avais fait de la bataille pour l'emploi la priorité des priorités de mon gouvernement, et je n'ai pas changé d'avis. »* La lutte contre les déficits avant celle contre le chômage ou l'inverse : les Français n'auront toujours pas compris quel est le vrai cap.

« On aimerait en savoir plus sur la manière dont Jacques Chirac conçoit la conduite de l'économie ou la réforme de notre système éducatif, mais ne soyons pas impatients ! », écrivait encore M. Juppé dans sa critique d'*Une nouvelle France*, en juin 1994. Les Français risquent, eux, de devenir impatients de ne pas obtenir de réponse à ces pertinentes questions de fond. Il est impératif de les rassurer avant qu'ils ne considèrent, comme Marshall Mac Luhan, que *« le médium, c'est le message »*. Ne voulant pas de l'un, ils risquent de rejeter définitivement l'autre.

Olivier Biffaud



La mobilisation du 5 décembre

EN NOMBRE DE MANIFESTANTS (ESTIMATIONS) : 40 000 – 30 000 – 20 000 – 10 000 – 5 000

DUNKERQUE, LILLE, LENS, METZ, STRASBOURG, NANCY, COLMAR, MULHOUSE, CAEN, ROUEN, PARIS, SAINT-BRIEUC, BREST, QUIMPER, RENNES, NANTES, DIJON, LIMOGES, LYON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, MONTPELLIER, TOULOUSE, NICE, TOULON, MARSEILLE, PERPIGNAN

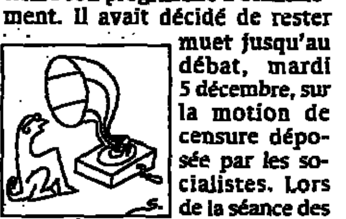
Source : Correspondants Le Monde/AFP

	32 000	488 000	
RAPPEL DU 30 NOVEMBRE	20 000	140 000	160 000
RAPPEL DU 24 NOVEMBRE	22 000	468 000	490 000
RAPPEL DU 10 OCTOBRE	22 000	360 000	382 000

* Estimations du ministère de l'intérieur

M. Mazeaud au premier ministre : « Sois moins froid à la télé »

IL EST DES SÉANCES qui sentent le ring. Le premier ministre, aura respecté jusqu'à son terme son programme d'échauffement. Il avait décidé de rester muet jusqu'au débat, mardi 5 décembre, sur la motion de censure déposée par les socialistes. Lors de la séance des questions au gouvernement, Alain Juppé bronche d'autant moins que son heure va sonner. A cinq reprises, Jacques Barrot, le « super-ministre » du gouvernement « Juppé 2 » est envoyé au front. L'opposition ironise. *« On ne s'use pas quand on fait des choses auxquelles on croit »*, réplique l'infatigable M. Barrot. Le matin même, une ultime mise en jambes lors d'un conclave de l'intergroupe UDF-RPR avait permis de tester la forme du combattant. M. Juppé y avait mesuré la mobilisation de ses troupes. *« Tenir, ne pas céder, mais discuter »*, tel avait été le message des parlementaires. Mais le chef de la majorité les avait prévenus : *« Il faut faire les réformes que l'on peut. Je suis courageux, mais pas téméraire. Encore moins suicidaire. »*



RÉCIT

A 16 h 30, Laurent Fabius monte à la tribune de l'hémicycle. L'ancien premier ministre dresse un bilan peu glorieux des premiers mois de la présidence Chirac. Sur les bancs encore clairsemés de la majorité, on s'emploie déjà à l'interrompre. A la tribune, M. Fabius s'attaque au *« manque de cohérence »* qu'il relève entre les promesses du candidat Chirac et l'action gouvernementale. Le ton est calme, les mots, parfois, rudes, tels ceux qui évoquent *« un véritable fossé qui met à mal la crédibilité de ceux qui ont pris ces engagements, mais aussi de toute parole publique, dérive qu'attendent un certain nombre de responsables embusqués dans la démagogie. »* *« Agitateurs ! »*, lance-t-on à droite en direction des travées socialistes. Les pupitres claquent. On ricane, on s'interpelle, on couine, on hue, sous le regard délibérément las d'un Philippe Séguin dont les paumes poussant vers le bas, cherchent à comprimer le brouhaha. Gilles de Robien se concentre. Le président du groupe UDF affûte ses arguments. Il se lance, chemine vers la tribune quand M. Juppé le coupe dans son élan. Le premier ministre veut répondre. *« Je salue votre exercice d'amnésie ! »*, lance-t-il à M. Fabius. *« Avez-vous oublié combien de manifestants vous avez attirés dans la rue ? »*. Amnésie. Le mot plaît bien à droite. A gauche, on hurle. M. Juppé s'étonne ingénuemment de cette *« excitation »*.

Le président du groupe UDF s'est à nouveau placé sur rampe de lancement. *« Comment ne pas être troublé par cette drôle de motion de censure ? »*, commence-t-il. *« Ce n'est ni le moment, ni le sujet, ni le lieu d'en discuter »*. Car, analyse gravement M. de Robien, cette motion de censure est en fait une motion de censure *« interne »* destinée *« à mettre le silence rue de Solférino »*. Et d'appuyer : *« Les Français n'ont pas à subir le contrecoup des divisions partisanes socialistes »*. Il appelle les députés à transformer cette motion de censure en véritable nouvelle motion de confiance. Le débat était sonore, il devient visuel. Les députés socialistes, hilares, agitent chacun une feuille blanche sur laquelle a été dessiné un gros zéro.

MAASTRICHT

Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) intervient, alors, accusateur. Il interpelle le premier ministre. *« Ce qui est inacceptable et terriblement dangereux pour la démocratie, c'est de jouer le pourrissement (...). Vous avez délibérément choisi la surdité et la confrontation »*. *« Pourrissement »* : à l'applaudimètre, le mot se hisse, en tête du hit-parade sémantique, pour la gauche qui le dispute à l'*« amnésique »* de droite.

Le vent de Maastricht se lève alors sur les travées . Il prend du poids, gonfle. Jean-Pierre Chevènement (MDC, Belfort) est à la tribune. Il tonne. L'occasion lui est donnée de condamner cette *« politique d'argent-cher et d'emploi rare subie au nom d'une conception de l'Europe (...) codifiée dans le traité de Maastricht »*. Les mots font mouche, jusque sur les bancs RPR qui se surprennent à applaudir l'ancien ministre socialiste, lorsque celui-ci joue *« l'alternative »* contre les *« alternances »* successives : *« C'est très commode, l'alternance. On monte dans le train et on descend à la prochaine gare. Mais ce n'est pas ma conception de la République ! »*. L'espace d'un instant, une nouvelle majorité se forme. M. Chevènement évoque les cheminots : *« La retraite, M. le premier ministre, c'est le patrimoine de ceux qui n'ont pas de patrimoine »*. *« Le gaspillage, ce n'est pas le maintien de la ligne Nancy-Belfort, via Epinal »*, glisse-t-il à l'attention de Philippe Séguin. Celui-ci soupire d'aise.

Assis aux premières loges, Pierre Mazeaud, le fort peu maastrichtien président RPR de la commission des lois, a approuvé ostensiblement cette intervention. D'une pirouette – *« mauvaise conclusion »* –, le député de Haute-Savoie ne peut s'empêcher de le faire savoir. Maastricht... Le thème s'est désormais imposé. André Fanton, orateur du groupe RPR, n'a jamais été un fervent partisan du traité. Evoquant le service public, le député de Lisieux est catégorique : *« Ne laissons pas l'idéologie de la déréglementation nous corrompre. Ne succombons pas aux pressions de l'extérieur. »* Curieusement, la contradiction vient des bancs communistes. Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne) le taxe de *« franchouillard »*.

« Juppé ! Juppé ! Juppé ! ». Les rangs RPR et UDF scandent alors le nom de leur champion, monté en tribune. Impossible de faire moins que le 15 novembre, lors de la présentation du plan Sécu. De plus en plus difficile de faire mieux. M. Mazeaud a conseillé au premier ministre de *« faire parler son cœur »*. Cela commence mal. *« La France est à la croisée des chemins »*, *« la France a rendez-vous avec l'histoire* et *les Français avec leur destin »*. Autant d'expressions qui rafraîchissent l'ardeur du groupe RPR. M. Juppé réchauffe les cœurs et les chœurs en abordant le thème de la désinformation. *« Menteurs !, menteurs ! »*, clament les députés de la majorité. Et puis il y a LE lapsus. Celui qui dépasse le cafouillage verbal de Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne) donnant du *« Monsieur le premier ministre »* à un Philippe Séguin tout sourire. Alain Juppé y va franchement. *« D'après les chiffres que m'a communiqués le ministre de la fonction publique,* explique-t-il, *il y a aujourd'hui 210 000 chômeurs sur plus de 2 millions de fonctionnaires »*. Il voulait dire *« grévistes »*. Tant pis !

La motion de censure est mise au vote. Faute de suspense, cette longue procédure ne semble devoir retenir l'attention que des services de l'Assemblée. Philippe Séguin en décide autrement, restant au perchoir de bout en bout, quitte à deviser avec Roger-Gérard Schwartzenberg, devant des travées vides. Au même moment, Alain Juppé intervenait sur les écrans. *« Sois moins froid à la télé ! »*, lui avait une nouvelle fois glissé Pierre Mazeaud, à la sortie de l'hémicycle.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Alain Juppé : « Une situation de blocage et d'affrontement »

***APRÈS** son discours devant les députés, le premier ministre a prononcé, mardi 5 décembre à 20 h30, une allocution radiotélévisée. En voici les principaux extraits :*

VERBATIM

« Mes chers compatriotes, j'ai souhaité vous parler personnellement ce soir parce que je sais que la vie quotidienne de beaucoup d'entre vous est difficile et que, depuis quelque temps, elle est plus difficile encore. Je pense a ceux d'entre vous qui veulent travailler, qui doivent parfois se lever à 3 ou 4 heures du matin pour rejoindre leur bureau ou leur atelier. Dans les grandes villes, vous devez parfois faire des heures de marche et, avec le froid qui revient, c'est de plus en plus dur. Je pense aussi aux grévistes. Je sais que ça n'est pas une décision facile que de décider la grève. Pour les plus modestes, cela implique des sacrifices. Alors, il n'est plus possible de continuer comme cela. Nous sommes dans une situation de blocage et d'affrontement dont chacune et chacun va finir par pâtir. Il faut en sortir d'urgence et, pour ma part, je souhaite de tout cœur que les choses s'apaisent.

» Certains formulent des exigences. Ils disent : le préalable à toute discussion, c'est que le gouvernement retire son plan de réforme et de sauvegarde de la Sécurité sociale. Eh bien, je veux vous parler les yeux dans les yeux. Je ne retirerai pas le plan de réforme et de sauvegarde de la Sécurité sociale parce que ce serait une erreur, je dirais même une faute que de le faire. Cela irait contre l'intérêt de chacune et de chacun d'entre vous. Et contre l'intérêt de la France.(...)

» Ces réformes urgentes, elles sont aussi justes, et nous avons tout fait pour qu'elles le soient. Ne croyez pas tous les mensonges qu'on vous raconte depuis quinze jours, en vous expliquant que les efforts ne seront pas équitablement répartis.(...) Nous allons aussi faire [ces réformes] dans la concertation. On vous dit parfois que le gouvernement va tout décider tout seul : ce n'est pas vrai.(...)

» Je suis persuadé que la France a, en elle-même, tous les atouts pour réussir. Je ne comprends pas cette espèce de sinistrose, de morosité qui est en train de s'installer. Est-ce que nous mesurons bien la chance d'être français ?. Et je vous pose tout simplement la question : Y a-t-il un seul pays au monde où vous préféreriez vivre plutôt qu'en France ? Je dis cela tout particulièrement à nos jeunes. Ils se sont beaucoup exprimés depuis quelque temps, parfois dans la rue, parfois bruyamment – c'est de leur âge –, mais il faut essayer de comprendre. Il y a les attentes des lycéens et des étudiants. Et puis parfois l'angoisse des jeunes des quartiers en difficulté. Nous les avons entendus, nous les avons compris.(...)

» J'ai bien conscience que derrière ces mesures d'urgence il y a quelque chose de plus grave et de plus profond. Ce phénomène plus grave et plus profond, c'est tout simplement l'angoisse de l'avenir.(...) Là nous retrouvons ce qui est le fléau essentiel d'aujourd'hui,(...)le fléau du chomage. Il faut donc que toute la nation se mobilise. (...)Il faut aussi que tous les employeurs se mobilisent, et je m'adresse là à toutes les entreprises, aux petites, aux moyennes, aux grandes. Nous avons fait beaucoup d'efforts envers elles depuis quelques mois. Nous avons allégé leurs charges et pris toute une série de décisions qui correspondent à ce qu'elles attendaient pour trouver un nouveau dynamisme. Eh bien, il faut qu'à leur tour maintenant elles tendent la main aux jeunes.

» (...) La France a besoin de réformes. Nous allons les faire. Nous allons les faire dans la concertation. Nous allons les faire pour réussir et nous réussirons si nous retrouvons entre nous, Françaises et Français, ce lien, cette fraternité qui font notre force. Il ne faut pas dresser les Français les uns contre les autres, les usagers contre les grévistes, les cheminots contre les salariés du secteur privé. Tout ceci, ce sont de vieux combats ou de vieux débats. Il faut se réunir, se rassembler, se mobiliser, pour réussir. »

A la RATP : « Maintenant, c'est trop tard »

LA TÊTE à demi sortie de sa guérite, le gardien gréviste du centre d'entretien de la RATP, rue Championnet à Paris, est indigné et le fait savoir : *« J'ai écouté l'autre à la télé ; c'est vraiment un connard ! Il veut pas céder ! »* Dans la cour, mardi soir 5 décembre, les autres rient un peu jaune. Ils ont beau dire qu'ils ne se faisaient pas d'illusion, le discours d'Alain Juppé les a déçus. *« On est tous des imbéciles, on n'a rien compris ! »*, plaisante l'un. *« Maintenant c'est diviser pour mieux régner. Il paraît qu'on gêne les travailleurs SDF ! »*, ajoute un autre. *« Ah ! si ! il a annoncé une CSG sur les revenus financiers. Ça me fait bien plaisir ! »*, renchérit un troisième.

Plus loin, sous la neige, un autre groupe discute, plus sérieux. *« Rien, pas une avancée, c'était creux, très solennel »*, soupire une jeune femme. *« A l'Assemblée, on le sentait quand même gêné. Il ne levait pas les yeux de son papier. Il était moins arrogant »*, note sa voisine. *« Il a parlé de dialogue, c'est un recul. »* Elle est vite rembarrée. *« C'est Borotra, le ministre de l'industrie, qui rencontrera les syndicats ! Parler de concertation, c'est admettre qu'il n'y en a pas eu. Maintenant, c'est trop tard »*, réplique son voisin.

« Qu'il dise : "On paye les jours de grève, on retire le plan", là on négociera ! » Même l'annonce que les régimes spéciaux de retraite ne seraient pas alignés sur ceux du privé ne les fait pas broncher : *« On ne touchera pas aux régimes particuliers mais tout le monde paiera. Il nous prend vraiment pour des idiots ! »*, dit un militant. *« De toute façon, maintenant, ou il cède ou il part »*, tranche un jeune chevelu.

Le matin ils ont voté – pour la première fois à l'unanimité – la poursuite de la grève. L'après-midi, ils sont allés à la manif. Ce soir ils sont plus déterminés que jamais. Juppé ou pas. Ils iront, disent-ils, jusqu'au bout. *« Ce qu'on veut, c'est le retrait du plan. Tout est mauvais là-dedans »*, explique un leader syndical. *« Et plus ça dure, plus ça fait naître d'autres revendications. Il faudra que les patrons passent à la caisse. »* Pour payer les journées de grève. Mais aussi pour tout ce qui a nourri l'explosion, bien avant le plan Sécu : *« Les salaires bloqués, le manque de personnel, les déqualifications, la dégradation des conditions de travail, le mal de vivre, l'angoisse. »*

Cela fait maintenant une semaine et demie que les bus sont bloqués. Mais la durée, l'extension et l'étonnante popularité du mouvement les confortent. *« On sait ce que ça coûte, mais on considère la grève comme un investissement. On touche à notre retraite, à notre pouvoir d'achat, on mesure bien ce que ça vaut »*, explique un syndicaliste. Quant à la menace des autobus de remplacement, ça les ferait plutôt sourire. *« Hier, à la République, il a fallu deux flics pour contenir la foule et l'installer dans un car*, raconte un gréviste. *Le car a finalement démarré et s'est mis dans les embouteillages. A Barbès, il n'y avait plus que deux personnes dedans. On allait plus vite à pied ! C'est ça, le service minimum... »*

Véronique Maurus

Marc Blondel aux cheminots : « Jusqu'au bout ! »

C'ÉTAIT, jusqu'à son arrivée, une AG très ordinaire. Dans une vaste tente dressée dans ce qui fut longtemps la cantine des cheminots de la gare du Nord, quatre cents à cinq cents grévistes munis de mégaphones et de cornes de brume s'échauffaient les esprits. Un leader CGT faisait applaudir les cheminots retraités venus soutenir le mouvement, puis les salariés de *Paris Turf* qui avaient piraté un coin de la « une » de leur journal pour adresser aux cheminots un message de sympathie ; une association d'usagers qui avait réuni pour eux 1 400 francs ; les copains des Postes, des Télécom et de la RATP. Claudio, leader FO, renchérissait : *« Un camarade m'a dit : « J'avais prévu de manger des patates et des pâtes le mois prochain. Eh bien, s'il le faut, je me priverai des pâtes ! » Car la grève prendra le temps qu'il faudra : trois semaines, un mois, ou plus ! Mais le plan Juppé ne sera pas appliqué ! »*

C'est alors qu'il est arrivé. Martial, casquette beige assortie au polo, blazer marine, écharpe rouge. Installé sur une petite scène, Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est emparé d'un mégaphone. Il ne dit plus *« cent francs »* comme à la télévision, mais *« cent balles »*. Il ne dit plus *« anormal »* en parlant de la « contre-manifestation » des usagers du week-end dernier, il dit *« c'est dégueulasse »* et *« ils se foutent de la gueule du monde »*. Il multiplie les *« mes chers camarades »*, prend des accents de titi. Il est ardent et convaincant. *« Il est clair que nous sommes partis pour une bataille difficile. Il est clair que nous avons toutes les raisons de nous mettre en grève. Il est clair aussi qu'une grève ne tient pas si elle n'est pas supportée par d'autres camarades. »* Non pas seulement ceux du secteur nationalisé et ceux de la fonction publique, mais ceux du privé, *« en leur expliquant que le combat n'est pas égoïste, mais qu'il vise à défendre la Sécurité sociale et le service public. »* Il conviendra aussi qu'il est nécessaire de revendiquer des hausses de salaires.

La priorité, dit Marc Blondel, est d'étendre le mouvement grâce à la compréhension de l'opinion et au système de solidarité financière mis en place auprès du grand public. FO entend donc lancer *« une souscription de soutien à la grève »* qui fera comprendre qu'*« on ne veut pas céder »*. Toujours *« prêt à négocier comme tout militant syndicaliste responsable »*, il réitère à la fois sa demande de retrait du plan Juppé et son engagement à *« aller jusqu'au bout »*.

Annick Cojean

M. Juppé : « La France n'a le choix qu'entre le changement ou le déclin »

NOUS publions ci-dessous l'essentiel du discours prononcé par Alain Juppé, mardi 5 décembre, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la motion de censure déposée par les députés socialistes :


VERBATIM

« Oui, la France est à la croisée des chemins ! Oui, la France n'a le choix qu'entre le changement ou le déclin ! Oui, la France peut et doit s'engager résolument dans la voie des réformes trop longtemps différées !

» Telle est mon intime conviction. Telle est la mission que le président de la République a assignée au gouvernement. Telle est ma raison d'être au poste de premier ministre. Voilà pourquoi, je l'affirme tranquillement devant vous : je maintiendrai mes projets de réforme. Si nous les retirions, nous irions contre l'intérêt de la France et des Français. Il faut faire les réformes maintenant ! Il faut les faire ensemble !

» Depuis quinze ans, on a trop « *laissé le temps au temps* ». La formule était belle, mais elle cachait une réalité qui l'était moins. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus attendre. Je n'ai pas, vous le savez, un goût immodéré pour les formules emphatiques. J'exprime donc ce que je crois être une vérité toute simple en affirmant que d'ici deux ans la France a rendez-vous avec l'Histoire, et les Français avec leur destin. Il nous incombe d'écrire cette nouvelle page de notre commune aventure. Que se passera-t-il, en effet, dans les deux ans qui viennent ? Ou bien nous aurons rétabli la santé de notre économie et ressoudé le pacte républicain entre les Français, et alors tous les espoirs nous seront permis. Nous jouerons en première division, ou dans la cour des grands selon l'image que vous préférez. La France, fidèle à elle-même, sera forte de ses propres forces, mais aussi de l'union avec ses grands partenaires européens. Les Français jouiront du bien-être et de l'harmonie que procure l'appartenance aux grands ensembles économiques mondiaux. Ou bien nous continuerons à ployer sous les déficits, nous ne serons pas prêts à rejoindre nos partenaires les plus dynamiques, nous décrocherons en deuxième division, bref nous aurons pris la pente du déclin, lentement mais sûrement.

L'ILLUSION LYRIQUE

» Personne ne veut de ce deuxième scénario, ni vous ni nous. Nous avons tous les moyens de l'éviter. Nous sommes en bonne voie pour réussir. Si nous le voulons vraiment, nous pouvons être prêts au rendez-vous que le peuple de France s'est fixé à lui-même. (...)

» Certes, les choses ne se feront pas toutes seules. Il nous faudra, pour assurer la réussite, d'abord le courage de la lucidité. Osons regarder en face la situation financière de l'Etat, de la Sécurité sociale, des entreprises publiques, que ce soit Air France, la SNCF, ou nos industries d'armement... On a partout laissé se creuser des déficits abyssaux. Et qu'on ne vienne pas me dire qu'il s'agit là d'une approche comptable ou technocratique ! Je refuse l'illusion lyrique ! Le vrai lyrisme n'y trouve guère son compte, et l'illusion cache mal le mensonge. Je suppose que certains se réveillent la nuit hantés par le cauchemar de Maastricht. Eh bien, Maastricht ou pas, il n'est pas vrai qu'un pays puisse vivre durablement libre et prospère quand il est perclus de dettes ! (...)

» Depuis plusieurs jours, on ment aux Français pour leur faire peur. Notre première tâche est de rétablir la vérité. La réforme de la Sécurité sociale (...) a été précédée d'un large débat dans le pays et au Parlement. Il n'est pas vrai que le gouvernement cherche à passer en force. Nous avons mis tout notre cœur à concevoir une réforme juste, à répartir équitablement les efforts demandés. Il n'est pas vrai que les « petits » paieront, comme continuent à le prétendre les démagogues de tout poil. Chacun apportera une contribution proportionnée à ses moyens. A preuve : pas de remboursement de la dette sociale pour les 5 millions de personnes les plus modestes ; pas d'augmentation de la cotisation maladie pour plus de 6 millions de retraités non imposables et pour 2,5 millions de chômeurs dont les ressources sont inférieures au SMIC.

» C'est une réforme nécessaire et urgente. Si nous ne faisons rien aujourd'hui, la Sécurité sociale sera en cessation de paiement demain et nous en souffrirons tous ! Si nous réalisons aujourd'hui la réforme que je vous propose, la Sécurité sociale sera sauvegardée. Où est l'alternative ? Où est l'autre réforme ?

» Le choix proposé aux Français est clair : soit ne rien faire, soit appliquer la seule réforme qui vaille, celle dont vous avez massivement approuvé le principe. Il n'est pas question de supprimer les régimes spéciaux des fonctionnaires, des cheminots, des agents de la RATP, etc. Il n'est pas question de les aligner sur le régime général, tout simplement parce que les métiers qu'ils concernent ont leur spécificité : la spécificité des services publics. Mais il n'est pas question non plus de ne rien faire. Il faudra donc une réforme, sans bouleversements brutaux, dans la durée et dans la concertation. (...)

» Il n'est évidemment pas question de porter atteinte au statut de la SNCF ni de remettre en cause sa mission de service public. Le contrat de plan dit le contraire ! J'ai été le premier à déclarer ici même que le gouvernement défendrait les « services publics à la française » à Paris comme à Bruxelles. La pugnacité des ministres qui expriment nos positions dans les instances communautaires ne saurait être mise en doute. Elle ne l'est en tout cas pas par nos partenaires européens !

» Le contrat de plan renvoie aux négociations annuelles la question des salaires, comme c'est la règle actuelle. Il ne fixe aucune liste de lignes à supprimer. Il s'en remet à la discussion avec les régions dans le cadre d'un schéma ferroviaire national qui déterminera les lignes prioritaires et celles qui sont d'intérêt local. Que demande-t-il à l'entreprise ? De se moderniser, de motiver tous ses collaborateurs, de développer son dynamisme commercial pour reconquérir des parts de trafic. N'est-ce pas la moindre des choses ? (...)

» Réussir la réforme, c'est aussi pratiquer la concertation. (...) Nous continuerons sans désemparer.

» Puisqu'il subsiste des malentendus, je propose une relance de cette concertation selon les modalités suivantes : M. Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, recevra à ma demande, dans les prochains jours, les dirigeants des grandes confédérations syndicales et des organisations professionnelles. Sur la base des principes que vous avez adoptés, il leur proposera d'examiner les modalités d'application des réformes, les méthodes de consultation et de dialogue pour la mise au point des textes maintenant nécessaires. S'agissant en particulier des ordonnances (...), je me suis engagé à les élaborer en consultant les commissions parlementaires concernées. Les partenaires sociaux seront également consultés.

» Pour ce qui est des régimes spéciaux de retraite, je viens d'adresser au président de la commission de réforme une lettre de mission qui précise l'objectif de sa réflexion et son mode de travail, de telle façon que les partenaires sociaux trouvent leur place dans ce processus de mise à plat, préalable aux décisions qui seront arrêtées le moment venu, sur la base d'une discussion approfondie avec eux, pour parvenir à l'accord le plus large possible sur une réforme indispensable.

L'AVENIR DE FRANCE TÉLÉCOM

» S'agissant enfin de la défense du service public à la française, le gouvernement et le Parlement y travaillent. Les organisations syndicales et professionnelles, notamment celles des entreprises de service public, seront associées, dans le cadre d'une table ronde autour du ministre de l'industrie, à cette réflexion qui touche au cœur d'une réalité française dont, toutes sensibilités confondues, nous sommes déterminés à préserver l'originalité. (...) Je pense à France Télécom. Il n'est pas question que l'Etat renonce à la majorité du capital de cette entreprise. Il n'est pas question que son personnel soit privé de son statut actuel.

» Mais, dans le même temps, l'entreprise doit adapter son organisation pour rester, dans la S'il le faut, nous inscrirons la notion de « service public » dans nos textes fondamentaux, qu'ils soient nationaux ou européens. Il n'est pas question, par conséquent, de supprimer ou de diminuer les garanties statutaires des cheminots. Les rumeurs qu'on fait courir à ce sujet relèvent du fantasme ou du mensonge.

» Mais, à la SNCF aussi, il faut des réformes. Ne rien faire serait condamner l'entreprise à la faillite. On ne peut vivre indéfiniment avec 175 milliards de francs de dettes. (...)

Changement de méthode pour les régimes spéciaux de retraite

Pour réformer les régimes spéciaux de retraite, le premier ministre a déjà usé de trois méthodes. Le 13 novembre, lors des arbitrages sur son plan pour la Sécurité sociale, il écarte la voie des ordonnances pour imposer l'allongement pur et simple de la durée de cotisation et prévoit de consulter les syndicats ; les services de Matignon préparent d'ailleurs un argumentaire indiquant les mesures nécessaires pour porter, *« le cas échéant »*, de 37 ans et demi à 40 ans la durée de cotisation. Puis, lors du discours du premier ministre, le 15 novembre, à l'Assemblée nationale, la possibilité devient une certitude : *« Au nom de la justice, nous engagerons la réforme des régimes spéciaux de retraite. Il s'agira de préciser les mesures nécessaires à l'équilibre de ces régimes, et notamment les modalités d'allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein. »* Enfin, le 5 décembre, Alain Juppé assure qu'il y aura concertation et *« qu'il n'est pas question d'aligner* [les régimes spéciaux] *sur le régime général »*.

La lettre de mission de M. Le Vert

Alain Juppé a envoyé, le 5 décembre, une lettre de mission à Dominique Le Vert, président de la commission de réforme des régimes spéciaux de retraite. Ce texte ne fait aucune allusion à l'allongement de la durée de cotisation (*Le Monde* du 6 décembre). La commission devra *« faire le point détaillé de la situation de chaque régime »*, puis proposer *« toute mesure qu'elle aura jugée utile pour en améliorer progressivement l'équilibre et en assurer la sauvegarde »*.

M. Juppé souhaite que la commission *« s'attache à prendre pleinement en compte les contraintes de service public, les pénibilités de métiers, les sujétions d'horaires propres à diverses catégories d'agents »*. Elle devra recueillir *« les avis et propositions de l'ensemble des organisations syndicales et des employeurs concernés »*. Ses travaux déboucheront *« sur un Livre blanc »* devant être remis au début du mois d'avril. *« Sur cette base, le gouvernement engagera une discussion approfondie avec les organisations syndicales concernées pour parvenir à un accord le plus large possible sur une réforme qui, en tout état de cause, s'échelonnera sur une longue période. »*

Le Parti républicain se veut attentif au mouvement social

DEPUIS LE DÉBUT des conflits sociaux, l'UDF s'est faite discrète. Les membres de la confédération libérale qui, depuis l'élection de Jacques Chirac, se voulaient l'aiguillon du gouvernement, le poussaient à s'engager plus rapidement et plus franchement dans la voie de la réforme et à s'attaquer avec énergie aux déficits de tous ordre, ont jusqu'à présent observé une certaine réserve devant la crise sociale à laquelle fait face le gouvernement. Des interrogations sur la méthode et le calendrier ont pourtant commencé de se faire entendre au Parti républicain.

Le silence des centristes se comprend aisément. Fortement représentée dans le gouvernement, Force démocrate est d'autant plus tenue à une solidarité sans faille à l'égard de l'équipe d'Alain Juppé que les ministres qui sont en première ligne dans les conflits actuels – Jacques Barrot pour la réforme de la protection sociale, François Bayrou face aux étudiants, Jean Arthuis pour la réforme fiscale – sont issus de ses rangs. Les centristes sont donc contraints de s'en remettre à M. Barrot pour faire entendre leur propre musique dans le domaine du social qui est pourtant, avec l'Europe, l'un de leurs terrains de prédilection. Seul Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui s'avoue volontiers « *le plus libéral des centristes* », s'autorise quelques piques de temps à autre. Le Parti républicain s'estimait également tenu à une certaine discrétion sur la réforme de la protection sociale. La formation de François Léotard, pourtant, n'avait pas ménagé le gouvernement depuis la rentrée de septembre. S'estimant tenu en lisière de l'équipe gouvernementale et réduit à la portion congrue dans la distribution des portefeuilles ministériels, le PR s'était réfugié dans une sorte de participation critique à la majorité. Sa médiocre humeur s'était traduite, lors de la discussion budgétaire, par la guérilla parlementaire livrée, notamment par Jean-Pierre Thomas, député des Vosges et ancien trésorier du PR, sur le thème de la réduction des déficits publics.

DÉFAUT D'EXPLICATION

En outre, en partie sous l'effet de l'attraction exercée par le discours d'Alain Madelin, François Léotard a promu le libéralisme et la réforme au premier rang de ses priorités. L'annonce par Alain Juppé du plan sur la réforme de la Sécurité sociale, dont le contenu avait été accueilli favorablement par les députés UDF, avait contraint les membres du Parti républicain à mettre une sourdine à leurs critiques. Aujourd'hui que le plan qu'ils n'avaient pu qu'approuver est en but à la contestation, il lui est difficile de se démarquer du gouvernement à qui il n'a cessé de demander des réformes. Cela n'empêche pas les responsables du PR de commencer à exprimer des interrogations sur la méthode d'Alain Juppé. Depuis la fin de la semaine dernière, le Parti républicain manifestait une certaine impatience et pressait le premier ministre de reprendre la main en « *redonnant la grille de lecture de la réforme à l'opinion publique* ». En appelant le gouvernement à « *renouer les liens du dialogue qui ont tant fait défaut* », mardi, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a publiquement regretté le défaut d'explication et de concertation dont souffre, selon le PR, la gestion du plan sur la Sécurité sociale.

Pascal Clément, secrétaire général du PR, n'a pas voulu dire autre chose en jugeant qu'il « *fallait s'interroger sur l'intérêt de maintenir la commission Le Vert* » sur les régimes spéciaux de retraites, dont l'existence est, selon lui, « *génératrice de flou et d'ambiguïtés* ». « *Pour susciter l'adhésion d'une opinion publique évidemment inquiète, il faut des priorités et un calendrier* », a ajouté M. Clément. Le PR soutient, mais il marque sa différence, comme il le faisait en 1986 lorsque M. Léotard se voulait plus sensible que les « *moines-soldats* » du RPR aux évolution de la société.

Cécile Chambraud

Lionel Jospin et Laurent Fabius se partagent les rôles au PS

LE SCEPTICISME était de mise lorsque, le 3 octobre, douze jours avant que Lionel Jospin ne reprenne la tête du PS, Laurent Fabius s'était fait élire à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Nombreux étaient ceux qui voyaient dans ce partage des rôles un retour à la compétition entre les deux héritiers présumés de François Mitterrand. Deux mois après, M. Fabius est parvenu à faire réentendre la voix du PS à l'Assemblée, et le « couple » qu'il forme avec M. Jospin, handicapé par son absence de mandat parlementaire, fonctionne harmonieusement.

Bénéficiant à l'Assemblée de services moins en friche que ceux du parti, M. Fabius a réussi son examen de passage, tout en s'assurant une forte présence médiatique afin de réhabiliter son image. Le 17 octobre, pour son premier discours, il s'était fait applaudir aussi par la droite en adoptant une attitude de solidarité républicaine face aux attentats. Le 15 novembre, il s'était bien sorti d'un exercice difficile, consistant à improviser, sans fausse note par rapport au parti, une réaction à un plan sur la Sécurité sociale qui avait peu à voir avec ce qui était attendu.

Mardi 5 décembre, face à une Assemblée hostile, cette fois, l'ancien premier ministre n'a pas hésité à assumer le bilan de la gauche (au risque de réveiller des souvenirs douloureux dans l'opinion), en se référant à l'action de Jacques Delors, de Pierre Mauroy, de Pierre Bérégovoy et à la sienne propre, sans oublier Michel Rocard ni, bien sûr, M. Jospin comme ministre de l'éducation nationale. Il a devancé aussi les critiques de la majorité, en esquissant les grandes lignes d'une politique alternative qui ressemblait étrangement à la plate-forme présidentielle du candidat Jospin. Ce discours a obligé M. Juppé à réagir immédiatement, provoquant dans l'hémicycle un effet auquel les socialistes n'étaient plus habitués depuis 1993.

Comme il le fait désormais chaque mardi, le premier secrétaire du PS était venu écouter, le matin, lors de la réunion du groupe, les « bonnes feuilles » du discours de l'ancien premier ministre. Il avait ainsi constaté l'identité de leurs positions : mise en garde contre la tentation du « *pourrissement* » et demande insistante d'ouverture de négociations. La précipitation avec laquelle M. Fabius avait annoncé, le 29 novembre, le dépôt d'une motion de censure commune avec Radical, le MDC et le PCF (décision concertée avec M. Jospin et négociée lors d'une rencontre PS-PCF), amenant les communistes à s'abstenir de la cosigner, était presque oubliée.

LA GAUCHE SOCIALISTE CRITIQUE

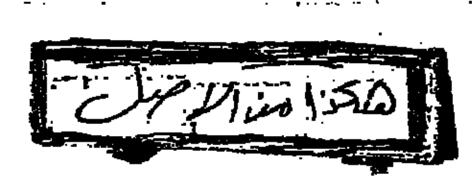
Conforté dans sa position par les bons résultats du PS aux élections législatives partielles du 3 décembre, M. Jospin doit résoudre une difficulté de communication : le chef de l'opposition ne doit pas se laisser doubler, quant à sa présence médiatique, par le président du groupe parlementaire. Sur la ligne qui se dessine, il n'y a pas de « friture » avec les fabiusiens.

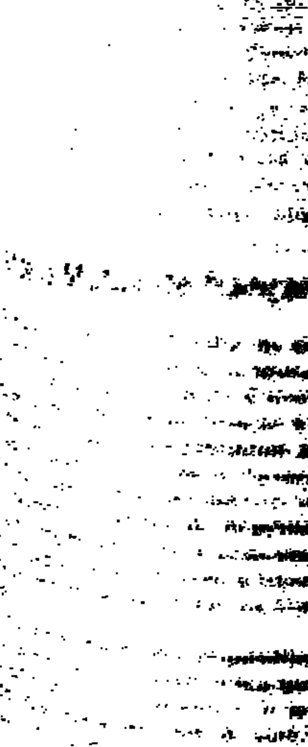
En revanche, le débat s'est tendu avec Jean Glavany, ancien porte-parole du PS, qui s'est interrogé sur l'opportunité de la motion de censure et, comme les responsables de la Gauche socialiste, a jugé plus utile de participer à la manifestation parisienne.

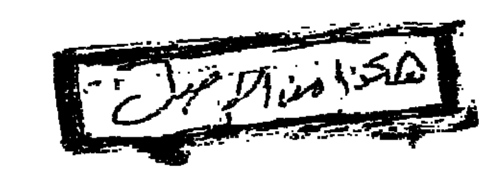
Brisant prématurément l'état de grâce interne, la Gauche socialiste a déjà basculé dans l'opposition. Le 22 novembre, elle a voté contre le rapport Guigou sur la protection sociale et, le 29 novembre, elle s'est abstenue sur un texte sur les mouvements sociaux jugé trop timoré, car il demandait à M. Juppé de « *renoncer à ses projets* » et non de retirer son plan. Privilégiant la solidarité de courant, Harlem Désir, chargé des relations avec le mouvement social au secrétariat national, s'est prononcé les deux fois comme ses amis.

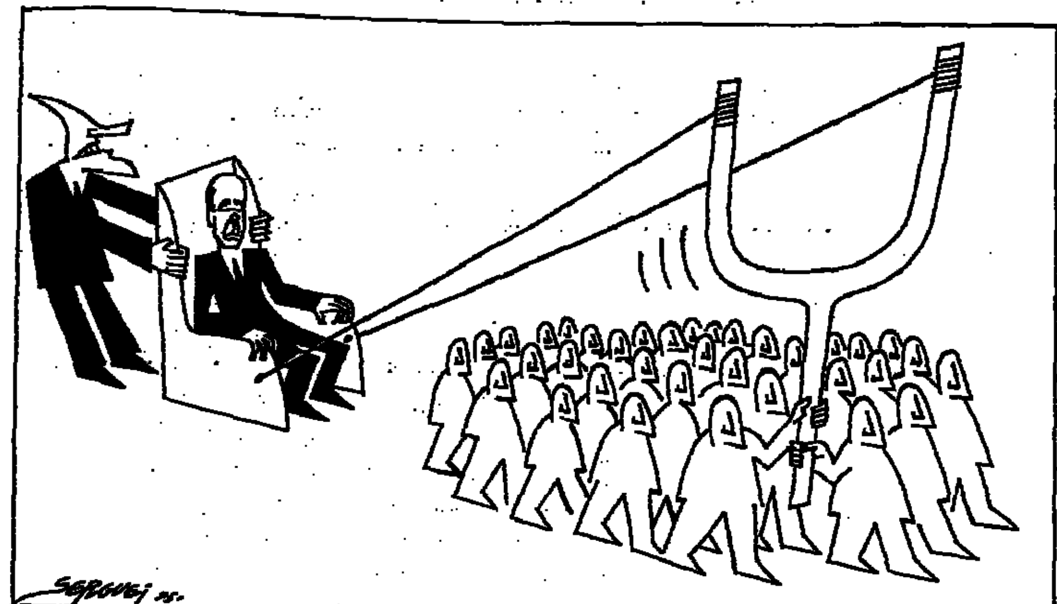
Le 30 novembre, Julien Dray, Marie-Noëlle Lienemann et Jean-Luc Mélenchon ont écrit à M. Jospin pour critiquer sa « *posture* » et son « *ambiguïté* » face au mouvement social. « *La ligne politique qui est suivie n'est pas la nôtre*, affirme Mme Lienemann. *Il y a une autre voie que d'accompagner la dérégulation libérale, c'est de résister au libéralisme.* » Alors que, déjà, elle pressent une « *capitulation* » de la direction du PS, la Gauche socialiste devait de nouveau faire entendre sa voix, le 6 décembre, au bureau national.

Michel Noblecourt









concurrence internationale, l'une des premières du monde.

» Réformer, c'est enfin agir dans la durée. Le gouvernement a une vision claire de ce qu'il faut faire et de ce qu'il veut faire pour donner à la France toutes ses chances de réussite. Ce plan d'ensemble devait être exposé à la représentation nationale et au pays. Il l'a été. Vous l'avez approuvé. Sa mise en œuvre doit évidemment s'étaler sur les mois qui viennent. (...)

» Les dispositions fiscales qui conditionnent la mise en œuvre de la réforme de la protection sociale devront être prises pour que leur application intervienne dès le 1er janvier 1997. (...) Je peux dès aujourd'hui dire ce que ne sera pas la réforme fiscale dont on parle tant, souvent sur la base de rumeurs infondées : il ne saurait être question d'enlever aux salariés et aux contribuables dont les revenus sont exactement connus parce qu'il sont déclarés par des tiers l'abattement général de 20 %, et cela afin de réduire les taux les plus élevés du barème de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement n'a jamais eu cette intention. Il convient aujourd'hui de mettre un terme aux spéculations ou procès d'intention qui courent à ce sujet.

« VOILÀ MA MÉTHODE »

» Je peux également vous dire ce que prévoiront à coup sûr, le moment venu, les propositions fiscales du gouvernement : une réforme de la CSG, dont l'assiette sera élargie à tous les revenus, notamment à ceux des placements financiers ; un transfert, vers cette CSG rénovée, point par point et année après année, des cotisations maladie des travailleurs, actuellement assises sur les seuls salaires, ce qui pénalise l'emploi ; un plan progressif de déductibilité de la CSG rénovée de sorte qu'elle devienne, comme je m'y suis engagé, une cotisation sociale à part entière.

» (...) Quand la commission de réforme des régimes spéciaux de retraite aura rendu son diagnostic, c'est-à-dire au printemps prochain, le gouvernement en tirera des propositions, qu'il soumettra alors à toutes les concertations utiles.

» Réformer dans la vérité, réformer dans la concertation, réformer dans la durée, mais réformer sans hésiter, voilà ma méthode. (...)

» Notre ambition, notre idéal, c'est de rassembler *[les Français]*, de ramener les exclus de la communauté nationale, de resserrer le lien de fraternité sans lequel notre peuple ne peut être fidèle à lui-même, à son histoire, à ses ambitions, à ses qualités foncières faites de générosité, d'enthousiasme, d'intelligence et d'invention. Pourquoi toutes ces forces qui sont en nous sont-elles aujourd'hui bridées ? Pourquoi nous abandonnons-nous au mauvais penchant de la division, de l'intolérance, et même de la violence qui est aussi dans notre nature ?

» Parce qu'une menace insidieuse pèse sur chacun d'entre nous, sur chacun de nos enfants, sur les jeunes des quartiers difficiles, sur les jeunes des lycées, sur les jeunes des universités. Cette menace, c'est le chômage. Le chômage, qui engendre la peur de l'avenir et qui dissuade donc le consommateur d'acheter, l'entrepreneur d'investir, l'épargnant de prendre des risques. La peur du chômage qui, à nouveau, compromet la croissance de notre économie. Plus que jamais, notre priorité doit rester celle que j'avais mise au premier rang dès le mois de mai dernier : la lutte contre le chômage, la bataille pour l'emploi. Depuis six mois, nous avons marqué quelques points : le chômage de longue durée a commencé à reculer ; le contrat initiative-emploi a réussi. En revanche, nous avons aussi subi des revers : le chômage des jeunes est à nouveau en progression. Ce n'est pas acceptable.

L'APPEL DES ÉTUDIANTS

» Les étudiants ont exprimé des demandes. Nous les avons écoutés et entendus. Avec mon accord, le ministre de l'éducation nationale a précisé les mesures d'urgence que nous avions préparées. Elles ont été généralement bien accueillies. Je m'en réjouis. Mais qui ne voit que la racine du mal n'est pas là ? La véritable angoisse, la seule interpellation réelle qui nous est lancée, c'est celle du lendemain : « A quoi serviront les diplômes que nos études nous auront permis d'acquérir ? », nous disent les jeunes. C'est à cet appel qu'il faut répondre. D'où la nécessité, là encore, de réformes profondes. Nous allons les engager, et je cite les trois principales : préparation au choix d'une formation, orientation dès l'entrée au lycée ; édification d'une vraie filière technologique et professionnelle, à dignité égale avec les filières classiques ; diversification des premiers cycles universitaires.

» Il nous faut aussi entendre le cri des jeunes des quartiers difficiles, qui ne sont pas tous, loin s'en faut, dans nos universités. A ces jeunes aussi, il faut que nous donnions une perspective, et ce sera l'enjeu de notre programme d'intégration urbaine. (...)

» Le droit de grève est l'une des libertés fondamentales que garantit la République. Je sais que, pour beaucoup de salariés modestes, s'engager dans la grève est un sacrifice et qu'on ne prend pas une telle décision à la légère. Je sais aussi que beaucoup de Français souhaitent travailler et qu'ils en sont aujourd'hui, de fait, empêchés. La liberté du travail est une autre liberté fondamentale.

» La situation de blocage et d'affrontement qui s'est créée depuis quelques jours n'est donc bonne pour personne. Elle paralyse peu à peu nos entreprises. Et, de ce fait, elle va aggraver le chômage. Nous ressentons, derrière la bonne volonté et le courage des travailleurs, l'inquiétude, la souffrance quotidienne, la difficulté croissante à regagner le lieu de travail. Il y a urgence. Chacun doit le comprendre. »

Le satisfecit de la Mutualité française

Alain Juppé, devant les députés, a fait état du soutien que lui avait apporté Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française. Effectivement, celui-ci se déclare satisfait d'avoir été *« entendu »*. *« Nous demandions au gouvernement de dissocier le dossier des régimes spéciaux de retraite de celui de la réorganisation du système de soins,* affirme au *Monde* M. Davant. *La réforme de l'assurance-maladie est la plus urgente et le plan Juppé trace des perspectives intéressantes »* : vote annuel par le Parlement d'objectifs de dépenses et de santé publique, création d'un régime universel d'assurance-maladie, dont le financement sera élargi à tous les revenus à travers une CSG déductible, *maîtrise des dépenses de santé par un renforcement du rôle* du généraliste.

Ces réformes-là correspondent aux propositions de la Mutualité française. Mais son président fait aussi remarquer que le plan gouvernemental souffre de *« graves lacunes »*. Il devrait, notamment, s'accompagner *« d'une grande politique de santé publique »* faisant une large place à la prévention.

M. Fabius accuse le premier ministre de chercher le « pourrissement »

Le président du groupe socialiste défend le bilan de la gauche

LAURENT FABIUS, président du groupe socialiste, a ouvert le débat de censure, mardi 5 décembre, à l'Assemblée nationale, en défendant la motion présentée par son groupe et par les députés appartenant à Radical et au Mouvement des citoyens. « *Monsieur le premier ministre,* a déclaré le député de Seine-Maritime, *moins de sept mois après l'élection du président de la République, moins d'un mois après la formation de votre deuxième gouvernement, la majorité des Français en ont assez. Ils savent, bien sûr, que le monde est difficile, que les efforts sont indispensables, mais ils en ont assez d'une démarche gouvernementale qui met la France au point mort.* »

« *Pendant six mois,* a continué M. Fabius, *vous n'avez quasiment rien fait ; en six semaines, vous voulez tout bouleverser, et cela sans projet cohérent, sans justice, sans méthode.* (...) *Est-ce à dire que les réformes sont impossibles ou qu'elles sont injustifiées ? Au contraire !* (...) *Le débat porte sur le contenu des réformes, sur leur justice, sur leur méthode.* (...) *Une politique responsable, ce n'est pas :* "Ça passe ou ça casse". (...) *La réforme est possible à condition que le cap soit clair, que le contenu soit juste et que la méthode soit souple.* »

« *Il est évident,* a souligné l'ancien premier ministre, *qu'il n'y a pas de réforme possible sans vrai dialogue.* (...) *Aujourd'hui, dialoguer, cela veut dire négocier. Monsieur le premier ministre, ne vous contentez pas de parler de dialogue, négociez !* (...) *Le chef du gouvernement que vous êtes célèbre le « dialogue », mais le président du RPR que vous êtes aussi donne instruction de faire monter la tension.* (...) *Votre stratégie n'est-elle pas d'abord le pourrissement et, ensuite, l'affrontement ?* »

M. Fabius a présenté les propositions du PS : « *Pour la protection sociale,* (...) *la politique familiale ne serait pas la fiscalisation que vous souhaitez, mais, au contraire, une approche qui tienne compte des ressources.* (...) *Sur la retraite, pas de capitalisation qui, à terme, ruinerait la répartition. Enfin, les modes de financement devraient être étendus aux revenus du capital et ne pas pénaliser l'emploi, cependant que la gestion du système ne serait pas gouvernementalisée. Sur l'ensemble des questions posées par le statut et la modernisation du service public,* (...) *une vraie table ronde devrait être mise en place.* »

● **GILLES DE ROBIEN (UDF).** « *Les Français attendent de nous, sur le thème de la protection sociale, que nous sachions sortir des querelles partisanes pour trouver ensemble des solutions durables,* a affirmé Gilles de Robien, président du groupe UDF. *Les Français nous avaient demandé de sauver la Sécurité sociale en respectant les principes qui leur sont chers. Ce contrat est respecté* (...), *mais les Français nous adressent d'autres signes. C'est aussi notre devoir de répondre à ces signaux de détresse qui sont, en majeure partie, des angoisses face à l'avenir.* »

> M. de Robien : « Les salaires des cheminots et leurs conditions de travail sont-ils tels qu'on puisse parler de privilèges en évoquant leur retraite ? »

Le député de la Somme a ajouté : « *Interrogation sur leur métier, avenir de leur entreprise, maintien du service public, rôle de l'Université, maintien des retraites et des régimes particuliers. Ne traitons pas à la légère ces inquiétudes, ne prenons pas l'attachement à une profession* (...) *pour l'expression bornée d'un corporatisme. Les salaires des cheminots et leurs conditions de travail sont-ils tels qu'on puisse, à la légère, parler de privilèges en évoquant leur retraite ?* (...) *C'est pourquoi les situations sociales méritent d'être examinées avec précision, quasiment au cas par cas, en particulier pour les régimes de retraite.* (...) *Il nous faut trouver les bons moyens de sortir de la crise* [qui] *a aujourd'hui trop duré pour des millions de Français.* (...) *Pour cela, un seul moyen : renouer les liens du dialogue, qui ont tant fait défaut.* »

● **JACQUES BRUNHES (PCF).** Orateur du groupe communiste, Jacques Brunhes s'est adressé au premier ministre en déclarant : « *Votre plan a joué le rôle de détonateur de mécontentements multiples, aiguisant les inquiétudes* ». « *Cette crise politique tient fondamentalement à* [la] *soumission, pour ne pas dire à* [la] *capitulation en rase campagne* [du gouvernement], *aux pressions des marchés financiers et de tous ceux qui, de la Bundesbank à l'OCDE, entendent à marche forcée dicter ses choix à la France et imposer au passage les critères de convergence de Maastricht.* » Accusant le gouvernement d'« *avoir délibérément choisi la surdité ou la confrontation* » face au mouvement social, le député des Hauts-de-Seine a demandé au premier ministre de retirer sa copie et d'ouvrir de « *vraies et nécessaires négociations* » avec les grévistes.

● **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (MDC).** S'exprimant non au titre de l'ensemble du groupe République et Liberté, mais au nom du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement a expliqué comment la crise actuelle provient « *d'un mouvement profond de ras-le-bol de ceux* (...) *qui subissent depuis plus de vingt ans les conséquences d'une politique de rigueur, au nom d'une conception de l'Europe par la monnaie mise sur les rails par MM. Giscard d'Estaing et Barre en 1978 et codifiée dans le traité de Maastricht* ». Le député de Belfort a invité le premier ministre à « *changer de politique* », car « *il est temps de répondre à l'attente du pays et de faire passer les engagements du président de la République, c'est-à-dire de la démocratie, avant l'application aveugle d'un traité* ».

● **ANDRÉ FANTON (RPR).** Orateur du groupe RPR, André Fanton s'est adressé aux socialistes en affirmant : « *Vous voulez censurer le gouvernement parce qu'il entreprend enfin ce que vous avez si souvent annoncé et jamais accompli !* » « *L'idéologie qui a dicté l'action des gouvernements socialistes des années 80, puis le laisser-aller qui a caractérisé le pouvoir socialiste des années 90 ont laissé la France exsangue et à demi ruinée* », a-t-il ajouté. Sans le nommer, il s'en est pris au secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, qu'il a accusé de considérer la Sécurité sociale comme « *sa chose* ».

Se tournant vers le premier ministre, le député du Calvados a déclaré : « *Sachez bousculer les conservatismes, sachez surmonter les obstacles qui sont dressés devant votre action par ceux qui se prétendent raisonnables* (...) *! Prenez garde à tous ces bons apôtres qui, après vous avoir reproché pendant des semaines de ne pas agir, vous reprochent aujourd'hui d'agir trop vite ou d'agir trop fort !* » Il lui a demandé de réaffirmer son « *attachement au service public* », quitte à mécontenter « *les idéologues de Bruxelles ou d'ailleurs, qui ne voient la solution à tous les problèmes* (...) *que dans la déréglementation.* »



La réforme fiscale sera limitée en 1996 à la seule contribution sociale généralisée

La CSG va devenir progressivement déductible de l'impôt sur le revenu

M. Juppé a annoncé, mardi 5 décembre, que la réforme de l'impôt sur le revenu, qui devait initialement être présentée au Parlement au printemps de 1996, était repoussée à plus tard. Il a précisé que l'abattement de 20 % dont bénéficient les salariés ne sera pas supprimé. Pour ne pas multiplier des réformes politiquement sensibles, la refonte de la fiscalité se limitera, l'an prochain, à celle de la CSG. Celle-ci se substituera progressivement aux cotisations des salariés dans le financement de l'assurance-maladie.

L'UNE DES grandes ambitions du gouvernement d'Alain Juppé a finalement été renvoyée à des jours meilleurs : la réforme fiscale a été partiellement enterrée par le premier ministre. Lors de son discours à l'Assemblée nationale, mardi 5 décembre, celui-ci a annoncé que, dans l'immédiat, il envisageait de ne mettre en œuvre que les mesures découlant du plan de redressement de la Sécurité sociale. En clair : la réforme de la contribution sociale généralisée (CSG), qui devrait devenir une cotisation déductible de l'impôt sur le revenu.

Initialement, le gouvernement avait envisagé une réforme de grande ampleur. Il s'agissait de réorganiser la fiscalité directe autour d'un système à deux étages : un prélèvement proportionnel aux revenus, c'est-à-dire une CSG réformée ; et un prélèvement progressif simplifié. Dans ce dernier cas, Alain Madelin puis Jean Arthuis ont travaillé sur une réforme de l'impôt sur le revenu. Le but était de supprimer tous les abattements et dégrèvements qui existent actuellement, et d'affecter les sommes ainsi dégagées à une baisse générale des taux d'imposition. En particulier, il était prévu d'abaisser le taux supérieur de l'impôt sur le revenu, de 56,8 % actuellement, à près de 40 %. Durant la campagne présidentielle, M. Juppé avait lui-même défendu cette piste, très critiquée par la gauche.

C'est dans le cadre de cette réflexion que le ministre des finances, Jean Arthuis, avait annoncé le 19 novembre dernier que l'abattement de 20 % dont bénéficient tous les salariés pourrait être supprimé, en contre-partie d'une baisse des taux d'imposition. Cette annonce avait suscité de très vives protestations. Même dans les rangs de la majorité, de nombreuses voix s'étaient élevées pour faire observer qu'en pleine crise sociale, il y avait sans doute plus urgent à faire que d'agiter la perspective d'une nouvelle réforme de nature à inquiéter les salariés.

M. Juppé a donc tranché : la réforme fiscale ne verra pas le jour, en tout cas pas dans un proche avenir, sous la forme où elle avait été initialement envisagée. Comprenant qu'elle pourrait avoir des effets ravageurs sur l'opinion, il a annoncé qu'il était hors de question de supprimer l'abattement de 20 % afin de réduire les taux les plus élevés du barème, ce qui aurait évidemment fortement avantagé les plus hauts revenus, au détriment des plus faibles.

Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (RPR, Yonne), qui a été reçu mardi matin par le premier ministre, a cru comprendre que la baisse du barème de l'impôt sur le revenu, la diminution du nombre de tranches ainsi que la révision des autres abattements fiscaux existants ne seraient pas envisagées dans le proche avenir. Ce report sine die n'est pas une véritable surprise. En raison de la faiblesse des rentrées fiscales, le gouvernement était contraint d'envisager une réforme à prélèvements constants, ce qui est pratiquement impossible.

Toute réforme n'est cependant pas enterrée. M. Juppé a confirmé, mardi, la *« réforme de la CSG, dont l'assiette sera élargie à tous les revenus, notamment à ceux des placements financiers »*. Cette CSG reprofilée se substituera progressivement, *« point par point et année après année »*, aux cotisations que les salariées payent aujourd'hui pour l'assurance-maladie. Le premier ministre a également annoncé *« un plan progressif de déductibilité de la CSG rénovée, de sorte qu'elle devienne une cotisation sociale à part entière »*.

« Vous lisez trop la presse... »

En annonçant que l'abattement de 20 % des salariés assujettis à l'impôt sur le revenu ne sera pas supprimé, M. Juppé a affirmé que le gouvernement n'avait *« jamais eu cette intention »* et qu'il convenait *« de mettre un terme aux spéculations ou procès d'intention »*. *« Vous lisez trop la presse... »*, a-t-il lancé aux députés qui s'esclaffaient.

En réalité, ce projet avait été annoncé par le ministre des finances, Jean Arthuis, au « Club de la presse d'Europe 1 », le 19 novembre. *« Je confirme qu'il s'agit d'un projet faisant partie de la réforme fiscale »*, avait-il indiqué. Interrogé sur cette annonce, quelques minutes plus tard, le premier ministre, qui était l'invité de « 7 sur 7 », sur TF 1, avait corrigé : il s'agit d'une *« idée »*, pas d'un *« projet »*. Deux jours plus tard, il avait aussi précisé que la suppression de l'abattement ne pourrait être envisagée que dans le cadre d'une *« réforme fiscale d'ensemble »*, dont il n'est plus question aujourd'hui.

QUESTIONS D'ÉQUITÉ

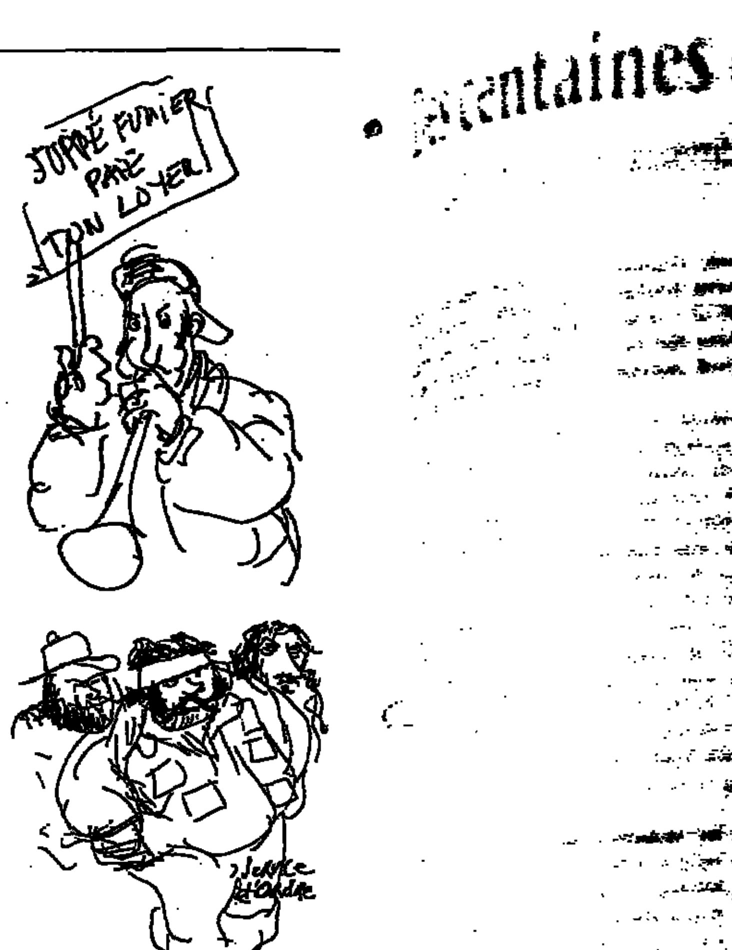
Cette réforme de grande ampleur, qui s'étalera sur plusieurs années, était réclamée, notamment, par la CFDT et la Mutualité française. Elle est en parfaite cohérence avec la création d'un « régime universel » d'assurance-maladie, dont le financement reposera de moins en moins sur une logique professionnelle (cotisations salariales). Le bouleversement introduit par M. Juppé n'en pose pas moins plusieurs questions, qui tournent presque toutes autour de l'équité du nouveau prélèvement.

Quelle en sera l'assiette ? Reprendra-t-elle celle de la contribution au remboursement de la dette sociale (RDS), qui doit intégrer des revenus jusqu'à présent exonérés de la CSG : certaines prestations familiales, les indemnités journalières maladie, les indemnités légales de licenciement, les petites pensions au-delà de 3 500 francs par mois, les allocations-chômage au-delà de celle que touchent les chômeurs en fin de droits (environ 2 500 francs) ? Une telle assiette serait conforme aux recommandations du dernier rapport du Conseil des impôts, qui plaidait pour un élargissement de la CSG à tous les revenus, à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse...). Sur la base du taux actuel de la CSG (2,4 %), cette étude estimait que le surplus de recettes ainsi obtenu atteindrait 24 milliards de francs par an.

Dans ce contexte, le RDS (0,5 % pendant treize ans) restera-t-il non-déductible, comme le gouvernement l'a dans un premier temps annoncé ? On peut aussi s'interroger sur les effets de la déductibilité de la nouvelle CSG. Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, ne rappelait-il pas récemment que la déductibilité donnerait à la CSG un caractère dégressif *« qui pénaliserait les titulaires de bas revenus »* ?

Il est clair, aussi, que le fait de la rendre déductible va en réduire le rendement (d'environ 7,5 milliards de francs au taux actuel de la CSG, soit 2,4 %). De plus, le gouvernement avait expliqué que l'introduction des allocations familiales dans les revenus imposables n'était possible que dans le cadre d'une *« réforme d'ensemble de l'impôt sur le revenu, et notamment de son barème »*. En l'absence de celle-ci, et alors que M. Juppé, dans son plan pour la Sécurité sociale, prévoit la fiscalisation des allocations familiales, que va-t-il faire maintenant ?

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit













Une « table ronde » sur le service public

AUTOUR du ministre de l'industrie, Franck Borotra, une « table ronde » devrait réunir les organisations syndicales pour réfléchir à la préservation des *« services publics à la française »*, a indiqué Alain Juppé mardi 5 décembre à l'Assemblée nationale. L'attachement du gouvernement et du Parlement à ces services publics ne peut être mise en doute, à voir *« la pugnacité »* que mettent à les défendre les ministres dans les instances communautaires. *« S'il le faut*, a ajouté M. Juppé, *nous inscrirons la notion de service public dans nos textes fondamentaux, nationaux ou européens. »*

Le gouvernement cherche à rassurer l'ensemble des agents de l'Etat et des services publics, qui craignent pour leur statut. Pour autant, les entreprises publiques *« doivent évoluer »*, ajoute M. Juppé. Ne rien faire à la SNCF *« serait la condamner à la faillite »*. En argumentant ainsi, le gouvernement cherche à tracer une voie médiane entre un *statu quo* destructeur et un libéralisme qui l'est tout autant, à ses yeux. M. Juppé veut s'inscrire dans la tradition française, qui confie à l'Etat une grosse part de la production des dits services publics, tout en insistant sur leur nécessaire modernisation.

Le thème du « service public à la française » est pourtant nouveau. C'est Lionel Jospin qui l'a utilisé le premier pendant la campagne pour l'élection présidentielle, alors que la gauche l'avait défendu de moins en moins vaillamment à Bruxelles dans les années 80. Tandis que le très libéral Leon Brittan, commissaire européen à la concurrence, poussait les feux, les gouvernements français de l'époque cédaient, morceau par morceau (télécommunications, transport aérien, énergie, courrier, doivent être libéralisés par étape), passant les entreprises publiques par pertes et profits de la construction européenne. Jacques Chirac avait vite enfourché le cheval, en conformité avec sa fibre étatiste et sa volonté d'en remontrer à Bruxelles.

Que Franck Borotra se voie confier la présidence de la table ronde n'est pas un hasard. Député (RPR) des Yvelines, cet ardent défenseur des services publics avait déposé une résolution en ce sens, examinée à l'Assemblée le 30 novembre, alors qu'il était devenu ministre de l'industrie. Le nouveau ministre a, depuis, précisé ses conceptions (*Le Monde* du 30 novembre) : estimant que les services publics sont *« des garants du pacte républicain »* et qu'ils servent à *« lutter contre la fracture sociale »*, M. Borotra juge qu'il existe *« des missions de services publics »* que le pays confie à des entreprises, celles-ci pouvant être privées.

HUIT MISSIONS

Ces missions concernent, notamment, la volonté d'indépendance (énergie), l'égalité d'accès (électricité, téléphone), la péréquation tarifaire (même tarif pour tous les citoyens), la continuité du service (jusque dans les zones éloignées), une contribution à l'aménagement du territoire et à la cohésion sociale, l'intérêt à long terme de la nation (approvisionnement en énergie), le respect du pluralisme (le transport de la presse par la Poste) ou la gestion de ressources rares (fréquences hertziennes).

Partant de là, le ministre distingue le *« noyau dur »*, où il range La Poste et EdF dont toute privatisation, même partielle, est exclue à ses yeux ; puis la SNCF, qui a pour *« missions »* des tarifs sociaux, l'aménagement du territoire et la défense d'une technologie ferroviaire avancée, et GdF, dont les missions ne déterminent pas le statut. Enfin viennent France Télécom et plus encore Air France, dont la situation est concurrentielle.

La conception française est combattue par nombre de pays européens plus libéraux. L'idée de « service public » reposant sur celle « d'intérêt général » a d'ailleurs fluctué avec le temps, preuve de sa nécessaire évolution avec les besoins et avec les technologies.

Eric Le Boucher

Des redéploiements budgétaires financeront l'essentiel du plan d'urgence pour les universités

ALORS QUE les mouvements de grève se poursuivent dans les universités, la coordination nationale étudiante devait se réunir, mercredi 6 décembre à 14 heures, à la faculté de Censier, à Paris. Les délégués entendaient examiner de près le plan d'urgence annoncé par François Bayrou, dimanche 3 décembre. Le ministre de l'éducation ne s'était alors guère avancé sur la facture budgétaire réelle de ces mesures. Aucun chiffre n'avait été fourni sur le coût de la création de 2 000 emplois d'enseignants et de 2 000 postes pour le personnel administratif et technique (Iatos). La rallonge de 369 millions de francs de crédits de fonctionnement et l'annonce de 2 milliards de francs pour des travaux de sécurité n'avaient pas été plus détaillées.

De fait, ce plan d'urgence se révèle être le résultat d'un subtil montage financier qui n'alourdit pas, outre mesure, la charge de l'Etat. L'amendement au projet de loi de finances, soumis lundi 4 décembre au Sénat (*Le Monde* du 6 décembre), précise ses conditions. Pour une très large part, le plan s'appuie sur des redéploiements et des transferts à l'intérieur du budget général du ministère de l'éducation nationale.

Ainsi, les 262 nouveaux postes de maîtres de conférences prévus pour la rentrée 1996, qui s'ajoutent aux 738 emplois initialement prévus, proviennent de la transformation d'un nombre équivalent d'emplois de « congés de mobilité » de professeurs certifiés. Financièrement parlant, l'opération est « blanche ». Quant aux 1 000 emplois de professeurs agrégés créés dans l'enseignement supérieur, ils ont été puisés dans les postes « en surnombre » du secondaire.

2000 IATOS

Il en va de même pour les 2 000 créations d'emplois de personnels non enseignants prévues pour la prochaine rentrée universitaire. La moitié de ces créations sera financée par un transfert des crédits de vacations du secondaire vers le supérieur et ne portera que sur les quatre derniers mois de l'année.

Ce volet du plan Bayrou est sans conteste le plus spectaculaire. Le sous-encadrement de certaines universités commençait à peser lourdement sur le climat social. A Montpellier comme à Rennes, le conflit a démarré sous la pression des personnels Iatos. Dans cette dernière ville, la menace de suppression progressive des contrats emploi-solidarité (CES), près d'une centaine au total, avait aggravé la tension.

Malgré leur caractère temporaire, les 2 539 CES employés dans les universités représentent 6,2 % des 40 900 postes Iatos existants. Ils sont essentiellement affectés aux tâches de documentation et d'entretien. Dans certains services, leur nombre dépasse celui du personnel titulaire. Le recours à l'emploi précaire est d'ailleurs une constante dans l'enseignement supérieur, puisqu'aux CES s'ajoutent près de 5 000 emplois sous des statuts divers. La création de ces 2 000 postes devrait accélérer les titularisations en cours.

Pour le budget 1996, la charge supplémentaire provient de la dotation de 369 millions de francs de crédits de fonctionnement, dont 69 millions sont issus de la transformation d'heures complémentaires en emplois. Enfin, le financement des 2 milliards de francs pour les travaux de sécurité et d'aménagement de locaux ne fera l'objet que d'un apport partiel. Dans l'immédiat, 500 millions de francs ont été inscrits à la loi de finances rectificative de 1995 qui doit être examinée, mercredi 6 décembre, à l'Assemblée nationale. Le reste sera assuré par la contribution des universités qui puiseront dans leurs réserves financières, et par un appel aux collectivités locales, selon la procédure contractuelle.

Sans minimiser l'ampleur du plan, qui dépasse les demandes formulées par les présidents d'université, force est de reconnaître qu'il tient tout autant à la gravité de la situation qu'à la capacité de persuasion de François Bayrou. Ce dernier a réussi à démontrer à Alain Juppé que, après l'allègement de la dette de la SNCF, son plan, *in fine*, n'alourdirait que très faiblement la charge des finances publiques. Avec, à la clé, l'espoir de ramener le calme dans les campus et la promesse d'une vaste réforme de l'enseignement supérieur.

Michel Delberghe

Les syndicats d'enseignants appellent à la grève à partir du 7 décembre

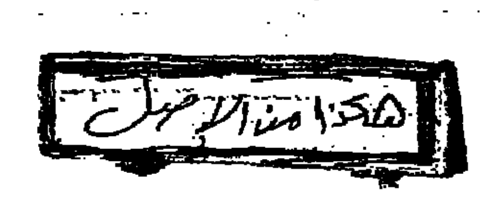
LA PLUPART des organisations syndicales d'enseignants ont appelé à la grève à partir du jeudi 7 décembre. Elles avaient déjà lancé un mot d'ordre de mobilisation dès mardi 5, voire lundi pour les sections parisiennes de ces syndicats. La FSU (Fédération syndicale unitaire) estime, après l'intervention du premier ministre, que celui-ci a *« choisi la voie de l'affrontement »* en confirmant *« la totalité des agressions contre la protection sociale, le secteur public, les régimes spéciaux »*. Elle avait appelé dès le 4 décembre à faire du jeudi 7 *« une grande journée de grève dans l'éducation et la fonction publique »* et s'adresse aux autres organisations pour *« poursuivre et amplifier l'action »*.

La FEN (Fédération de l'éducation nationale), *« devant l'obstination »* du premier ministre, a maintenu son appel à la grève pour les 7 et 8 décembre et s'engagera dans les manifestations à l'initiative de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes) le 10 décembre. Le SGEN-CFDT maintient également son mot d'ordre de grève national à partir du 7, reconductible chaque jour par les syndicats départementaux.

Selon le ministère de l'éducation nationale, le pourcentage moyen de grévistes s'élevait, mardi 5 décembre à la mi-journée, à un peu moins de 11 %. Il précisait que 12 % des enseignants étaient en grève dans le premier degré, 8,5 % dans les collèges, 16,5 % dans les lycées et 16 % dans les lycées professionnels. L'académie de Paris donnait quant à elle 23 % de grévistes dans les écoles et 13 % dans le second degré. Le SNUipp (syndicat d'instituteurs, FSU) estimait entre 30 % et 50 % le pourcentage de grévistes dans 30 départements, avec 90 % en Haute-Loire, et entre 70 % et 80 % dans la Sarthe, les Pyrénées-Orientales et la Lozère. Le SNUipp prévoit que la grève du 7 *« devrait être massivement suivie »*.

B. G.

CROQUIS JEAN-PIERRE CAGNAT



Des centaines de milliers de manifestants à Paris et en province

247 défilés ont rassemblé 520 000 personnes, selon le ministère de l'intérieur, 800 000 selon les organisations syndicales. Des incidents ont eu lieu à Nantes, Montpellier et dans la capitale

Les manifestations organisées mardi 5 décembre dans toute la France ont été un succès. Plus puissantes dans l'ouest que dans l'est du pays, elles ont rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes, y compris des étudiants et des salariés du secteur privé. Les plus suivies ont eu lieu à Paris – 32 000 personnes selon la police, 160 000 selon les organisateurs –, Toulouse, Nantes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Caen, Rouen et Montpellier. A Bordeaux, dont le maire est Alain Juppé, le rassemblement a pris une ampleur inhabituelle : de 23 000 à 30 000 personnes selon les estimations. En revanche, la mobilisation a été relativement modeste à Lyon et le mouvement semble s'éroder à Nancy et à Metz. A Nantes, où 25 000 personnes se sont rassemblées, de violents incidents se sont produits au terme de la manifestation et dans la soirée. Des jeunes gens ont mis le feu à la gare routière et renversé quelques véhicules. Cinq d'entre eux ont été interpellés. A Paris, quelques voitures ont été renversées à la fin du défilé.

CE N'EST PLUS LA FÊTE, airs de guinguette et calicots flottant au vent, mais un long, très long cortège de visages emmitouflés. Ce n'est plus l'hésitation, la confusion d'un mouvement qui se cherche. La grève est là. Elle s'entend, elle se sent à la manière de marcher, de crier les *slogans*. Elle flotte dans les fumées des torches, les flammes rouges que les cheminots tendent à bout de poing sous la neige. *« Résistance ! »*, appelle une pancarte. *« La force du nombre »*, souligne une autre. *« Chirac, Juppé, on va vous licencier »*, scandent les manifestants de la région parisienne. Ils sont 32 000 selon la police, 160 000 selon les organisateurs, à marcher mardi dans les rues de Paris. Principalement issus de la CGT et, dans une moindre mesure, de Force ouvrière.

Tous défilent en attendant peu de la déclaration du premier ministre, Alain Juppé. D'ailleurs, au douzième jour du conflit, la colère contre le plan de réforme du financement de la Sécurité sociale semble, à les entendre, assez mineure, ou du moins fait-elle fonction de révélateur d'une révolte plus profonde, diffuse. Ludovic, trente et un ans, monteur-électricien à EDF, syndiqué à la CGT, s'est dessiné une affiche avec une tête de mort et une inscription : *« Enchaîné au boulot jusqu'à soixante-dix ans ! » « C'est sans avenir. Au nom de l'Europe, on doit s'asseoir sur tout ce qui a fait la France. On vit un recul de société, on ne croit plus en rien. On ne se bat même pas pour aller plus loin mais pour conserver ce qu'on a. »*

« MOUVEMENT DE DÉSESPÉRÉS »

Derrière le plan Juppé et le plan de restructuration d'EDF, cet anti-maastrichtien voit s'installer *« une Europe financière à l'américaine, une fiscalité lourde pour ceux qui travaillent; une liberté totale pour les patrons. Si ça continue, il n'y aura plus de réponse collective, ce sera des réactions primaires, violentes »*. Il a l'impression de vivre *« Big Brother »*, dit-il, avec des médias qui *« sont là pour imposer une vision du monde, une pédagogie du renoncement »*. Il est persuadé qu'il y a du *« mensonge »*. Quand il négocie avec son chef de centre, il aime relever les précautions sémantiques de celui-ci : *« Il ne dit jamais qu'il va faire appel à la sous-traitance, non, il dit :* « Nous allons externaliser. » *Moi, je lui rappelle la situation actuelle de la France, le chômage, les RMIstes, les SDF, il me répond :* « C'est bien, vous faites votre travail de délégué syndical, moi je fais le mien. » *Gréviste*, il estime qu'on va lui amputer 3 000 francs sur son salaire de 8 000 francs. *« Si on croit que ça nous fait rire... »* Il est convaincu que ce mouvement est *« un mouvement de désespérés »*.

Plus loin, les adhérents de l'association de chômeurs Apeis (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité) défilent sous un seul mot : *« Vivre »*. Yasmin, quarante-quatre ans, ancien magasinier de supermarché licencié depuis trois ans et demi, explique : *« C'est le chômage qui pète au cerveau. » « Maintenant, les patrons ont cassé les gens. Tout le monde l'écrase avec le chômage. »*

Daniel, l'employé des Télécom de Mantes-la-Jolie, fait un lapsus quand il confie : *« Je comprends nos gamins qui font encore plus d'études. Ils ont peur. Ils retardent le moment d'arriver sur le marché du chômage, euh, pardon, du travail. »* Un autre manifestant pense que ce mouvement n'a pas le parfum de 1968, mais plutôt celui de 1936. *« On est en train de demander le minimum pour arrêter de survivre. »*

Laurent, un facteur de trente-quatre ans, porte une casquette où il a écrit : *« Chapeau, Juppé, tu nous as réveillés ! »* Ancien mécanicien-tourneur licencié, il est entré à La Poste en croyant que *« ça allait être cool »*. *« Maintenant, c'est la compétitivité, la rentabilité, les dégraissages, il faut faire des efforts : c'est le discours tenu et on ne peut même pas en discuter »*, raconte-t-il. Il est déterminé : *« Les gens en ont ras le bol, ils se sont préparés à ne pas avoir de Noël. Y en aura pas, c'est tout. »*

Un jeune avec l'accent des cités est furieux de voir sa voiture bloquée dans le cortège : *« Ils ne vont rien vous donner, de toute façon. Du vent ! »* Henri Emmanuelli, ancien premier secrétaire du PS, regarde le cortège défiler en compagnie des parlementaires socialistes Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray. Un cheminot lui jette un regard noir et prend son mégaphone pour crier : *« Les travailleurs dans la rue, les politiques au charbon ! »*

« PRENONS LES CAMÉRAS »

Une femme fait un premier tour devant les politiques. Elle tient un drap rouge entre ses mains et demande *« un effort de solidarité pour les cheminots grévistes »*. Henri Emmanuelli met la main à sa poche, hésite. Julien Dray donne 200 francs. La femme revient sur ses pas et fait une deuxième tentative. Finalement, Henri Emmanuelli donne 100 francs et il évalue l'accueil qu'on lui réserve. *« Pour les trois quarts, c'est plutôt bon. L'autre quart, c'est moyen. Pas étonnant... »*, lâche l'ancien secrétaire, qui déclare attendre son fils parmi les étudiants.

Les étudiants de Censier et de Saint-Denis, eux, sont *« contents »* de voir leur coordination se radicaliser et échapper, pour l'instant, au contrôle de l'UNEF-ID (à majorité socialiste). La réquisition de la *« fac Pasqua »* demeure le slogan prisé ainsi que *« De l'argent pour étudier pas pour faire la guerre ! »* Une pancarte voudrait lancer un avertissement : *« CNPF de tous les pays, unissez-vous, le vent tourne ! »*

Et Maryline, vingt et un ans, étudiante *« en art »*, regarde, un peu *désespérée*, le défilé des *« travailleurs »*. Elle a écrit sur une affichette : *« Exagérer, voilà l'arme ! »* Elle veut croire en l'utopie. Un autre défile en tenant sa pancarte, où l'on peut lire : *« Non à la pensée unique des patrons, des politiques, des journalistes. Lisez Deleuze ! »* Pendant la dispersion, certains scandent *« Réquisition de l'information ! »* ou *« Prenons les caméras! »* Une poignée de jeunes à l'écharpe sur le visage ont renversé quatre voitures et mis le feu à une poubelle. Les CRS ont alors lancé quelques fusées fumigènes avant de charger devant la gare Saint-Lazare.

Dominique Le Guilledoux

Le mouvement est plus suivi dans l'ouest du pays

SELON LE MINISTÈRE de l'intérieur, *247 manifestations ont eu lieu* mardi 5 décembre à Paris et en province. Elles ont rassemblé un peu plus de 520 000 personnes selon la police et 800 000 selon les organisations syndicales. Cette très forte mobilisation a été surtout sensible à Toulouse, Nantes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Caen, Rouen et Montpellier. Des incidents parfois violents ont eu lieu, non seulement à Paris mais à Nantes et à Montpellier.

L'ampleur du mouvement à Bordeaux, la ville dont Alain Juppé est le maire, a surpris. Malgré la grève *des transports en commun*, il a mobilisé des personnes venues de toute l'Aquitaine : 23 000 selon la police, environ 30 000 selon les manifestants. Comme dans d'autres agglomérations, le cortège, qui s'est étalé sur plus de trois heures, a rassemblé des militants de la CGT et de FO, mais comportait aussi de nombreuses banderoles CFDT. Plus discrets, les syndicats de policiers étaient cependant présents.

Dans la capitale du Languedoc-Roussillon, 20 000 à 25 000 personnes ont défilé, ce que l'on n'avait plus vu depuis les grands rassemblements viticoles de 1976. En fin d'après-midi, des affrontements ont eu lieu dans plusieurs quartiers de Montpellier entre manifestants et forces de l'ordre, notamment au centre-ville, où 300 personnes se sont livrées à des actes de vandalisme. Treize personnes ont été interpellées. En Haute-Garonne, le mouvement est loin de s'essouffler. A Toulouse, derrière les cheminots qui ouvraient le cortège, environ 50 000 personnes, *affirment les syndicats*, dont bon nombre d'étudiants et de lycéens, se sont rassemblées. Des militants de la CFTC étaient présents. L'union départementale CFDT, qui avait réclamé la démission de Nicole Notat, s'était jointe au mouvement. Les deux cortèges – étudiants d'une part, salariés et agents publics de l'autre – n'ont pas fusionné.

DRAPEAU ROUGE

De même, à Caen, où l'on a recensé environ 25 000 personnes (au lieu de quelques milliers lors des précédentes manifestations), l'union régionale CFDT de Basse-Normandie avait rejoint le cortège et appelle à un nouveau rassemblement *jeudi 7 décembre. A Rouen* – 30 000 à 40 000 personnes, une ampleur rarement atteinte –, le gros des troupes était composé de fonctionnaires, enseignants et agents des collectivités locales.

Vingt mille personnes environ se sont regroupées à Clermont-Ferrand. Comme ailleurs, les cheminots ouvraient la marche, devant les agents d'EDF-GDF, des télécoms, de La Poste, du Trésor, des *douanes, des industries d'armement* et du centre hospitalier. On notait aussi la présence d'une délégation de salariés de Michelin.

Comme en mai 1968, le drapeau rouge a été hissé sur le campanile de la gare des Bénédictins qui domine Limoges. Comme dans plusieurs autres villes, la référence au « printemps des étudiants » s'imposait, notamment chez les plus chevronnés des manifestants.

Un cortège de 20 000 à 30 000 personnes a *parcouru toute* la matinée le centre-ville, barré par des véhicules d'EDF et des services de l'équipement, dans une ambiance plutôt joyeuse. La mobilisation a aussi été forte dans l'ensemble du Limousin : Brive-la-Gaillarde (3 500), Saint-Junien (1 200), Tulle et Guéret (1 000).

DÉLÉGATIONS DU PRIVÉ

En revanche, à Lyon, la mobilisation semble avoir été relativement plus modeste avec quelque 20 000 personnes dans les rues. Des délégations d'entreprises privées *comme Elf-Atochem, Rhône-Poulenc*, RVI et Alsthom étaient présentes. Les lycéens et les étudiants étaient moins nombreux que lors des précédents défilés.

Vingt mille personnes selon la police, 50 000 selon les syndicats ont défilé dans le centre-ville de Marseille. FO fermait la marche et la CFDT était présente par l'intermédiaire de fortes délégations de La Poste, des hôpitaux et du personnel communal. Les dockers du port s'étaient *joints* pour la première fois au mouvement. Environ 300 étudiants ont aussi défilé. A Toulon, des piquets de grève ont, pour la première fois, été installés aux trois entrées principales de l'arsenal. A Nice, la mobilisation a été forte (quelque 15 000 personnes). Les manifestants ont promené un âne sur lequel avait été installé un mannequin en chiffon portant un écriteau avec l'inscription *« échange âne contre premier ministre »* surmontant un dessin d'Alain Juppé.

Globalement, l'ouest de la France reste en pointe du mécontentement, comme à Brest (6 000) et à Saint-Brieuc (10 000), tandis que la situation est plus contrastée dans le Nord. Des manifestations importantes ont eu lieu dans plusieurs villes du Pas-de-Calais, mais elle n'ont rassemblé que 2 500 personnes *à Dunkerque*, et 2 000 à 3 000 à Lille. A l'Est, le mouvement semble s'éroder nettement à Nancy, où 4 000 manifestants étaient dans les rues. Metz en a vu défiler autant. Des cheminots ont déposé des rails dans le centre de la ville. A Strasbourg, la mobilisation a été modeste.

Avec nos correspondants

A l'hôpital de la Pitié, à Paris, les personnels éprouvent la difficulté de faire grève avec un service minimum

Certains employés se contentent de porter un badge par solidarité

DANS LA VILLE-HÔPITAL de La Pitié-Salpêtrière, à Paris, le mouvement a du mal à prendre. Mardi matin 5 décembre, une soixantaine de personnes assistent à l'assemblée générale convoquée par l'intersyndicale (CGT-FO-CRC-CNT). Lionel, délégué CGT, tente de galvaniser les troupes. *« On a l'air d'avoir déjà perdu ! On est vivant, merde ! Il faut impulser une vie à ce mouvement ! »* Une infirmière prend la parole : *« Evidemment, ce n'est pas l'euphorie. C'est difficile de convaincre les collègues, Pour elles, c'est soit faire la grève, soit assurer un service minimum. Il y a encore trop d'activité dans les services et les gens ne savent pas comment en diminuer. On nous répond* "à part mettre un badge, on ne peut pas faire plus". »

D'autres constatent *« un certain fatalisme »*. Jean-Pierre, cégétiste *« de base »*, trouve que *« les gens manifestent beaucoup de sympathie, mais* [qu']*ils ont du mal à y croire »*. Allez expliquer la différence entre la grève des transports et la grève à l'hôpital à des personnes qui se trouvent déjà *de facto* en service minimum ! Les arrêts de travail à la RATP et à la SNCF ont encore réduit des effectifs déjà jugés insuffisants. *« Le problème est faussé,* estime Barbara, secrétaire médicale. *Les services tournent à 50 % des effectifs théoriques. Faire grève dans ces conditions, et en assurant un service minimum, ça n'est vraiment pas évident. »*

Christiane, bouillante déléguée de FO, propose l'envoi de *« brigades de trois ou quatre qui passent dans les services »*. *« Sinon,* prévient-elle, *le mouvement va s'étioler. »* Un jeune employé de la pharmacie se porte volontaire pour le piquet de grève de la nuit. Les cuisiniers du self-service, fermé pour la journée, demandent l'aval de l'assemblée pour servir des repas gratuits dès le lendemain. En stomatologie, en urologie, au centre de tri des laboratoires, une large majorité des personnels s'est mobilisée. *« Si on fait tomber les salles de réveil et les blocs opératoires, on fera basculer la grève »*, prédit un représentant du syndicat Coordonner-Rassembler-Construire (CRC, dissidents exclus de la CFDT après le mouvement de l'automne 1988).

« TOUT UN ÉTAT D'ESPRIT »

La grève est reconduite, à l'unanimité et à main levée. Ludovic, agent au bloc du service de chirurgie digestive, syndiqué à l'« anarcho-libertaire » Confédération nationale du travail (CNT), implantée ici depuis à peine un mois, raconte comment il s'est *« battu pour qu'ils allègent les programmes »* : *« On est allé voir le prof pour le convaincre d'arriver à ne plus prendre que les urgences. Il a annulé pratiquement 80 % des opérations. Sur quarante malades, il en reste huit ou dix. Il y a quand même des chirurgiens qui acceptent de défendre notre pain »*, se félicite le jeune homme.

A ses amis qui lui reprochent de ne pas être malheureux et d'avoir la sécurité de l'emploi, Ludovic répond : *« Attends ! Je fais le boulot de quatre personnes ! »* Barbara, *« un père de droite et une mère de gauche »*, raconte les conversations avec ses frères et sœurs. *« Ils voient par rapport à eux, ils travaillent dans des petites entreprises,* regrette-t-elle. *Je ne dis pas que la grève n'est pas grave pour l'économie du pays, je comprends leurs craintes, mais je ne peux pas accepter qu'ils me condamnent sans dialogue. »* Au-delà des luttes syndicales ou catégorielles, le mot d'ordre unique – *« retrait du plan Juppé »* – joue pour l'instant son rôle fédérateur. Les cheminots des ateliers Massena sont passés par là, avec leurs bonnets, leurs banderoles et leurs vélos.

Sur les seize manipulatrices du plateau technique de radiothérapie où travaille Yvette, FO, treize sont en grève. *« Mais tous les malades sont suivis. On est en grève, mais on continue à travailler. » « L'hôpital public, c'est tout un état d'esprit,* ajoute-t-elle. *Le malade est prioritaire. La grève, c'est grave, il faut vraiment une bonne raison. »* Des bonnes raisons, ils en ont des tas. Mais il émerge une peur diffuse et collective, un rejet commun de « toujours plus » de rigueur. *« On va en venir à un principe de soins à l'américaine,* prévoit Barbara, *alors que notre système garantit les soins pour tous. »*

A l'heure du déjeuner, une cinquantaine de personnes s'engouffrent sur le boulevard de l'Hôpital, en direction du pont d'Austerlitz, où rendez-vous a été pris avec les étudiants de Jussieu. Transie, Nathalie, agent administratif, attend devant l'entrée du groupe hospitalier. Elle est la seule gréviste de son service. *« Le chef du personnel fait des listes,* dit-elle, *les gens ont peur d'avoir des retraits sur salaire. Moi je leur explique que mieux vaut un petit retrait maintenant qu'un gros avec le plan Juppé ! »*

Laurence Folléa

Le secteur privé a peu suivi les appels de la CGT et de FO

Les salariés ont surtout débrayé le temps des manifestations

La grève, mardi 5 décembre, est restée, pour l'essentiel, limitée au secteur public. Malgré les appels de la CGT et de FO à la généralisation et à l'extension au secteur concurrentiel, les arrêts de travail ont été peu nombreux dans le privé, y compris dans des entreprises à forte tradition syndicale comme Renault.

LA CGT de Source Perrier, à Vergèze, ne cache pas sa satisfaction. *« Grève, ce jour. Situation, équipe matin et jour. 96 % de grévistes »*, indique le syndicat dans un communiqué laconique. Mardi 5 décembre, Perrier, qui est un bastion traditionnel de la CGT et dont les relations sont très tendues avec sa maison-mère, le groupe suisse Nestlé, faisait plutôt figure d'exception.

L'industrie automobile française n'a que peu suivi le mouvement de grève lancé par les fonctionnaires. Chez PSA Peugeot-Citroën, où la CGT n'est traditionnellement pas très influente, la journée s'est déroulée normalement. Chez Renault, où le confédération est bien mieux implantée, l'appel à la grève n'a pas pour autant été fortement suivi. A Cléon, 16 % des ouvriers ont débrayé une heure dans la journée. Au Mans, 33 % des opérateurs ont arrêté de travailler pendant trois heures. Des pourcentages relativement faibles dans des usines ultrasyndiquées. Les autres sites de Renault n'ont connu que des débrayages symboliques. Certains, comme Douai ou Dreux, n'ont pas du tout suivi les appels à la grève.

Les principaux débrayages ont été de courte durée, en général simplement le temps de permettre aux salariés et aux militants syndicaux de rejoindre les manifestations. Ainsi, à Clermont-Ferrand, 695 salariés de Michelin, soit 25 % de la première équipe selon la direction, ont débrayé pendant deux heures pour rejoindre le cortège des manifestants. Le plus fort contingent de ces grévistes venait de l'usine de Cataroux où une récente note signée du directeur du groupe industriel CX2 (pneus motos et tourisme) a échauffé les esprits. Le directeur analyse dans ce texte destiné à l'affichage les incidences de ce qu'il qualifie d'un *« comportement d'avant les grèves »*, en constatant que près de 50 % du personnel de l'usine s'est impliqué dans les mouvements des 14 et 24 novembre.

A Angers, 150 à 200 salariés de l'usine Bull, ont débrayé et rejoint les cortèges, tandis qu'à Caen, les salariés ont participé en masse à la manifestation, avec plusieurs milliers de salariés de Renault Véhicules industriels de l'usine de Blainville-sur-Orne, des usines Moulinex, de Citroën, du Crédit lyonnais, du Crédit agricole et de Kodak.

Dans le Nord, l'appel à la généralisation de la grève et à l'extension du conflit a été relativement peu entendu dans le secteur industriel, malgré la présence, dans les manifestations, de militants syndicaux de grandes entreprises du privé telles Lever (lessives) ou DMC à Lille, Aluminium Dunkerque ou encore Sollac à Dunkerque. Dans cette ville, le personnel des écluses maritimes a observé vingt-quatre heures de grève. La CGT du port autonome avait aussi lancé un mot d'ordre d'arrêt de travail pour une journée mais pas le syndicat majoritaire chez les dockers.

TRAFIC PORTUAIRE LIMITÉ

En fait, c'est essentiellement la paralysie de la SNCF qui perturbe et limite le trafic portuaire. Les ports de Marseille, Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Sète et Bayonne ont également été touchés par des arrêts de travail des dockers mardi, a indiqué dans un communiqué l'UNIM (Union nationale des industries de la manutention dans les ports français), faisant état de grèves de grutiers dans dix ports.

A Toulouse, les entreprises privées ne sont contentées d'observer des débrayages localisés. On sent cependant comme un frémissement qui gagne le parapublic, ANPE et transports en commun, et touche déjà les banques. Un appel à la grève a été lancé à la Banque de France. A Metz, très peu de salariés d'entreprises privées ont participé à cette manifestation. Seuls quelques sidérurgistes et quelques salariés de Kodak, où un plan social est en cours, se sont joints aux représentants des différents services publics.

De nos correspondants

A Dunkerque chez Pechiney, la mobilisation est prudente

DUNKERQUE
de notre envoyée spéciale

A Aluminium Dunkerque, filiale à 35 % de Pechiney, le ton est volontiers persifleur, en ce mardi 5 décembre, premier jour de privatisation : *« La direction aurait pu choisir un meilleur contexte, éviter la baisse actuelle de la Bourse et les conflits sociaux. A moins qu'elle ne préfère brader les actions pour réussir son opération de dénationalisation. »* Dans les deux semaines qui ont précédé, le personnel a commenté l'événement, décidé dans son principe depuis longtemps. L'action devait atteindre 250 francs voire 300 francs, pensait-on alors sur les postes de travail. Le 5 décembre au matin, elle s'affiche à 187 francs. Sur le site ultramoderne, ouvert fin 1991, la direction a installé des consoles invitant ses salariés à souscrire, sans attendre, en leur donnant une action gratuite et, d'ici trois ans, l'espoir d'une plus-value.

« A. D., comme on dit ici familièrement, *est déjà presque une firme privée, puisque les deux tiers de son capital échappent à Pechiney. »* La privatisation suscite plutôt de l'indifférence. *« Nous préférons l'action revendicative »*, ironise Dominique Wailly, le secrétaire du syndicat CGT, et militant de longue date à Lutte ouvrière. Il fut, l'an dernier, le leader de la première grève dans cette usine d'avant-garde où les « petits chefs » n'existent plus et qui compte seulement trois niveaux hiérarchiques. Cette grève de treize jours, en novembre 1994, avait permis d'obtenir, entre autres, 600 francs pour tous.

« QUI SAIT DEMAIN ? »

Mardi 5 décembre, la moitié des 420 « opérateurs » – il faut comprendre les « ouvriers » – ont débrayé à l'appel de la CGT et de Force ouvrière pendant deux heures.

Ni la CFDT, peu puissante, ni la CGC, fortement majoritaire chez les 180 « pilotes, conseillers et superviseurs » (les cadres), n'ont jugé bon cette fois-ci de s'associer au mouvement, contrairement au 24 novembre, puis au 28.

Aluminium Dunkerque va-t-il basculer dans une grève reconductible, ainsi que d'autres entreprises privées que la CGT et certains syndicats Force ouvrière tentent de convaincre ? *« Pour le moment non, mais qui sait demain ? »*, affirme prudemment Guy Maubernard, secrétaire de la CGC. *« Oui, s'il le faut pour arracher le retrait du plan Juppé. FO défend l'assurance-maladie qu'elle a gérée »*, souligne Michel Marquant, délégué FO, *« mais la mobilisation du privé doit être progressive »*.

Danielle Rouart

Lionel Jospin et Serge Klarsfeld dénoncent l'attitude du RPR

LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du PS, qui est venu soutenir, mardi 5 décembre à Melun (Seine-et-Marne), en compagnie de Jean-Pierre Chevènement, le candidat du Mouvement des citoyens (MDC), Pierre Carassus, contre celui du Front national, Grégory Prost, au second tour de l'élection législative partielle de la 3e circonscription de Seine-et-Marne, a déclaré : *« Jean-François Mancel ne sait pas dresser un barrage contre le Front national mais il sait dresser les catégories de Français les unes contre les autres. »* M. Jospin faisait allusion au refus du secrétaire général du RPR de choisir entre les deux candidats et à sa volonté de créer des comités d'usagers contre les grévistes (*Le Monde* des 5 et 6 décembre).

Dans une lettre adressée, mardi, à M. Mancel, Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, a indiqué pour sa part que l'attitude du dirigeant RPR *« constitue un désaveu de la courageuse ligne d'action électorale du président de la République »*.

■ **LÉGISLATIVES : le Parti républicain refuse de choisir entre la gauche et le FN.** *« Appeler à voter PS, c'est choisir la stratégie du front républicain. La conséquence mécanique de cela, c'est dix points de plus pour le Front national »*, a expliqué, mardi 5 décembre, Pascal Clément, secrétaire général du PR.

■ **FRONT NATIONAL : Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite,** a observé, mardi 5 décembre à Marseille au cours d'une réunion publique, qu'il *« y a en France une fracture ethnique et culturelle bien plus qu'une fracture sociale »*. Evoquant les mouvement sociaux, M. Mégret a estimé que *« nous sommes dans une situation proche de la rupture, bien plus grave qu'en 1968 »*, en ajoutant que *« Chirac n'a retenu du gaullisme que la chienlit »*. Cette réunion publique s'est partiellement déroulée dans l'obscurité, en raison d'une coupure brutale et inexpliquée d'électricité.

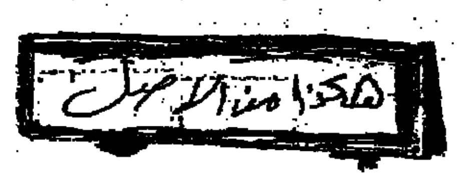
■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : les sénateurs s'inquiètent de la réduction des crédits,** qui s'élèvent à 1,996 milliards de francs, dans le projet de loi de finances pour 1996, soit une baisse de 11,3 % par rapport à 1995. Au cours de la discussion, dans la nuit du 5 au 6 décembre, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire et de la ville, a annoncé qu'il comptait présenter un projet de loi sur le développement rural au cours du deuxième semestre 1996. Le budget a été adopté par le RPR et l'UDF, le PS et le PCF se prononçant contre.

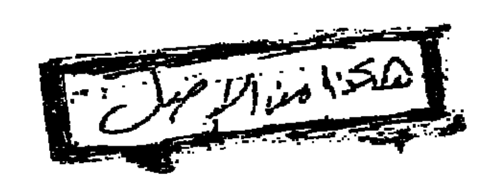
■ **FINANCES LOCALES : un audit révèle un déficit de 63 MF à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)** dans les finances de la ville, pour un budget d'environ 260 MF. Georges Siffredi (RPR), qui a été élu maire en juin, a indiqué, lors d'une conférence de presse, mardi 5 décembre, qu'il avait saisi la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Il n'engagera toutefois pas de poursuites judiciaires à l'encontre de son prédécesseur, le rocardien Jean-François Merle.

■ **SONDAGE : deux Français sur trois jugent « mauvaise » l'action de MM. Chirac et Juppé,** selon le baromètre mensuel Louis Harris/*Valeurs actuelles* et une très grande majorité (84 %) a le sentiment que la situation *« va en se dégradant dans le pays »*. Ce sondage a été réalisé pendant les mouvements sociaux, les 1er et 2 décembre, auprès d'un échantillon national de 1 002 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

■ **CO-VOITURAGE : la société d'autoroute Cofiroute** (qui gère le réseau Paris-Poitiers, Paris-Nantes, Orléans-Bourges et Le-Mans-Rennes) a mis en place, mercredi 6 décembre, un service téléphonique gratuit de co-voiturage. Des hôtesses prennent note des offres et demandes de transport au 30-88-29-10 ou au 30-88-29-11.







Quelle est donc cette politique qui met les gens dehors?

La passion pour réguler la vie des gens jusque dans ses moindres détails peut amener à des atteintes à la liberté individuelle. Avec courtoisie et respect, fumeurs et non-fumeurs peuvent trouver un terrain d'entente par eux-mêmes.

Philip Morris Europe S.A.

17.000 employés en Europe au service des 97 millions de fumeurs d'Europe.

Pour plus d'informations sur la façon dont les fumeurs et les non-fumeurs peuvent s'entendre, merci d'écrire à Philip Morris Corporate Affairs Europe, Rue Joseph II 166 - 1040 Bruxelles, Belgique.

EXCLUSION **Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a décidé, mardi 5 décembre, une *« mobilisation de crise »* pour améliorer les dispositifs d'accueil des sans-abri. La grève des transports en commun et la fermeture du métro empêchent en effet nombre de personnes de trouver un refuge, de faire la manche ou de vendre des journaux de rue. ● La RATP a ouvert, mardi, la station de métro désaffectée Saint-Martin pour en faire un centre d'accueil de jour et faciliter l'orientation des sans-domicile. Des bus doivent également assurer le transport vers des foyers d'hébergement. ● Plus de 2 000 lits sont disponibles à Paris, mais plusieurs foyers sont déjà saturés. Le SAMU social de la capitale assurait pouvoir *« faire face »*, alors que Médecins du monde souhaite l'ouverture nocturne des gares et des stations de métro.**

Des mesures d'urgence sont prises pour venir en aide aux sans-abri

La paralysie des transports en commun et la vague de froid rendent plus difficiles l'accueil et la prise en charge des personnes sans domicile fixe. A Paris, la station de métro désaffectée Saint-Martin a été ouverte, alors que les centres d'hébergement menacent d'être saturés

CONJUGUÉE à la paralysie des transports en commun, la brusque vague de froid risque de mettre en danger la vie même des sans-abri. Non seulement les personnes sans domicile ne peuvent plus trouver refuge dans le métro, mais encore elles n'ont la possibilité de rejoindre les centres d'hébergement qu'au prix d'épuisantes marches. Pas question, sans argent, de louer un vélo, de prendre un taxi, ni même, avec leurs pauvres dégaines, de tenter l'auto-stop... A Paris, les errants sont, pour la plupart, condamnés à battre la semelle tout au long de la journée. Le SAMU social de jour est moins destiné que celui de nuit à les « ramasser », puisqu'en temps normal les transports en commun fonctionnent.

En raison de la grève à la RATP et à la SNCF, les travailleurs sociaux et les bénévoles des associations de solidarité n'ont pas non plus leur activité habituelle. C'est pourquoi le gouvernement a décidé, mardi 5 décembre, une *« mobilisation de crise »* en faveur des plus défavorisés. Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a fait rouvrir la station de métro Saint-Martin, qui doit provisoirement servir de centre d'accueil et d'orientation pour les sans-logis.

Dans le même temps, le président de la République, Jacques Chirac, a appelé Dominique Versini, directrice générale du SAMU social parisien, pour lui assurer, selon elle, qu'il se tenait *« à sa disposition, en cas de difficulté, pour accélérer la mise en œuvre des mesures d'urgence »*.

2 145 LITS DISPONIBLES

Dans la région parisienne, M. Emmanuelli a demandé aux préfets de la petite couronne de coordonner leurs actions, selon les capacités de transport et d'hébergement de chaque département. Des consignes ont été données en province pour que les grandes villes hâtent la mise en place de leur dispositif hivernal. *« Pour l'instant, nous faisons face »*, assure prudemment le secrétaire d'Etat.

De source officielle, 1 946 lits d'hébergement d'urgence ont été occupés dans la nuit de lundi à mardi, sur les 2 145 disponibles à Paris. Pourtant, certains sans-logis n'ont pas trouvé de place. Marc Thoumyre, directeur de la publication du mensuel *Faim de siècle*, raconte : *« Lundi soir, vingt de nos vendeurs se trouvaient à la rue. Nous ne pouvions en loger que trois dans nos locaux. Pour les autres, nous avons téléphoné partout : tout était plein. Ils ont dû dormir où ils ont pu, dans des cages d'escalier... »*

Selon le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, environ 800 lits vont s'ajouter, d'ici à la fin décembre, aux 2 145 déjà disponibles. Des initiatives sont prises. Jean Tiberi, qui a fait état, mardi, de 7 900 places dans la capitale – mais le maire de Paris englobe apparemment ceux qui logent en permanence dans les foyers d'hébergement –, a indiqué que le ministère des finances et le centre d'action sociale de la Ville de Paris allaient, au total, mettre 100 places à disposition.

De leur côté, l'Armée du salut et Emmaüs doivent « ouvrir » 70 lits supplémentaires d'ici à la fin de la semaine. L'avenir dira si ce dispositif est suffisant ou non : les sans-abri affluent chaque année plus nombreux dans la capitale – sans que les autorités soient capables d'avancer un chiffre fiable – et l'ampleur de la demande d'hébergement dépendra aussi des conditions climatiques.

MÉVENTE DES JOURNAUX DE RUE

Alors que l'association Médecins du monde a réclamé, mardi, *« l'ouverture exceptionnelle de lieux publics, dont les gares et les stations de métro, entre 20 heures et 7 heures du matin »*, la grève à la RATP handicape aussi ceux des défavorisés qui trouvent leur gagne-pain dans le métro : vendeurs à la sauvette, musiciens, vendeurs de journaux de rue. Pour ces derniers, la situation est catastrophique : la plupart d'entre eux ont beaucoup de mal à rejoindre le siège de leurs entreprises pour y prendre les paquets de journaux, et ils déplorent une mévente quasi totale « en surface ». La foule des piétons parisiens leur accorde peu d'attention. *Faim de siècle* accuse une chute de ses ventes de l'ordre de 80 %. *La Rue* de plus de 50 %. Plusieurs centaines de ces marchands ambulants, payés à l'exemplaire vendu, sont ainsi privés de ressources.

Autre conséquence des grèves : les plus démunis craignent de ne pas toucher leurs prestations sociales dans les délais normaux. A Nîmes, une cinquantaine de RMistes ont, face à un bureau de poste fermé, bloqué la circulation mardi matin : dans l'après-midi, deux guichets ont été ouverts.

De son côté, le Secours catholique a mis en place une *« cellule d'urgence »*, en liaison avec les permanences régionales du Secours populaire français, pour intervenir auprès des divers organismes sociaux et trouver des palliatifs, comme des aides d'urgence, aux retards de paiement.

Michel Castaing

14 000 places de plus que l'hiver dernier

Le 11 octobre, le gouvernement avait indiqué que le dispositif de la campagne hiver 1995-1996 en faveur des sans-abri serait augmenté, pour l'ensemble de la France, de 14 000 lits par rapport à l'an passé : 10 000 logements d'urgence du plan Périssol, 1 000 places créées dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) et 3 000 lits d'hébergement d'urgence *« en fonction des besoins et des conditions climatiques »*.

Eric Raoult et Xavier Emmanuelli précisaient que ces 14 000 places s'ajoutaient aux 48 500 existantes. Depuis le 27 novembre, un « numéro vert », relié au SAMU social de Paris, a été mis en place pour l'Ile-de-France : le 05-306-306. Il devrait devenir national fin janvier.

Chassés du métro par la grève, Christophe, Alain et les autres trouvent un peu de chaleur station Saint-Martin

ACCOUDÉ À UNE RAMBARDE, Christophe regarde les manifestants remonter le boulevard Saint-Martin dans une ambiance de kermesse. Sac sur le dos, solides chaussures de marche aux pieds, il leur crache au passage son opinion : la grève de la RATP le prive, comme tous les sans-abri de la capitale, d'une source de chaleur et d'un endroit propice pour faire la manche. Alerté par les flashes d'information de la radio, il attend que la station de métro désaffectée Saint-Martin ouvre ses grilles. Il y a deux ans, Christophe y avait trouvé un lit pendant les grands froids. Avec l'apparition de la neige, mardi matin, il s'est souvenu de l'endroit. Déception : cette année, la station ne propose qu'un accueil de jour.

Depuis mardi 15 heures, des employés de la RATP sont chargés de recevoir les sans-abri et de leur indiquer les foyers où des places restent disponibles. Dans la soirée, trois bus spéciaux viendront les chercher pour les emmener dans les centres de Pereire, Ivry et Neuilly-sur-Marne. Ils s'arrêteront également sur les points de distribution de soupe afin d'alerter ceux à qui la nouvelle aurait échappé. Mais dès que la température remontera Saint-Martin refermera ses portes.

MARCHES INLASSABLES

Alain, trente-trois ans, et Jean-Baptiste, quarante-huit ans, sont arrivés en même temps que Christophe. Une assistante sociale leur a communiqué l'information, dans la rue. Depuis une bonne semaine, ils *« visitent Paris »* inlassablement, pour ne pas se laisser rattraper par le froid, leur *« valise à la main »*. Dans une petite salle bétonnée de la station, les trois compagnons de galère ne tiennent pas en place. Les suppositions sur l'endroit où ils passeront la nuit vont bon train. Ils craignent de se retrouver coincés en banlieue, sans possibilité de rejoindre les distributions de soupe du centre de la capitale. On leur assure qu'ils seront transportés dans le sens inverse demain matin. *« A 6 heures, on nous remettra dehors et on va encore bien se cailler »*, râle Alain. *« Ouais, et c'est le chaud et le froid qui a provoqué la mort des autres mecs, les autres années »*, rappelle Christophe, sans toit depuis six ans.

Il n'arrive pas à comprendre pourquoi il ne peut pas dormir dans l'un des quatre-vingt-neuf lits vides posés sur l'ancien quai de métro. Patrick Henry, du département environnement et sécurité de la RATP, est formel. *« Le métro n'est un pas bon lieu d'hébergement pour les SDF*, dit-il. *Ce n'est pas un service à leur rendre que de leur permettre de s'allonger ici, alors qu'il reste des places dans les centres d'hébergement »*, plaide-t-il. Patrick Henry se souvient des conditions d'hygiène vite devenues déplorables en 1993. Avec ses deux douches, six toilettes, quatre urinoirs et deux lavabos, le demi-tunnel mal aéré se prête encore mal à l'hébergement. Rouverte dans l'urgence, la station n'a d'ailleurs pas été nettoyée et l'épais nuage de poussière soulevé par deux balais lui donne raison. La manifestation a empêché les véhicules de nettoyage d'arriver à temps.

LES PREMIÈRES ATTAQUES DU FROID

Au fil de la soirée, une petite vingtaine de personnes rejoignent la station. Les derniers la quittent vers 22 heures, assurés de dormir dans un lit. Mercredi, dès le milieu de l'après-midi, ils pourront à nouveau attendre à l'abri d'avoir le détail des lits disponibles en région parisienne. Ils seront plus nombreux sans doute, alertés par le bouche à oreille ou le SAMU social.

Trois hommes n'iront pas à Saint-Martin. A quelques centaines de mètres de là, dans le passage piétonnier souterrain de la place de l'Hôtel-de-Ville, ils tâchent de caler leurs cartons et d'ajuster leur unique duvet au-dessus d'eux. Piotr, Dariusz et Kriztof fuient comme la peste tout ce qui ressemble à un travailleur social ou à un policier. En situation irrégulière sur le territoire français, les trois Polonais craignent d'être fichés et reconduits à la frontière s'ils cèdent aux sirènes du vivre et du couvert.

Ils préfèrent encore payer l'entrée d'une piscine pour prendre une douche et se contenter de leur piètre *« source de chaleur »*, un litre de vin rouge. Piotr ôte ses gants, retourne ses mains bleuies. Quand il appuie du doigt sur le dos de sa main, la zone blanchie par la pression tarde à reprendre sa couleur initiale. Il dit espérer que la grève se termine, afin qu'il puisse retrouver la manche au chaud avec ses compatriotes.

Au-dessus de lui, la place de l'Hôtel-de-Ville brille des mille feux de Noël.

Aude Dassonville

Les sauveteurs et EDF divergent sur les causes de la montée des eaux du Drac qui a noyé six enfants et une adulte près de Grenoble

GRENOBLE
de notre bureau régional

Les corps des quatre enfants – deux garçons et deux filles – disparus dans les eaux du Drac, lundi 4 décembre à Saint-Georges-de-Commiers, près de Grenoble, ont été retrouvés non loin, enchevêtrés dans des branchages, mardi 5 décembre, en début d'après midi. Après le décès, dans la nuit de lundi à mardi, de deux garçonnets et de l'accompagnatrice du groupe, Geneviève Jager, cinquante-sept ans, agent municipal à Grenoble, le bilan du drame s'établit à sept morts dont six enfants, âgés de sept à huit ans.

Les circonstances de ce tragique accident sont loin d'être entièrement éclaircies. Les vingt-deux élèves de la classe de CE 1 de l'externat Notre-Dame de Grenoble – un établissement privé de 1 400 élèves – qui étaient venus, avec une accompagnatrice expérimentée et familière des lieux, observer les castors, nombreux sur ce site sauvage, avaient, sans doute, traversé à gué une partie du lit de la rivière, en passant sur des gravières et en franchissant des bras à sec, quand leur retraite a été soudainement coupée par la montée des eaux. Des habitants de Saint-Georges-de-Commiers, qui ont vu accourir vers le car scolaire un groupe de dix enfants éperdus et trempés des pieds à la tête, rapportent leurs récits terrifiés : *« On était allé vers les arbres, on marchait sur des cailloux, tout à coup, ça a glissé sous nos pieds et ça s'est effondré... »* L'institutrice, choquée et hospitalisée, n'avait pu, mercredi, retracer le déroulement exact des événements.

Les explications données par Electricité de France ne concordent pas avec les témoignages des sauveteurs. Le drame a été provoqué par l'ouverture, à quatre ou cinq kilomètres en amont, des vannes du barrage de Notre-Dame-de-Commiers, un petit réservoir de 18 millions de mètres cubes servant de bassin de compensation à une retenue beaucoup plus importante, celle de Monteynard, d'une capacité de 185 millions de mètres cubes. La centrale hydroélectrique de Monteynard turbinant ce jour-là à plein régime, en raison d'une pointe de demande d'électricité, la retenue de Notre-Dame-de-Commiers arrivait à saturation et il fallait donc déverser le trop-plein d'eau.

SIGNALISATION PEU DISSUASIVE

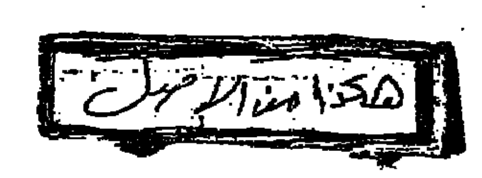
Ce « plein régime » était-il la conséquence de besoins accrus, notamment à cause du froid, ou des arrêts de travail qui réduisaient la production dans d'autres centrales ? A la direction régionale d'EDF Rhône-Alpes, on affirme qu'*« il n'y a aucun lien entre le drame et le mouvement social »*. Pour sa part, Philippe Duffoug, délégué syndical CGT d'EDF, observe qu'il n'y avait pas urgence à mettre *« à plein régime »* la centrale de Monteynard, puisque, au même moment, EDF fournissait de l'électricité à ses clients à l'étranger.

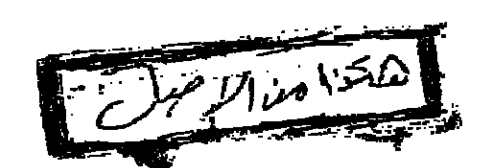
En tout état de cause, les dirigeants d'EDF assurent que l'eau déversée dans le Drac ne pouvait entraîner qu'une élévation de quelques centimètres – au pire de quelques dizaines de centimètres – du niveau du torrent. Or, le lieutenant Fernand Terras, qui dirigeait l'équipe de plongeurs, a constaté, lors de l'arrivée des premiers secours, que le niveau de l'eau atteignait à certains endroits environ 1,5 mètre.

Plusieurs fois par an – et encore trois jours auparavant –, EDF procède à des lâchers d'eau. A plusieurs reprises, des personnes en difficulté ont été secourues par les pompiers, sans plus de dommages. Le drame du Drac ne résulterait-il donc que d'un malheureux concours de circonstances ? EDF et le maire de Saint-Georges-de-Commiers assurent que l'établissement scolaire ne les avait pas informés de la venue d'élèves sur ce site dangereux qui accueille fréquemment des classes de nature. Quant aux nombreux panneaux – parfois endommagés – qui avertissent les promeneurs que *« l'accès est interdit »* et les mettent en garde contre le *« risque de noyade »*, ils ne sont guère dissuasifs. Ni pour les villageois qui viennent ici jeter leur ligne, ni pour les milliers de baigneurs grenoblois qui, l'été, se pressent autour du plan d'eau de la Rivoire, quelques dizaines de mètres en aval des gravières où les enfants se sont noyés.

Corinne Lepage, ministre de l'environnement, qui, avant le nouveau président d'EDF, Edmond Alphandéry, s'était rendue sur place, mardi matin, a déclaré *« ne pas être là pour chercher des responsables »*. Elle a cependant envisagé, sans autre précision, *« une modification de la réglementation afin qu'une telle catastrophe ne puisse plus se produire »*.

Pierre Le Hir





Jean de Boishue est condamné pour complicité de diffamation raciale

Les associations antiracistes obtiennent un franc de dommages et intérêts

Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat (RPR), a été condamné, mardi 5 décembre, par le tribunal correctionnel de Paris, pour complicité de diffamation raciale. Il devra payer 10 000 francs d'amende et verser 30 000 francs de dommages et intérêts à un chorégraphe mis en cause dans son livre, *Banlieue mon amour*.

LE TRIBUNAL correctionnel de Paris a condamné, mardi 5 décembre, Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur du premier gouvernement Juppé, à une amende de 10 000 francs pour s'être rendu coupable de complicité de diffamation raciale à l'encontre de Steevie Gustave, un chorégraphe de vingt-cinq ans dans un livre intitulé *Banlieue mon amour* publié au printemps (*Le Monde* du 9 novembre).

Une amende du même montant a été infligée pour diffamation raciale à Denis Tillinac, PDG de La Table Ronde, éditeur du livre et écrivain proche de Jacques Chirac.

Les magistrats parisiens ont aussi condamné Jean de Boishue à réparer civilement le délit d'*« atteinte à la mémoire d'un mort »* – par ailleurs amnistié sur le plan pénal – en versant 30 000 francs de dommages et intérêts à Steevie Gustave. Le tribunal a aussi constaté le délit amnistié de *« diffamation publique »*.

Pour un autre passage du livre qui imputait la responsabilité d'une fraude électorale à Paul Simon, ancien adversaire de gauche de Jean de Boishue lors de l'élection municipale de Brétigny-sur-Orge (Essonne), les juges ont reconnu l'existence d'une diffamation et condamné Jean de Boishue à verser 8000 francs de dommages et intérêts.

L'affaire, fertile en rebondissements, a débuté avec la plainte déposée par Me Francis Terquem au nom de SOS-Racisme et de Steevie Gustave visant un livre provocateur sur la banlieue.

Sous couvert d'une ironie ambiguë, Jean de Boishue y décrit l'itinéraire des populations qui vivent dans les quartiers populaires de *Paris et dans les cités de banlieue.*

Il évoque ainsi Vital *« le juif errant »* et *« ses six frères et sœurs* [qui] *colonisaient déjà les quatre coins de la planète »*. Il remarque qu'*« il manque encore le sable et les chameaux »* pour que *« les Arabes »* achètent la ZUP. Il s'en prend aussi à un Africain *« grand inséminateur,* [...] *polygame qui procrée à la chaîne »*.

C'est dans les longs développements consacrés aux Noirs que Steevie Gustave, qui vit à Brétigny-sur-Orge, se reconnaît, sous les traits du personnage de Tom, lui dont le père martiniquais, adjudant de carrière, est mort en service commandé à Djibouti en 1983.

LE RETRAIT DE SOS-RACISME

Un passage de l'ouvrage de Jean de Boishue décrit avec précision ce décès dont il a eu connaissance en tant que maire de Brétigny : *« Une balle a percé l'os de son nez épaté, le lui a brisé et s'est enfoncée sous la peau noire de son visage. »* Tom, poursuit le livre, pensait que *« si son père n'avait pas eu envie d'enfiler une paire de chaussures, il ne se serait jamais habillé en soldat »*. Ce passage a été considéré par le tribunal comme injurieux à l'égard d'un mort.

Quant à la diffamation raciale, elle a été relevée dans les paragraphes où l'auteur prétend, à propos de Tom, *« petit rapeur sachant raper »*, que *« sa richesse était d'être noir et que, lui, avait décidé de vivre au noir »*.

Les juges ont donc considéré que, en dépit des pseudonymes utilisés, les plaignants étaient aisément reconnaissable par les lecteurs du livre, ce que Me Bernard Prévost, avocat de Jean de Boishue, avait contesté à l'audience du 7 novembre.

En revanche, les nombreux passages de *Banlieue mon amour* concernant les juifs et les Arabes n'ont pas été examinés par le tribunal.

En effet, SOS-Racisme, seule organisation antiraciste à avoir porté l'affaire en justice dans les délais légaux, avait finalement retiré sa plainte en parvenant à un compromis avec Jean de Boishue, négocié par l'entremise de l'écrivain Marek Halter et d'Eric Raoult, alors ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion (*Le Monde* du 27 septembre).

L'issue judiciaire de l'affaire, au moins en première instance, favorable à la thèse défendue par SOS-Racisme cet été, éclaire, a posteriori, amèrement la décision de retrait de l'association.

D'autant que le tribunal a reconnu comme valables les plaintes déposées tardivement par trois autres associations de défense des droits de l'homme, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés (FASTI) et le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), qui se sont vu attribuer chacune le franc symbolique de dommages et intérêts.

Philippe Bernard

Deux hauts responsables de Bouygues en examen

Le directeur général de Bouygues Télécom est soupçonné de corruption active, le trésorier du groupe de complicité

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de Bouygues Télécom, Patrick Leleu, a été mis en examen pour *« corruption active, abus de biens sociaux, faux et usage de faux »*, mardi 5 décembre. Le juge d'instruction versaillais chargé de l'affaire des fausses factures du bâtiment et des travaux publics en Ile-de-France, Jean-Marie Charpier, lui reproche d'avoir versé au faux facturier Noël Girault une commission de 1,5 million de francs dans le cadre du marché de la Très Grande Bibliothèque. Cette transaction se serait déroulée en 1992, dans un hôtel de Genève, alors que M. Leleu était directeur général pour l'Ile-de-France de Bouygues Bâtiments Ouvrages fonctionnels.

Remise en argent liquide, la somme proviendrait des fonds d'une filiale du groupe Bouygues Uniservices implantée à Genève. L'administrateur de cette dernière société, qui est également le trésorier du groupe Bouygues, Philippe Renaud, a été mis en examen pour complicité. MM. Leleu et Renaud ont été placés sous contrôle judiciaire. Patrick Leleu avait été placé en garde à vue le 21 mars dans les locaux de la police judiciaire de Versailles et interrogé sur cette affaire, mais il avait été remis en liberté le lendemain sans qu'aucune charge ait été retenue contre lui.

L'affaire des fausses factures du BTP en Ile-de-France a commencé par un contrôle fiscal chez un metteur de L'Etang-la-Ville (Yvelines). Ce contrôle a permis aux enquêteurs de la division économique et financière de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles de mettre au jour en 1994 un important système de fausse facturation dans les marchés du BTP en Ile-de-France.

Noël Girault, qui dirigeait depuis une vingtaine d'années une société « taxi » sous couvert d'un cabinet de services et d'études installé dans le 15e arrondissement de Paris, était à la tête de ce système. Mis en examen pour *« recels graves d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures privées et de banque »*, et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) le 2 décembre 1994, il a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire le 15 novembre.

FAUSSES FACTURES

Le magistrat instructeur le soupçonne d'avoir émis, de 1984 à 1994, plus de 60 millions de francs de fausses factures moyennant d'importantes commissions, en Ile-de-France et dans le sud-est de la France. Une quarantaine de chefs d'entreprise du BTP ayant bénéficié de ce système ont également été mis en examen.

C'est la deuxième fois en moins d'une semaine que des cadres du groupe Bouygues sont mis en examen par des juges d'instruction de Versailles. Le 30 novembre, Pierre Richard, vice-président du groupe Bouygues, a été mis en examen dans le dossier sur les atteintes à la concurrence des marchés publics et privés par l'utilisation de deux logiciels informatiques visant la concurrence (*Le Monde* du 2 décembre). Quatre cadres du groupe avaient également été mis en examen, dont deux avaient été écroués.

Jean-Claude Pierrette

Henri Modiano mis en examen dans l'affaire de la Française des jeux

LE JUGE D'INSTRUCTION de Nanterre (Hauts-de-Seine), Gérard Poirotte, chargé de l'enquête sur les malversations imputées à Gérard Colé, ancien PDG de la Française des jeux, a mis en examen, le 30 novembre, l'homme d'affaires Henri Modiano, soixante-deux ans. Cet ancien député gaulliste de Paris, élu en 1968, est soupçonné de *« recel et complicité d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures privées, complicité de faux et usage de faux »*. Son nom était apparu après la découverte, au domicile de l'ancienne compagne de Gérard Colé, d'un relevé bancaire émanant d'un établissement suisse, la Privat Krediet Bank de Lugano (*Le Monde* du 20 janvier). L'enquête a établi que M. Colé avait disposé, de 1991 à 1993, d'une procuration sur un compte ouvert par Henri Modiano au nom de la société panaméenne *Bikis Inc.*

Interrogé le 23 mars 1995 au titre de simple témoin, M. Modiano avait admis avoir *« prêté »* son compte à M. Colé, car celui-ci avait besoin d'argent pour acheter un appartement. Il déclarait avoir annulé la procuration en faveur de l'ancien PDG du Loto lorsqu'il avait constaté que ce dernier avait effectué un retrait d'espèces de 100 000 francs sans l'en aviser. De source proche de l'enquête, on indiquait, mercredi matin 6 décembre, que l'ancien député ne s'était guère montré plus loquace. Le juge l'a placé, la semaine dernière, sous contrôle judiciaire, avec interdiction de quitter la France. M. Modiano s'est, en outre, vu infliger une caution de 2 millions de francs.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Orléans, 26 novembre 1995.

Aucune grève n'a pu empêcher

Louise

d'arriver à bon port chez

Jean-Luc, Juliane et Pauline SAUCET.

Décès

– Mme Lucienne Chabrier-Moreau,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger CHABRIER-MOREAU,

dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 décembre 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

146, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– Mme François Damelon,
sa belle-fille,
Mme Dominique Damelon,
Mme Catherine Damelon,
ses filles,
Sophie, Olivier, Marion, Jean-Philippe, Anne-Laure, Simon, Clémence,
ses petits-enfants,
M. Peter Lewis,
Les familles Rabault, Hedelin, Thabeault, Alcandre,
ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

Mme Pierre DAMELON,
née Simone RABAULT,

survenu le 29 novembre 1995.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

« A tous.
Je meurs, n'en accusez personne.
Et pas de cancans.
Le défunt avait horreur de ça. »
V. Maïakovski.

Frédéric DESENCLOS,
Port-aux-Princes,
11 juin 1946.
Paris,
2 décembre 1995.

De la part de
Jean, Michel Parlier, Nader Osseiran, Jeannie Marchand, Odile Leclaire, Jean-Paul Germond, Marie Jo Descolonges,
Et de tous ses amis.

– Geneviève et Pierre Hebey,
Monique et Jean Dixaut,
ses enfants,
Emmanuel et Giovanna Hebey,
Claire Dixaut,
Laurent Dixaut,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Odette HEBEY,

survenu le 3 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 décembre, à 15 h 15, au cimetière parisien de Pantin (Seine-Saint-Denis), 164, avenue Jean-Jaurès.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Richard Gordon,
son ami,
Marie Allard,
sa nourrice,
Renée Deroche,
Christine, Denis, Elizabeth, France, Marcel, Patrick, Philippe, Raymond, Serge, Yves,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre KNEIP.

Pierre est mort du sida, dans sa cinquante et unième année.

Tous remercient le personnel soignant de l'hôpital Saint-Antoine, service du professeur Frottier, et les membres de VLS, pour leur gentillesse et leur extrême dévouement.

Nous nous retrouverons le jeudi 7 décembre 1995, à 10 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

Des dons peuvent être adressés à Sida Info Service, ligne suivi, 190, boulevard de Charonne, 75020 Paris.

– Le comité Aides Paris - Ile-de-France
s'associe à la famille et aux amis de

Pierre KNEIP,
ancien volontaire et administrateur
du comité Paris - Ile-de-France,
créateur de la permanence téléphonique,
directeur de Sida Info Service,

qui nous a quittés samedi 2 décembre 1995.

Une cérémonie à laquelle tous ceux qui veulent lui rendre hommage aura lieu jeudi 7 décembre, à 10 heures, à Saint-Eustache.

Aides Paris - Ile-de-France,
247, rue de Belleville,
75019 Paris.

(Le Monde du 6 décembre.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice LAVAL,

survenu accidentellement le 4 décembre 1995.

De la part de
Ses filles, gendres et petits-enfants,
Familles Martin Laprade, Gobillard, Faventines.

« Car l'amour est fort
comme la mort. »
Cantique des cantiques.

– Mme Marguerite Leroy,
a la douleur de faire part du décès de son époux,

M. Elie LEROY,
président d'honneur de l'Association
philosophique et philantropique,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 24 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année, entouré de l'affection de tous les siens et de ses amis.

Gardez de lui un bon souvenir !

– De Monaco.

Mme Laurence Loewy,
a la grande peine de faire part du décès de sa très chère mère,

Mme Raymond LOEWY,
née Viola ERICKSON,

survenu en principauté de Monaco.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Pierre Navarre,
son épouse,
Mme Jeanne Burdeyron,
sa fille, et sa famille,
M. Jean Marsin,
son cousin, et sa famille,
Ainsi que tous ses amis,
font part du décès de

M. Pierre, Henri, Eugène NAVARRE,
ingénieur agronome,
capitaine de réserve,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 novembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en son domicile de Louveciennes.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Albert Seurin,
Mme Jean-Louis Seurin,
sa fille Hélène,
M. et Mme Xavier Clément,
leur fils Louis,
Mme Elisabeth
et Mme Marguerite Seurin,
ses sœurs,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jean-Louis SEURIN,
professeur émérite de l'université
Montesquieu, Bordeaux-IV,

survenue à Charlottesville (Etats-Unis), dans sa soixante-dixième année.

« Venez et marchons à la Lumière de l'Eternel. »
Esaïe, II, 5.

Un office religieux sera célébré ultérieurement.

21, avenue du Général-de-Lattre-de-Tassigny,
33400 Talence.

– Yvonne Teissier,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gaston TEISSIER.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 décembre, à 9 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

– Carole Pollet-Watine,
Eric Blanc,
Ses frères, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
font part du décès de

Hervé WATINE,

survenu le lundi 4 décembre 1995.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise le samedi 9 décembre, à 9 heures.

Témoignez votre sympathie à la famille en adressant vos dons à l'Association GIPIT, c/o P. de Truchis, HRP Garches (92380).

8, rue Victor-Diederich,
Suresnes (Hauts-de-Seine).

– Viviane Zadrowska-Houssay,
son épouse,
Kasia,
sa fille,
Witold,
son petit-fils,
Et tous ses amis,
font part du décès de

Witold ZADROWSKI,

le 4 décembre 1995.

Une messe sera célébrée le vendredi 8 décembre, à 10 h 30, en l'église polonaise, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

L'Enclos,
5, place Dreux,
78430 Louveciennes.

Remerciements

– M. Robert Juvin,
M. et Mme Didier Juvin,
Antoine et Alice,
M. et Mme Pierre Calmette,

vous remercient du fond du cœur pour les preuves de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées par vos messages, vos fleurs, votre présence, vos paroles, vos pensées, vos prières lors du décès du

docteur Denise JUVIN-CALMETTE.

Avis de messe

– On nous prie d'annoncer qu'une messe à la mémoire du

général (cr) René DOR,

décédé le 28 novembre, sera dite en l'église Saint-Louis des Invalides, le samedi 9 décembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– *En souvenir de*

Damien VEYNE,
7 juin-7 décembre 1995

« Sur les bois désolés quand passe l'hiver sombre/Tu te plains, ô captif solitaire du seuil/que ce sépulcre à deux qui fera notre orgueil/Hélas, du manque seul des lourds bouquets s'encombre/Sans écouter minuit qui jeta son vain nombre/Une veille t'exalte à ne pas fermer l'œil/Avant que dans les bras de l'ancien fauteuil/Le suprême tison n'ait éclairé mon Ombre. Qui veut souvent avoir la Visite ne doit/Par trop de fleurs charger la pierre que mon doigt/Soulève avec l'ennui d'une force défunte/Âme au si clair foyer tremblante de m'asseoir/Pour revivre il suffit qu'à tes lèvres j'emprunte/Le souffle de mon nom murmuré tout un soir. »

– Il y a un an

Jean-Pierre SÉRIS

nous quittait brusquement, nous laissant désemparés.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui (N.S.).

Gilbert MATHIEU,
29-3-1928/7-12-1980

Merci à tous ceux qui, l'ayant aimé, connu, lu ou entendu, parlent de lui, et le gardent ainsi présent dans les mémoires. Je voudrais leur faire partager mon espérance d'une vie au-delà de la mort et pour toujours.

Maïté Mathieu

Communications diverses

– Musique baroque du XVIIe et du XVIIIe siècle
« Autour de la Nativité »
Boesset, Bouzignac, Brossard, Du Mont. D. Moaty (soprano), S. Goubioud (haute-contre), P. Aubailly (ténor), P. Mervant (basse), G. Harle (orgue). Chœur du Marais, Y. Muller. **Eglise Sainte-Elisabeth,** 195, rue du Temple, Paris-3e. **Vendredi 15 décembre,** 20 h 45, 90 F et 70 F. (Fnac et sur place. Réserv. : 43-26-72-67 apr. 18 heures).

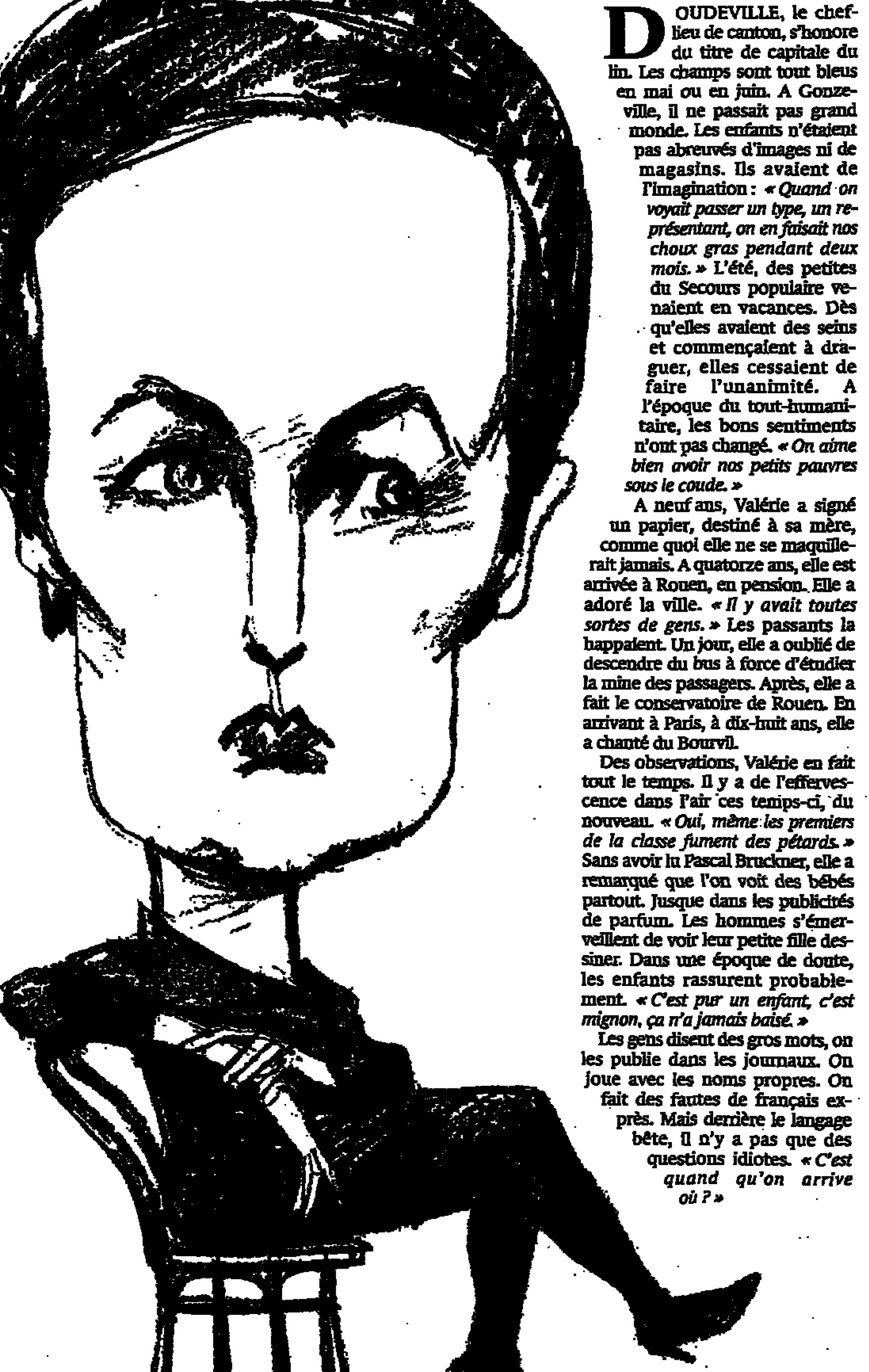
– **L'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers** signale à ses adhérents le report, à une date ultérieure, de l'assemblée générale prévue pour le 9 décembre 1995.

Soutenances de thèses

– **Paul Gaudin** soutiendra sa thèse en vue de l'obtention du nouveau doctorat d'Etat (Etudes italiennes) jeudi 11 janvier 1996, à 15 heures, à l'université de Paris-Sorbonne, centre Malesherbes, amphithéâtre D, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Le jury sera composé de M. Christian Bec, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, directeur de thèse ; M. Jean-Michel Gardair, professeur à l'université de Paris-Sorbonne ; M. Francesco La Brasca, professeur à l'université François-Rabelais de Tours ; M. Antonio Stauble, professeur à l'université de Lausanne.
Sujet : ***Le statut socioprofessionnel des écrivains italiens nés entre 1370 et 1450.***

Les brouillons de Valérie Lemercier

Fine observatrice et curieuse de tout, l'artiste adore croquer son époque, les gens, les mots. Des milliers de cahiers témoignent de ses goûts éclectiques pour le cinéma, le théâtre, la chanson et les rencontres



CE que Valérie Lemercier a de génial, c'est sa sincérité. *« Moi ? Tu peux me coller dans un dîner avec plein de cons, je ne m'ennuie jamais. »* La comédienne ne dissimule rien. Surtout pas les défauts. Elle se décrit comme grande, avec des petits yeux, et la tête toujours en avant *« pour mieux voir les gens »*.

Pour faire le comique, elle avait besoin de s'enlaidir. Aujourd'hui, quand ils la voient au naturel, les gens sont surpris de la trouver jolie. Depuis qu'elle a joué une scène en sous-vêtements dans *Les Visiteurs*, elle a remarqué que le regard des hommes a changé. Ils s'interrogent. *« Comment s'appelle-t-elle déjà ? »* A la ville, Valérie a l'air d'une jeune comédienne filiforme de 1,76 mètre perchée sur des talons qu'on pourrait croire carrés. Mais, justement, elle déteste les talons carrés. Ce sont des talons hypocrites. *« Pas des talons de femme. »* Et le temps de l'écrire, Valérie a déjà changé. Elle revient en jeune créatrice saisie dans son atelier. Un bandeau bleu pâle haut sur le front, des chaussettes de footballeur et des tennis aux pieds.

En début d'année, elle a réalisé une publicité Bic avec les frères Cantona. Eric l'a impressionnée. *« C'est un artiste. Il a ça dans le sang. Ce qu'il fait, c'est très important. C'est pour ça qu'il se met dans des états pareils. »* Valérie a aussi été fascinée par le trait unique qui barre le front du footballeur. Ce qu'elle appelle son *« monosourcil »*. Les disproportions, les anomalies, Valérie remarque tout. Trois ans après, elle se souvient de ce qu'elle portait. Elle passe les gens au scalpel du factuel avec un sens du détail qui effraie.

Valérie Lemercier n'a pas la voix haut perchée de la bourgeoise que le public a découverte dans *Les Visiteurs*. La sienne est plutôt alerte et étonnée. Elle se plaint rarement mais elle proteste souvent. *« C'est nul ! »* De temps en temps, il y a de la nuance dans l'assurance. On entend une petite intonation de doute, un chuintement de chuchotement.

Depuis la sortie du film, les adolescents reprennent son imitation d'accent BCBG, prononcez « baise-beige ». La publicité copie sa voix affectée. Elle a hésité à accepter de tourner *Les Visiteurs 2*. Ce n'est pas qu'elle n'aime pas jouer les bourgeoises : *« Il y en a de toutes sortes. »* Mais elle s'ennuie un peu sur les tournages et elle voudrait obtenir le droit de donner son avis sur les costumes et les répliques : *« J'ai envie d'apporter mon manger. »*

Cette année, elle a tourné avec Sydney Pollack. Mais, être actrice de cinéma à plein temps, ça ne la fait pas tellement rêver. *« Ce n'est pas une fin en soi. Ce n'est intéressant que par ce qu'on fait passer. L'acteur est dans l'état de l'enfant. Il ne s'occupe de rien d'autre que de jouer. »* Sur les tournages, quand arrive le camion de la cantine, c'est l'heure de manger et ça l'attriste. Elle est étonnée par une entreprise de création qui respecte la pause-déjeuner. *« On perd le fil mais on est rassuré. On a bossé, on va manger, on est comme tout le monde. »* Dans le métier, c'est ce qu'elle déteste : *« L'idée de métier »*.

De son point de vue, Valérie fait rarement quoi que ce soit de génial. Elle estime même avoir tourné des *« merdes »*, comme le film *Sexes faibles*, de Serge Ménard, qui est passé à la télévision. Ce soir-là, il n'y avait rien en face, sur les autres chaînes. *« Et en plus, il pleuvait. »* Le lendemain, elle a vu la mesure d'audience : 9,6 millions de téléspectateurs. Elle avait honte. *« Le public a raison, l'acteur est responsable de ce qu'il fait. »* D'après elle, le réalisateur de *Sexes faibles* n'a pas su se faire comprendre. Quand elle l'a rencontré pour la première fois, il avait des pin's plein sa veste. Elle déteste. Elle aurait dû se méfier. *« Je me suis dit qu'il ne fallait pas s'arrêter à l'apparence. C'est mon côté catho, ça. »*

VALÉRIE LEMERCIER a obtenu un Molière en 1990, six mois après ses débuts sur les planches au Théâtre du Splendid dans un spectacle qui a fait 350 000 entrées. One-woman-show, c'est ce qui rapporte le plus. *« Le pire, c'est de gagner plus que son père. »* Ensuite, elle a obtenu le César du meilleur second rôle en 1993 pour *Les Visiteurs*.

Pourtant, elle n'a pas beaucoup exploité ses succès. Malgré les sollicitations, elle n'a pas commercialisé la vidéo de son premier spectacle. *« J'ai un problème, je ne supporte pas qu'on me mette dans une boîte. »* Régulièrement, des éditeurs lui réclament un texte, un journal, des chroniques, n'importe quoi pourvu que cela soit *« marrant »*. *« Comique, c'est devenu le truc officiel. »* Mais Valérie poursuit moins une carrière que sa vie. Et elle veut tout contrôler.

Valérie Lemercier a une drôle de façon de parler. On dirait l'orthographe après la réforme. *« On se file un rank ? »* Elle croque l'époque, les gens, elle croque aussi les mots. Ce n'est pas sectaire, pas jargon, et tout le monde peut participer. *« Un endroit genre Cannes ? Ou un peu moins prétense ? »* Elle mélange les mondes, les styles. C'est simple, léger, pas *« déprim' »*. Elle évite les redondances. Essaie d'aller au plus simple, au plus immédiat. *« Ça fait moins pléonasme. »*

L'an dernier, elle a réalisé deux publicités cinéma pour *Le Nouvel Observateur*. Deux parodies de bande-annonce. L'une s'appelle *Another Connerie*, un détournement de James Ivory. L'autre est une parodie d'interview woody-allenienne. Deux jeunes comédiens *« prise de tête »* répondent aux questions sur leur premier film. Ils sont bouleversés, soupirent sur le canapé que c'est trop tôt pour en parler. Julie est *« en état de s'il-vous-plaît »*. Elle cherche ses mots.

Valérie Lemercier a une drôle de façon de parler. On dirait l'orthographe après la réforme : « On se file un rank ? »

« Ouais, non, c'est clair, quoi. » A l'agence de publicité, comme au *Nouvel Obs*, les directeurs du marketing ont estimé que la province n'y comprendrait rien. Valérie, qui a grandi à Gonzeville, en Seine-Maritime, trouve qu'on sous-estime l'intelligence du public. Elle n'a même pas été payée. La comédienne n'a pas du tout envie d'être de droite. *« Ça ne m'intéresse pas. »* Mais, en même temps, la gauche catogan l'exaspère. *« La boucle d'oreille, le catogan, et le ruban rouge contre le sida et là, t'es tranquille, on peut rien te reprocher. »*

Valérie a le don de l'observation. D'après elle, ce don vient de Gonzeville, le village de cent soixante-dix habitants où elle a grandi. Après s'être beaucoup livrée sur le sujet, elle n'aime plus en parler. Quand elle évoque la ferme, les gens croient qu'elle gardait les vaches. Elle est obligée de préciser que la famille n'était pas misérable et organisait des sorties au théâtre. *« Les gens veulent toujours que tu sortes d'un trou. Ça leur plaît, cette idée de village. »*

DOUDEVILLE, le chef-lieu de canton, s'honore du titre de capitale du lin. Les champs sont tout bleus en mai ou en juin. A Gonzeville, il ne passait pas grand monde. Les enfants n'étaient pas abreuvés d'images ni de magasins. Ils avaient de l'imagination : *« Quand on voyait passer un type, un représentant, on en faisait nos choux gras pendant deux mois. »* L'été, des petites du Secours populaire venaient en vacances. Dès qu'elles avaient des seins et commençaient à draguer, elles cessaient de faire l'unanimité. A l'époque du tout-humanitaire, les bons sentiments n'ont pas changé. *« On aime bien avoir nos petits pauvres sous le coude. »*

A neuf ans, Valérie a signé un papier, destiné à sa mère, comme quoi elle ne se maquillerait jamais. A quatorze ans, elle est arrivée à Rouen, en pension. Elle a adoré la ville. *« Il y avait toutes sortes de gens. »* Les passants la happaient. Un jour, elle a oublié de descendre du bus à force d'étudier la mine des passagers. Après, elle a fait le conservatoire de Rouen. En arrivant à Paris, à dix-huit ans, elle a chanté du Bourvil.

Des observations, Valérie en fait tout le temps. Il y a de l'effervescence dans l'air ces temps-ci, du nouveau. *« Oui, même les premiers de la classe fument des pétards. »* Sans avoir lu Pascal Bruckner, elle a remarqué que l'on voit des bébés partout. Jusque dans les publicités de parfum. Les hommes s'émerveillent de voir leur petite fille dessiner. Dans une époque de doute, les enfants rassurent probablement. *« C'est pur un enfant, c'est mignon, ça n'a jamais baisé. »*

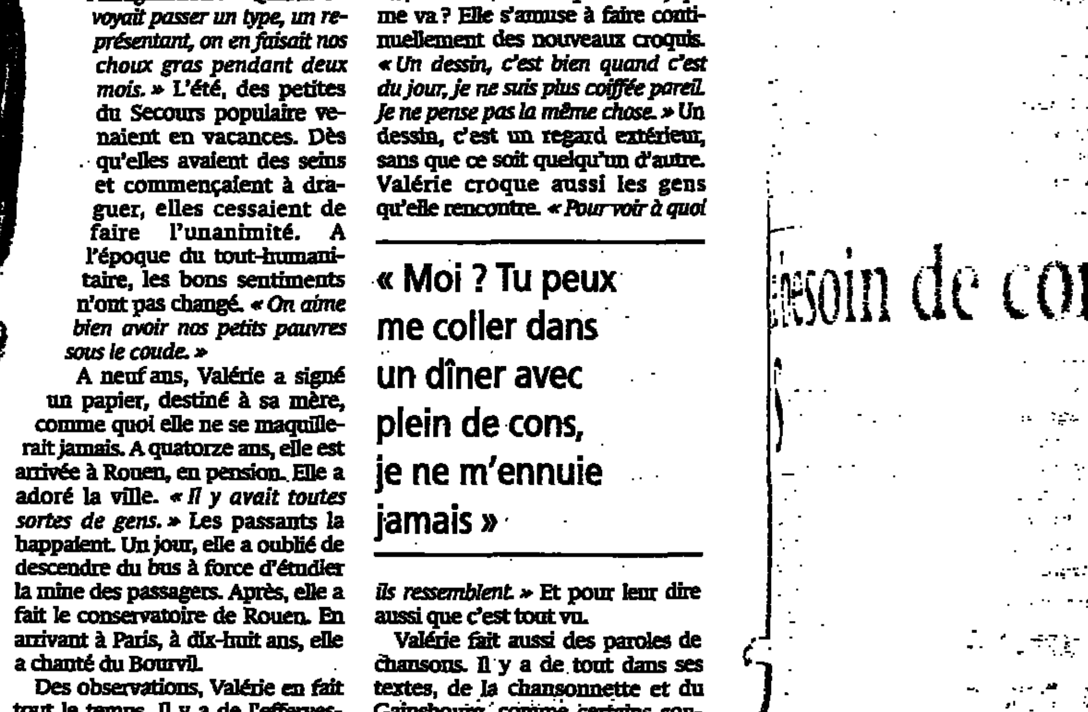
Les gens disent des gros mots, on les publie dans les journaux. On joue avec les noms propres. On fait des fautes de français exprès. Mais derrière le langage bête, il n'y a pas que des questions idiotes. *« C'est quand qu'on arrive où ? »*

Valérie ne nie pas avoir gentiment participé à la décomposition de la langue et des mots. Dans son premier spectacle, elle apparaissait soudain dans l'obscurité, effrayée par l'obscénité ordinaire du langage, et le sens des mots qu'on laisse résonner. Elle en avait toute une liste qu'elle déclamait, terrorisée : *« s'expatrier »*, *« sarabande »*, *« presbyte »*. C'était comme un sous-titre lacanien au reste du spectacle. Mais sur quinze personnages, l'époque n'a retenu que la bourgeoise coincée. On l'a conviée à la télé pour dire ses *« mots dégueu »*. *« Ce sont les gens les plus coincés qui s'amusent à ça. »* Christine Bravo a été ravie, par l'intermédiaire de Valérie, de pouvoir choquer sa maman. Mais c'est fini. *« Cela ne semble plus me libérer. Il ne semble plus que cela soit nécessaire. »*

A part sur Fun-Radio, qui continue à dérouler les *« mots dégueu »* au bulldozer, l'époque est plutôt décoincée. Maintenant que tout le monde dit ce que disait Valérie, que peut dire encore Valérie ? *« Dire qu'on est comique, c'est déjà déprimant. »* Les comiques font partie de l'establishment. De qui on va se moquer ? *« Des comiques »*, dit Valérie. Et la boucle sera bouclée.

A une époque de consommation uniforme, Valérie dessine, coud et fait des tartes aux pommes. Le côté Valérie-qui-fait-tout-elle-même vient de Gonzeville. Dans la famille, le cadeau attentionné, c'était un collier de nouilles. Un dimanche, elle s'est réveillée à 4 heures du matin : *« Et hop ! Je me suis fait une jupe. »* C'est un trapèze de soie à carreaux, avec une fermeture sur le côté, pas trop courte. Pendant qu'elle coud, Valérie pense à ses chansons. Elle aime avoir plusieurs chantiers en route au cas où l'un, en avançant, ferait progresser les autres. *« Si ça marche dans un domaine, ça me donne confiance pour le reste. Le plus dur, c'est de se dire : Allez, ça va comme ça. »*

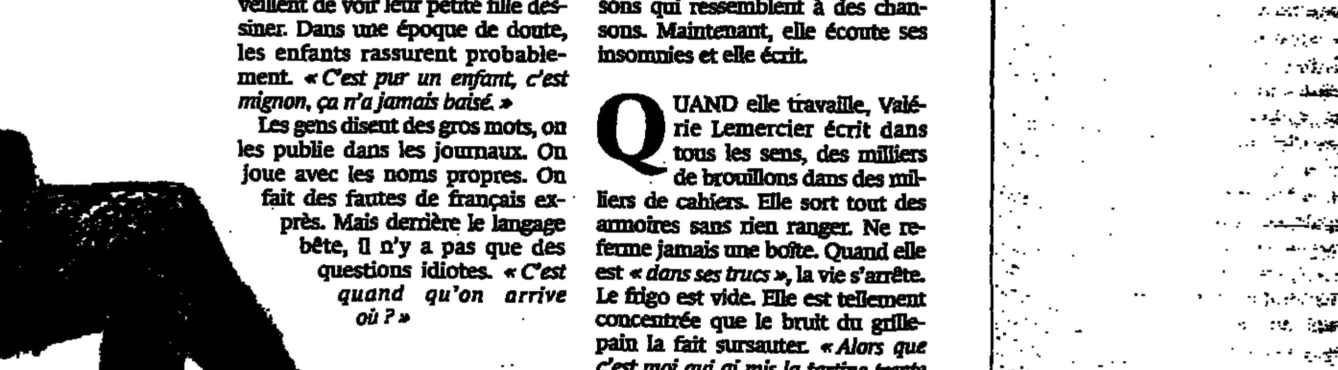
Pour avoir une idée précise de son image, Valérie se dessine. Elle voit mieux de loin, à grands traits. Cheveux longs ? Plus courts ? Dessin, dis-moi, est-ce que cette jupe me va ? Elle s'amuse à faire continuellement des nouveaux croquis. *« Un dessin, c'est bien quand c'est du jour, je ne suis plus coiffée pareil. Je ne pense pas la même chose. »* Un dessin, c'est un regard extérieur, sans que ce soit quelqu'un d'autre. Valérie croque aussi les gens qu'elle rencontre. *« Pour voir à quoi ils ressemblent. »* Et pour leur dire aussi que c'est tout vu.



« Moi ? Tu peux me coller dans un dîner avec plein de cons, je ne m'ennuie jamais »

Valérie fait aussi des paroles de chansons. Il y a de tout dans ses textes, de la chansonnette et du Gainsbourg, comme certains couplets de *Goûte mes frites*, une chanson d'époque. C'est l'histoire de deux copines qui se remontent le moral. *« T'as vu ce veau ! Qu'est-ce qui t'as pris ? Oublie ce type, oublie-le vite, et goûte mes frites. »* Avant, Valérie essayait de faire des chansons qui ressemblent à des chansons. Maintenant, elle écoute ses insomnies et elle écrit.

QUAND elle travaille, Valérie Lemercier écrit dans tous les sens, des milliers de brouillons dans des milliers de cahiers. Elle sort tout des armoires sans rien ranger. Ne referme jamais une boîte. Quand elle est *« dans ses trucs »*, la vie s'arrête. Le frigo est vide. Elle est tellement concentrée que le bruit du grille-pain la fait sursauter. *« Alors que c'est moi qui ai mis la tartine trente secondes avant. »* Avant de s'y mettre, elle hésite, retarde le moment, fait tous les magasins. Elle connaît *« 80 % des boutiques parisiennes »*. L'unique endroit où l'on vend des rubans est japonais. Dans les magasins, elle emmagasine. Un désespoir léger l'anime. *« J'ose pas me lancer. »*

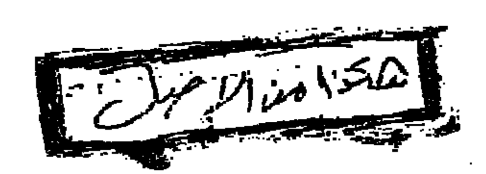


Puis Valérie n'écoute plus que son impératif obsessionnel. Elle se met à ranger. Elle range comme elle dérange, avec excès. Par ordre de tailles, de couleurs. Non sans mal, elle se résout à jeter les échantillons de crème de beauté. Elle descend quinze poubelles et donne les vêtements à Emmaüs. *« J'ai besoin d'être neuve pour me renouveler. »*

Au printemps, elle a réussi à se séparer de son premier costume de scène. L'ensemble noir du Splendid, qu'elle avait conçu bien avant les textes. Une révolution. *« Je l'ai mis à la cave. »* Et quand la directrice du Théâtre de Paris a cherché à remplacer Belmondo au pied levé, les nouveaux sketches de Valérie étaient presque prêts.

La comédienne estime qu'elle a changé. Elle a grandi et s'aime un peu mieux. Elle habite un grenier des hauteurs de Pigalle qui n'a rien d'extravagant mais possède un joli ciel. Dans la rue, elle se promène sans lunettes noires, pour ne pas se faire remarquer. *« C'est pire, les gens veulent savoir qui est derrière. »* Et en rentrant, elle passe à l'épicerie arabe acheter un bonbon.

Corinne Lesnes



Le nouveau prolétariat vous salue bien !

par Michel Cahen

LES grèves actuelles représentent une étape décisive dans la tendance longue des peuples à la démocratie. Derrière la défense d'acquis sociaux chèrement obtenus, de services publics fondateurs de l'identité de notre République s'affirme certes le rejet massif du libéralisme maastrichtien et de l'argent comme seul critère de régulation sociale. Mais aussi, à beaucoup plus long terme, l'irruption du nouveau prolétariat dans l'histoire.

Bien sûr, cela ne vient pas de rien : des précédents mouvements des infirmières et des grèves de cheminots, de l'hiver étudiant de 1986 à la levée en masse du 16 janvier 1994 contre l'aggravation des dispositions de la loi Falloux, on a vu des catégories entières de travailleurs entrer dans l'action, imposant leur point de vue à des syndicats hésitants (ou produisant de nouveaux syndicats). Aujourd'hui, même si l'on peut faire confiance aux pouvoirs établis pour tenter de casser le mouvement secteur par secteur (donnant aux uns pour mieux refuser aux autres), pour dresser les « *usagers* » contre les « *grévistes* » (comme s'il ne s'agissait pas des mêmes catégories sociales et souvent des mêmes individus), même si la peur de la misère consécutive à une grève longue peut dans les prochains jours faire apparaître des divisions entres ceux qui voudront reprendre et ceux qui voudront poursuivre, le fait nouveau et majeur est que ces grèves recueillent une sympathie assez générale. Non, les fonctionnaires et travailleurs des services publics ne sont pas des « *nantis* ». S'ils sont battus, ce sont les droits de tous qui seront gravement entamés pour la prochaine décennie.

Confusément, les travailleurs de France sentent que la situation française est comparable à celle de la première année de Ronald Reagan, quand ce dernier réussit, pour faire passer ses « réformes », à casser la grève des aiguilleurs du ciel en en licenciant 16 000, et fut dès lors tranquille pour la suite de ses deux mandats. Comparable à celle de la première année de Margaret Thatcher, quand elle parvint, pour faire passer ses « réformes », à casser la très grande grève des mineurs et fut dès lors libre de ses mouvements pour plus d'une décennie. Le président français sait qu'il doit, sans le dire ouvertement comme un Alain Madelin, provoquer un nouveau mai 68 pour cette fois l'écraser. Tel est le sens de sa « déclaration de Cotonou », dans laquelle il a insisté sur le *contraste entre la durée, en semaines*, des grèves actuelles, et la durée, en années, dont il croit pouvoir disposer. L'enjeu est donc considérable.

Le danger, pour ceux qui dominent cette République, est que l'identification d'une large partie des travailleurs de France aux employés des services publics – qu'ils rejoignent ou non en pratique leur mouvement gréviste – ne fait que souligner l'unité fondamentale du monde du travail salarié et sa massification sans précédent dans la société française. Certains le découvriront avec terreur, mais le prolétariat représente désormais probablement plus de 75 % de la population de ce pays.

> Il y eut la Commune de Paris, le Front populaire, Mai 68. Désormais, les conditions objectives permettent que des catégories encore plus massives de gens se mobilisent

75 % de prolétaires, dites-vous ? Vous exagérez ? Mais non. Certes, dans le langage courant la notion de « prolétaire » a souvent été liée *à tort à celle de « pauvre » : cela* ne saurait exprimer la place *grosso modo* identique de vastes secteurs de la population dans le procès de production. Le prolétaire est souvent pauvre, cependant il n'est pas le seul dans ce cas. Parfois, il gagne dignement sa vie. Mais il est celui qui, fondamentalement, vit de la vente de sa force de travail.

La première révolution industrielle (charbon, acier, textile) a produit la « classe ouvrière » de notre vocabulaire classique. Mais déjà Marx, avec des exemples qu'il pouvait trouver à son époque, avait affirmé que ceux qui *étaient* producteurs de services marchands étaient aussi des prolétaires : les conducteurs de locomotive ne vendaient pas une objet-marchandise, mais un service-marchandise.

La deuxième révolution industrielle *(électricité, fordisme) a* provoqué le phénomène des cols blancs. Certains conclurent des quelques différences sociologiques entre cols bleus et cols blancs une *différence de classes et non point* une différenciation au sein de la classe prolétaire, et, déjà, à la minoration de la classe ouvrière.

La troisième révolution industrielle (atome, automatisme, informatisation) entraîna le développement massif des milieux des employés. Désormais, la classe ouvrière fut en « *état de disparition progressive* ».

C'est oublier que le vocable « classe ouvrière » est, conceptuellement, tout à fait impropre à désigner ce qu'il représente. Le prolétariat ouvrier n'est pas une classe sociale, il est l'un des milieux sociaux de la classe prolétarienne, aux côtés d'autres milieux sociaux prolétariens comme les employés, les infirmières, les instituteurs, etc. A n'en pas douter la *quatrième révolution industrielle* (multimédia, autoroutes de l'information, télé-travail) entraînera une nouvelle différenciation sociale au sein du prolétariat. A n'en *pas douter il y aura, comme lors* des précédentes révolutions industrielles, une nouvelle mode de la « *disparition de la classe ouvrière* ». Mais, pour prendre le cas – qui paraît fort charmant à certains *analystes* – du télé-travail, entre la jeune femme rivée chez elle à son écran d'ordinateur, « *annualisée* » dans la durée et la productivité de son travail par une direction qui la contrôlera dans tous ses mouvements quotidiens, quelle différence de classe avec l'ouvrière d'usine ?

Chaque révolution scientifique et industrielle a amené des modifi*cations sociales* au sein du prolétariat. Cela entraîna l'affaiblissement de certaines composantes plus anciennes, et de ce fait l'affaiblissement temporaire du syndica*lisme qui eut besoin de temps* pour pénétrer les nouveaux milieux sociaux prolétariens. Puis ces nouveaux milieux prolétariens acquirent l'essentiel des traditions *sociales et de luttes des plus* anciens, y adjoignant leur propre génie social créateur (par exemple la pratique des coordinations élues). De plus, l'évolution technico-scientifique faisait aussi évoluer les anciens milieux prolétariens, rapprochant les caractéristiques de leur travail de celles des nouveaux, « ré-homogénéisant » partiellement de la sorte une vaste classe prolétarienne que chaque choc scientifique avait quelque peu « hétérogénéisée ». Quelle différence entre l'employée de banque travaillant à la lecture op*tique des chèques et le métallur*giste tourneur sur sa machine numérique ?

Mais chacune de ces révolutions eut une conséquence similaire au *moins sur un point* : l'augmentation absolue et relative du nombre de prolétaires, la prolétarisation croissante (à ne pas confondre avec l'appauvrissement) de milieux issus de l'artisanat, du petit commerce, du paysannat, de la petite bourgeoisie. Au point de créer dans les pays développés une situation où existe une large majorité sociale prolétarienne. *Le seul* moyen trouvé par le capitalisme pour freiner cette tendance structurelle est le chômage de masse qui, partiellement, détruit physiquement le prolétariat. Mais cette tendance rencontre forcément des limites. Le cadre global de long terme n'est pas remis en cause.

Cette majorité prolétarienne modifiera considérablement à l'avenir les conditions du combat politique. *Anciennement*, même nos plus grands mouvements sociaux prolétariens étaient minoritaires dans le pays. La Commune de Paris fut largement la dernière *révolution du tiers-état. Le Front* populaire acquit brièvement la sympathie d'une majorité de citoyens mais le nombre de grévistes tourna autour du million. En *mai 68 ce fut bien plus. Désormais* les conditions objectives permettent que des catégories encore plus massives de gens se mettent en mouvement. Or cela est potentiellement porteur d'une force gigantesque pour la démocratie. On n'aura plus comme auparavant des secteurs semi-ruraux, semi-ouvriers, et artisanaux gagnés à la sympathie d'un secteur prolétarien en pointe mais cependant minoritaire dans sa lutte. On aura l'irruption de secteurs entiers, prolétaires et majoritaires, de la population, eux-mêmes directement et physiquement dans la lutte, déter*minant leurs propres objectifs* en raison de leurs intérêts de classe ! Voilà l'avenir proche. Et de quelle démocratie s'agit-il ? Pas de la démocratie « libérale » dont un mal*heureux adjectif vient atténuer la* portée, mais de la démocratie sans adjectif, de la démocratie « tout court ».

Messieurs les dominants, le nouveau prolétariat vous salue bien !

Michel Cahen *est chercheur au CNRS (Institut d'études politiques de Bordeaux).*

Le besoin de communauté *par Shmuel Trigano*

SI le *sociologue* Durkheim revenait parmi les vivants, il ne manquerait pas de constater que la société française est agitée par un phénomène qui l'avait profondément intrigué dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, au point d'induire toute une théorie de la vie sociale. Il avait remarqué que, dans les sociétés totémiques d'Australie, la vie *collective était rythmée par deux* séquences temporelles : des périodes durant lesquelles les membres du groupe vaquaient à leurs occupations, dans la fragmentation, la grisaille du quotidien, et des périodes de rassemblement en masse, d'effervescence, durant lesquelles les tribus « *gaspillaient* » des revenus considérables dans une surenchère du don, moments matriciels où la cohue informelle des hommes rassemblés se forgeait une identité dans une projection symbolique qui donnait naissance à la religion.

N'est-ce pas ce à quoi il nous est *donné* d'assister dans la crise présente où l'« *effervescence* » est en train de gagner progressivement tous les corps de la société, dans les manifestations de rue (*désormais festives et gaies*), *mais aussi*, de façon paradoxale, dans la cessation de toute activité, forme contemporaine inattendue du gaspillage. Dans une économie de production, la dépense somptuaire, c'est de ne plus produire !

Quelle est la raison de ce phénomène apparemment sans raison ? Pour Victor Turner (*Le Phénomène rituel*), toute société traverse des phases successives durant lesquelles elle se comporte en *societas* ou en *communitas*. La *societas* fait référence aux structures bureaucratiques, au classement hiérarchique, à la rationalité technocratique. Elle *désigne* les phases les plus longues de la vie collective, où chacun est absent à lui-même dans ses tâches les plus répétitives. A force de cette rationalité qui sépare plus qu'elle n'unit, on finit par ne plus savoir pourquoi on est ensemble, la vie semble déserter les institutions et la société devenir implacable.

Alors, c'est l'explosion : on descend dans la rue, on ne travaille plus, on fait la fête pour retrouver des raisons de vivre ensemble, une fraternité que la concurrence pour *le pouvoir avait terrassée, pour* reforger le lien social. La *communitas* entre ainsi en jeu : elle est toujours brève, car, très vite, l'hiver arrive, les ennemis sont aux portes et il faut bien se nourrir... La *societas* se reforme alors sur des bases plus solides.

Nul ne doutera que nous vivions actuellement une telle phase de « *rupture* ». La paralysie qui gagne progressivement le pays est une folie économique pour les individus autant que pour la nation. Mais c'est le défi lancé par la « *communauté* » à la « *société* » arrogante, avec ses experts, ses technocrates et sa rationalité impitoyable, qui vise à couler la vie des gens dans un moule unique et prend son parti d'un chômage endémique. L'intérêt porté aux retraites et à l'Université, aux « vieux » et aux « jeunes », est ainsi un symptôme de ce que la société essaie de ressusciter aujourd'hui le lien fondamental perdu.

> A force de rationalité, qui sépare plus qu'elle n'unit, on finit par ne plus savoir pourquoi on est ensemble ; la vie semble déserter les institutions... Alors, c'est l'explosion

Regardons le miracle : soudain, dans la pagaille automobile on prend des auto-stoppeurs, les gens s'entraident, on se parle à nouveau et l'on retrouve les raisons minimales de la vie en commun. La *communitas* est toujours fracassante, sacrilège, iconoclaste. C'est le scandale permanent. Ses figures sont toujours marginales : le « *mendiant sacré* », le fou du roi, le hippie en rupture de ban, en un mot (très *contemporain*) : l'« *exclu* ».

La montée récente du thème de l'« *exclusion* » fut à cet égard significative. L'« *exclu* » est devenu le mot de passe de la *communitas*, l'incarnation de la valeur suprême : même les figures fortes de la *societas* sont allées s'abreuver à son charisme (visite obligatoire, rue du Dragon :), le côtoyer, pour se refaire une autorité morale.

La société, se rassemblant autour de ses exclus, s'est souvenue que ce qui fait l'humain, ce sont avant tout des besoins primaires (se vêtir, s'abriter du froid, se nourrir). Avec les « *exclus* », elle retrouvait sa virginité des origines, lorsque les hommes devaient se réunir pour faire front contre l'adversité de la nature. La popularité continuée de Coluche, inventeur des Restos du cœur, ne s'explique pas autrement, d'autant plus qu'il était dans le rôle du bouffon, celui qui peut tout dire contre la *societas*, dans une impunité presque sacrée.

La *communitas* est une façon de s'abreuver à l'étrangeté, au sacré afin de sortir de la naturalité rationnelle de la *société*, *oppressive* et étouffante. C'est dans ce sacré, hors la *societas*, que se forge le lien social et se fonde l'autorité (qui plus tard devra s'instituer dans la *societas*). N'est-ce pas en se faisant le vecteur de la *communitas* retrouvée que Jacques Chirac (l'« *exclu* » des sondages, l'« *éternel perdant* ») s'est fait élire face à un Jospin trop « *professoral* », trop *societas* ?

Aujourd'hui, dans l'optique de la *communitas*, le président semble lointain et insensible. Il a peut-être fait trop vite et de façon trop abrupte sa *mutation (inéluctable*, de toute façon) de la *communitas* vers la *societas*, estimant sans doute avoir suffisamment revivifié le lien social durant la campagne. Il aurait fallu pourtant beaucoup plus de charisme « *providentiel* » pour maîtriser une telle mue. Le plan Juppé est tombé comme un couperet alors qu'il aurait fallu de la générosité, en appeler à l'« *état d'exception* » d'une « *nation en danger* », dramatiser la situation, pour faire passer la pilule du retour dans la *societas*.

La *communitas* qui venait à peine de se retrouver avec l'élection de Chirac s'est sentie trompée et, peu à peu, avec la progression de la grève, la société passe toute sous le pôle de l'« *exclusion* », déserte la *societas* (avant peut-être de la prendre pour cible si ses représentants ne faisaient pas un geste à son égard ? – voir la mésaventure de Nicole Notat). Telle est la morale de l'histoire : la « *société* » ne peut survivre si elle n'est pas suffisamment portée par une « *communauté* », un lien humain en deçà de toute hiérarchie sociale.

Si la société française va très mal aujourd'hui, la communauté française, elle, se porte comme un charme : ses frasques actuelles témoignent qu'elle est toujours en vie. *On ne peut imaginer ainsi que* la « *société* » passe en force contre la « *communauté* », eût-elle pour elle les meilleures raisons économiques, techniques et constitutionnelles. *Mais il ne faudrait pas* non plus que la « *communauté* » croie trop à son autosuffisance triomphale et cède trop à tous ses désirs : il y a un moment où l'affirmation de trop *de vie confine à la* mort. Il faut savoir sortir de la *communitas* et stabiliser le lien social exceptionnel tissé dans la rupture. C'est la tension des deux phases qui fait la continuité d'une existence collective.

Shmuel Trigano *est maître de conférences à l'université Paris-X-Nanterre.*

Mettre fin au « chemin de croix »

par Jean-Michel Naulot

LE plan Juppé est excellent. La classe poli*tique l'a salué de ma*nière unanime dans la majorité et parfois même dans l'opposition. Chacun sent que l'heure de la réforme est venue et que celle que nous propose le gouvernement est courageuse et nécessaire.

Et pourtant chacun s'interroge dans le même temps sur la capacité des Français, affaiblis et angoissés par cinq années de difficultés économiques et de chômage, à faire face à un plan de redressement d'une telle ampleur. Imposer un régime de rigueur à un corps bien portant est une chose désagréable mais supportable. S'agissant d'un corps anémié, c'est un art beaucoup plus difficile. La marche vers la monnaie unique est actuellement vécue, pour reprendre l'expression de Philippe Séguin, comme « *un véritable chemin de croix* ».

Nous avons été nombreux depuis quelques années à dénoncer le risque d'engrenage déflationniste qu'impliquait le traité de Maastricht, avec ses critères de convergence et sa vision purement monétariste de l'économie. Nous avons été nombreux depuis quelques mois à mettre en garde contre le risque d'explosion sociale que faisait courir à la France la combinaison d'une politique monétaire restrictive et d'une politique budgétaire plus rigoureuse. Nous sommes aujourd'hui *nombreux à nous interroger sur* le rythme que nous impose cette course effrénée vers les critères de convergence.

Certes, l'endettement de la *France est insupportable et doit* être résorbé. Il en va de notre indépendance nationale et de notre niveau de vie à tous. Mais est-ce en freinant sans cesse la croissance par des prélèvements accrus et par des taux d'intérêt réels exorbitants que nous y parviendrons ? Les Américains n'ont pu commencer à rétablir leurs équilibres budgétaires que parce qu'ils ont maintenu pendant deux ans des taux d'intérêt réels à 0 %, ce qui a permis d'accélérer la croissance et les rentrées fiscales. Les Anglais ne s'approchent des critères de Maastricht que parce qu'ils ont baissé fortement leurs taux sans se soucier de leur parité monétaire. Autrement, ils seraient encore en quasi-récession et devraient faire face, comme nous, à de considérables déficits. Les Allemands eux-mêmes n'ont pu accepter le plan très rude de 1992 que parce qu'ils avaient *deux ans de croissance très forte* derrière eux du fait de la réunification. En France, nous sommes exactement dans la situation inverse : le plan de redressement *survient alors que la croissance* tend vers zéro et que le chômage repart à la hausse.

Comment sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes aujourd'hui engagés ? Le premier ministre doit tenir bon sur l'aspect structurel des réformes qu'il propose. Les Français ne contestent pas, dans leur grande majorité, la nécessité de clarifier les responsabilités dans la gestion de la protection sociale, de mieux maîtriser les dépenses de santé, d'évoluer vers plus de solidarité entre les régimes spéciaux et les régimes normaux. En revanche, ils attendent un certain étalement de l'effort qui leur est demandé, effort pour lequel il faudra toujours veiller dans l'avenir à ce qu'il soit équitablement réparti.

> Il faut étaler l'effort demandé aux Français et demander aux Allemands de décaler l'entrée en vigueur de la monnaie unique

Il faut également proposer à nos amis allemands de décaler l'entrée en vigueur de la monnaie unique plutôt que de dramatiser *cette échéance et de tenter d'at*teindre un objectif qui semble hors de portée. Les Allemands eux-mêmes ne nous ont-ils pas envoyé récemment de nombreux messages dans ce sens ? *Une re*fonte du traité de Maastricht se ferait aujourd'hui sans crise majeure car elle correspondrait à l'intérêt des deux parties. Rien ne serait plus dangereux que de croire que l'Europe se fera aux forceps. L'Europe ne pourra se faire que dans l'enthousiasme et avec le consentement des peuples.

Enfin, tout doit être mis en œuvre pour utiliser au plus vite le potentiel de baisse des taux, potentiel qui est aujourd'hui considérable, compte tenu de notre niveau d'inflation, de notre rythme de croissance très ralenti et de notre excédent extérieur.

Les Français sont aujourd'hui prêts à l'effort mais il ne faut pas leur demander l'impossible. Sans perspectives en matière de croissance et d'emploi, ils risquent de baisser les bras et de s'isoler dans le refus. Ceci serait désastreux pour notre avenir et pour l'image de la France dans le monde.

Jean-Michel Naulot *est économiste et directeur de banque.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldhuy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

La première révolte contre la mondialisation

Suite de la première page

Cette double révolution n'en est qu'à ses tout débuts. Elle provoque pourtant déjà, dans les pays riches, et en Europe tout particulièrement, une profonde déstabilisation. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les pays développés s'étaient dotés, tous et à des degrés divers, d'une organisation sociale et économique très particulière : un Etat-providence, un marché du travail structuré, des services publics développés... Celle-ci est aujourd'hui radicalement remise en cause par les nouvelles concurrences et les nouveaux métiers.

D'ores et déjà, les pays européens – et leurs populations – commencent à en ressentir, douloureusement, les premiers effets. Ce sont l'explosion du chômage, la stagnation du pouvoir d'achat, la dégradation de l'environnement, le développement des inégalités et la crise financière de la protection sociale. C'est, pour reprendre l'expression de *Newsweek*, la fin de la « belle vie » qui menace.

Le mouvement social actuel est une réaction face à cette mondialisation. Les revendications avancées par les conducteurs de la RATP, les étudiants de Jussieu et les médecins de province relèvent peut-être de comportements corporatifs : l'opinion ne les perçoit pas ainsi. Si les usagers des services publics et les salariés des secteurs « exposés » expriment, encore, une certaine sympathie à l'égard des grévistes, c'est qu'ils ont le sentiment qu'en défendant leurs « intérêts particuliers » les manifestants participent à la défense d'un modèle social menacé.

Cette grève contre la mondialisation menace de déboucher, maintenant et en France, sur une nouvelle remise en cause de Maastricht. La construction européenne y est en effet largement perçue comme le « cheval de Troie » de cette mondialisation.

Ce serait à cause de l'Europe que la France devrait réduire ses déficits publics et sociaux, libéraliser ses marchés et réformer ses services publics. Or il n'en est rien. La Suisse, la Malaisie et le Canada n'ont pas signé le traité de Maastricht. Aucun de ces pays ne revendique l'adhésion à l'Union européenne. Ils n'en sont pas moins contraints à des efforts similaires.

Jacques Delors, l'ancien président de la Commission européenne, explique volontiers que l'Europe devrait être le bouclier avec lequel les pays du Vieux Continent peuvent défendre leur modèle économique et social. L'opinion n'y croit guère. Elle la ressent surtout comme une arme maniée par quelques technocrates et visant à instaurer dans les pays de l'Union un ordre ultra-libéral qui lui est étranger. La responsabilité des classes dirigeantes françaises est, à cet égard, considérable. Comme le souligne, pour le regretter, M. Delors, en France, *« les élites ont la tête dans le monde global, la population dans le territoire national »*.

Sûres de leur intelligence et de leur supériorité, les élites françaises – politiques, administratives et économiques – se sont en fait révélées incapables d'écouter leur peuple et de lui parler. Le divorce entre les classes dirigeantes et leur population est un trait commun des pays industriels. Il est cependant plus marqué en France qu'ailleurs, qu'en Allemagne notamment. L'enquête réalisée par la Sofres et publiée le 7 décembre par *L'Expansion* est symptomatique... et inquiétante. Les Français n'ont plus confiance dans les élites qui les dirigent. Ils les jugent *« incompétentes, fermées sur elles-mêmes et peu honnêtes »*. Elles seraient aussi peu soucieuses de l'intérêt général (pour 61 % des personnes interrogées) et feraient passer la construction de l'Europe avant les intérêts de la France (pour 49 %).

Par un attachement définitif à un jeu de rôles apparemment inexorable – la majorité temporise, l'opposition s'oppose, les syndicats s'accrochent à la défense d'intérêts catégoriels –, les dirigeants français n'ont pas réussi à trouver, avec l'opinion, les voies d'une adaptation originale à l'inévitable mondialisation. Ils n'ont su ni expliquer les enjeux de cette double révolution, ni écouter les craintes qu'elle provoque dans les populations.

La crise d'aujourd'hui est l'enfant de ce divorce. Elle est peut-être l'occasion de redéfinir un nouveau contrat social et de créer de nouvelles institutions. Le modèle sera nécessairement européen, mais il suppose une réconciliation préalable entre les élites et l'opinion dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne sera pas facile.

Erik Izraelewicz

Le Monde

ÉDITORIAL

Le petit pas de M. Juppé

PROFITANT du débat sur la motion de censure, Alain Juppé a enfin rompu, mardi 5 décembre, le silence qu'il s'imposait depuis des jours. Cette occasion lui a d'abord permis de reconnaître l'erreur de méthode qui l'avait conduit à préférer le secret à la pédagogie. Toutefois, il n'est pas certain que le pas accompli puisse être jugé suffisant, au moment où le conflit cherche son second souffle.

Dans la forme, d'une raideur empreinte de technocratisme, comme sur le fond, puisqu'il n'a renoncé à rien, le chef du gouvernement n'a pas fait l'ouverture susceptible de calmer le jeu rapidement. Au mieux, on verra dans les prochains jours si la démarche a permis de mettre un frein à une extension du mouvement, si elle participe d'une tentative de pourrissement ou si elle est, plus simplement, le moyen d'exploiter une division syndicale. Après six mois d'atermoiements qui ont affaibli son autorité, le premier ministre a donné l'impression, en haussant le ton, de céder à la tentation de l'autoritarisme.

A entendre les réactions de FO et de la CGT principalement, c'est ce message qui a été entendu par les organisations syndicales. Il est clair en tout cas que l'inflexion, si inflexion il y a, manque de netteté. Séparer le dossier de la Sécurité sociale de celui des régimes spéciaux, ainsi que le réclamaient Jean Gandois, président du CNPF, et une partie de la majorité parlementaire, va dans le bon sens.

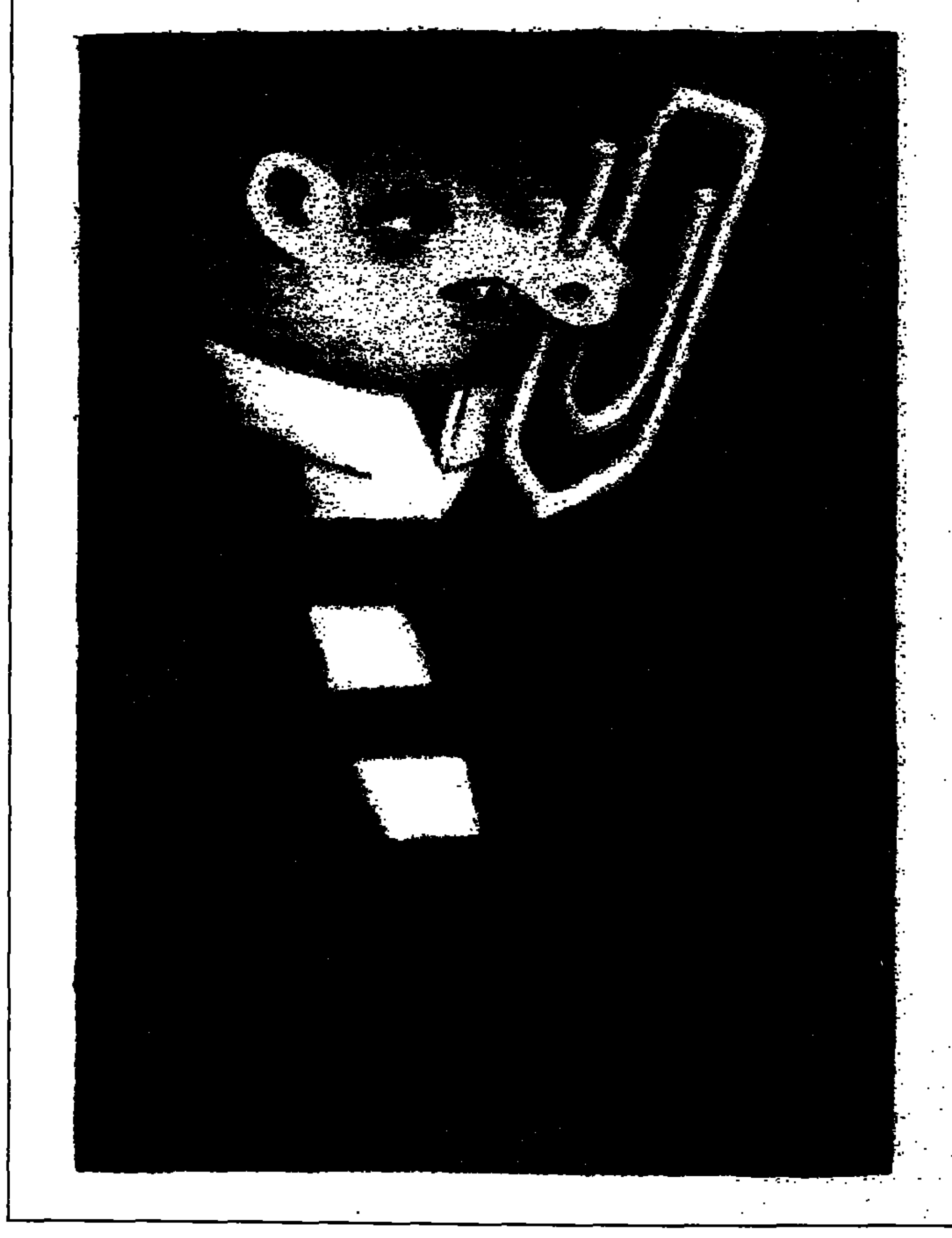
Il n'en reste pas moins que M. Juppé a laissé planer nombre d'ambiguïtés sur les garanties qu'il se dit prêt à accorder. S'engager à ne pas supprimer ces systèmes de retraite et à ne pas les aligner sur le régime général ne signifie pas que l'on est disposé à en maintenir les avantages spécifiques.

Or, même si elle est contestable du point de vue des salariés du privé, cette exigence se trouve au cœur des revendications actuelles. Elle ne se résume pas à des questions techniques. Elle révèle un malaise plus profond, celui de la peur du lendemain, partagé par d'autres catégories, qui expliquerait l'attitude plutôt bienveillante des Français à l'égard de cette grève.

De la même manière, l'aménagement de la commission Le Vert ne signifie pas sa disparition. La *« concertation »* s'est substituée au *« dialogue »*, mais ce n'est pas encore la *« négociation »*, l'étape suivante indispensable. Louis Viannet (CGT) et Marc Blondel (FO) sont dans leur rôle quand ils soulignent que le mot a été soigneusement évité. Ils le sont encore quand ils assurent être disposés à discuter. Mais, pour l'heure, et pas simplement par orgueil, Alain Juppé ne semble pas vouloir s'engager dans cette voie.

Serait-il seulement trop tôt ? Alors que, sur la scène du théâtre social, le décor se met en place pour le deuxième acte, quelques considérations tactiques nécessitent de donner du temps au temps. La CGT est en congrès, FO ne peut pas perdre la face et les forces en présence n'ont peut-être pas épuisé leurs ressources. A supposer qu'il survienne, le second geste se fera encore attendre un peu. Que de temps perdu pour tous.

Le chargé de mission *par Philippe Bertrand*



REVUE DE PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Il faut que le président *[Chirac]* explique clairement à ceux qui l'ont élu pourquoi il ne peut pas tenir immédiatement toutes ses promesses et pourquoi les sacrifices qu'il leur demande sont nécessaires non seulement pour répondre aux critères de Maastricht, mais pour accroître les chances d'une plus grande prospérité dans l'avenir.

THE INDEPENDENT

■ Certaines années de l'histoire de France – 1789, 1848, 1870, 1968 – font partie de la mémoire collective de l'Europe. Devons-nous nous préparer à ajouter 1996 à la liste ? (...) Vus dans une perspective européenne, les troubles ne représentent rien de moins qu'une protestation populaire contre le modèle de l'Europe dessinée à Maastricht.

LIBÉRATION
Paul Thibaud

■ Devant l'actuel retrait du peuple sur l'Aventin, sa sécession morale, cette incroyance dont les revendications ne sont que le mode d'expression, le gouvernement n'a pas d'autres ressources que celles de la démocratie. (...) Pour que l'enjeu soit le plus clair possible, il faudrait un référendum sur le projet de réforme de la Sécurité sociale.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Alain Juppé a choisi une ligne qu'on peut définir par « fermeté sans fermeture ». (...) C'est la réaction de l'opinion dans les prochains jours qui tient la clé de tout.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Alain Juppé s'est efforcé de transformer la sympathie que *[l'opinion]* éprouve pour les grévistes en adhésion à sa démarche réformatrice. Les conséquences du conflit pourraient faciliter ce transfert plus certainement que le pouvoir de conviction du premier ministre.

L'ombre des marchés sur la méthode Juppé

LA méthode... Dans le vocabulaire d'un premier ministre, ce mot-là a toujours une consonance magique. Ainsi il y a eu la méthode Rocard : sorte de doctrine de la modestie visant à s'occuper des problèmes quotidiens des Français, de la cage d'escalier à la boîte aux lettres. Il y a eu, ensuite, la méthode Balladur : sorte de réformisme tempéré, consistant, de l'affaire d'Air France à celle du CIP, à faire un petit pas en avant, quand c'était possible, et deux en arrière, quand c'était nécessaire.

Alors que la crise sociale que traverse la France est vraisemblablement à un tournant depuis que le premier ministre a proposé, mardi, l'ouverture de négociations, on peut se poser la question : y a-t-il une méthode Juppé ? Pris dans un étau entre une possible sanction des marchés financiers et un avis de tempête dans la rue, le premier ministre a-t-il usé au mieux d'une marge de manœuvre qui était, de toute façon, étroite ?

En fait, avec le recul, un constat s'impose : le gouvernement s'est mis lui-même dans une nasse dont il a les pires difficultés à sortir. Si l'on s'en tient aux stricts paramètres économiques de la réforme qui a mis le feu aux poudres, M. Juppé a commis une maladresse incontestable : le 15 novembre, à l'Assemblée nationale, il a annoncé deux réformes que rien ne le contraignait à mener conjointement. La première, qui vise à rétablir, dès 1997, l'équilibre les comptes de la Sécurité sociale, est assurément une réforme urgente. Si la France doit être présente au rendez-vous de la monnaie unique de 1999, le gouvernement doit aller vite.

En revanche, la réforme des régimes spéciaux de retraite du secteur public aurait pu ne pas relever du même calendrier. Comme dans le cas du privé, une refonte de cette importance doit se préparer longtemps à l'avance, de sorte que le pays ne vive pas d'une solidarité à crédit, dont les générations futures feraient les frais. Il s'agit d'une réforme de long terme, dont la réussite n'exigeait pas qu'elle soit menée toutes affaires cessantes. D'autant que les évolutions démographiques ne font peser une menace d'implosion qu'à l'horizon de 2005 ou 2010, voire 2015, selon les régimes. Le gouvernement avait donc un peu de temps devant lui pour étudier calmement le dossier, en préparant le terrain avec les partenaires sociaux.

Pourquoi Alain Juppé n'a-t-il pas dissocié ces deux projets ? Pourquoi, de surcroît, a-t-il cru utile d'engager, au même moment, des réformes importantes touchant plusieurs entreprises publiques, ce qui ne pouvait être ressenti que comme des provocations ? Tout autre gouvernement aurait vraisemblablement opté pour la disjonction. Celui d'Alain Juppé n'a pas fait ce choix, qui était le plus raisonnable. Avec le recul, on comprend mieux pourquoi.

D'abord, il y a une raison économique. Après une campagne électorale au cours de laquelle le candidat Chirac a sans cesse répété son opposition à un plafonnement des *« dépenses sociales, notamment les dépenses de santé, par rapport à la richesse nationale »*, puis six mois d'action gouvernementale brouillonne, la politique économique a gravement souffert d'un manque de crédibilité, dont le franc a pâti. Pour regagner la confiance des marchés, le premier ministre n'a donc eu d'autre solution que celle, familièrement dit, d'en « rajouter » dans la rigueur et de présenter un plan pour la protection sociale allant au-delà de ce qui était nécessaire pour respecter les critères de Maastricht. Exagérément laxiste hier, il lui a fallu, du coup, être excessivement rigoureux aujourd'hui.

Ce choix-là a aussi été assumé par le gouvernement pour des raisons politiques. Pressé par une aile très convoitée de son électorat – les petits patrons, les commerçants ou les artisans que lui dispute Alain Madelin –, le gouvernement s'est vraisemblablement dit qu'il ne serait pas de mauvaise politique de faire mine d'en découdre avec les fonctionnaires, eux qui sont souvent présentés comme des « nantis ». C'est clairement à cette stratégie, celle de la radicalisation et de l'affrontement, que répondait l'initiative du RPR visant à appeler les « usagers » à manifester contre les grévistes.

Cette orientation était évidemment à haut risque, car elle limitait les portes de sortie possible du conflit. M. Juppé s'est laissé prendre en tenaille entre les marchés et les manifestants. Cet excès de rigueur auquel il a été contraint, le gouvernement en a été le prisonnier : céder aux grévistes – en tout cas trop visiblement – serait interprété par les marchés comme le signe d'un retour au laxisme : ne pas se montrer suffisamment ouvert à leurs revendications serait prendre le risque de voire durer le conflit.

C'est exactement ce qui s'est passé. De la réforme annoncée, le 15 novembre, qui visait à étudier *« les modalités d'allongement de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein »* aux propos plus conciliants du porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, le 5 décembre, n'excluant pas que certains agents puissent *« partir à la retraite avant les soixante ans, à cinquante-cinq ans ou à cinquante ans »*, il y a évidemment plus qu'une nuance, mais elle n'a pas été perçue comme telle.

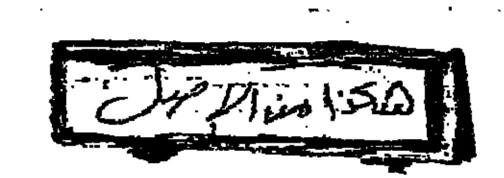
Les petites ouvertures faites, mardi, par le premier ministre seront-elles reçues différemment par ceux à qui elles s'adressent ? Dans tous les cas, la méthode Juppé ne se sera pas distinguée, jusqu'ici, par beaucoup de doigté.

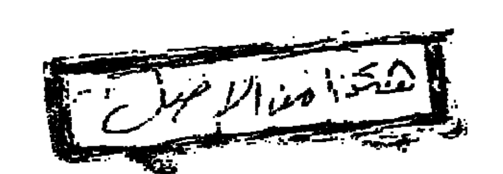
Laurent Mauduit

PRÉCISION

INTELLECTUELS ET GRÉVISTES

Les initiateurs de l'appel de soutien aux grévistes, publié dans nos éditions du 6 décembre, nous demandent de préciser que leur texte *« n'était pas conçu comme une réponse à celui de la revue* Esprit *»*, qu'il a été *« revu dans sa dernière version par Pierre Bourdieu »* et, enfin, qu'*« aucune organisation n'est de près ou de loin responsable de son contenu »*. (Appel de soutien aux grévistes, c/o Catherine Lévy, 4, rue Rambuteau 7500 3 Paris, CCP 2130516. J.)





CONFLITS L'appel lancé par la CGT et FO à la généralisation du conflit dans le secteur privé n'a quasiment pas été entendu. Chez Renault, les débrayages ont été soit inexistants soit limités à deux ou trois heures. La production n'a pas été perturbée. Certaines directions sont même surprises du calme qui règne actuellement chez elles. ● LES SYNDICATS du secteur privé hésitent à faire grève car ils sentent que le règlement du conflit se fera sur la base des revendications du secteur public. Lorsqu'ils se sont joints à la journée d'action du 5 décembre, les syndicats du privé ont mis en avant des revendications spécifiques. ● LES DRH (directeurs des ressources humaines) ne sont pourtant pas optimistes. Un sondage réalisé par leur association professionnelle prévoit une dégradation du climat social dans les entreprises. Les négociations salariales risquent d'être très tendues en 1996.

Les entreprises privées redoutent une dégradation du climat social

Un sondage réalisé par les directeurs des ressources humaines estime que les salaires seront la principale revendication, loin devant l'emploi. Selon un syndicaliste, les salariés « ne savent plus pourquoi on leur demande des efforts »

MALGRÉ les appels à la généralisation du conflit, très peu de mouvements de grève ont affecté les entreprises privées le 5 décembre. Chez Renault, entreprise malgré tout symbolique, la direction ne signale aucun mouvement à Douai. A Flins 107 ouvriers sur 8 000 ont débrayé durant deux heures mardi 5 décembre. Au Mans, bastion cégétiste, un tiers des effectifs ont cessé le travail durant trois heures. Nulle part la production n'a été perturbée.

Certaines directions – comme celle de cette entreprise informatique qui s'apprête à annoncer un plan social le jeudi 7 décembre – sont même surprises du calme qui règne actuellement chez elles. Chez Via-GTI, entreprise privée de transports publics dont les cars servent actuellement à rendre moins difficile le transport des banlieusards, on ne note aucune défection de conducteurs. *« Certains ont mauvaise conscience mais ils savent qu'ils vont recevoir des bonus et que nous respectons scrupuleusement les temps de repos »*, observe un responsable.

Quand participation à la grève il y a, ce sont généralement les mots d'ordre spécifiques qui dominent. Comme ces salariés d'Elf-Atochem manifestant pour leurs emplois ou les syndicats de la Société générale appelant à la grève pour le 12 décembre. *« Les grandes entreprises sont davantage inquiètes de l'amateurisme du gouvernement en matière sociale que de l'élargissement du conflit au secteur privé »*, analyse le consultant Jean-Paul Jacquier.

TENTATION

Dans un document interne, la fédération de la chimie CFDT explique pourquoi elle n'appelle pas à la grève dans le secteur privé : *« Pour les salariés du privé, la réforme de la Sécu va globalement dans le bon sens, en dépit d'aspects négatifs que nous entendons bien voir remis en cause. L'Etat n'est pas leur patron et ne peut, de ce fait, répondre directement à leurs revendications en matière d'emploi, de conditions de travail, de salaire ou de maîtrise des politiques industrielles de leur entreprise. »*

Pourtant la tentation est grande : *« Reste l'idée de participer à un soulèvement social, justifié par un ral-le-bol que nous partageons tous et visant à obtenir de réelles transformations sociales. Jouer la chute du gouvernement dans ce cadre relève plus d'une démarche politicienne que syndicale et les effets en la matière ne sont pas maîtrisés »*. Un responsable de la CFDT-Bretagne le reconnaît : *« Dans les boîtes, la pression est terrible mais on essaie de ne pas tout mélanger. »*

Les embouteillages dès potron-minet et la quasi-absence des salariés du privé de ce conflit ne signifient pas que ceux-ci soient satisfaits de leur sort. *« Il y a un ras-le-bol général. Les gens ne savent plus pourquoi on leur demande des efforts »*, note Michel Huc, secrétaire général de FO Métaux. *« C'est presque une grève par procuration. Dans nos secteurs, beaucoup de salariés sont à temps partiel et n'ont pas les moyens de descendre dans la rue. Mais le ras-le-bol est général »*, observe un responsable de la fédération Force ouvrière de l'agro-alimentaire, qui, pourtant, s'oppose publiquement à Marc Blondel sur la façon dont il mène ce conflit.

REVENDICATIONS SALARIALES

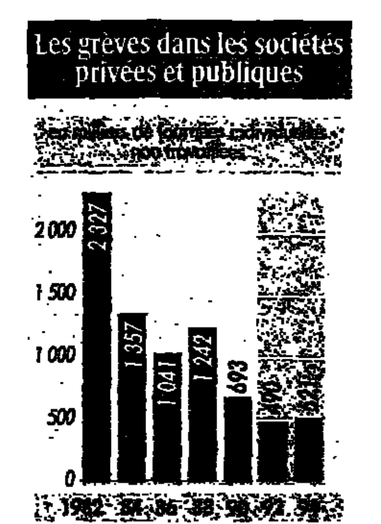
Les entreprises ne se font pas d'illusion. *« Les salariés gardent leurs forces pour le jour où ils se sentiront directement attaqués »*, observe la direction des Chantiers de l'Atlantique. *« Il y a une espèce de malaise un peu mou. les gens ne sont pas prêts à faire grève. mais les prochaines négociations salariales seront difficiles »*, résume la direction de Via-GTI. *« Le problème, c'est le pouvoir d'achat. Avec le retrait de l'abattement de 42 francs, l'augmentation de la TVA et le futur remboursement de la dette sociale (RDS), l'accent sera mis sur les salaires »*, pronostique le directeur des ressources humaines de Dassault-Aviation. *« Les salariés sont loin d'être euphoriques. mais ils sont prêts à se mobiliser pour l'entreprise. Encore faut-il que celle-ci fasse des efforts. Si le PDG s'amuse à faire refaire sa salle de bains par l'entreprise tout en demandant aux salariés de faire des sacrifices, l'effet boomerang est garanti »*, analyse un observateur patronal, qui ajoute : *« Dans les semaines à venir, les revendications salariales vont être d'autant plus vives que les entreprises ont communiqué de bons résultats. »*

« Finalement, les salariés sont comme les marchés financiers. Ils observent et attendent. Pour le moment ça grogne mais ça ne bascule pas dans la contestation », note le responsable des affaires sociales d'une grande entreprise de la métallurgie. Comme en écho, un responsable CFDT d'Usinor Sacilor pronostique que *« les salariés en ont assez d'être toujours les premiers taxés. Dans le secteur privé, dès qu'il y aura des négociations, il y aura cristallisation de tous les mécontentements »*.

Comme le dit ce dirigeant d'une entreprise chimique : *« Le vrai problème, c'est que les gens ont peur et manquent d'espoir. »* Le calme du privé est-il vraiment plus rassurant que les soubresauts du public ?

Frédéric Lemaître

Les grèves dans les sociétés privées et publiques



Source : Ministère du travail

Contrairement à une tendance décennale, l'année 1995 risque de constituer une rupture et une remontée.

La sinistrose 1996

L'Association nationale des dirigeants et cadres de la fonction personnel (ANDCP) devait publier le 6 décembre un baromètre social réalisé fin août auprès de ses adhérents. Les 774 réponses ne prêtent guère à l'optimisme. Comme en 1994, 43 % des directeurs des ressources humaines prévoient une stabilisation de leurs effectifs, 25 % une baisse et 32 % une augmentation.

Mais dans le secteur privé, 28 % pensent que le climat social sera *« tendu et très tendu »* en 1996. Ils n'étaient que 12 % à le prévoir pour l'année 1994 et 20 % pour cette année. Revendications escomptées : les salaires (dans le privé davantage que dans le public), très loin devant les classifications, les conditions de travail, et même l'emploi. Or, en matière de rémunérations, *« les marges d'action restent limitées »*. Les syndicats sont suiveurs (36 %) plutôt que moteurs (29 %), mais les directions pensent qu'ils seront davantage présents en 1996 qu'en 1995.

La poursuite de la grève chez Boeing provoque d'importants retards de livraisons

WASHINGTON
de notre correspondant

George Kourpias, responsable syndical de l'Association des machinistes et travailleurs de l'aéronautique, s'en félicite : la grève *« commence à toucher vraiment Boeing »*, et le numéro un mondial *« subit des pressions de ses clients »*. Alors que les quelque 32 500 salariés qui ont arrêté le travail le 6 octobre dans les usines de Seattle (Etat de Washington), Wichita (Kansas) et Gresham (Oregon), entament leur troisième mois de grève, la direction de Boeing reconnaît que les retards de livraisons se multiplient.

Elle a d'ailleurs annoncé mardi 5 décembre la reprise des négociations avec les représentants du syndicat des ouvriers de production en grève. Les deux parties se retrouveront bientôt avec le médiateur fédéral. Outre les questions salariales, les grévistes continuent de rejeter le principe d'une participation des salariés au financement de l'assurance-maladie. Ils exigent, d'autre part, un droit de regard sur les activités de sous-traitance du groupe, qui se sont traduites par la perte d'environ 18 000 emplois ces dernières années. Le 20 novembre, les dirigeants syndicaux et la direction avaient annoncé un accord de principe, qui a été rejeté le lendemain par la « base » : 61 % des grévistes ont refusé le contrat de travail de trois ans qui leur était proposé. Ce durcissement du conflit, dont la longueur a déjà dépassé celle de la grève de 1979 (48 jours), risque d'avoir d'importantes répercusions financières pour le constructeur américain.

Boeing prévoyait de livrer 235 appareils cette année, 203 commandes seulement devraient pouvoir être honorées. A Seattle, au siège de la compagnie, on reconnaît que le rythme de livraison a diminué de moitié. Pour les compagnies, ces retards se traduisent par des annulations de vols ou par la prolongation de la durée d'exploitation de certains appareils. La compagnie américaine United Airlines est particulièrement touchée : n'ayant reçu que 8 des 34 B-777 qu'elle avait commandés, elle a décidé d'annuler ses vols Washington-Madrid et Los Angeles-Paris, et de renoncer, dans l'immédiat, à l'ouverture d'une seconde liaison Miami-Sao Paulo. Northwest Airlines, Southwest Airlines mais aussi UPS Airlines sont également en difficulté, tandis que Japan Airlines, Singapore Airlines et British Airways sont inquiets.

LA « BASE » RESTE DÉTERMINÉE

Boeing dispose d'un carnet de commandes bien rempli. La firme de Seattle a pris une sérieuse longueur d'avance sur son principal concurrent, Airbus, en remportant une commande historique de 77 B-777, le 14 novembre, par Singapore Airlines. D'autre part, la série des nouveaux Boeing 737-700, dont le premier vol doit avoir lieu en février 1997, connaît un vif succès : selon le *Seattle Times*, onze clients se sont déjà manifestés, pour un total de 214 appareils. En dépit de la grève, l'assemblage de ce nouveau modèle a commencé dans les usines Boeing.

Combien de temps ce conflit peut-il se prolonger ? Les grévistes, qui représentent 31 % des effectifs totaux de Boeing, ont manifestement été ulcérés par la distribution de quelque 6 millions de dollars (30 millions de francs) de dividendes aux cadres supérieurs. Si la « base » reste déterminée, la direction syndicale semble davantage prête au compromis. Une situation similaire à celle de Caterpillar où les 8 700 ouvriers poursuivent une grève depuis dix-sept mois : dimanche 3 décembre, ils ont de nouveau rejeté le contrat de travail de six ans que la direction veut leur imposer, mais le syndicat United Auto Workers a décidé, en tout état de cause, d'arrêter la grève. A l'origine, celle-ci avait été suivie par treize mille salariés.

Laurent Zecchini

Plus de 50 % de surcapacités, selon le numéro un mondial

« L'INDUSTRIE aéronautique mondiale est caractérisée par une surcapacité durable. Boeing et Airbus tournent à 50 % de leurs capacités, McDonnell Douglas et Fokker à 30 %. » De passage à Paris, début décembre, Ronald B. Woodard, président de Boeing Commercial Airplane, n'est pas pour autant pessimiste. Cette année, le carnet de commandes pour l'ensemble de l'industrie atteint déjà 18 milliards de dollars (contre 7 milliards en 1994). Ils devraient continuer à se regonfler *« au cours des deux ou trois prochaines années »*, sans atteindre les records enregistrés dans les années 80. Boeing construit actuellement moitié moins d'avions qu'en 1982.

Ces surcapacités exacerbent la concurrence et la guerre des prix fait rage lors des appels d'offres chez les avionneurs comme chez les motoristes. Du coup les constructeurs mettent d'abord en avant les performances économiques de leurs appareils. Dans les années 80, Boeing vantait son avance technologique. Aujourd'hui l'avionneur met en avant les coûts de revient par siège de chaque appareil et les compare à ceux des avions de la même catégorie de son concurrent européen Airbus.

Selon Ronald B. Woodard, la situation est propice aux rapprochements. S'il se refuse à tout commentaire sur les rumeurs de négociations entre Boeing et McDonnell Douglas (*Le Monde* du 17 novembre), il ne tarit pas d'éloges sur ce dernier, *« qui a toujours été capable de rebondir »*.

Autre conséquence de ces surcapacités : la mise en sommeil des grands projets industriels et technologiques, coûteux en termes de développement. Ronald B. Woodard pense *« ne pas voir de son vivant la réalisation d'un nouvel avion civil supersonique »* (il n'a que cinquante-deux ans) et confirme la *« suspension de la coopération entre Airbus et Boeing sur le projet de très gros porteur »*. Alors qu'Airbus semble vouloir poursuivre seul le programme (baptisé A 3XX), Boeing va très probablement se contenter de décliner une nouvelle version du célèbre 747 avec de nouvelles ailes, qui volerait plus loin (747-500) ou transporterait plus de passagers (747-600). Ce projet *« que Boeing lancera probablement en 1996 »*, aux coûts de développement relativement modestes, devrait offrir à ses clients des coûts d'exploitation inférieurs de 15 % à ceux du 747-400. Dans le même souci d'économies, Boeing envisage trois nouvelles versions de son petit porteur 737, l'avion le plus vendu de l'histoire de l'aéronautique.

Christophe Jakubyszyn

Le nouveau plan social d'Alcatel CIT illustre les mutations du marché des télécommunications

L'HEURE est à nouveau aux restructurations chez Alcatel CIT. La direction de la filiale française d'Alcatel devait annoncer lors d'un comité central d'entreprise (CCE), mardi 5 décembre et mercredi 6 décembre, un peu plus de huit cents suppressions d'emplois. Ce nouveau plan social illustre, s'il le fallait, les mutations technologiques et réglementaires auxquelles sont confrontés les généralistes du secteur des équipements de télécommunications, dont ils ont parfois eu quelques difficultés à prendre la mesure, mais qui remettent en cause leurs positions, notamment dans leurs fiefs nationaux.

Ainsi, si Alcatel CIT anticipe une baisse de son chiffre d'affaires en 1996 à 9,5 milliards de francs, contre 10,9 milliards en 1995, c'est essentiellement en raison de la pression exercée à la fois sur les prix et sur le niveau global des achats par son principal client, France Télécom. Cette pression n'est pas seulement due au fait que l'exploitant téléphonique a été échaudé par les surfacturations réalisées à ses dépens par Alcatel CIT, « affaire » qui l'a conduit à revoir ses procédures et à s'approvisionner un peu plus chez MET Commutation, filiale de Matra et du suédois Ericsson. La pression tient plus au fait que France Télécom, comme nombre d'autres opérateurs, doit se préparer à l'ouverture à la concurrence de ses marchés, début 1998, ainsi qu'à une privatisation partielle et qu'il réduit en conséquence ses coûts et ses dépenses.

Alcatel CIT a été fortement touché. D'autant plus que le groupe a pris du retard dans la téléphonie mobile, l'un des secteurs les plus porteurs. En 1995, Alcatel CIT devrait accuser une perte de 400 millions de francs. Compte tenu de ce déficit et de la baisse d'activité attendue, l'entreprise veut ramener ses effectifs à l'équivalent de 8 200 emplois à temps plein à fin 1996, soit 829 de moins qu'aujourd'hui. *« 1996 sera une année d'ajustement »*, commente-t-on chez Alcatel CIT. Mais l'audit d'Alcatel, engagé par son nouveau président, Serge Tchuruck, n'est pas achevé. En fonction de ses conclusions, il n'est pas dit que les suppressions d'emplois resteront en l'état. Dans l'immédiat, un accord sur le temps partiel choisi, signé notamment par la CFDT, pourrait contribuer à préserver 100 à 150 emplois chez CIT. Alcatel CIT, quoi qu'il en soit, a devant elle trois années difficiles. *« Nous avons trois ans à attendre avant que les ventes de la nouvelle génération de centraux téléphoniques, la technologie ATM, décollent »*, note-t-on à la direction, où l'on table dans l'intervalle *« sur les* [téléphones] *mobiles »* et surtout sur *« l'export »*. Car il est clair que le marché français va devenir de plus en plus concurrentiel.

AT&T PREND DU POIDS EN FRANCE

Déjà, à la faveur de la nouvelle configuration des commandes de France Télécom, MET Commutation a effectué une petite percée. L'arrivée d'autres acteurs se profile. Profitant de la rupture technologique que constitue l'ATM, Thomson-CSF, par exemple, réattaque un marché des télécommunications civiles dont il était sorti en 1983, suite à la vente de ses activités à CGE, l'ancêtre d'Alcatel Alsthom.

Plus perturbante risque d'être l'arrivée d'AT&T. Au 1er février 1996, le géant américain absorbera une bonne moitié des activités de TRT, filiale française de Philips (l'accord doit être signé le 20 décembre 1995). Et notamment les activités liées à la téléphonie publique : équipements d'infrastructure pour le téléphone mobile et centraux téléphoniques ATM. Jusqu'à présent, la présence d'AT&T sur le marché de la téléphonie publique en France était quasi nulle, le groupe ayant un poids limité dans la téléphonie privée, malgré le rachat de Barphone. Avec l'acquisition d'une partie de TRT, dont il prendra le nom, le groupe américain se positionne pour la libéralisation de 1998. A compter de cette date, les nouveaux concurrents de France Télécom constitueront autant de marchés à démarcher, pour lesquels les positions établies ne compteront plus. Ou moins. *« Si l'arrivée de nouveaux opérateurs contribue à créer des marchés et modifier le périmètre des fournisseurs, il y a souvent, dans un premier temps, un avantage donné aux fournisseurs sortants, pour des questions de compatibilité avec les réseaux en place »*, explique Didier Pouillot, responsable du département des analyses industrielles de l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe).

Un autre acteur pourrait modifier le paysage français : Northern Telecom. Le groupe canadien n'a pas caché que, le cas échéant, il pourrait prendre le contrôle de Matra Communication, dont il détient 50 % du capital. Il n'est pas exclu, non plus, que l'alliance industrielle entre les deux groupes s'étende au-delà de la seule téléphonie mobile. Ce qui pourrait provoquer un conflit d'intérêt avec Ericsson, l'allié dans les centraux téléphoniques. *« Il y aura tôt ou tard besoin d'éclaircissement »*, relève Didier Pouillot, qui n'exclut pas l'hypothèse d'un éclatement de Matra Communication. Les restructurations dans l'industrie des télécommunications sont loin d'être achevées.

Philippe Le Cœur

Gérard Dega, PDG, est mis en examen

Jean-Marie d'Huy, le juge d'instruction chargé du dossier des *surfacturations d'Alcatel CIT aux dépens de France Télécom*, a signifié sa mise en examen pour escroquerie à Gérard Dega, le PDG de la filiale d'Alcatel. Il a fait de même pour Claude Tournier, *membre du comité exécutif d'Alcatel Alsthom*, notait, mercredi 6 décembre, la direction du groupe, confirmant les informations publiées par *Libération*.

***En juin 1995, Gérard Dega, jusqu'alors numéro deux de CIT*, a succédé à Pierre Guichet au poste de PDG. Ce dernier, après avoir été incarcéré onze jours et mis en examen, a pris sa retraite. *L'affaire des surfacturations a conduit à d'autres mises* en examen, celle de Jacques Imbert, ancien directeur des transmissions de CIT, mais aussi et surtout celle de Pierre *Suard*, alors PDG d'Alcatel Alsthom, et celle de Françoise Sampermans, alors PDG de la Générale occidentale.**

Les fabricants français de jouets ne sont pas à la fête

Ils sont laminés par la concurrence internationale

A UN MOIS des fêtes de fin d'année, les fabricants de jouets ne croient plus au Père Noël. « *Les producteurs français sont inquiets* », estime Jean-Louis Berchet, président de la FIJ (Fédération française des industries du jouet). Les difficultés de Monneret, repris mardi 5 décembre par Smoby, la récente faillite de Jouef ou le malaise du groupe Idéal Loisirs apportent de l'eau au moulin des pessimistes.

Les industriels ne produisent plus qu'un jouet sur quatre achetés en France et la profession connaît une véritable hécatombe. De 300 entreprises il y a une dizaine d'années, le nombre est tombé à 135 en 1994, dont seulement 40 dépassent les 20 millions de chiffre d'affaires. Implantées à 55 % en Rhône-Alpes et en Franche-Comté, elles totalisent près de 8 500 emplois directs et environ 20 000 emplois induits.

« *Nous sommes pris en tenaille entre les multinationales et les importateurs de jouets bon marché d'Asie ou d'Europe du Sud* », explique Dany Breuil, PDG de Smoby. Les importations de produits bas de gamme et de contrefaçons, qui représenteraient environ un quart du marché (15,6 milliards de francs), ont contribué à faire tomber les prix. Les industriels français ont dû abandonner toute la production de jouets nécessitant une importante main-d'œuvre.

Les multinationales, dominées par les deux géants américains, Mattel (Barbie, Fischer Price) et Hasbro (MB, Playskool), détiennent 40 à 45 % du marché français. Elles délocalisent une part importante de leur production dans les pays d'Asie du Sud-Est et adoptent une stratégie mondiale, ce qui leur permet de consacrer 20 % de leur budget à la publicité. De véritables « *rouleaux compresseurs marketing* », face aux fabricants français, qui n'ont souvent pas les moyens de financer une politique de communication.

« *La force des fabricants français est d'avoir développé un outil industriel important, en privilégiant la qualité et l'automatisation pour rester compétitif* », explique Jean-Louis Berchet. Mais cette stratégie est onéreuse. Le coût des moules nécessaires à la production d'un jouet en plastique atteint parfois 5 millions de francs. « *Pour rester dans la course, il faut*, selon Jean-Louis Berchet, *une taille de plus en plus élevée* ». Le seuil critique serait aux environs de 250, voir 400 millions francs de chiffre d'affaires.

Pour ne pas mourir, les fabricants français doivent grandir. Smoby, qui prévoit de réaliser 600 millions de francs de chiffre d'affaires cette année, vient d'annoncer l'acquisition de 51 % du capital de Monneret (jeux de plein air). Berchet, Clairbois, Favre et Charton ont fusionné en avril 1995, donnant naissance au holding Superjouet, dont le chiffre d'affaires dépasse les 750 millions de francs.

Les exportations, qui représentent à 2,4 milliards de francs (40 % de la production des fabricants français), constituent l'autre vecteur de développement. « *L'exportation est une des priorités d'action de notre fédération* », selon Daniel Aboaf, délégué général de la FIJ. « *Notre but est d'arriver à un partenartiat avec nos distributeurs implantés à l'étranger.* »

Mais la négociation avec la grande distribution, qui réalise la moitié des ventes de jouets en France, est complexe. En plus d'une aide à l'exportation, les fabricants de jouets souhaiteraient limiter les promotions sauvages de fin d'année, éviter les retours d'invendus après Noël et partager la gestion des stocks de marchandises. Ils espèrent aussi voir les grandes surfaces augmenter la part de « linéaire » consacrée en permanence aux jouets, au lieu de les réduire à une peau de chagrin après Noël. Une telle évolution appuierait la campagne en faveur de la dessaisonnalisation, que va lancer la FIJ : « *Tous les jours je mange, je bois, je joue.* »

H. R.

Une industrie pénalisée par les grèves

La grève des transports ne pouvait tomber à un plus mauvais moment pour l'industrie du jouet : elle réalise 70 % de son chiffre d'affaires pendant les dernières semaines de l'année. Douze jours après le début des conflits, elle commence à craindre de perdre sa saison 1995. Les ventes de jouets seraient tombées de 60 % lors de la dernière semaine de novembre par rapport à la même période de 1994. Ce manque à gagner sera difficile à rattraper, selon les producteurs. « *La conséquence pourrait être une accumulation de stocks, qui pèserait sur la production de l'année prochaine, et des dégâts certains pour les PME françaises du jouet* », craint Daniel Aboaf, délégué général de la Fédération française des industries du jouet. – *(AFP.)*

La Lyonnaise des eaux se prépare à renégocier avec la ville de Grenoble

Le groupe dirigé par Jérôme Monod affirme jouer la transparence

Un conseil municipal extraordinaire de la ville de Grenoble doit arrêter, le 7 décembre, la position de la municipalité sur le dossier sensible de la concession de la distribution de l'eau. La Lyonnaise des eaux se dit prête à modifier le contrat signé en octobre 1989 par l'équipe municipale dirigée alors par Alain Carignon, mais agite la menace d'indemnités à payer en cas de rupture unilatérale.

« *TOUT CONTRAT peut se renégocier avec l'accord des deux parties. Nous nous sommes toujours considérés au service du service public, et, si la municipalité de Grenoble nous demande une modification du service que nous assurons, nous lui ferons une nouvelle proposition. Mais, si la municipalité de Grenoble veut rompre unilatéralement le contrat, elle devra verser les indemnités prévues par le contrat.* » Le ton est donné. Gérard Payen, directeur général de l'eau de la Lyonnaise des eaux, affûte ses arguments à la veille du conseil municipal extraordinaire de la ville de Grenoble du 7 décembre qui doit arrêter la position de la municipalité sur le dossier sensible de la concession de la distribution de l'eau à Grenoble.

Le contrat de concession, qui avait été signé en octobre 1989 par l'équipe municipale dirigée alors par Alain Carignon, reste entaché des soupçons de corruption qui pèsent sur l'élu et sept autres prévenus, dont deux cadres de la Lyonnaise des eaux, et sur lesquels la cour d'appel de Lyon devra bientôt se prononcer, dans le cadre de l'affaire « *Dauphiné News* ». Mais le débat entre la Lyonnaise des eaux et la municipalité en place devrait porter sur l'économie générale du contrat de concession.

DEUX RAPPORTS

Deux documents devraient alimenter le débat : un rapport du cabinet américain Boston Consulting Group et le rapport définitif de la chambre régionale des comptes, qui porte sur la « *gestion de l'eau à Grenoble* ». La Lyonnaise des eaux, qui affirme « *vouloir jouer la transparence* », entend légitimer les termes du contrat par les éléments dégagés par ces deux rapports. Schématiquement, ces analyses retiennent, du côté des gains, les contributions, redevances, droit d'entrée et reprises d'endettement versées par la Cogese à la municipalité, et, du côté des charges, le surcoût pour l'abonné en termes d'abonnement et de prix de l'eau.

La version définitive du rapport de la Cour des comptes conclut certes à « *une perte globale pour les usagers et contribuables grenoblois des décisions prises en 1989 pour la gestion des services d'eau et d'assainissement de leur ville comprise entre 52,7 et 103,1 millions de francs (valeur 1989) pour la période 1989-2014* ». La Lyonnaise des eaux explique toutefois qu'il convient de « *retrancher de ce bilan le surcoût de 85 millions de francs imputable à la surfiscalisation communale des opérations d'assainissement, qui ne concerne pas les contrats en cause* ». Le bilan de la concession de la distribution *stricto sensu* ferait donc ressortir un bénéfice de 32 millions de francs ou une perte de 18 millions, selon les hypothèses. Un chiffre qui se rapproche de l'estimation apportée par le Boston Consulting Group, qui conclut à un gain de 37 millions de francs 1989 pour l'usager et le contribuable.

Il convient toutefois de souligner que ce bilan ne présume en rien du bilan financier de l'opération pour la Cogese. Selon Gérard Payen, « *la Cogese ne sera en mesure de retirer des bénéfices de l'opération qu'après avoir dégagé des gains de productivité suffisants pour compenser l'excédent des flux versés à la municipalité par rapport à l'augmentation des prix pour le consommateur* ».

DROIT D'ENTRÉE

En clair, la Lyonnaise des eaux veut, à cette occasion, rappeler que les contrats de concession permettent souvent aux municipalités d'augmenter les recettes communales au détriment des usagers. Et, avant la récente intervention du législateur pour interdire cette pratique, d'exiger le versement d'un important droit d'entrée qui permettait à la commune de se désendetter mais dont la charge était répercutée sur l'usager. De 1989 à 1995, le prix du mètre cube d'eau à Grenoble est ainsi passé de 4,85 à 13,04 francs. « *La municipalité grenobloise a déjà perçu la moitié des 316 millions de francs de redevances et contributions spéciales prévues par le contrat* », rappelle Gérard Payen.

Christophe Jakubyszyn

La majorité municipale veut « reconquérir » son eau

GRENOBLE
de notre correspondant

Les différentes composantes de l'actuelle majorité municipale, PS, PC, divers gauche et écologistes, s'étaient publiquement engagées, pendant la campagne des municipales de juin 1995, à organiser le retour des services de l'eau et de l'assainissement dans le giron de la ville. Six mois plus tard, après la condamnation de l'ancien maire RPR, Alain Carignon, et la publication du rapport rendu par la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, les élus PS et écologistes sont divisés sur la méthode à adopter pour « reconquérir » l'eau de leur ville. Les deux parties devraient débattre publiquement de leurs divergences lors du conseil municipal qui se tiendra jeudi 7 décembre.

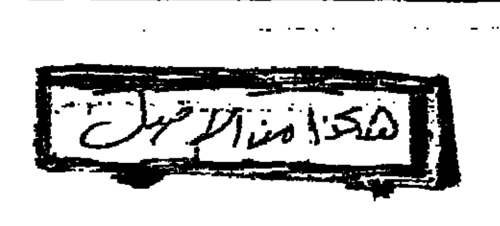
Le nouveau maire, Michel Destot (PS), estime que le tribunal correctionnel de Lyon établit clairement que le contrat liant la société concessionnaire (Cogese) à la ville « *est entaché de corruption. La commune a donc toute légitimité pour remttre en cause ces contrats, avec deux objectifs : la baisse du prix de l'eau facturé aux usagers et le retour du service de l'eau et de l'assainissement sous le contrôle de la commune* ».

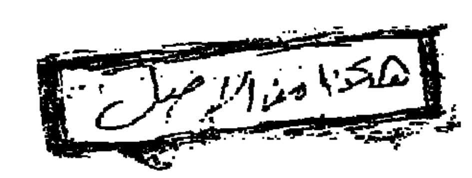
MISE EN GARDE

Les élus écologistes et leur leader, Raymond Avrillier, troisième adjoint du maire de Grenoble, réunis au sein de l'Association pour la démocratie, l'écologie et la solidarité (ADES), demandent à la ville d'agir « *vite et fort* ». Au cours du conseil municipal ils demanderont à ce que la commune « *n'accepte pas comme partenaire pour la gestion du service public une société dont les responsables sont des corrupteurs. La Cogese-Lyonnaise des eaux devra être exclue de cette gestion* ».

Enfin l'ADES réclame la création d'une régie municipale pour accueillir le service de l'eau. Aussitôt après le jugement du tribunal correctionnel de Lyon, cette association avait clairement mis en garde l'équipe que dirige Michel Destot. « *Les Grenoblois ont été trompés par ceux qui auraient dû défendre leurs intérêts*, écrivait alors l'ADES. *Plus aucune décision d'importance ne doit être prise sans informations et débats contradictoires préalables.* »

Claude Francillon





Alain Fiorucci, président du cabinet Soprofi

« L'année 1996 sera le moment de vérité pour les marchés et l'union monétaire »

Président du cabinet d'analyse des marchés Soprofi, Alain Fiorucci pense que le conflit social a un impact relativement limité sur les marchés et ne débouchera pas sur une crise financière. Il considère que la priorité absolue accordée au franc fort pèse sur la croissance et rend impossible la réduction des déficits. La crise sociale démontre, selon lui, qu'on ne peut transformer la société française sans croissance.

« Les marchés financiers français se sont nettement repris en novembre. Le franc et la Bourse ont remonté et les taux d'intérêt ont baissé. Un redressement remis partiellement en cause au cours des derniers jours. S'agit-il d'un mouvement de fond ou d'un incident de parcours lié à la crise sociale ?

– Remettons en perspective les évolutions récentes. Le franc s'est nettement redressé depuis le 20 octobre. Il était alors proche des 3,54 francs pour un mark et est revenu à près de 3,42. Actuellement, il se situe autour de 3,47 pour un deutschemark, mais il ne s'agit que d'une petite correction. La reprise du franc n'a pas été un phénomène isolé : l'ensemble des monnaies dites faibles, comme le dollar, la livre et la lire, se sont redressées en novembre.

» Du côté des taux d'intérêt à long terme, l'effet social est également limité. A partir du moment où le *ralentissement de la croissance* est sensible, la tendance naturelle va vers une baisse des rendements. Le sens de l'évolution économique n'est pas modifié par la crise sociale. En revanche, celle-ci a un impact nettement négatif sur l'évolution de la Bourse de Paris. Elle venait de très bas en raison de l'amorce de ralentissement économique, et s'était un peu reprise. La grève des transports ne fait qu'amplifier le ralentissement dû à la diminution des revenus et à la faiblesse de la *consommation*. Nous serons en décroissance au quatrième trimestre de 1995. Dans un pays ou les rigidités sont extrêmement fortes et où les entreprises ont des difficultés pour se restructurer, un ralentissement sérieux de la croissance a un effet immédiat et important sur les marges.

» La politique monétaire porte une part non négligeable de responsabilité dans cette situation. La Banque de France ne se préoccupe pas de la conjoncture, mais seulement de la parité franc-mark, et laisse ses taux à des niveaux bien trop élevés compte tenu de l'essoufflement sensible de l'activité.

« On ne peut pas transformer la société française quand la machine économique a tous les freins serrés »

– Compte tenu de la dégradation de la conjoncture, le gouvernement *pourra-t-il atteindre* l'année prochaine ses objectifs de réduction des déficits ?

– C'est le dilemme entre le faisable et le souhaitable. Il y a deux scénarios pour 1996. Dans le premier cas, l'Allemagne et les Etats-Unis redynamisent leur croissance. Tous les pays qui ont une position fragile – dont la France – en profitent et se redressent. Le franc et la Bourse se tiennent bien, au moins un temps. Il y aura alors une phase favorable qui améliorera le climat social dans un pays qui a connu, ces cinq dernières années, sa période économique la plus difficile – en temps de paix – depuis les années 30.

» *La seconde hypothèse* pour 1996 réserve à la fois le pire et le meilleur. Le pire : la croissance ne repart pas. Non seulement les critères de Maastricht ne seront pas respectés, mais on risque de s'en éloigner. Les recettes budgétaires seront bien inférieures aux prévisions et les dépenses – on le voit bien – seront presque impossibles à réduire. 1994 donne une idée de la difficulté de la tâche : la croissance y a été assez forte, en dépit d'une politique monétaire très restrictive, mais les déficits se sont très nettement accrus. Même l'Allemagne ne pourra pas, dans ce scénario, entrer dans l'épure de Maastricht. Et, là, il y a un risque de dérapage violent sur les marchés si les autorités politiques et monétaires s'entêtent.

» Mais cette situation pourrait aboutir au meilleur parce qu'elle aura le mérite de cristalliser le problème. C'est en ce sens que 1996 – et non 1997 – sera l'année de vérité *pour les marchés et l'union monétaire*. Nous devrions, l'année prochaine, constater l'échec de la tentative d'union monétaire sur des bases erronées. La crise sociale est la conséquence, d'une part, des exigences en matière de déficits du traité de Maastricht et, d'autre part, de la faiblesse de l'activité qui résulte de la volonté de se mettre en conformité avec ces critères. On ne peut pas transformer la société française quand la machine économique a tous les freins serrés.

– Réussira-t-on à construire la monnaie unique, même avec du retard sur le calendrier ?

– Les traces persistantes de la récession ne permettront pas l'union monétaire. La seule possibilité pour parvenir à la monnaie unique selon la procédure retenue, c'est d'avoir de la croissance. Le malheur veut *que les critères de convergence* économique retenus soient contradictoires. Le critère le plus handicapant est celui de la stabilité monétaire. Le maintien coûte que coûte de la parité du franc avec le mark rend impossible la réduction des déficits. Cette stabilité forcée bloque toute initiative de relance économique à partir du moment où le centre du système, l'Allemagne, ne procède pas ainsi.

» Personne ne peut nier l'intérêt de ne pas avoir trop de dettes ni trop de déficits, de bénéficier de taux à long terme le plus bas possible et d'une faible inflation. Le débat, c'est de trouver le moyen d'y parvenir sans abîmer l'économie.

» Je vais être provocateur : ce qui vaut aujourd'hui au franc de se tenir bien, ce n'est pas le niveau des taux, mais l'impact de la politique *monétaire sur la croissance économique* qui préserve les équilibres extérieurs. Si, chaque fois qu'il y a une alerte sur le franc, vous remontez brutalement les taux et si vous les réduisez ensuite lentement quand la conjoncture s'améliore grâce à l'environnement extérieur, le message n'est pas très porteur pour les agents économiques. Il ne leur donne pas vraiment confiance. C'est pourquoi nous ne nous sommes pas encore remis du choc du ralentissement de 1991. Le franc était naturellement fort, sans béquilles, à la fin des années 80, quand l'activité était soutenue. »

Propos recueillis par Eric Leser

Suez poursuit son recentrage et se réorganise

LE PRÉSIDENT DE SUEZ, Gérard Mestrallet, a annoncé mardi 5 décembre la poursuite du recentrage des activités du groupe et la réorganisation de la holding. Au total, 3,9 milliards de francs de désinvestissements ont été réalisés depuis l'arrivée de M. Mestrallet à la tête du groupe fin juillet. M. Mestrallet a annoncé la cession des 73,37 % que Suez détenait dans Fimagest (gestion de valeurs mobilières) à la Générale de banque pour 660 millions de francs. Les effectifs de la holding seront ramenés de 185 personnes au début de 1995 à 80 en 1996. La direction générale est renforcée avec notamment l'arrivée comme conseiller du président de François Jaclot, gérant de la banque Demachy-Worms et Cie. Enfin, l'ensemble de l'immobilier de la Compagnie de Suez est regroupé au sein du pôle Crédisuez.

■ ***PECHINEY : les investisseurs se sont désintéressés de la privatisation*** du groupe qui débutait mardi 5 décembre. Le CIP Pechiney cotait en fin de journée 205,30 francs, en repli de 0,8 %. L'évolution des résultats du groupe, liée au cours de l'aluminium, inquiète les analystes. Si Aluminium Dunkerque a besoin d'un cours du métal de 1 600 dollars la tonne pour parvenir à l'équilibre, le reste du groupe obtient 14 % de rentabilité avec un cours de l'aluminium à 1 500 dollars la tonne.

■ **AIR LIBERTÉ : la compagnie va reprendre les lignes régulières d'Euralair** ainsi qu'une centaine de salariés affectés à cette activité, ont indiqué les deux compagnies aériennes privées mardi 5 décembre. Parallèlement, Euralair deviendra actionnaire d'Air Liberté, avec 10 % du capital.

■ **BP : l'Etat britannique a vendu ses dernières actions** du groupe pétrolier britannique British Petroleum (BP). Cette participation, qui représentait 1,8 % du capital de BP, avait été conservée par le gouvernement lorsqu'il avait vendu 32 % de BP en 1987.

■ **IBERIA : le gouvernement espagnol saisira le Tribunal international de Luxembourg** si la Commission européenne n'autorise pas une augmentation de capital de 130 milliards de pesetas (plus de 5 milliard de francs) pour la compagnie aérienne.

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mercredi 6 décembre. L'indice Nikkei a progressé de 1 % et il a franchi la barre des 19 000 points pour la première fois depuis janvier.**

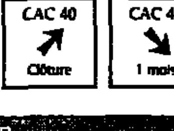
■ **LES RENDEMENTS des certificats du Trésor mexicain se sont détendus, mardi, pour la troisième semaine consécutive. Le taux des bons à trois mois a cédé 5,45 %, à 48,45 %.**

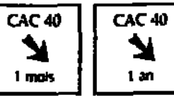
■ **LES ÉMISSIONS sur le marché obligataire français ont augmenté de 29 % en novembre, à 33,09 milliards de francs, selon l'agence d'informations Fininfo.**

■ **WALL STREET a établi un nouveau record, mardi. L'indice Dow Jones a terminé la séance en hausse de 0,74 %, soutenu par la bonne tenue du marché obligataire américain.**

■ **LE FRANC était en très légère baisse, dans la matinée du mercredi 6 décembre, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4610 francs pour 1 deutschemark.**

LES PLACES BOURSIÈRES







MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris en légère hausse

Indice CAC 40 sur un an — 1814,87 — 6 déc. / 7 juin / 5 déc.

CAC 40 5 jours

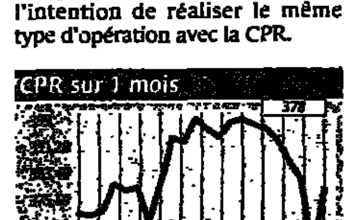
APRÈS avoir marqué de l'hésitation au cours des premiers échanges, la Bourse de Paris a poursuivi son redressement mercredi 6 décembre. L'indice CAC 40, en baisse de 0,13 % à l'ouverture, affichait en milieu de journée une hausse de 0,37 % à 1 821,56 points. Le CAC 40 avait regagné 2,25 % mardi après six séances consécutives de baisse. Les obligations étaient également mieux orientées, le contrat des bons du Trésor à 10 ans gagnant 0,24 % à 120,08. Le contrat Pibor était très ferme à 93,95 en hausse de 0,21 %.

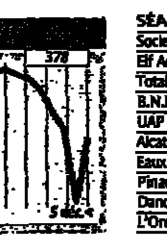
Les milieux financiers ont apprécié la fermeté du premier ministre, Alain Juppé, qui a, à deux reprises mardi, répété sa volonté de mener à terme son plan de sauvetage de la Sécurité sociale. Un discours qui répond aux attentes des opérateurs internationaux.

Les opérateurs estimaient que les quelques concessions faites par Alain Juppé pourraient déboucher sur un dialogue avec les grévistes, même si la plupart des syndicats indiquaient immédiatement après les interventions du chef du gouvernement que rien n'était changé. Dans les transports en commun, la situation était toujours au point mort. Les marchés jouent de toute façon une baisse sensible des taux d'intérêt à court terme dans les prochaines semaines, « *quoi qu'il arrive* ».

CPR, valeur du jour

LA COMPAGNIE parisienne de réescompte (CPR) s'est adjugé mardi 5 décembre + 5 %, terminant la séance au plus haut, à 378 francs. L'action a gagné 6 % depuis janvier, alors que le CAC 40 est en repli de plus de 3 %. La filiale à 30 % d'Indosuez spécialisée dans les activités de marché a profité du rebond du marché obligataire. Le titre retient aussi l'attention des investisseurs, car son caractère spéculatif est à nouveau mis en avant. Alors que Suez vient de céder ses 73 % de Fimagest à la Générale de banque, les boursiers lui prêtent l'intention de réaliser le même type d'opération avec la CPR.

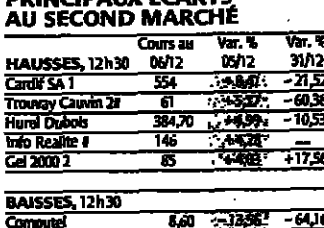




PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
Essilor Intl ADP	660	+5,26	+33,33
Comptoir Entrep.1	12,65	+4,97	−94,22
Selectibanque	104,70	+4,59	−32,05
Nordon (Ny)	330	+4,49	−23,43
Groupe Andre S.A.	370	+4,37	−30,18
Euro Disney	12,65	+3,26	+13,45
AGF-Ass.Gen.France	167,50	+3,26	−20,99
Sat	1875	+3,02	−6,01
Fives-Lille	393	+2,82	−17,95
De Dietrich	236	+2,56	−17,48

BAISSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
Dev.R.N-P.Cal #LI	28,05	−4,91	−60,49
UIF	434	−4,82	−4,40
Remy Cointreau	139,60	−2,73	−29,49
Groupe De La Cite	611	−2,39	−20,13
Legrand ADP	515	−2,27	+16,91
Klepierre	545	−2,35	−1,26
Navigation Mixte	676	−2,02	−30,16
Skis Rossignol	1223	−1,76	−26,22
SFIM	855	−1,72	+0,58
Guilbert	579	−1,69	+26,97



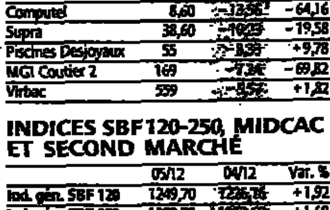
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A	233549	141742144
Elf Aquitaine	204404	69346989,50
Total	187945	58207434,30
B.N.P.	233858	49931113,30
UAP	365817	47095597
Alcatel Alsthom	112772	46971724,10
Eaux (Gle des)	81765	39576862,70
Pinault-Prin.Red.	40881	39101951
Danone	49151	38848444
L'Oreal	30957	38151388

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

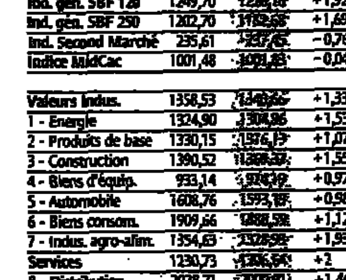
HAUSSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
Cardif SA 1	554	+8,47	−21,52
Trouvay Cauvin 2#	61	+5,27	−60,38
Hurel Dubois	384,70	+4,99	−10,53
Info Realite #	146	+4,28	—
Gel 2000 2	85	+4,88	+17,56

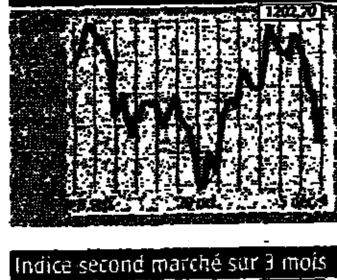
BAISSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
Computel	8,60	−12,56	−64,16
Supra	38,60	−10,09	−19,58
Piscines Desjoyaux	55	−8,33	+9,78
MGI Coutier 2	169	−7,36	−69,82
Virbac	559	−8,56	+1,82

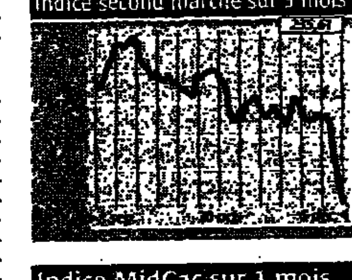


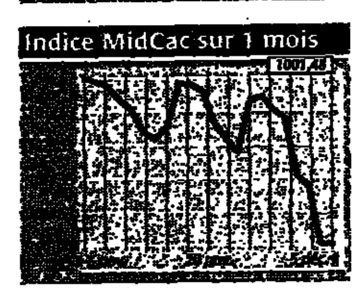
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

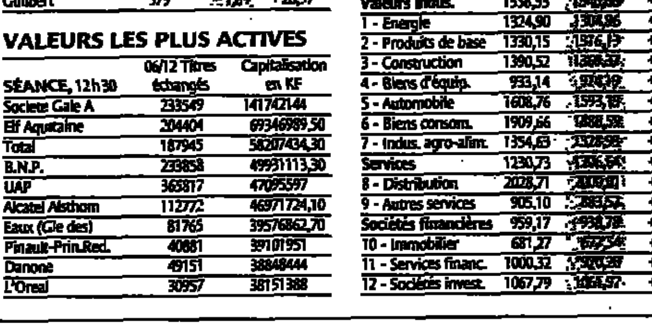
	05/12	04/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1249,70	1226,16	+1,92
Ind. gén. SBF 250	1202,70	1182,68	+1,69
Ind. Second Marché	235,61	237,45	−0,76
Indice MidCac	1001,48	1001,88	−0,04
Valeurs indus.	1358,53	1340,66	+1,33
1 - Energie	1324,90	1304,86	+1,53
2 - Produits de base	1330,15	1316,13	+1,07
3 - Construction	1390,52	1369,37	+1,55
4 - Biens d'équip.	933,14	924,19	+0,97
5 - Automobile	1608,76	1593,19	+0,98
6 - Biens consom.	1909,66	1888,58	+1,12
7 - Indus. agro-alim.	1354,63	1328,98	+1,93
Services	1230,73	1206,64	+2
8 - Distribution	2028,71	2000,01	+1,44
9 - Autres services	905,10	883,54	+2,44
Sociétés financières	959,17	938,78	+2,17
10 - Immobilier	681,27	677,54	+0,55
11 - Services financ.	1000,32	970,17	+3,11
12 - Sociétés invest.	1067,79	1061,97	+0,55

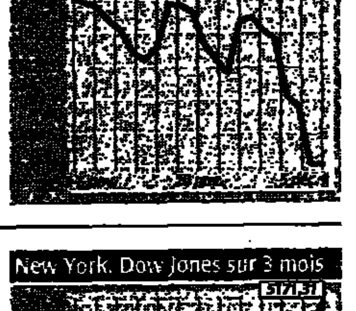












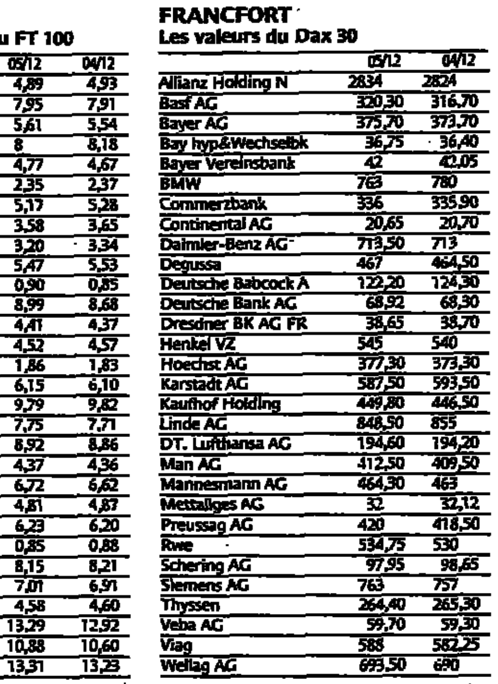
Tokyo au-delà des 19 000 points

LA BOURSE DE TOKYO a franchi mercredi 6 décembre la barre des 19 000 points en clôture pour la première fois depuis le 19 janvier. L'indice Nikkei a progressé de 188,33 points (1 %), à 19 067,86 points.

La veille, à Wall Street, le Dow Jones a battu son soixante-septième record de l'année, terminant la séance en hausse de 37,93 points (0,74 %), à 5 177,45 points. Le baromètre de la grande Bourse new-yorkaise s'est adjugé depuis le début de l'année un gain de 35 %. Les investisseurs continuent de faire confiance au marché des actions, car ce dernier pourrait être dopé par une baisse des taux interbancaires, le 19 décembre, par la Réserve fédérale. « *J'estime que des taux à court terme moins élevés seraient justifiés* », a déclaré hier Robert McTeer, le président de la Réserve fédérale de Dallas, se référant au faible niveau d'inflation. Cette perspective continue d'emballer le marché obligataire, même si le rendement de l'emprunt de référence à 30 ans s'est légèrement tendu à 6,04 %. Lundi, à 6,02 %, le long terme affichait son rendement le plus bas depuis deux ans.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/12	Cours au 04/12	Var. en %
Paris CAC 40	1814,87	1774,86	+2,20
New-York/DJ indus.	5171,31	5139,52	+0,61
Tokyo/Nikkei	18879,50	18897,40	−0,09
Londres/FT100	3664,20	3669,70	−0,15
Francfort/Dax 30	2260,99	2252,16	+0,39
Frankfort/Commer.	811,07	809,08	+0,25
Bruxelles/Bel 20	1751,09	1755,96	−0,28
Bruxelles/Général	1509,56	1513,77	−0,28
Milan/MIB 30	938	941	−0,32
Amsterdam/Ge. Cbs	315,90	314,10	+0,57
Madrid/Ibex 35	314,05	313,51	+0,17
Stockholm/Affarsal	1365,24	1366,86	−0,12
Londres FT30	2647,10	2660,80	−0,52
Hong Kong/Hang S.	9975,37	9940,63	+0,35
Singapour/Strait t	2168,48	2164,60	+0,18



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

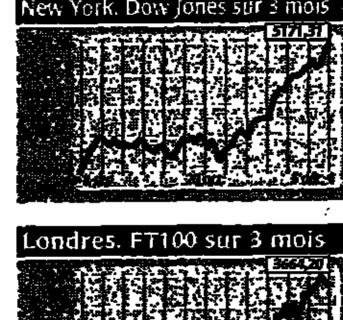
	05/12	04/12
Alcoa	58,12	57,62
American Express	43,12	43
Allied Signal	49,12	48,62
AT & T	67,37	67,12
Bethlehem	14,37	14,50
Boeing Co	73,75	72,87
Caterpillar Inc.	61,12	61,50
Chevron Corp.	50,37	50,37
Coca-Cola Co	76,62	76,12
Disney Corp.	62,50	62
Du Pont Nemours&Co	69,62	69,25
Eastman Kodak Co	68,37	68,37
Exxon Corp.	79,50	78,62
Gén. Motors Corp.H	51,62	51
Gén. Electric Co	69,62	69,62
Goodyear T & Rubbe	44	42,87
IBM	96,50	96
Intl Paper	37,75	37,12
J.P. Morgan Co	81,37	82,25
Mc Don Dougl	89,62	89,87
Merck & Co.Inc.	63	62
Minnesota Mng.&Mfg	66	65,12
Philip Moris	89,62	90
Procter & Gamble C	86,50	84,50
Sears Roebuck & Co	39	38,75
Texaco	76	75,50
Union Carb.	41,25	40,37
Utd Technol	97	96,50
Westingh. Electric	17	17
Woolworth	14,62	14,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

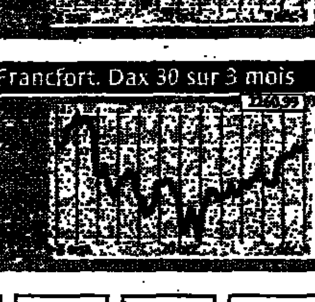
	05/12	04/12
Allied Lyons	4,89	4,93
Barclays Bank	7,95	7,91
B.A.T. industries	5,61	5,54
British Aerospace	8	8,18
British Airways	4,77	4,67
British Gas	2,35	2,37
British Petroleum	5,17	5,28
British Telecom	3,58	3,65
B.T.R.	3,20	3,34
Cadbury Schweppes	5,47	5,53
Eurotunnel	0,90	0,85
Glaxo	8,99	8,68
Grand Metropolitan	4,41	4,37
Guinness	4,52	4,57
Hanson Plc	1,86	1,83
Great Ic	6,15	6,10
H.S.B.C.	9,79	9,82
Impérial Chemical	7,75	7,71
Lloyds Bank	8,92	8,86
Marks and Spencer	4,37	4,36
National Westminst	6,72	6,62
Peninsular Orienta	4,81	4,87
Reuters	6,23	6,20
Saatchi and Saatch	0,85	0,88
Shell Transport	8,15	8,21
Smithkline Beecham	7,01	6,91
Tate and Lyle	4,58	4,60
Univeler Ltd	13,29	12,92
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	13,31	13,23

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	05/12	04/12
Allianz Holding N	2834	2824
Basf AG	320,30	316,70
Bayer AG	375,70	373,70
Bay hyp&Wechselbk	36,75	36,40
Bayer Vereinsbank	42	42,05
BMW	763	780
Commerzbank	336	335,90
Continental AG	20,65	20,70
Daimler-Benz AG	713,50	713
Degussa	467	464,50
Deutsche Babcock A	122,20	124,30
Deutsche Bank AG	68,92	68,30
Dresdner BK AG FR	38,65	38,70
Henkel VZ	545	540
Hoechst AG	377,30	373,30
Karstadt AG	587,50	593,50
Kaufhof Holding	449,80	446,50
Linde AG	848,50	855
DT. Lufthansa AG	194,60	194,20
Man AG	412,50	409,50
Mannesmann AG	464,30	463
Mettallges AG	32	32,12
Preussag AG	420	418,50
Rwe	534,75	530
Schering AG	97,95	98,65
Siemens AG	763	757
Thyssen	264,40	265,30
Veba AG	59,70	59,30
Viag	588	582,25
Wellag AG	693,50	690



Londres. FT100 sur 3 mois — 3664,20



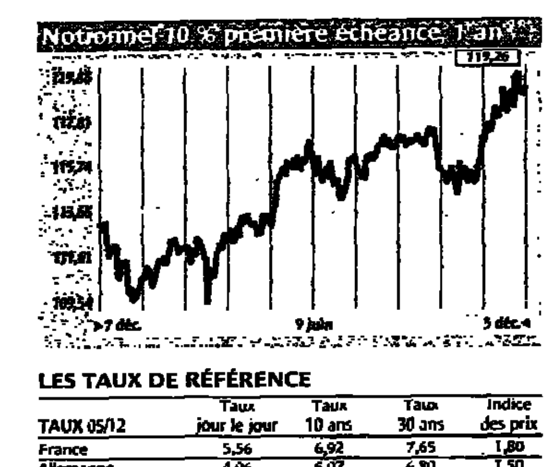
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère baisse, mercredi 6 décembre. L'échéance décembre cédait 8 centièmes, à 119,76 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,89 %, soit un écart de 0,82 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance.

La veille, le contrat notionnel avait terminé la séance en très forte hausse (+ 84 centièmes), les investisseurs pariant sur une issue rapide de la crise sociale. Mercredi matin, la Banque de France a maintenu inchangé, à 5,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les taux d'intérêt à trois mois s'établissaient à 6,1 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait 14 centièmes, à 93,60 points.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,56	6,92	7,65	1,80
Allemagne	4,06	6,07	6,80	1,50
Grande-Bretagne	7	7,52	7,78	3,90
Italie	10,37	11,46	11,84	5,80
Japon	0,38	2,87	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,64	5,66	6,03	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/12	Taux au 04/12	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,14	6,11	105,60
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,49	6,48	107,52
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,88	6,83	109,41
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,12	7,09	110,19
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,60	7,58	111,39
Obligations françaises	7,26	7,22	108,03
Fonds d'Etat à TME	−1,05	−1,19	101,24
Fonds d'État à TRE	−0,85	−0,98	100,52
Obligat. franç. à TME	−0,75	−0,79	100,11
Obligat. franç. à TRE	+0,26	+0,13	100,06

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 05/12	Vente 05/12	Achat 04/12	Vente 04/12
Jour le jour	5,1875	—	5,2500	—
1 mois	6	6,50	6,12	7,12
3 mois	6,35	6,60	6,12	7,12
6 mois	6,10	6,35	5,87	6,87
1 an	5,75	6	6	6,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,3906	—	6,2266	—
Pibor Francs 3 mois	6,3906	—	6,2109	—
Pibor Francs 6 mois	6,1797	—	6,1133	—
Pibor Francs 9 mois	5,9805	—	5,9180	—
Pibor Francs 12 mois	5,8320	—	5,8555	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,5000	—	5,5000	—
Pibor Ecu 6 mois	5,4375	—	5,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	5,3698	—	5,4167	—

MATIF

Échéances 05/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Dec. 95	152899	119,26	119,96	119,26	119,84
Mars 96	23317	118,78	119,32	118,74	119,20
Juin 96	574	119,02	119,40	119	119,44
Sept. 96	—	—	—	—	118,70
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	60017	93,24	93,74	93,23	93,74
Mars 96	24118	94,09	94,46	94,09	94,46
Juin 96	10914	94,61	94,77	94,61	94,77
Sept. 96	2638	94,73	94,85	94,72	94,83
ECU LONG TERME					
Déc. 95	2302	90,06	90,80	90,06	90,72
Mars 96	621	89,34	89,76	89,34	89,66

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 95	21480	1797	1825	1787	1824
Janvier 96	508	1805	1828,50	1798	1833
Février 96	50	1807	1807	1807	1841
Mars 96	1537	1813,50	1844,50	1815	1849,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9705 | US/DM ↘ 1,4360 | US/¥ ↗ 101,3900 | DM/F ↘ 3,4662 | £/F ↗ 7,6670

Le franc poursuit son redressement

LE FRANC continuait de se reprendre vis-à-vis du mark mercredi 6 décembre en début de matinée. La monnaie allemande s'échangeait à un peu plus de 3,46 francs, nettement en deçà des 3,48 francs atteints lundi en fin de journée.

Les cambistes ont apparemment apprécié l'annonce par le premier ministre du maintien des réformes. Comme à New York hier, le dollar donnait quelques signes de faiblesse, dans la foulée d'une légère dégradation du marché obligataire. Le billet vert se négociait dans les premières transactions à 1,43 deutschemark contre 1,44 deutschemark hier et à 4,96 francs contre plus de 5 francs hier. La monnaie américaine est également victime des anticipations de baisse des taux interbancaires américains pilotés par la Réserve fédérale.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/12	% 04/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,6200	−0,39	334	358
Ecu	6,3760	−0,32	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9705	−0,44	4,7200	5,3200
Belgique (100 F)	16,8590	−0,40	16,1500	17,2500
Pays-Bas (100 fl)	309,5200	−0,41	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1045	−0,60	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	89,5200	−0,39	83	93
Irlande (1 iep)	7,9340	+0,04	7,4700	8,2200
Gde-Bretagne (1 L)	7,6670	+0,01	7,1800	8,0300
Grèce (100 drach.)	2,1015	−0,29	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	76,1600	−0,18	68,8000	78,8800
Suisse (100 F)	426,8000	−0,36	410	434
Norvège (100 k)	78,6400	−0,36	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,2620	−0,38	47,1000	50,2000
Espagne (100 pes.)	4,0550	−0,39	3,6800	4,2800
Portugal (100 esc.	3,2950	−0,46	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6348	−0,60	3,3200	3,9200
Japon (100 yens)	4,9116	−0,87	4,6800	5,0980
Finlande (mark)	116,2200	−0,34	109	128

PARITÉS DU DOLLAR	06/12	05/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4360	[illegible]	−0,14
TOKYO : USD/Yens	101,3900	[illegible]	+0,36

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9985	[illegible]	5,0113	[illegible]
Yen (100)	4,9441	[illegible]	4,9084	[illegible]
Deutschemark	3,4563	[illegible]	3,4563	[illegible]
Franc Suisse	4,2906	[illegible]	4,2561	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,1211	[illegible]	3,1332	[illegible]
Livre sterling	7,6573	[illegible]	7,6767	[illegible]
Peseta (100)	4,0771	[illegible]	4,0600	[illegible]
Franc Belge	16,950	[illegible]	16,811	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,75	[illegible]	6,50
Eurodollar	5,87	5,75	5,56
Eurolivre	6,75	6,50	6,37
Eurodeutschemark	4,09	[illegible]	3,81

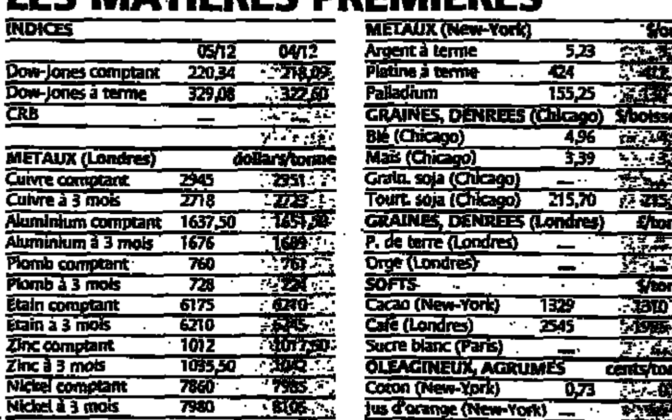
L'OR

	cours 05/12	cours 04/12
Or fin (k. barre)	61900	61600
Or fin (en lingot)	62750	62250
Once d'Or Londres	384,60	386,55
Pièce française(20f)	375	370
Pièce suisse (20f)	368	360
Pièce Union lat(20f)	365	357
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1440	1440
Pièce 50 pesos mex.	2300	2300

LE PÉTROLE

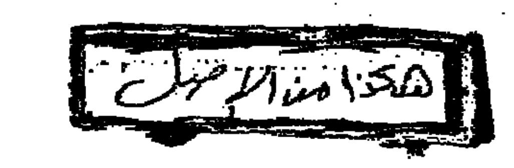
En dollars	cours 05/12	cours 04/12
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	05/12	04/12
Dow-Jones comptant	220,34	218,09
Dow-Jones à terme	329,08	322,60
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2945	2951
Cuivre à 3 mois	2718	2723
Aluminium comptant	1637,50	1651,50
Aluminium à 3 mois	1676	1689
Plomb comptant	760	763
Plomb à 3 mois	728	724
Etain comptant	6175	6240
Etain à 3 mois	6210	6245
Zinc comptant	1012	1017,50
Zinc à 3 mois	1035,50	[illegible]
Nickel comptant	7860	7985
Nickel à 3 mois	7980	8105

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,16
Platine à terme	424	422,50
Palladium	155,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,96	4,95
Maïs (Chicago)	3,39	3,36
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	215,70	215,20
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1310
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,86
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,45 %
CAC 40 : 1823,06

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7520	7540	+ 0,26	01/06/95
B.N.P. (T.P)	915	915	—	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	812	810,20	− 0,22	22/10/96
Renault (T.P.)	1920	1916	− 0,20	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	1991	1991	—	01/07/95
Saint Gobain(T.P.)	1113	1115	+ 0,17	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1080	1090	+ 0,92	01/08/95
Accor	610	610	—	26/03/95
Air Liquide	805	799	− 0,74	10/07/95
Alcatel Alsthom	413,40	417,90	+ 1,08	28/07/95
Alcatel Cable	337	339,90	+ 0,86	07/07/95
Alspi	346	349	+ 0,86	07/07/95
AGF-Ass.Gen.France	162,20	167,50	+ 3,26	18/07/95
Axa	303,70	304,60	+ 0,29	12/06/95
Bail Investis.	830	830	—	12/07/95
Bancaire (Cie)	535	543	+ 1,49	30/03/95
Bazar Hot. Ville	374	375	+ 0,26	13/06/95
Bertrand Faure	135	136,70	+ 1,25	12/07/95
BIC	470,10	473	+ 0,61	17/03/95
BIS	411	405,70	− 1,28	01/07/98
B.N.P.	209,80	215	+ 2,47	28/07/95
Bollore Techno.	425	426,10	+ 0,25	15/07/92
Bongrain	2670	2651	− 0,71	16/05/95
Bouygues	535	531	− 0,74	21/08/95
Canal +	892	893	+ 0,11	18/08/95
Cap Gemini Sogeti	146,60	145	− 1,09	10/07/92
Carnaudmetalbox	219,20	219,20	—	15/06/95
Carrefour	2761	2765	+ 0,14	25/04/95
Casino Guichard	140,70	139,30	− 0,99	12/06/95
Casino Guich.ADP	105,90	106	+ 0,09	12/06/95
Castorama Dl (Li)	808	796	− 1,48	04/07/95
C.C.F.	230	233	+ 1,30	29/06/95
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,35	45,10	+ 1,69	30/06/90
Cegid (Ly)	360	364	+ 1,11	26/05/95
CEP Communication	420,90	420	− 0,21	27/07/95
Cerus Europ.Reun	63	63,50	+ 0,79	03/07/90
Cetelem	855	851	− 0,46	30/06/95
CGIP	1005	1005	—	09/06/95
Chargeurs	1017	1005	− 1,17	21/06/95
Christian Dior	476,80	482,40	+ 1,17	04/12/95
Ciments Fr.Priv.B	200	203,40	+ 1,70	30/06/95
Clarins	435	436	+ 0,22	19/07/95
Club Mediterranee	394,90	397,40	+ 0,63	05/07/93
Coflexip	157	156,40	− 0,38	07/08/95
Colas	785	776	− 1,14	29/06/95
Comptoir Entrep.1	12,05	12,65	+ 4,97	15/07/92
Comptoir Moder.	1475	1451	− 1,62	14/06/95
CPR	378	381	+ 0,79	03/07/95
Cred.Fon.France	90,80	92,50	+ 1,87	16/06/95
Credit Local Fce	379,10	386	+ 1,82	15/06/95
Credit Lyonnais CI	282,60	284	+ 0,49	01/07/93
Credit National	327,50	331	+ 1,06	01/06/95
CS Signaux(CSEE)	193	191	− 1,03	27/07/95
Damart	3880	3881	+ 0,02	27/12/94
Danone	786	788	+ 0,25	15/05/95
Dassault-Aviation	342	340	− 0,58	16/06/95
Dassault Electro	164	164	—	27/06/95
De Dietrich	230,10	236	+ 2,56	16/06/95
Degremont	388	392,90	+ 1,26	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal #Li	29,50	28,05	− 4,91	—
DMC (Dollfus Mi)	214,50	216	+ 0,69	19/06/95
Docks France	712	720	+ 1,12	01/06/95
Dynaction	93,20	95	+ 1,93	10/07/92
Eaux (Gle des)	487	484	− 0,61	03/07/95
Ecco	815	812	− 0,36	03/07/95
Eiffage	730	725	− 0,68	30/06/95
Elf Aquitaine	338,20	338,10	− 0,02	17/07/95
ERAMET	330	330	—	31/07/95
Eridania Beghin	808	818	+ 1,23	12/07/95
Essilor Intl	936	938	+ 0,21	04/07/95
Essilor Intl ADP	624	660	+ 5,76	04/07/95
Esso	476,30	480	+ 0,79	27/06/95
Eurafrance	1590	1600	+ 0,62	21/12/94
Euro Disney	12,25	12,65	+ 3,26	23/02/93
Euro RSCG W.W.	449	449	—	05/09/95
[illegible]				

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
[illegible]				
Vaal Reefs	335	344	+ 2,68	15/09/95
Volkswagen A.G #	1625	—	—	02/06/95
Volvo (act.B) #	105	104,50	− 0,47	02/05/95
Western Deep	167	173	+ 3,59	15/09/95
Yamanouchi #	108	107	− 0,92	—
Zambia Copper	1,80	1,80	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 6 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		
Floral9,75% 90-99		
OAT 9,8%1/86-96		
OAT 8,5% 87-97		
OAT 9,90%85-97		
OAT 88-98 TME		
OAT 9/85-98 TRA		
OAT 9,50%88-98		
OAT TMB 87/99		
OAT 8,125% 89-9		

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128	128
Commerzbank AG	1151	1151
Fiat Ord	15,50	15,50
Gevaert	270,10	270,10
Gold Fields South	133,20	133,20
Kubota Corp	30,05	30,05
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	48	48
Ottomane(Cie Fin.)	182,50	179,90
Robeco	354,10	353,20
Rodamco N.V.	136,20	137
Rolinco	372,30	373,10
Solvay SA	2520	2520
Wagons Lit	1405	1405

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 6 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 6 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Ste lecteurs du Monde	◆	161	161
Nobel	◆	138	138
Mumm	◆	843	843
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 5 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]			
Uni-Associations	⁖	124,99	124,99
Uni-Foncier		1171,01	1142,45
Unifrance		573,37	559,39
Uni-Garantie C		1595,18	1565,44
Uni-Garantie D		1384,67	1358,85
Uni Régions		1339,28	1306,61
Univar	⁖	294,37	294,37
Univers Actions		1663,13	1622,57
Univers Obligations		2149,68	2109,60
Valorg	◆	2474,21	2437,65
Valreal		33849,22	33832,30
Winterthur St-Honore		255,27	243,69

SYMBOLES
⁖ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL L'Olympique lyonnais a échoué en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, mardi 5 décembre au stade Gerland. Vaincus (1-0) par les Anglais de Nottingham Forest au match aller, les Lyonnais n'ont pu faire mieux que match nul (0-0). L'élimination de Lyon perpétue une longue tradition de déceptions françaises face aux équipes anglaises. ● LENS REÇOIT les Tchèques du Slavia de Prague, jeudi 7 décembre en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. L'entraîneur Patrice Bergues, qui joue un rôle crucial dans la réussite lensoise cette saison, tentera de hisser le club pour la première fois de son histoire jusqu'à des quarts de finale européens. ● LA FIFA a décidé, mardi 5, de maintenir au mardi 12 décembre à Paris le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde de 1998, malgré les incertitudes créées par les conflits sociaux.

Un pédagogue méconnu emmène Lens vers le haut niveau européen

Patrice Bergues, l'entraîneur du Racing Club de Lens, est pour beaucoup dans la réussite du club, qui doit affronter, jeudi 7 décembre, le Slavia Prague en huitièmes de finale retour de la Coupe de l'UEFA

LENS
de notre envoyé spécial

Il a froid comme les autres. En cette veille européenne, Patrice Bergues n'a pu que constater les trahisons de la température. Il gèle sur les terrains et la pelouse du stade Bollaert a dû être recouverte d'une toile protectrice. L'entraîneur du Racing Club de Lens s'accommodera de l'inclémence du temps. Il préfère prendre garde que ses joueurs ne soient pas gagnés par la fièvre des matches décisifs.


FOOTBALL

La rencontre avec le Slavia Prague n'est, selon lui, qu'une superbe occasion d'apprendre les ressorts du plus haut niveau, pour s'en resservir lors des matches de championnat de France.

Jeudi 7 décembre, les Racingmen ont pourtant bel et bien rendez-vous avec l'histoire de leur club. S'ils se qualifient, ils seront les premiers Lensois à atteindre les quarts de finale d'une Coupe européenne. Et c'est à un enfant du pays que les « Sang et Or » doivent une part de cette réussite. Bergues est devenu, il y a deux ans, le successeur impromptu d'Arnaud Dos Santos, remercié par les dirigeants. Depuis, l'équipe n'a cessé de s'améliorer dans les résultats comme dans le jeu. *« On peut même dire que nous avons avancé de concert,* confie Jean-Guy Wallemme, le capitaine, *l'entraîneur a amené une envie de progresser qui correspondait à la nôtre. »*

Son parcours ressemble à une minutieuse visite du Nord laborieux. Patrice Bergues est né dans la région parisienne par accident, il a passé sa vie à sillonner le Pas-de-Calais en un périple commencé dès l'âge de six mois à Bruay-en-Artois. C'est dans cette ville qu'il a tapé dans ses premiers ballons, qu'il s'est forgé les premiers rêves d'une vie de football.

Dans ce décor aux hivers glacés, il n'y avait pas vraiment d'autre choix. Le football était une évidence ; le rugby un héritage encombrant. Car Patrice Bergues a un père quinziste. Le docteur Bergues, formé à l'école de Santé navale, a parcouru ces contrées du Sud-Ouest où la culture sportive est ovale, éprise de rebonds capricieux. Il « exerça » en première division dans les années 40 à l'arrière du club de Périgueux, au cœur de la Dordogne du foie gras et des vieilles pierres.

SOUCI DU DIALOGUE

Le fils n'a gardé de la passion paternelle qu'un intérêt prononcé pour les matches du Tournoi des cinq nations, qu'il avoue ne jamais manquer. Mais, en 1964, lorsqu'il avait seize ans, une enfance et un bon bout d'adolescence nordistes derrière lui, il n'a pas hésité. Il serait joueur de football professionnel. Et son chemin a croisé pour la première fois celui du Racing Club de Lens. Le gamin de Bruay a tenté sa chance au cours d'un stage de détection. Résultat positif, mais veto des parents, qui préféraient le voir poursuivre ses études.

Etrangement, c'est dans cette carrière interrompue avant même d'avoir démarré que s'est construit son destin. Privé de foot, le jeune Bergues a choisi de devenir professeur d'éducation physique. Il s'est découvert une véritable vocation pédagogique, qui se retrouve aujourd'hui dans son habitude d'expliquer aux joueurs, de faire comprendre le jeu. *« Il y a chez lui un souci permanent de dialogue »*, témoigne Tony Vairelles, le jeune attaquant, transféré cette saison de Nancy.

Le métier de professeur a eu pour deuxième conséquence de l'enraciner encore plus dans la région. Au terme de ses études à Lille, rythmées par de fréquents voyages en Belgique *« pour voir jouer Anderlecht »*, il est retourné à Bruay, parce que, sourit-il, *« nous n'avons pas de problèmes pour enseigner chez nous. Les candidats ne sont pas légion »*. On ne peut pas éteindre en un jour le feu d'une passion. Il s'est donc laissé aller à une carrière de milieu offensif dans des équipes de troisième division, Noeux-les-Mines, Saint-Omer, et Béthune, où il a fini entraîneur.

Son arrivée à Lens s'est effectuée dans la discrétion. Il a d'abord eu la charge des jeunes du club, qu'il a menés à la victoire en Coupe Gambardella, puis il a dirigé le centre de formation, ce qu'il considérait comme l'aboutissement de sa carrière. Sa désignation à la tête de l'équipe première lui donne encore parfois un sentiment de malaise à l'égard de son prédécesseur. Il a fallu le feu vert de Dos Santos pour qu'il tente enfin sa chance.

Aujourd'hui, Lens est européen et deuxième du championnat. Patrice Bergues s'installe doucement dans l'élite des entraîneurs de première division. Il sait pourtant que le fil de la confiance qui le lie aux joueurs et aux dirigeants peut à tout moment être rompu. Il n'en prend pas ombrage. L'incertitude est un ingrédient du métier.

Il se satisfait d'avoir insufflé aux Lensois ce sens de la solidarité qu'ils montrent sur le terrain, cette aptitude à *« mouiller le maillot »*, vertu cardinale réclamée par les supporteurs, qui y voient la marque déposée de leur région.

Si, d'aventure, il avait à partir, Patrice Bergues n'aurait qu'un seul souhait : ne pas trop s'éloigner d'ici. Il lui resterait alors tout le temps pour répondre à la question qui a traversé, dit-il, toute sa vie d'entraîneur et de formateur : *« Est-ce que je suis capable d'aider des jeunes joueurs à devenir professionnels ? »*

Pascal Ceaux

Lyon n'a pu se délivrer du sortilège anglais

A L'IMPOSSIBLE nul n'est tenu. Depuis dix-huit ans, aucun club français n'est parvenu à éliminer une équipe anglaise des compétitions européennes. Le dernier à le faire fut Bastia, en 1977. Sur le chemin d'une épopée en Coupe de l'UEFA qui restera sans lendemain, une bande de flibustiers corses avait envoyé Newcastle par le fond.

Dix ans plus tôt, Lyon avait éliminé Tottenham Hotspur en huitièmes de finale de la Coupe des coupes. Deux duels victorieux seulement en trente-cinq ans d'histoire du football européen. Il faudra attendre une dix-neuvième confrontation franco-anglaise pour espérer voir enfin se rompre l'étrange sortilège.

Devant les quarante mille spectateurs du stade Gerland, les jeunes Lyonnais n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts, mardi 5 décembre. Elèves modèles, ils avaient appris par cœur la leçon de leur entraîneur, Guy Stéphan, pour qui la qualification tenait en trois mots-clés : *« Provoquer, percuter, perforer. »* Un vrai slogan de manif ! Les petits attaquants de l'OL l'ont scandé en rythme, pendant une heure et demie. Et sur tous les tons.

Ils ont provoqué l'adversaire, sur la droite, sur la gauche, dans l'axe central. Ils ont percuté, de la tête, du pied, voire du coude, ce qui valut à Florian Maurice d'être expulsé en fin de match. Mais on ne perfore pas la défense de Nottingham Forest.

Florian Maurice, Sylvain Deplace, Ludovic Giuly et Cédric Bardon ont-ils manqué de réussite sur leurs diverses tentatives ? De lucidité ? De maturité ? En tout cas, ils n'ont pas été pris au dépourvu. Les techniciens lyonnais, qui avaient supervisé à quatre reprises l'équipe anglaise, avaient pu apprécier la « subtilité » tactique de l'entraîneur, Frank Clark, qui consiste à aligner neuf défenseurs quand on joue à l'extérieur, contre huit seulement à domicile.

HORS DE PORTÉE

Grâce à ce double rideau dressé en permanence devant Marc Crossley, un excellent gardien de but, Nottingham Forest était resté invaincu pendant huit mois, soit vingt-cinq matches d'affilée, jusqu'à ce surprenant revers, il y a quelques semaines, face aux Blackburn Rovers (7-0). Une déroute d'autant plus inexplicable que les hommes de Frank Clark ne s'étaient pas départis, ce jour-là, de leur attitude frileuse. Ils n'étaient pas moins de huit dans la surface de réparation à chacun des buts marqués par Blackburn. Après ce moment d'égarement, la défense de Nottingham a retrouvé muscle, souffle et sérénité. Malgré leur toupet et leur tonicité, les lutins lyonnais n'ont pu trouver la faille. Pas davantage qu'Auxerre, au tour précédent, l'OL n'aura marqué le moindre but à cette équipe-hérisson.

Certains joueurs lyonnais étaient à peine nés à l'époque de l'aventure bastiaise. Ces jeunes sont encore tendres. Le but encaissé au match aller était le résultat d'une erreur de jeunesse. Un peu de naïveté et beaucoup d'inexpérience sont à l'origine de plusieurs occasions gâchées au retour. Guy Stéphan ne leur en tient pas rigueur : *« Les joueurs ont beaucoup osé,* commentera-t-il à chaud. *J'espère que l'expérience de ces matches européens leur servira pour la suite du championnat de France ».*

Dirigeants et joueurs lyonnais semblent en effet unanimes pour considérer que leur mauvais classement actuel est dû en grande partie à une difficulté à se concentrer sur l'objectif. Les gentils surdoués issus du centre de formation lyonnais auront-ils appris, au contact des Anglais, la recette de l'efficacité ?

Jean-Jacques Bozonnet

Le tirage au sort du Mondial 98 aura bien lieu le 12 décembre à Paris, assure M. Havelange

DE SON BUREAU improvisé au sommet d'un grand hôtel du quartier de Montparnasse, Joao Havelange jouit d'une vue privilégiée sur Paris et ses embarras de circulation. Mais le président de la Fédération internationale de football (FIFA) ne goûte guère la coïncidence qui veut que le coup d'envoi officiel de la Coupe du monde de 1998 – le tirage au sort de ses groupes éliminatoires prévu le mardi 12 décembre – tombe au moment où son pays-hôte s'offre un conflit social majeur. En vingt années passées à la tête du football mondial, M. Havelange en a toutefois vu d'autres. Il égrène les grandes dates de son règne comme des preuves que son sport surmonte toujours les adversités, historiques ou naturelles.

« La Coupe du monde de 1978 avait été accordée à l'Argentine, avant qu'un régime militaire n'y prenne le pouvoir, a-t-il déclaré au *Monde*, mardi 5 décembre. *J'ai fait respecter cette décision parce que la politique doit être distincte du sport. En 1982, le Mundial avait lieu en Espagne. Beaucoup de fédérations s'étaient inquiétées du danger que représentait l'ETA. Je leur ai dit que c'était l'affaire du gouvernement, qui prendrait toutes les dispositions. La compétition s'est déroulée normalement. En 1986, un terrible tremblement de terre a eu lieu six mois avant la Coupe du monde au Mexique. On m'a demandé si j'envisageais son annulation. J'ai répondu qu'on n'impose pas deux malheurs à un peuple au même moment. En 1990, en Italie, et en 1994, aux Etats-Unis, on avait prédit le pire pour des questions de sécurité. A chaque fois, tout s'est passé à merveille. »*

Fort de ces expériences, rassuré par une réunion, mardi, avec le comité français d'organisation, la Fédération française et un représentant du ministère de la jeunesse et des sports, M. Havelange a donc décidé que les grèves n'empêcheraient pas le déroulement d'un tirage au sort à grand spectacle. Celui-ci est maintenu malgré tout au mardi 12 décembre, au Carrousel du Louvre. En présence du président de la République, et des caméras de TF 1 qui retransmettront l'événement en direct, les 173 pays inscrits – un nombre record –, répartis par continent, apprendront quels adversaires ils devront affronter pour faire partie des trente-deux participants à la phase finale de la Coupe du monde de 1998.

Cette confirmation doit ainsi mettre fin aux rumeurs d'un report du tirage au sort aux mois de janvier ou février, auxquelles Lennart Johansson, le président de l'Union européenne de football (UEFA), avait donné consistance, lundi 4 décembre. De Stockholm, le Suédois avait demandé que la FIFA se détermine rapidement sur la tenue d'une manifestation que les perturbations des transports français pouvaient remettre en question.

Candidat déclaré à la succession de M. Havelange, en 1998, M. Johansson semblait du même coup chercher à profiter d'un concours de circonstances qui pouvait déstabiliser son rival. Le maintien du calendrier prévu fournira toutefois une nouvelle occasion de s'affronter aux deux hommes. Dès dimanche 10 décembre, à Paris, ils devront trancher leur différend sur les modalités des éliminatoires pour la Coupe du monde sur le continent européen. Le bon déroulement du tirage au sort dépend aussi du règlement de ce conflit interne aux hautes instances du football.

Jérôme Fenoglio

Alain Prost rejoint McLaren comme conseiller technique

L'ANCIEN QUADRUPLE CHAMPION DU MONDE de formule 1 français Alain Prost est devenu conseiller technique du « groupe de développement technique et du design » au sein de l'écurie McLaren-Mercedes, a annoncé, mardi 5 décembre, le constructeur anglais. Il y a quelques semaines encore, le champion avouait ne pas connaître exactement la nature de sa collaboration avec l'écurie de Ron Dennis. Sa seule certitude, maintes fois répétée, était qu'il ne conduirait *« plus en course »*. David Coulthard et Mika Hakkinen seront les pilotes de l'écurie la prochaine saison. Mais, selon Ron Dennis, cela n'empêchera pas le pilote français de reprendre le volant pour mener des essais de *« la nouvelle MP4/11 dans le cadre du développement de la voiture, du moteur et des systèmes associés ». « Ce poste est excitant et il constituera pour moi un grand défi,* a déclaré Alain Prost. *Je suis très confiant quant à ma capacité à mener à bien ce projet. »*

■ **OLYMPISME : le pourcentage des droits de télévision** reversé aux villes organisatrices des Jeux olympiques a été abaissé de 60 à 49 % à compter de 2004, mardi 5 décembre à Karuizawa (Japon), par le bureau exécutif du Comité international olympique (CIO). Le directeur du marketing du CIO a expliqué que ce changement était devenu nécessaire, le pourcentage précédent ayant été fixé alors que le montant des droits était *« relativement bas »*. – *(AFP.)*

■ **Les Jeux olympiques d'Atlanta accueilleront un nombre record de pays participants.** 195 nations ont en effet répondu à l'invitation du CIO. Le précédent record était de 169 pays représentés aux Jeux de Barcelone de 1992. Sur les 197 nations invitées à Atlanta, seule la Corée du Nord a décliné l'offre du CIO, tandis que l'Afghanistan n'a pas donné de réponse avant la date limite. – *(AFP.)*

■ **RUGBY : le tribunal correctionnel de Pau** a condamné, mardi 5 décembre, pour coups et blessures volontaires l'ex-entraîneur de l'équipe de rugby de Nîmes et un joueur de Pau à quatre mois de prison avec sursis et huit mois d'interdiction de pénétrer dans toute enceinte sportive. Marc Andrieu et Thierry Baleix avaient participé à une bagarre à la fin de la rencontre de championnat de France entre leurs deux clubs en septembre 1994.

■ **HANDBALL : le défenseur international français Jackson Richardson** a été désigné meilleur joueur mondial 1995 par la Fédération internationale (IHF), mardi 5 décembre. Richardson, âgé de 26 ans, avait déjà été désigné meilleur joueur du Mondial 95, remporté par l'équipe de France.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Tour des demi-finales
3e tour aller
POULE A

Limoges (Fra.) - P. Belgrade (You.)	78-75
Vitoria (Esp.) - J. Kaunas (Lit.)	91-93
Hertzelia (Isr.) - Ostende (Bel.)	88-76

Classement : 1. J. Kaunas, 6 pts ; 2. Limoges, 5 ; 3. Ostende, P. Belgrade, Vitoria, Hertzelia, 4.

FOOTBALL

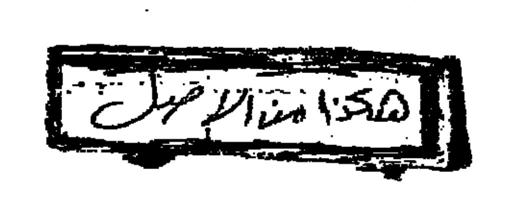
COUPE DE L'UEFA
Huitièmes de finale (retour)

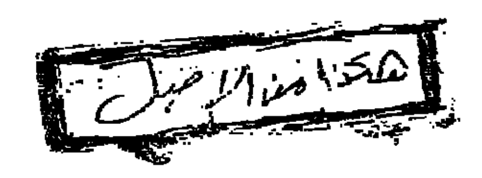
Werder Brême (All.) - PSV Eindhoven (P-B)	0-0 (1-2)
O. Lyon (Fra.) - Nottingham Forest (Ang.)	0-0 (0-1)
AS Rome (Ita.) - Brondby IF (Dan.)	3-1 (1-2)
FC Barcelone (Esp.) - FC Séville (Esp.)	3-1 (1-1)
Benfica (Por.) - Bayern Munich (All.)	1-3 (1-1)

Les clubs qualifiés sont en gras.

RUGBY

COUPE D'EUROPE
3e journée
POULE D
Swansea (PdG) - Castres (Fra.) 22-10
Classement : 1. Swansea, 4 pts ; 2. Munster, 2 ; 3. Castres, 2.





Les constructeurs français s'efforcent d'aligner le prix des voitures électriques sur celui des versions à essence

La faible autonomie et le coût des batteries freinent toujours la diffusion de ces véhicules

L'inauguration de la première borne de recharge dans une rue de Paris marque le véritable lancement de la voiture électrique en France. Les constructeurs automobiles, avec l'aide de l'Etat et d'EDF, ont réussi à aligner les prix de vente de leurs modèles sur ceux des versions à essence. Pour résoudre le problème des batteries, deux systèmes de location permettent aux automobilistes d'éviter le coût d'achat, qui demeure prohibitif. Le prix du « carburant » électrique reste cependant élevé.

AU MOMENT où la Californie lève le pied, la France tient la corde dans la course à la voiture électrique. L'Etat le plus pollué des Etats-Unis avait lancé un véritable branle-bas de combat mondial en édictant, en 1992, une réglementation contraignant les constructeurs automobiles à introduire, dès 1998, 2 % de véhicules électriques dans leurs ventes sur son territoire (environ 20 000 voitures par an). Or, cette stimulation législative semble remise en cause, selon le *Wall Street Journal* du 4 décembre. Les constructeurs automobiles américains avouent avoir échoué. Ils estiment ne pas être prêts à produire une voiture électrique commercialement viable, « *malgré tous leurs efforts* », ont-ils précisé au journal américain.

Pendant ce temps, à Paris, l'automobile électrique fait son entrée officielle dans la vitrine des constructeurs français. Le 28 novembre, place Saint-Gervais dans le quatrième arrondissement, derrière la Mairie de Paris, la première borne de recharge pour véhicules électriques installée dans une rue de la capitale était inaugurée. Pas moins de quatre parrains pour ce baptême hautement symbolique : Jean Tiberi, maire de Paris, Jacques Calvet, président de PSA-Peugeot-Citroën, Louis Schweitzer, PDG de Renault, et François Ailleret, directeur général d'EDF.

Au-delà de la borne, un ensemble de nouvelles mesures rend la voiture électrique à la fois financièrement abordable par le grand public et pratiquement utilisable. Depuis le 3 novembre, Peugeot et Citroën commercialisent des versions électriques des modèles 106 et AX. Pour la première fois, leur acquisition par le grand public ne relève plus du militantisme écologique. Le prix de ces voitures ne dépasse pas celui de leur équivalent fonctionnant à l'essence. La 106 électrique revient à 91 500 francs taxes comprises.

Elle dispose des options de la série 106 Green avec, en plus, la direction assistée, une peinture métallisée, des lève-vitres et une condamnation centralisée de portes ainsi qu'un autoradio. Avec un équipement identique, la 106 Green à essence coûte 92 370 francs. Chez Renault, on trouve le même souci de remplacer le surcoût par une prime. La Clio électrique revient à 93 230 francs, à comparer à 96 900 francs pour une Clio RT à essence, sans sac gonflable ni autoradio.

Pour parvenir à de tels tarifs, plusieurs aides s'ajoutent. EDF verse directement au constructeur 10 000 francs par voiture vendue. Et l'Etat offre 5 000 francs aux particuliers et aux sociétés qui acquièrent une automobile électrique. Ceux-ci se retrouveront néanmoins face à l'épineux problème des batteries.

Grâce au remplacement du plomb par le couple nickel-cadmium, les accumulateurs semblent avoir atteint un niveau de performances suffisant pour convaincre les constructeurs de franchir le pas de la commercialisation. *Même si le coût des 300 kilogrammes de batteries fournies* par la Saft avoisine encore les 50 000 francs, ce qui représente à *peu près la moitié du prix du véhicule...*

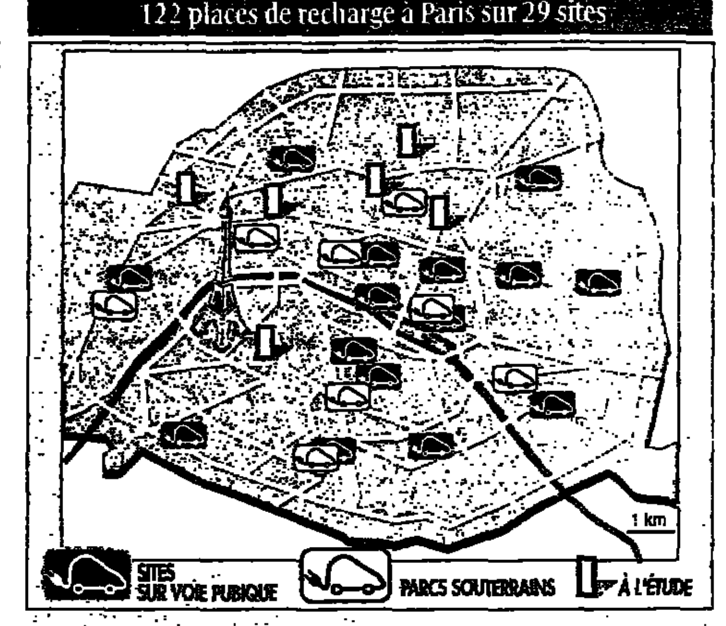
L'avis des constructeurs diverge néanmoins sur leur durée de vie. A *la direction financière de PSA-Peugeot-Citroën*, Jean-Christophe Ginet estime qu'elle ne dépassera pas 80 000 kilomètres, autrement dit huit ans à raison de 10 000 kilomètres parcourus par an. Chez Renault, on juge que, pendant la même durée, les batteries sont capables de parcourir 120 000 kilomètres.

Cette différence d'appréciation a conduit les constructeurs à concevoir deux systèmes distincts de location des batteries, afin d'éviter aux consommateurs d'avoir à les acheter. Renault, qui estime que « *la durée de vie moyenne de la voiture est inférieure à celle de la batterie* », propose une location avec option d'achat (LOA). Le client paie un loyer mensuel pendant une durée de huit ans, à la fin de laquelle la batterie lui appartient. Le montant est fixé à 700 francs pour la première année, puis augmente de 4 % par an. Pendant la durée du contrat, Renault prend à sa charge l'entretien des batteries. Ensuite, le client doit, en cas de défaillance de ses accumulateurs, payer lui-même le coût de leur remplacement...

Peugeot et Citroën tiennent à éviter ce risque. Avec leur système, les batteries n'appartiennent jamais à leur utilisateur. « *Nous ne pratiquons pas une location de batteries, nous offrons la garantie d'un service* », explique Jean-Christophe Ginet. Le client règle une redevance d'abonnement de 605 francs par mois la première année. Ce tarif est ensuite indexé sur l'indice de la réparation automobile, ce qui conduit à une augmentation de 4 à 5 % l'an.

En cas de panne, les concessionnaires Peugeot et Citroën remplaceront la batterie défectueuse en quarante-huit heures. Lors d'une revente de la voiture électrique, le contrat avec le premier propriétaire est résilié et le nouvel acquéreur prend le relais, sous réserve de l'acceptation de son dossier par l'organisme de crédit, Credipar. « *Le client a tout avantage à ne pas être propriétaire de ses batteries afin de profiter des progrès de la technologie tout au long de la vie de sa voiture* », plaide Jean-Christophe Ginet.

Une fois sa voiture électrique payée et ses accumulateurs loués, il reste à l'automobiliste écologique une dernière épreuve : la recharge. Aujourd'hui, cette opération demeure le point faible du dispositif. Avec une autonomie de 80 à 100 kilomètres, la panne de courant guette. Les pionniers parisiens devront jongler avec les bornes publiques.



Fin 1996, 42 places de parking sur la voie publique seront équipées d'une borne de recharge électrique. S'y ajoutent 80 places de parcs souterrains déjà en service. Les bornes utilisées sont prévues pour une recharge d'appoint. Mais pour des raisons d'économie, elles ne sont pas équipées de systèmes de recharge rapide.

Il reste à l'automobiliste écologique une dernière épreuve : la panne de courant qui guette. Les pionniers parisiens devront jongler avec les bornes publiques

Un branchement d'une heure fournira une autonomie supplémentaire de 12 kilomètres. La recharge complète devra être effectuée sur une borne privée. Elle durera huit heures pour obtenir une autonomie de 100 kilomètres. Le courant revient à 10 centimes par kilomètre. Pour 1 000 kilomètres par mois, le coût du « carburant » électricité, qui comprend le courant et la location de la batterie, atteint environ 75 centimes le kilomètre.

Avec de l'essence à 6 francs le litre et une consommation de 10 litres aux 100, le coût du kilomètre essence est de 60 centimes. Même avec une électricité bon marché, *grâce à son origine nucléaire*, le véhicule électrique revient donc encore un peu plus cher que son homologue à essence. Il suffirait d'une baisse modeste du loyer des batteries pour annuler ce surcoût. Les prochains progrès de la technologie des accumulateurs *pourraient équilibrer la balance.*

Si l'expérience française réussit à démontrer la viabilité de la voiture électrique urbaine, les législateurs *californiens pourront l'utiliser* pour mettre en doute les conclusions négatives des constructeurs américains.

Michel Alberganti

La Rochelle fait référence

Les premières utilisations de véhicules électriques par La Rochelle remontent à 1986. La ville fait donc référence, surtout depuis qu'elle a été choisie, fin 1993, par PSA Peugeot-Citroën pour son expérimentation de cinquante prototypes. Aujourd'hui, la municipalité gère cent vingt véhicules électriques, du scooter à la benne à ordures, qui rechargent leur moteur sur les quinze bornes normales et les cinq bornes rapides de l'agglomération.

Au total, environ 1,6 million de kilomètres ont été parcourus avec ces véhicules, dont un million par les cinquante véhicules Peugeot-Citroën. Jusqu'à présent, les voitures électriques utilisées par des particuliers leur ont été prêtées. Iront-ils jusqu'à les acheter ? L'expérience électrique de La Rochelle pourrait-elle susciter des vocations ? Jacques Mollard, directeur général des services techniques de la ville, est déjà convaincu. Il roule en Peugeot 106 électrique. Après 16 000 kilomètres, il se déclare *« très satisfait par la conduite, agréable en raison du silence et de la décontraction que l'on ressent »*.

Des prototypes de bus à Montmartre et à Tours

La réalisation d'habitacles de grande capacité s'avère délicate

LA GRÈVE qui affecte actuellement la Régie autonome des transports parisiens (RATP) a différé la présentation officielle de ses premiers bus électriques. « *Les plus gros jamais mis en service en Europe* », rappelle Jean-Pierre Charrier, responsable environnement au service bus de la RATP.

Avec une longueur de 6,70 mètres, les mini-bus transportent trente personnes. Leurs batteries nickel-cadmium pèsent 1 900 kilos, soit presque autant que les passagers et le machiniste réunis. Depuis plusieurs semaines, deux prototypes prêtent main forte aux six bus à moteur Diesel qui desservent habituellement la butte Montmartre, afin de tester la propulsion électrique.

AUTONOMIE LIMITÉE

La RATP va-t-elle étendre cette expérience ? Rien n'est moins sûr. Les minibus électriques disposent d'une autonomie limitée. Ainsi, à Montmartre, pour accomplir une douzaine de fois par jour un circuit de six kilomètres, ils ont besoin d'une recharge rapide (six minutes) à chaque arrêt au terminus et d'une recharge nocturne au dépôt. De plus, le coût de l'opération est élevé, en comparaison de celui (650 000 francs) d'un minibus ordinaire.

Les deux prototypes représentent un investissement de 4 millions de francs. Mais il faut ajouter à cette somme 1,5 million de francs apportés par EDF pour l'implantation, en avril 1996, d'un chargeur rapide au terminus. Par ailleurs, la réalisation de bus purement électriques de grande capacité s'avère délicate. « *Sur des bus de douze mètres, les batteries ne laisseraient pas de place aux passagers !* », explique Jean-Pierre Charrier. Ponticelli, l'industriel de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne) qui a fourni les deux minibus de Montmartre, a contourné cette difficulté pour la ville de Tours en ayant recours à « la technologie hybride ».

Dans quelques semaines, il doit livrer à cette municipalité des bords de Loire un autobus presque deux fois plus long que ceux de la butte Montmartre, mais fonctionnant avec la même quantité de batteries. Le secret de cette miniaturisation se trouve dans la recharge discontinue des accumulateurs par un diesel de 80 kilowatts installé à bord. Ce moteur pollue beaucoup moins, car il est deux fois plus petit que celui d'un autobus classique et tourne à régime constant. Enfin, il peut être coupé lors des passages dans les zones sensibles à la pollution, le bus fonctionnant alors sur ses seules batteries.

GAINS DE PLACE

Le prototype de Tours a coûté 1 million de francs de plus qu'un bus de même capacité. Cependant, Jean-Pierre Charrier reste sceptique sur les capacités de la propulsion hybride, qui cumule les difficultés de deux technologies. Mais, pour Alfred Engel, directeur des études sur les autobus chez Renault Véhicules Industriels, la propulsion électrique offre des gains de place recherchés dans le cas des bus à plancher surbaissé. Ainsi, la propulsion électrique pourrait trouver pour sa défense d'autres arguments que ceux avancés pour la lutte contre la pollution.

Louis Bertrand

■ **RECHERCHE : le Centre pluridisciplinaire de microscopie électronique** et de microanalyse (CP2M) a été inauguré à Marseille, lundi 4 décembre. Le CP2M, installé depuis le début de l'année sur le campus de la faculté des sciences et techniques de Saint-Jérôme, est doté d'un microscope fabriqué au Japon, le JEOL-JEM-2010F, capable de grossir jusqu'à vingt millions de fois. Ce microscope, d'un coût de 8 millions de francs, est le premier en Europe à associer imagerie à haute résolution et analyse chimique très localisée. Ses résultats peuvent être transmis immédiatement dans le monde grâce au réseau Internet. Créé en 1994, le CP2M a pour vocation de mettre ce matériel à la disposition des organismes et des chercheurs qui souhaiteraient l'utiliser. – *(AFP.)*

■ **INTERNET : les trois plus grands câblo-opérateurs américains** ont décidé d'exploiter le câble comme concurrent du fil téléphonique pour l'acheminement de données (vidéo, images, sons, textes) et la connexion au réseau Internet. Ils commandent en grande quantité des modems permettant de brancher un micro-ordinateur sur le câble. Motorola fournira 200 000 exemplaires de son modem « CiberSurf » à TCI, 100 000 à Comcast et 50 000 à Time Warner. Comcast a également commandé 150 000 exemplaires d'un modem similaire à Hewlett Packard. Ces appareils transmettent les données mille fois plus vite sur le câble que sur le fil téléphonique. Reste à vérifier la compatibilité de ce système avec l'interactivité.

■ **NUCLÉAIRE : le démantèlement, d'ici à 2010, des douze réacteurs nucléaires suédois** et leur remplacement par des énergies de substitution devraient coûter près de 370 milliards de couronnes (270 milliards de francs). Selon une étude américaine, présentée fin novembre à Stockholm, cette opération « *représenterait une perte considérable en termes de revenus et de prospérité* ». Une commission officielle suédoise doit publier en décembre ses propres estimations. Le sujet fait l'objet d'un vif débat en Suède, où le gouvernement social-démocrate laisse planer le doute sur ses intentions, alors que les milieux industriels et les syndicats s'opposent fermement au démantèlement. En 1990, le gouvernement avait estimé que le démantèlement anticipé de deux des réacteurs de son parc coûterait de 21 à 46 milliards de francs. – *(AFP.)*

■ **ASTRONOMIE : la plus petite et la plus froide des « naines brunes »** connues jusqu'à présent a été détectée par une équipe d'astronomes américains dirigée par T. Nakajima (Caltech et Johns Hopkins University). Située près de l'étoile Gl229, à dix-huit années-lumière de la Terre, elle aurait une masse supérieure de vingt à cinquante fois celle de Jupiter. Trop petites pour évoluer en étoiles, trop grosses pour devenir des planètes, les naines brunes sont très difficiles à détecter. Les plus jeunes, encore brillantes, ne se différencient pas bien des étoiles « normales », et les découvertes récentes d'astres de ce type exigent encore confirmation. Les autres, très sombres, ne peuvent être repérées qu'indirectement (par déflection des rayons de sources lumineuses situées derrière elles) ou si elles se trouvent à proximité d'une étoile « compagne » qui les éclaire. C'est le cas de la naine brune découverte par l'équipe de Nakajima. – *(Nature.)*

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

INVESTISSEMENT IMMOBILIER LOCATIF BÉNÉFICIEZ DES DERNIERS MOIS DU QUILÈS-MÉHAIGNERIE

En fin d'année, certains épargnants s'interrogent sur les placements dont ils peuvent tirer le meilleur parti en considération de la législation fiscale applicable.

Ont-ils pensé à l'investissement immobilier locatif, qui bénéficie encore, jusqu'au 31 décembre 1997, des dispositions dites Quilès-Méhaignerie ?

Il est en effet possible, pour les particuliers qui acquièrent **un logement neuf destiné à la location** nue à usage résidence principale du locataire pour une période de six ans, de bénéficier d'une **réduction égale à 10 % ou 15 % du prix du logement.**

La réduction d'impôt est égale à 10 % du prix de revient du logement plafonné à :
- 30 000 francs pour une personne célibataire, veuve ou divorcée ;
- 60 000 francs pour un couple marié,

pour un logement locatif « **normal** » ;

et :
- 60 000 francs pour une personne célibataire, veuve ou divorcée ;
- 120 000 francs pour un couple marié,

pour un logement dont le loyer, et **les ressources n'excèdent pas certains plafonds** (logements dits intermédiaires).

La réduction d'impôt est accordée au titre de l'imposition concernant les revenus de l'année d'achèvement du logement (ou de l'année d'acquisition si elle est postérieure à celle de l'achèvement).

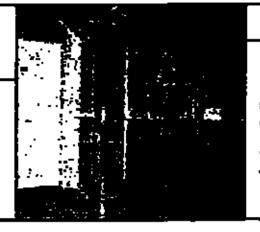
L'acquéreur bénéficie de plus, pour un tel logement locatif, **de la déduction forfaitaire à taux majoré (25 %)** sur les revenus fonciers de son logement des 10 premières années.

Enfin, il n'est pas inutile d'ajouter que le logement correspondant doit être achevé au 31 décembre 1997... Il ne reste donc plus que quelques mois pour profiter de cette disposition !

PARIS RIVE DROITE

Le Tuileries
Angle rue Saint-Honoré/rue du 29 juillet.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.



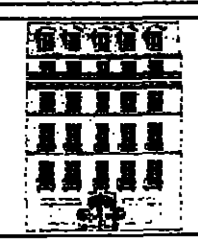
Prix nous consulter.

Entre la place Vendôme et le Palais-Royal.
Un immeuble discret, de quelques appartements luxueux, aux prestations raffinées : parquet de chêne, salles de bains en marbre, domotique.
Disponible immédiatement.
Visite sur rendez-vous.
Tél. : 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

Montorgueil
58, rue Greneta.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.



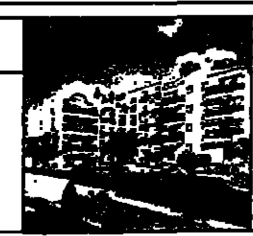
Du studio au 4 pièces duplex.
25.000 F le m² moyen.

A 50 mètres de la rue Montorgueil. Au cœur du quartier piéton à proximité des halles et de la place des Victoires, petit immeuble neuf qui conserve, quartier oblige, tout le caractère de la plus haute tradition parisienne. Tous les appartements bénéficient de la technologie d'aujourd'hui : isolation, sécurité .. et de tout le confort : parquet.
Livraison 1er trimestre 1996.
Visite sur rendez-vous. **Tél. : 45.03.78.78.**

FONCIÈRE SATIS

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.



Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 m de la place et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrenées. La Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolonges de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.



Du studio au 5 pièces, quelques duplex.
28.000 F le m² moyen.

Une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

Villa d'Alleray
57, rue Paul Baruel

22 appartements dont 21 disponibles.
Du studio au 5 pièces, a partir 24.000 F le m².
Parking et cave en sous-sol compris.

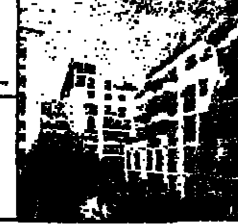
Réalisation :
SERGIM
1, rue Béquet
92500 Rueil-Malmaison
Tél.: 47.51.59.00.

LA VRAIE VIE DE QUARTIER
Livraison : 2e trimestre 1997.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le mercredi et dimanche.
Tél. : 48.43.14.79.

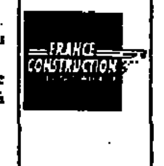


Villa Marmontel
107, rue de l'Abbé Groult.
Un programme exceptionnel !
Près de 50 % vendus en 2 mois...

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



A deux pas du métro Convention.
Un programme de très grand standing sur jardins intérieurs. 47 appartements et 6 maisons individuelles. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente sur place : ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



RÉGION PARISIENNE

92 Asnières

50, rue de Prony et 79, bd Voltaire
A 200 m. du métro

7 appartements disponibles.
Du studio au 4 pièces.
2 pièces à partir de 626.000 F

SINVIM
44, rue J. Ibert, Levallois.
Adresse postale :
75835 Paris Cedex 17.
Tél.: 41.05.31.31.
Du lun. au vend. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
Le sam. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Livraison : immédiate.
Immeuble à taille humaine. Toutes facilités à proximité.
Façade habillée en pierre de taille.
Garantie de rachat, garantie locative et location-vente possibles.
Soumises à conditions particulières.
Appartement décoré et Bureau de Vente sur place ouverts tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouverture à 14 h.
Tél. : 40.86.24.66.

SINVIM

Le Panoramique
Rue des Paroseaux.

44 logements dont 36 disponibles.
Du studio au 4 pièces, à partir de 14.500 F le m², parking inclus.

Réalisation :
SERGIM
1, rue Béquet
92500 Rueil-Malmaison.
Tél.: 47.51.59.00.

VUE IMPRENABLE SUR PARIS.
4 km Porte de Chatillon près du lycée des Sablons.
Livraison : 2e trimestre 1997.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 41.08.95.45.

92 Garches

Résidence Le Saint-Louis
17, rue de Suresnes.

39 logements dont 31 disponibles.
Du studio au 4 pièces, à partir de 18.000 F le m², parking compris.

Réalisation :
SERGIM
1, rue Béquet
92500 Rueil-Malmaison.
Tél.: 47.51.59.00.

AU CŒUR DE GARCHES.
RÉSIDENCE DE QUALITÉ.
A 30 mn Gare St-Lazare.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le lundi et mardi.
Tél. : 47.95.18.27.

Maisons-Laffitte

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.

Du studio au 5 pièces.
19.000 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.03.78.78 ou 34.93.00.15.

FONCIÈRE SATIS

Rueil-Malmaison

Résidence Brisseau de Mirbel
9, bd Franklin Roosevelt.

25 logements dont 15 disponibles.
Du studio au 4 pièces, à partir de 18.500 F le m², parking compris.

Réalisation :
SERGIM
1, rue Béquet
92500 Rueil-Malmaison.
Tél.: 47.51.59.00
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.

Livraison : immédiate.
RER A : 12 mn de l'Étoile.
Exemples de prix parking et cave en sous-sol compris :
Studio à partir de 630.000 F.
2 pièces à partir de 980.000 F.
3 pièces à partir de 1.200.000 F.
4 pièces à partir de 1.700.000 F
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours même le dimanche de 15 h à 19 h.
Tél. : 47.77.86.75.

92 Suresnes

Fontaine Val d'Or
29, 39, rue J.-J. Rousseau.
Touchant Saint-Cloud.
Face à Paris.

42 appartements disponibles.
Du studio au 6 pièces.
2 pièces : 763.000 F.

SINVIM
44, rue J. Ibert, Levallois.
Adresse postale :
75835 Paris Cedex 17.
Tél.: 41.05.31.31.
Du lun. au vend. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
Le sam. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Livraison : 2e trimestre 1996.
Lisière de Saint-Cloud, face à Paris. Entrée majestueuse, fontaine dans jardin. Qualité de l'architecture et des plans à la hauteur du site.
Garantie de rachat et garantie locative possibles.
Soumises à conditions particulières.
Bureau de Vente et appartement décoré sur place, ouverts tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h, lundi à 14 h.
Tél. : 42.04.01.85.

SINVIM

Malmaison

Les Jardins de Bois Préau
Rue Charles Floquet.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Face au parc, dans un environnement exceptionnel.
Une petite résidence sur 3 étages autour d'un jardin paysager.
44 superbes appartements avec balcons et terrasses et quelques maisons de ville.
Bureau de vente et appartement modèle sur place : ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

Le Cézanne/Le Monet
Entre la Seine et le RER

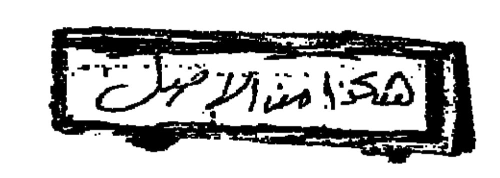
Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.

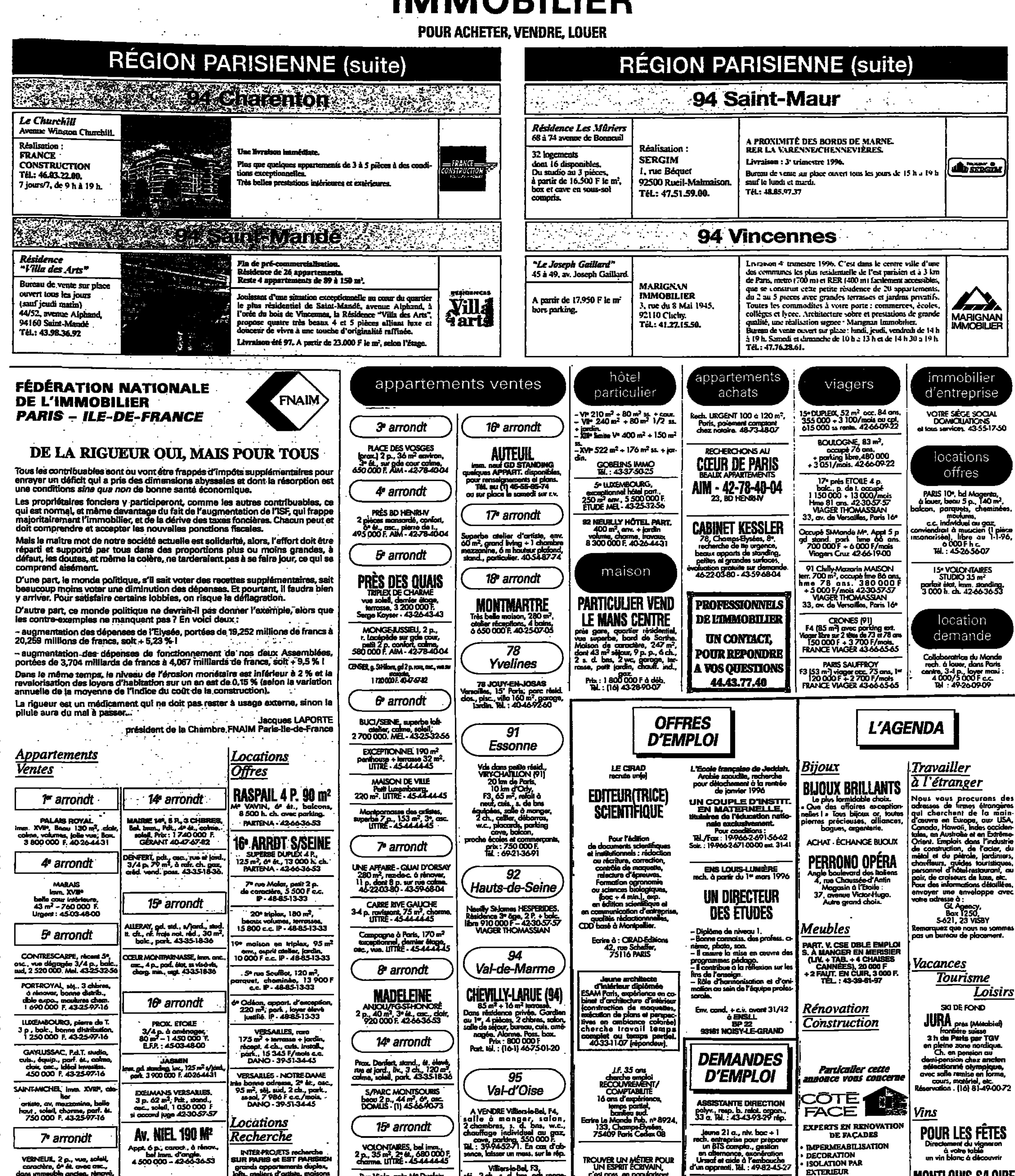


Du studio au 5 pièces. Prix à partir de : LE MONET : 15.000 F le m². LE CÉZANNE : 17.000 F le m².

Dans le quartier privilégié de Rueil-Malmaison entre la Seine et le RER (à 300 m.) 2 immeubles de grande qualité bénéficiant d'une vue dégagée sur seine ou sur un mail. A proximité, des commerces, des écoles...
Disponible immédiatement.
Appartement témoin et bureau de vente (proche RER) sur place : Place des impressionnistes. Ouverture tous les après-midi de 14 h à 19 h. Tél. : 45.03.78.78 ou 47.49.22.76.

FONCIÈRE SATIS





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

RÉGION PARISIENNE (suite)

94 Charenton

Le Churchill
Avenue Winston Churchill.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.83.22.80.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Une livraison immédiate.
Plus que quelques appartements de 3 à 5 pièces à des conditions exceptionnelles.
Très belles prestations intérieures et extérieures.

FRANCE CONSTRUCTION

94 Saint-Mandé

Résidence "Villa des Arts"

Bureau de vente sur place ouvert tous les jours (sauf jeudi matin)
44/52, avenue Alphand,
94160 Saint-Mandé
Tél.: 43.98.36.92

Fin de pré-commercialisation.
Résidence de 26 appartements.
Reste 4 appartements de 89 à 150 m².

Jouissant d'une situation exceptionnelle au cœur du quartier le plus résidentiel de Saint-Mandé, avenue Alphand, à l'orée du bois de Vincennes, la Résidence "Villa des Arts", propose quatre très beaux 4 et 5 pièces alliant luxe et douceur de vivre à une touche d'originalité raffinée.

Livraison été 97. A partir de 23.000 F le m², selon l'étage.

Résidences Villa des Arts

RÉGION PARISIENNE (suite)

94 Saint-Maur

Résidence Les Mûriers
68 à 74 avenue de Bonneuil

32 logements dont 16 disponibles.
Du studio au 3 pièces, à partir de 16.500 F le m², box et cave en sous-sol compris.

Réalisation :
SERGIM
1, rue Béquet
92500 Rueil-Malmaison.
Tél.: 47.51.59.00.

A PROXIMITÉ DES BORDS DE MARNE.
RER LA VARENNE/CHENNEVIÈRES.
Livraison : 3e trimestre 1996.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le lundi et mardi.
Tél.: 48.85.97.37

SERGIM

94 Vincennes

"Le Joseph Gaillard"
45 à 49, av. Joseph Gaillard.

A partir de 17.950 F le m² hors parking.

MARIGNAN IMMOBILIER
3, rue du 8 Mai 1945,
92110 Clichy.
Tél.: 41.27.15.50.

Livraison 4e trimestre 1996. C'est dans le centre ville d'une des communes les plus résidentielle de l'est parisien et à 3 km de Paris, metro (700 m) et RER (400 m) facilement accessibles, que se construit cette petite résidence de 20 appartements, du 2 au 5 pieces avec grandes terrasses et jardins privatifs. Toutes les commodites à votre porte : commerces, écoles, collèges et lycee. Architecture sobre et prestations de grande qualité, une réalisation signee · Marignan Immobilier.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h. Samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h.
Tél.: 47.76.28.61.

MARIGNAN IMMOBILIER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

DE LA RIGUEUR OUI, MAIS POUR TOUS

Tous les contribuables sont ou vont être frappés d'impôts supplémentaires pour enrayer un déficit qui a pris des dimensions abyssales et dont la résorption est une conditions *sine qua non* de bonne santé économique.

Les propriétaires fonciers y participeront, comme les autres contribuables, ce qui est normal, et même davantage du fait de l'augmentation de l'ISF, qui frappe majoritairement l'immobilier, et de la dérive des taxes foncières. Chacun peut et doit comprendre et accepter les nouvelles ponctions fiscales.

Mais le maître mot de notre société actuelle est solidarité, alors, l'effort doit être réparti et supporté par tous dans des proportions plus ou moins grandes, à défaut, les doutes, et même la colère, ne tarderaient pas à se faire jour, ce qui se comprend aisément.

D'une part, le monde politique, s'il sait voter des recettes supplémentaires, sait beaucoup moins voter une diminution des dépenses. Et pourtant, il faudra bien y arriver. Pour satisfaire certains lobbies, on risque la déflagration.

D'autre part, ce monde politique ne devrait-il pas donner l'exemple, alors que les contre-exemples ne manquent pas ? En voici deux :

– augmentation des dépenses de l'Elysée, portées de 19,252 millions de francs à 20,259 millions de francs, soit + 5,23 % !

– augmentation des dépenses de fonctionnement de nos deux Assemblées, portées de 3,704 milliards de francs à 4,067 milliards de francs, soit + 9,5 % !

Dans le même temps, le niveau de l'érosion monétaire est inférieur à 2 % et la revalorisation des loyers d'habitation sur un an est de 0,15 % (selon la variation annuelle de la moyenne de l'indice du coût de la construction).

La rigueur est un médicament qui ne doit pas rester à usage externe, sinon la pilule aura du mal à passer...

Jacques LAPORTE
président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements Ventes

1er arrondt

PALAIS ROYAL
Imm. XVIIe, Beau 130 m², clair, calme, volumes, jolie vue, Box. 3 800 000 F. 40-26-44-31

4e arrondt

MARAIS
Imm. XVIIe belle cour intérieure, 43 m² – 760 000 F. Urgent : 45-03-48-00

5e arrondt

CONTRESCARPE, récent 5e, asc., vue dégagée 3/4 p., balc., sud, 2 520 000. Mel. 43-25-32-56

PORT-ROYAL, séj., 3 chbres, à rénover, bonne distrib., dble expo., moulures chem. 1 690 000 F. 43-25-97-16

LUXEMBOURG, pierre de T. 3 p., balc., bonne distribution. 1 250 000 F. 43-25-97-16

GAY-LUSSAC, P.d.T. studio, cuis., équip., parf. ét., calme, clair, asc., idéal investiss. 450 000 F. 43-25-97-16

SAINT-MICHEL, imm. XVIIe, atelier artiste, av. mezzanine, belle haut., soleil, charme, parf. ét. 750 000 F. 43-25-97-16

7e arrondt

VERNEUIL, 2 p., vue, soleil, caractère, 6e ét. avec asc., dans immeuble ancien, rénové, finitions à prévoir. Idéal pied-à-terre. E.F.P. : 45-03-48-00

8e arrondt

SAINT-LAZARE, 3 p. 70 m²
3e ét., asc., sans vis-à-vis sol., 1 160 000 F. 42-66-36-53

13e arrondt

CORVISART, 2 p., cuis. équip., balc., dble expo., ét. élevé, asc., vue dégagée, 790 000 F. 43-25-97-16

CHAMBORD, calme, stand. Gd. 2 p. + balc., jolie vue., 850 000 F. 44-24-26-92

RUE BOBILLOT, 2 p. 45 m² Terrasse, vue, asc. état, 760 000 F. 40-47-67-82

14e arrondt

MAIRIE 14e, 5 P., 3 CHBRES, Bel. imm., Pdt., 4e ét., calme, soleil. Prix : 1 740 000 F. GÉRANT 40-47-67-82

DENFERT, pdt., asc., rue et jard., 3/4 p. 79 m², à rafr. ch. gaz, créd. vend. poss. 43-35-18-36.

15e arrondt

ALLERAY, gd. std., s/jard., stud. tt. cft., nf. frais not. réd., 30 m², balc., park. 43-35-18-36

CŒUR MONTPARNASSE, imm. anc., asc., 4 p., parf. état, ss vis-à-vis, charg. min., urgt. 43-35-18-36

16e arrondt

PROX. ETOILE
3/4 p. à aménager, 80 m² – 1 450 000 F. E.F.P. : 45-03-48-00

JASMIN
Imm. gd standing, lux., 125 m² s/jard., park. 3 900 000 F. 40-26-44-31

EXELMANS VERSAILLES.
3 p. 62 m², Pdt., stand., asc., soleil, 1 050 000 F si accord juge 42-30-57-57

Av. NIEL 190 M²
Appt. 6 p., caract., à rénov., bel imm. d'angle. 4 500 000 – 42-66-36-53

92 Hauts-de-Seine

92 CLAMART, GD STUDIO 40 m² av. terrasses, en bordure de Châtillon. 5 mn de Paris. 425 000 F. GERANT 40-47-67-82

BOULOGNE OUEST 3/4 p. 85 m² terrasse, balc., récent stand. vue dégagée 42-30-57-57

Province

AIX-EN-PROVENCE
Quartier mazarin, Bd. Roy René, dans imm. neuf., gd. stand., 2e ét., 200 m², 8 p. + 44 m² terrasse sur jard., 3 pkg., 3 caves, divis. poss. Prix. 4 MF. Frais notaire inclus. PPI 40-43-08-17

Locations Offres

RASPAIL 4 P. 90 m²
Mo VAVIN, 6e ét., balcons, 8 500 h. ch. avec parking. PARTENA - 42-66-36-53

16e ARRDT S/SEINE
SUPERBE DUPLEX 4 P., 125 m², 6e ét., 13 000 h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

7e rue Malar, petit 2 p. de caractère, 5 500 F c.c. IP - 48-85-13-33

20e triplex, 180 m², beaux volumes, terrasses, 15 800 c.c. IP - 48-85-13-33

19e maison en triplex, 95 m² env., esprit atelier, jardin, 10 000 F c.c. IP - 48-85-13-33

5e rue Soufflot, 120 m², parquet, cheminée, 13 900 F c.c. IP - 48-85-13-33

6e Odéon, appart. d'exception, 220 m², park., loyer élevé justifié. IP - 48-85-13-33

VERSAILLES, rare
175 m² + terrasse + jardin, récept. 4 ch., cuis. install., park., 15 345 F/mois c.c. DANO - 39-51-34-43

VERSAILLES - NOTRE-DAME
très bonne adresse, 2e ét., asc., 95 m², séj. sud, 2 ch., park., ss-sol, 7 986 F c.c./mois. DANO - 39-51-34-45

Locations Recherche

INTER-PROJETS recherche SUR PARIS et EST PARISIEN grands appartements duplex, lofts, ateliers d'artiste, maisons caractère, produits régionaux, à louer ou à vendre. IP - 42-83-46-46

Immobilier d'Entreprise

MADELEINE
bureaux 55 m² 7 500 F. 46 m² 6 800 F - 42-66-36-53

Plaisance, p. d. t., bout. libre ts cces, 37 m² + s. sol, conv. artisan, plombier, menuisier, auto, vétérin. urgt - 43-35-18-36

Viager

17e Mo ARGENTINE 4 P. balc., p. d. t., occupé, 1 100 000 + 11 000/mois, hme 81 ans, 42-30-57-57. VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris 16e

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

---

appartements ventes

3e arrondt

PLACE DES VOSGES (prox.) 2 p., 36 m² environ, 3e ét., sur gde cour calme, 650 000 F. AIM - 42-78-40-04

4e arrondt

PRÈS BD HENRI-IV
2 pièces mansardé, confort, 6e ét., asc., pierre de t., 495 000 F. AIM - 42-78-40-04

5e arrondt

PRÈS DES QUAIS
TRIPLEX DE CHARME
vue soleil, dernier étage, terrasse, 3 200 000 F. Serge Kayser - 43-26-43-43

MONGE-JUSSIEU, 2 p., r. Lacépède sur gde cour, petit 2 p. confort, calme, 580 000 F. AIM - 42-78-40-04

CENSIER, g. St-Hilaire, gd 2 p. rare, asc., vue sur mosquée, 1 720 000 F. 40-47-67-82

6e arrondt

BUCI/SEINE, superbe loft-atelier, calme, soleil, 2 700 000. MEL - 43-25-32-56

EXCEPTIONNEL 190 m² penthouse + terrasse 32 m². LITTRÉ - 45-44-44-45

MAISON DE VILLE
Petit Luxembourg, 220 m². LITTRÉ - 45-44-44-45

Montparnasse des artistes, superbe 7 p., 153 m², 3e, asc. LITTRÉ - 45-44-44-45

7e arrondt

UNE AFFAIRE - QUAI D'ORSAY 280 m², rez-de-c. à rénover, 11 p. dont 8 p. sur rue calme. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

CARRE RIVE GAUCHE 3-4 p. ravissant, 75 m², charme. LITTRÉ - 45-44-44-45

Campagne à Paris, 170 m² exceptionnel, dernier étage, asc., vue. LITTRÉ - 45-44-44-45

8e arrondt

MADELEINE
ANJOU/FG-ST-HONORÉ
2 p., 40 m², 3e ét., asc., clair, 920 000 F. 42-66-36-53

14e arrondt

Prox. Denfert, stand., ét. élevé, rue et jard., liv., 3 ch., 120 m², calme, soleil, park. 43-35-18-36

S/PARC MONTSOURIS beau 2 p., 44 m², 6e, asc. DOMUS - (1) 45-66-90-73

15e arrondt

VOLONTAIRES, bel imm., 2 p., 35 m², 2e ét., 680 000 F, charme. LITTRÉ - 45-44-44-45

Rue Viala, près Mo Dupleix, studio ds bel imm. ancien ravalé, 3e ét., 440 000 F. Syndic - 40-47-67-82

16e arrondt

AUTEUIL
imm. neuf GD STANDING quelques APPART. disponibles, pour renseignements et plans. Tél. au (1) 45-55-85-74 ou sur place le samedi sur r.v.

17e arrondt

Superbe atelier d'artiste, env. 60 m², grand living + 1 chambre mezzanine, 6 m hauteur plafond, stand., particulier. 40-54-87-74

18e arrondt

MONTMARTRE
Très belle maison, 280 m², atelier réceptions, 4 bains, 6 650 000 F. 40-25-07-05

78 Yvelines

78 JOUY-EN-JOSAS
Versailles, 15' Paris, parc résid. clos., pisc., villa 160 m², garage, jardin. Tél. : 40-46-92-60

91 Essonne

Vds dans petite résid., VIRY-CHATILLON (91) 20 km de Paris, 10 km d'Orly, F3, 65 m², refait à neuf, cuis., s. de bns équipées, salle à manger, 2 ch., cellier, débarras, w.c., placards, parking cave, balcon, proche écoles et commerçants, prix : 750 000 F. Tél. : 69-21-36-91

92 Hauts-de-Seine

Neuilly St-James HESPERIDES. Résidence 3e âge, 2 P. + balc. libre 910 000 F – 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN

94 Val-de-Marne

CHEVILLY-LARUE (94)
85 m² + 16 m² terrasse. Dans résidence privée. Gardien au 1er, 4 pièces, 2 chbres, salon, salle de séjour, bureau, cuis. aménagée. Alarme. Poss. box. Prix : 800 000 F. Part. tél. : (16-1) 46-75-01-20

95 Val-d'Oise

A VENDRE Villiers-le-Bel, F4, salle à manger, salon, 2 chambres, s. d. bns, w.c., chauffage individuel au gaz, cave, parking, 550 000 F. Tél. : 39-94-52-71. En cas d'absence, laisser un mess. sur le rép.

Villiers-le-Bel, F3, séj., 2 ch., s. d. bns, gds rangements, cuis. équipée avec séchoir, cave, parking, prix 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

hôtel particulier

– VIe 210 m² + 80 m² ss. + cour.
– VIIe 240 m² + 80 m² 1/2 ss. + jardin.
– XIIe limite Ve 400 m² + 150 m² ss.
– XVIe 522 m² + 176 m² ss. + jardin.
GOBELINS IMMO Tél. : 43-37-50-25

5e LUXEMBOURG, exceptionnel hôtel part., 250 m² env., 5 500 000 F. ÉTUDE MEL - 43-25-32-56

92 NEUILLY HÔTEL PART. 400 m², env. + jardin volume, charme, travaux 8 300 000 F. 40-26-44-31

maison

PARTICULIER VEND LE MANS CENTRE
près gare, quartier résidentiel, vue superbe, bord de Sarthe. Maison de caractère, 247 m², dont 43 m² séjour, 9 p. p., 6 ch., 2 s. d. bns, 2 wc, garage, terrasse, petit jardin, chauff. ind., gaz. Prix : 1 800 000 F à déb. Tél. : (16) 43-28-90-07

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m², Paris, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

RECHERCHONS AU CŒUR DE PARIS BEAUX APPARTEMENTS
AIM - 42-78-40-04
23, BD HENRI-IV

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e, recherche de tte urgence, beaux apparts de standing, petites et grandes surfaces, évaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

viagers

15e DUPLEIX, 52 m² occ. 84 ans, 355 000 + 3 100/mois ou cpt. 615 000 ss rente. 42-66-09-22

BOULOGNE, 83 m², occupé 76 ans, + parking libre, 480 000 + 3 051/mois. 42-66-09-22

17e près ETOILE 4 p. balc., p. de t. occupé 1 150 000 + 13 000/mois Hme 81 ans. 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris 16e

Occupé St-Mandé Mo. Appt 5 p gd stand. park. hme 66 ans. 700 000 F + 6 000 F/mois Viagers Cruz 42-66-19-00

91 Chilly-Mazarin MAISON terr. 700 m², occupé fme 86 ans, hme 78 ans. 380 000 F + 5 000 F/mois 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris 16e

CRONES (91)
F4 (85 m²) avec parking ext. Viager libre sur 2 têtes de 73 et 78 ans 150 000 F + 3 700 F/mois. FRANCE VIAGER 43-66-65-65

PARIS SAUFFROY
F3 (53 m²) viager occ. 75 ans, 1er 120 000 F + 2 700 F/mois FRANCE VIAGER 43-66-65-65

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services. 43-55-17-50

locations offres

PARIS 10e, bd Magenta, à louer, beau 5 p., 140 m², balcon, parquets, cheminées, moulures, c.c. individuel au gaz, conviendrait à musicien (1 pièce insonorisée), libre au 1-1-96, 6 000 F h.c. Tél. : 45-26-56-07

15e VOLONTAIRES STUDIO 35 m² parfait état, imm. standing, 3 000 h. ch. 42-66-36-53

location demande

Collaboratrice du Monde rech. à louer, dans Paris centre, 3-4 p., loyer maxi : 4 000/5 000 F c.c. Tél : 49-26-09-09

OFFRES D'EMPLOI

LE CIRAD recrute un(e)
EDITEUR(TRICE) SCIENTIFIQUE
Pour l'édition de documents scientifiques et institutionnels : rédaction ou récriture, correction, contrôle de maquette, relecture d'épreuves. Formation agronomie ou sciences biologiques, (bac + 4 min.), exp. en édition scientifique et en communication d'entreprise, qualités rédactionnelles, CDD basé à Montpellier.
Ecrire à : CIRAD-Editions 42, rue Scheffer, 75116 PARIS

L'Ecole française de Jeddah, Arabie saoudite, recherche pour détachement à la rentrée de janvier 1996
UN COUPLE D'INSTIT. EN MATERNELLE, titulaires de l'éducation nationale exclusivement.
Pour conditions : Tél./Fax : 19-966-2-691-56-62 Soir. : 19-966-2-671-00-00 ext. 31-41

ENS LOUIS-LUMIÈRE rech. à partir du 1er mars 1996
UN DIRECTEUR DES ÉTUDES
– Diplôme de niveau 1.
– Bonne connaiss. des profess. cinéma, photo, son.
– Il assure la mise en œuvre des programmes pédago.
– Il contribue à la réflexion sur les fins de l'enseign.
– Rôle d'harmonisation et d'animation au sein de l'équipe professorale.
Env. cand. + c.v. avant 31/12 à ENSLL BP 22 93161 NOISY-LE-GRAND

Jeune architecte d'intérieur diplômée ESAM Paris, expérience en cabinet d'architecture d'intérieur (construction de maquettes, exécution de plans et perspectives en ambiance colorée) cherche travail temps complet ou temps partiel. 40-33-11-07 (répondeur).

J.F. 35 ans cherche emploi RECOUVREMENT/COMPTABILITÉ 16 ans d'expérience, temps partiel, banlieue sud. Ecrire Le Monde Pub. n° 8924, 133, Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

TROUVER UN MÉTIER POUR UN ESPRIT ÉCRIVAIN, c'est poss. en popularisant des résultats de rech. jamais diffusée. Tél. : (1) 64-22-24-96.

DEMANDES D'EMPLOI

ASSISTANTE DIRECTION polyv., resp. b. relat. organ., 33 a. Tél. : 43-43-93-29 rép.

Jeune 21 a., niv. bac + 1 rech. entreprise pour préparer un BTS compta., gestion en alternance, exonération Urssaf et aide à l'embauche d'un apprenti. Tél. : 49-82-45-27

Licenciée AES offre ses services ds poste mi-temps. Tél. : 42-88-51-35

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT · ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

Meubles

PART. V. CSE DBLE EMPLOI S. À MANGER EN MERISIER (LIV. + TAB. + 4 CHAISES CANNÉES), 20 000 F + 2 FAUT. EN CUIR, 3 000 F. TÉL. : 43-39-81-97

Rénovation Construction

Particulier cette annonce vous concerne
CÔTÉ FACE
EXPERTS EN RENOVATION DE FAÇADES
- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION
11, rue Marc-Seguin
ZI Mitry Compans
77290 MITRY MORY
Tél : (1) 64.27.90.74

Thérapie

Thérapie psychocorporelle par la relaxation pour enfants et adolescents Tél. 45-44-95-35, samedi 9 à 12 h.

Traductions

ASTRADUL
Association des Traducteurs diplômés de l'Université de Londres vous propose une équipe de traducteurs FRANÇAIS ET ANGLAIS
Permanences : (1) 39-83-66-63, (1) 69-00-22-87, (1) 43-80-56-47

Travailler à l'étranger

Nous vous procurons des adresses de firmes étrangères qui cherchent de la main-d'œuvre en Europe, aux USA, Canada, Hawaï, Indes occidentales, en Australie et en Extrême-Orient. Emplois dans l'industrie de construction, de l'acier, du métal et du pétrole, jardiniers, chauffeurs, guides touristiques, personnel d'hôtel-restaurant, au pair, de croiseurs de luxe, etc. Pour des informations détaillées, envoyer une enveloppe avec votre adresse à :
GL Agency, Box 1250, S-621, 23 VISBY
Remarquez que nous ne sommes pas un bureau de placement.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND
JURA près (Métabief) frontière suisse
3 h de Paris par TGV en pleine zone nordique. Ch. en pension ou demi-pension chez ancien sélectionné olympique, avec salle remise en forme, cours, matériel, etc. Réservation. (16) 81-49-00-72

Vins

POUR LES FÊTES
Directement du vigneron à votre table un vin blanc à découvrir
MONTLOUIS-S/LOIRE A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande
L. CHAPEAU
15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. (16) 47-50-80-64

Associations

Appel

Suite aux nouvelles législations concernant : l'accession à la propriété, le surendettement des ménages. Les aides aux PME
LA COMPAGNIE FIDUCIAIRE recrute des PRESCRIPTEURS BENEVOLES pour la diffusion de barèmes de financements à taux bonifiés.
Tél. : (1) 30-84-99-88 Fax : (1) 30-57-06-00

Bergen la lumineuse

La cité maritime du Sud-Ouest norvégien exhibe sa nature profonde au mois de mai lorsque la musique l'envahit

BERGEN
de notre envoyée spéciale

Le seul nom de Bergen fait naitre une rêverie non dépourvue d'élégance. On lui prêterait volontiers un visage d'eau et de lumière, une allure légère et dégagée, une propension aux ivresses subtiles et des préoccupations plus hédonistes que laborieuses. Ouverte sur la mer, escarpée sur sept collines, Bergen joue sur la côte sud-ouest de la Norvège la partition d'une diva.

Côté alimentaire, elle assure par le commerce international du textile, les industries liées à la pêche et à la construction de bateaux, et se taille une réputation de choix pour son industrie graphique et son art de l'orfèvrerie. Cette richesse retrouvée aux premières lueurs du siècle, après une interminable éclipse – pendant laquelle le pays a subi successivement l'hégémonie allemande, suédoise, danoise, puis suédoise à nouveau –, est comme un écho aux jeunes années de la cité, fondée en 1070 par Olav Kyrre.

Aujourd'hui, Bergen revendique surtout une identité culturelle, faisant appel à la réputation internationale de ses enfants prodiges : le philosophe des Lumières Ludvig Holberg (1684-1754), fondateur du théâtre danois, que l'on comparait à Voltaire pour ses idées et à Molière pour ses comédies satiriques ; Johan Sebastien Welhaven (1807-1873), écrivain et poète, chantre de la nature et de la mythologie populaire ; Ole Bull (1810-1880), violoniste virtuose acclamé en Europe et dans toute l'Amérique du Nord (il ne faut surtout pas manquer de visiter son étonnante villa rococo sur l'île de Lysoen, à 20 kilomètres au sud de Bergen). C'est lui qui créa à Bergen, en 1850, le premier théâtre permanent de Norvège. C'est Ole Bull encore qui distingua Edvard Grieg (1843-1907), autre natif de Bergen, compositeur d'une musique identitaire à la Norvège, nourrie des traditions populaires et folkloriques. Conservée en l'état, Troldhaugen, la maison d'Edvard et Nina Grieg, et la salle de concert attenante construite il y a dix ans, attirent des pèlerins mélomanes.

BERCEAU DE LA MÉTÉO

Bergen pousse aussi sur le devant de la scène son joyau architectural, qui figure au patrimoine de l'humanité établi par l'Unesco : le quartier moyenâgeux de Bryggen, guirlandes serrées de maisons de bois aux couleurs chaudes et à haut pignon triangulaire. Cet ensemble unique n'est pourtant pas celui dont la Ligue de la Hanse fit son comptoir en 1350, au cœur de la cité, mais une reconstitution dans le style primitif, après l'incendie qui détruisit la ville de fond en comble en 1702.

Le feu a du reste régulièrement exercé ses ravages au cours des siècles ; mais le dernier incendie en date, celui de 1955, permit d'exhumer un véritable trésor de quelque deux cent cinquante mille objets, dont près de six cents inscriptions runiques. C'est bien sûr à Bryggen que sévit le commerce touristique, avec ses innombrables boutiques d'artisanat et de lainages norvégiens, mais le quartier en bordure du port n'a pas été défiguré et vaut par une magie incontestable, plus éloquente, sans doute, dans l'atmosphère pluvieuse et brumeuse dont le ciel gratifie la ville sept mois par an.

On ne s'étonnera pas qu'une telle constance des éléments ait suscité des vocations de scruteurs célestes, ni que Bergen ait été le berceau de la science météorologique. La cité jouit d'un prestige intellectuel ancien. C'est dans l'un de ses multiples instituts de recherche que le docteur Armauer Hansen isola le bacille de la lèpre, en 1873. Son université (elle a quitté les hauteurs de la ville ces dernières années pour essaimer dans le quartier des musées) fut aussi pionnière de la recherche en océanographie et en biologie marine.

De mai à septembre, c'est une ode à la lumière. L'heure à laquelle la ville forte de ses 222 000 habitants s'égaye dans un tourbillon de fêtes et de spectacles afflue et reflue au rythme des escapades. Aux beaux jours, on prend le bateau comme ailleurs une voiture pour filer dans l'une de ces nombreuses îles dont Bergen est couronnée.

C'est aussi l'époque de l'année à laquelle Bergen exhibe sa nature profonde, la musique. Programmé dix jours durant, de fin mai à début juin, le Festival international de musique est la pierre d'angle de cette frénésie de rythmes.

lérie Cadet

DESSIN DE D'OLCE

CARNET DE ROUTE

■ **VOYAGE.** Tout au long de l'année, la compagnie SAS (Scandinavian Airline System. Tél. : 53-43-25-00) propose un vol quotidien Paris-Bergen via Copenhague ou Oslo. Tarif : 2585 F aller-retour.

■ **SÉJOUR.** Pour mieux découvrir la ville, *The Bergen Card*, vendue au Centre d'informations touristiques permet l'entrée gratuite ou à tarif réduit pour la plupart des manifestations culturelles, l'accès aux musées, à l'Aquarium, au funiculaire de Floyen et au téléphérique d'Ulriken ; réduction également pour les transports collectifs locaux.

■ **RENSEIGNEMENTS.** A Paris : Office national du tourisme en Norvège. 88, avenue Charles-de-Gaulle. 992523. Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : 46-41-49-00. Fax : 46-41-49-05. Sur place, pour se loger, changer des devises (1 NOK = 1 26 F, environ), réserver des billets... : Centre d'informations touristiques (situé au cœur du vieux quartier de Bryggen, à proximité de la place du Marché aux poissons). Tél. : 55-32-14-80.

ESCAPADES

Moto sur neige au Québec

« MON PAYS, chante le Québécois Gilles Vigneault, *c'est l'hiver. »* Et l'hiver, c'est la motoneige, activité reine d'une saison qui en offre beaucoup d'autres à en juger par le guide de l'ambassade du Canada (35, avenue Montaigne, 75008 Paris). La motoneige est un engin tracté par une chenille et un moteur deux-temps avec, en option, poignées chauffantes et démarreur électrique.

Côté équipement (le mercure flirte avec les – 30), on fournit casque, combinaison isotherme, gants, bottes et sac de couchage, à compléter d'une tenue de ski. Côté hébergement, un coktail d'hôtels, d'auberges, de cabanes de trappeurs, de camps de chasse, voire de tentes amérindiennes.

Fort d'une expérience acquise en Europe, Scanditours (au (1) 45-61-74-50) propose des safaris de 8 jours (à partir de 7 800 francs) et une rencontre avec les Montagnais de la côte nord (9 jours à partir de 14 800 francs). Nouvelles Frontières (au (1) 41-41-58-58) programme deux circuits (à partir de 9 340 francs, 8 jours en demi-pension) ainsi qu'un raid sportif (8 jours, 11 950 francs en demi-pension) chez les Attikameks. Attikameks (tél. : (1) 41-16-05-06) est également le nom d'un spécialiste des circuits en territoire indien, qui, dès janvier, propose un raid polaire (8 jours, dont 5 en motoneige, 12 200 francs en pension complète). Nouveau Monde (tél. : (1) 43-29-40-40), lui, programme des circuits pour tous niveaux.

Patrick Francès




Chambre d'hôtes, chambre d'amis

■ **UN PALAIS** à Venise, un manoir en Irlande, une maison victorienne à Londres, un appartement à Manhattan. La formule anglosaxonne du « Bed and Breakfast », traduire « chambre d'hôte chez un particulier avec petit déjeuner », connait un succès grandissant. Il y a deux méthodes pour dénicher le toit adéquat.

■ **LA PREMIÈRE** consiste à se procurer, auprès de l'office de tourisme du pays choisi, la liste (par ville ou région) des particuliers ou des associations offrant des « B and B ». Nombre de ces organismes informent sur Minitel, par le 3615 suivi du nom du pays. Ainsi, le 3615 USA (2,23 francs la minute) donne les téléphones locaux et des fourchettes de prix par chambre, notamment à Boston, San Francisco, New Orleans, Chicago, etc. Précisément à New York, Urban Ventures (tél. : 19-1-212-594-56-50) annonce des prix entre 55 et 75 dollars.

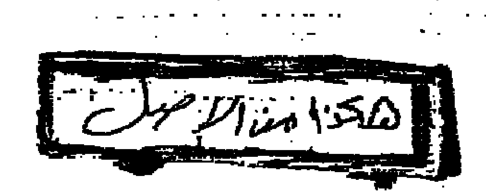
■ **AUTRE FORMULE**, les sociétés spécialisées qui, en France, regroupent les demandes. La plupart affichent leurs propositions sur Minitel, effectuent les réservations et acceptent le paiement électronique. Un service également assuré par téléphone. Plus convivial, il permet d'ajuster préférences (situation, environnement, confort, tarif) aux disponibilités annoncées au bout du fil. Créé voilà trois ans et leader du secteur, Tourisme chez l'habitant (tél. : (1) 34-25-44-44, ou Minitel 3615 TCH, 2,19 francs, délai de réservation 48 heures, pour 2 nuits minimum, 60 francs de frais de dossier par an) dispose de quelque 30 000 chambres dans une trentaine de pays. Ses points forts : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie, particulièrement les « villes d'art », Florence, Rome, Pise, Sienne.

■ **EN EUROPE**, le tarif moyen par personne (200 francs avec petit déjeuner, tarif dégressif pour des séjours de longue durée) varie selon le confort, notamment avec ou sans salle de bains privée. Depuis cet automne, des forfaits associent chambre d'hôte et billet d'avion (en général vol Air France) : exemples, une semaine à Prague, Budapest ou Saint-Pétersbourg, coûte de 3 150 à 3 840 francs.

■ **UNE CHARTE** dite de la « chambre d'amis » lie les propriétaires membres de l'association Café couette (information et réservations, tél. : (1) 42-94-92-00). Ceux-ci s'engagent à recevoir les hôtes de passage dans leur résidence principale et selon certains critères de confort, de propreté et d'accueil. Créée en 1983, Café couette fonctionne (hormis la France) en Belgique, Hollande, Grande-Bretagne et Italie. Exemple : une chambre à Londres, dans une demeure victorienne en balcon sur la Tamise, se loue 570 francs par nuit pour deux ; l'équivalent dans une vieille maison de Florence se paie 250 francs.

■ **OUTRE-MANCHE**, les propositions abondent. Chez « B and B Grande-Bretagne » (information et réservations, tél. : 19-44-14-91-578-803), trois catégories de confort et de prix sont annoncées (de 180 à 430 francs). Enfin, Accueil d'Angleterre, Accueil d'Irlande et Accueil d'Ecosse (tél. : (1) 43-48-08-60, ou Minitel 3615 Accueil Service) affichent trois labels pour une même société. A vingt minutes du centre de Londres, le budget individuel minimum proposé se limite à 155 francs.

Florence Evin



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6708

HORIZONTALEMENT

I. Quand ils sont mous, on a intérêt à avoir la dent dure. – II. Agit en feignant. En Normandie. – III. Leste. Peut être assimilée à l'essence super. – IV Coule en Afrique. Fait un choix. – V. Pour descendre d'une façon vulgaire. – VI. Une puissance économique. – VII. Est toujours joyeux. S'il est petit, peut être de la revue. – VIII. Qui risque d'user les dents. – IX. Quand on la ramasse, on est étendu. – X. Pouvait se mettre à gémir quand la caisse était pleine. Cité antique. – XI. Les grains le font grossir. On lui doit un moteur.

VERTICALEMENT

1. Donner un coup de main. – 2. Grave quand il est au travail. Qui est bien rentré. – 3. Donnons une bonne correction. – 4. Partie de la Russie. Inscription sur un effet. Une victime de la jalousie. – 5. Boisson. Ecrivain espagnol. – 6. Sans raison apparente. A des exigences. – 7. Prennent facilement la mouche. – 8. Facile à semer. Un peu de tabac. Peut ne plus se dire quand tout est cassé. – 9. Prouve qu'il y a eu de grandes dépenses. Traversent les marais salants.

SOLUTION DU N° 6707

HORIZONTALEMENT

I. Rossignol. – II. Entonner. – III. Cernée. Ès. – IV. Ere. Ptôse. – V. Net. Tente. – VI. Sut. Dés. – VII. Exégèse. – VIII. Si. Œil. – IX. El. Laissé. – X Nielle. Lô. – XI. Tétée. Zen.

VERTICALEMENT

1. Recensement. – 2. Onéreux. Lie. – 3. Strettes. Et. – 4. Son. Gille. – 5. Ineptie. Ale. – 6. Gnète. Soie. – 7. Ne. Ondées. – 8. Oreste. Isle. – 9. Sées. Léon.

Guy Brouty

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :

- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

- Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels. 33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
- Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

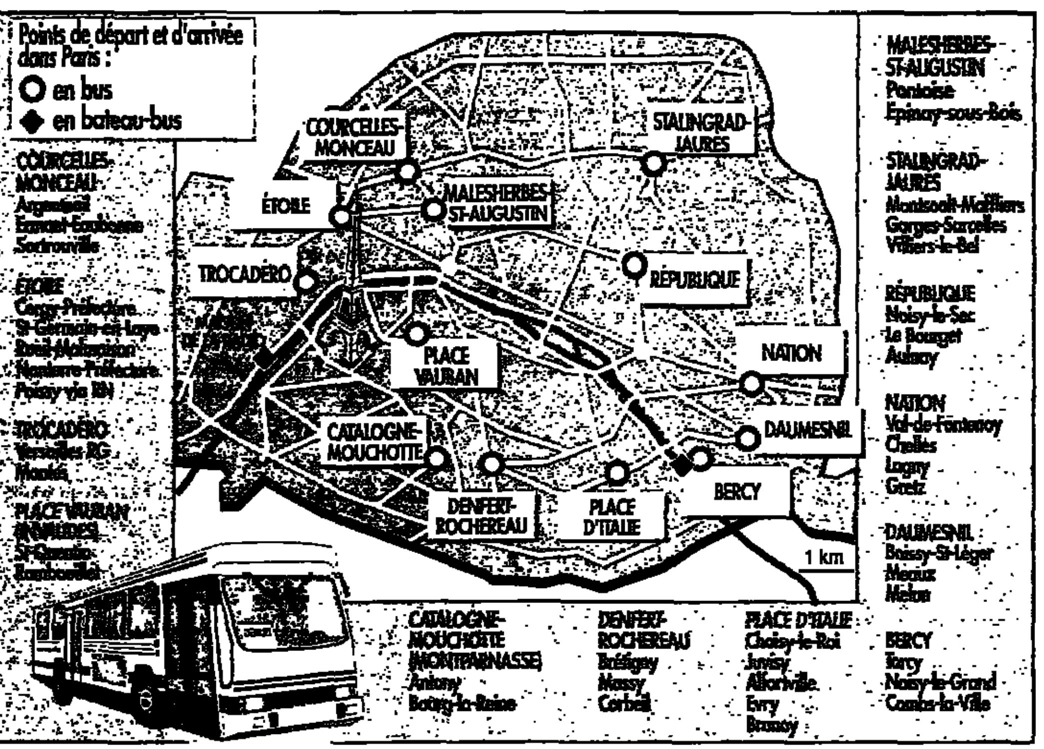
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LES TRANSPORTS DE REMPLACEMENT



■ **TRANSPORTS TERRESTRES :** environ 740 autobus et autocars sont mis en service depuis mardi 5 décembre en région parisienne à l'occasion de la mise en place progressive d'un transport de substitution. Les usagers peuvent se renseigner à deux numéros verts : 05-235-235 et 05-05-05-17.

■ **TRANSPORTS FLUVIAUX :** les navettes fluviales sur la Seine fonctionnent dès 7 heures, à raison d'une toutes les 15 à 20 minutes. Deux bateaux devaient également desservir la banlieue dès mardi en partant de Solférino-Musée d'Orsay, l'un vers Alforville-Chinagora, au confluent de la Seine et de la Marne, et l'autre vers Boulogne et le pont de Saint-Cloud.

■ **TRANSPORTS NATIONAUX :** depuis le mardi 5 décembre et pendant la durée de la grève à la SNCF, la société *Eurolines* a augmenté les liaisons qu'elle assure par autocars au départ de Paris vers des villes de province. Les villes suivantes sont desservies par deux ou plusieurs services tous les jours : Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Avignon, Bar-le-Duc, Bayonne, Blois, Bordeaux, Brive, Cahors, Chalon, Châteaudun, Dijon, Hendaye, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montauban, Montélimar, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rochefort, Saintes, Saint-Dizier, Saint-Malo, Strasbourg, Toulouse, Tours, Valence, Vendôme, Vitry.

Les départs ont lieu de la gare routière de Paris-Gallieni, 28 avenue du Général-de-Gaulle 93541 Bagnolet. Tél. : 49-72-51-51.

■ **TÉLÉPHONES UTILES :** pour joindre le Syndicat des transports parisiens, numéro vert : 05-235-235.

La préfecture de police de Paris dispose également d'une ligne gratuite : 05 05 05 17.

Pour joindre les préfectures des départements de la région parisienne :

Essonne : 05-11-61-12 ; Hauts-de-Seine : 40-97-39-39 ; Seine-et-Marne : 05-15-77-77 ; Seine-Saint-Denis : 48-95-66-00, 48-95-22-33 et 48-95-74-74 ; Val-de-Marne : 49-56-64-64 et 36-67-06-00 ; Val-d'Oise : 34-25-22-44 ; Yvelines : 39-02-10-10 et 39-02-39-39.

A nos abonnés

L'amélioration du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre disposition mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.

MÉTÉOROLOGIE

La grève à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Pluie ou neige dans le Sud-Est

LES HAUTES PRESSIONS centrées sur la Russie maintiennent une masse d'air froid sur une grande partie de l'Europe. Un système dépressionnaire positionné sur les Baléares dirige un flux de sud plus doux et plus humide sur les régions du Sud-Est. Les précipitations associées prendront un caractère neigeux au contact de la pellicule d'air froid.

Jeudi, de la façade atlantique aux côtes de la Manche, au Bassin parisien et à la frontière belge, le temps sera très nuageux, les éclaircies seront rares et il pourra encore tomber quelques flocons le matin. Sur les côtes du Finistère, des averses de pluie et neige mêlées se produiront localement en matinée. La Corse bénéficiera de quelques éclaircies au sein d'un ciel variable à nuageux.

Dans le Sud-Est, le temps sera perturbé. Sur le littoral, du Languedoc à la Provence, il pleuvra une grande partie de la journée, parfois de façon modérée. Les pluies gagneront à la mi-journée le comté niçois. Dans l'intérieur, les pluies se transformeront rapidement en neige, des Cévennes à la vallée du Rhône et à la haute Provence. Ce sont les régions proches de la vallée du Rhône qui subiront les quantités les plus importantes avec jusqu'à 20 à 40 centimètres de neige.

Sur les Alpes, les nuages s'épaissiront au fil des heures, et il commencera à neiger l'après-midi, sauf sur la Savoie frontalière. Il neigera également sur la chaîne pyrénéenne, notamment sur les versants sud au-dessus de 700 mètres. En fin de journée, les précipitations déborderont vers la région toulousaine, sous forme de pluie.

Sur le Nord-Est, le temps sera gris, de faibles chutes de neige se produiront dès la mi-journée sur la Franche-Comté et le val de Saône et gagneront en fin de journée le sud de la Lorraine et des Vosges. Le vent d'est se renforcera sur le littoral provençal.

Les températures minimales seront en général comprises entre – 1 et – 3 degrés sur les deux tiers nord, avec localement – 5 degrés. Elles seront légèrement positives au sud, plus franchement sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre restera proche de 0 degrés sur la moitié nord et le Centre-Est, il atteindra 5 degrés dans le Sud-Ouest et 10 degrés sur les rivages méditerranéens.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

Indice de pollution

Bon
Très bon
Excellent
Source : AIRPARIF

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le poids du Canada

LE CANADA sort de la guerre au rang d'une quasi-grande puissance. Ses richesses agricoles et minières lui assurent dans le monde une place hors de proportion avec le petit nombre de ses habitants. Il a servi d'arsenal et de camp d'entraînement aux alliés. Il partage avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le secret de la bombe atomique. Son économie est saine ; il appréhende même moins de crises que son riche voisin du sud. De plus en plus, il devient, selon l'expression d'André Siegfried, une « *puissance impériale* ».

Il en a conscience. Il ne joue plus dans l'empire britannique un rôle de subordonné. Son gouvernement le marque symboliquement par l'adoption d'un drapeau national. Ses délégués à San Francisco ont voté très indépendamment de ceux de Londres. Non qu'une désagrégation de l'empire soit le moins du monde en perspective ; mais à la domination se *substitue une association de partenaires égaux.*

Et le Canada, lié aux Etats-Unis par la géographie et les affaires, assuré de leur protection militaire par une déclaration fameuse du président Roosevelt, raisonne de plus en plus en nation américaine et porte son intérêt sur le continent. N'étant pas république et conservant un monarque européen, il ne peut adhérer à l'Union panaméricaine ; mais il multiplie ses ambassades en Argentine, au Brésil, au Mexique, ailleurs encore ; son poids se fait sentir dans l'équilibre du Nouveau Monde.

A cette nouvelle situation correspond une transformation de la politique intérieure. Conservateurs et libéraux restent les partis principaux. Mais d'autres sont nés. Et leur complexité suffit d'ailleurs à exclure la perspective d'une annexion aux Etats-Unis : ils n'ont rien de commun avec les « républicains » et les « démocrates ».

Auguste Viatte
(7 décembre 1945.)

CINÉMA **La « grosse machine de la semaine » est sans aucun doute la nouvelle comédie d'Etienne Chatiliez. Mais le beau film à découvrir est le beaucoup plus discret « Ballon blanc ».**

● L'IRAN se confirme ainsi comme terre féconde de cinéma, tandis que l'actualité est riche de pistes prometteuses, d'un panorama consacré aux animaux aux ruses d'un réalisateur

PHOTOS D.R.







avec les conventions de Hollywood. ● RÉVÉLATION, aussi, d'un splendide inédit d'Ingmar Bergman, « Le Dernier cri », consacré à un cinéaste méconnu qu'il tenait pour un maître.

Pêche miraculeuse dans les ruelles de Téhéran, tout simplement

Le Ballon blanc. Le premier film de Jafar Panahi, Caméra d'or au Festival de Cannes, transforme une anecdote enfantine en conte réaliste et universel

Film iranien de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kalifi, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari. (1 h 25.)

C'est l'histoire d'une petite fille qui voudrait un poisson rouge, cadeau traditionnel à l'occasion du Nouvel An, mais qui perd le billet à grand peine soutiré à maman, qui n'en a pas beaucoup, des billets. C'est un film iranien qui ressemble à un film iranien. Ou à ce qu'on a appris à connaître du cinéma iranien, surtout avec les films d'Abbas Kiarostami depuis *Où est la maison de mon ami ?* Rien d'étonnant, Jafar Panahi était l'assistant d'Abbas Kiarostami, Kiarostami a fait le scénario pour Panahi. Soit une histoire d'enfants, de grands enjeux éthiques évoqués au travers de petits incidents de la vie de chaque jour, filmée avec une simplicité qui semble d'évidence. C'est superbe.



Le Ballon blanc est exemplaire de la manière dont le cinéma est capable, à partir de la moindre situation, de s'ouvrir sur des horizons immenses – d'autant mieux qu'il ne recourt à aucun artifice ni ne sert aucune volonté démonstrative. Quelques plans dans la cour de la maison où habitent la gamine et sa famille suffisent à suggérer un monde, un tissu de relations sociales ; la comédie humaine se met en mouvement, drôle et brutale, tendre ou mesquine. La petite fille dans la rue s'arrête devant un charmeur de serpents, un monde de terreur fantastique se faufile dans la trame quotidienne, un saltimbanque devient sorcier, un vieillard de rencontre devient magicien bienfaisant. La caméra de Panahi ne prétend pas se substituer au regard d'une gamine de sept ans (procédé mièvre et artificiel des « films pour enfants »), elle le prend en compte pour ce qu'il est, et lui rend justice de manière adulte et respectueuse.

INSATIABLE MACHINE A MONTRER

En regardant le film de Panahi, une certaine commisération pointe pour ces scénaristes et ces réalisateurs qui s'épuisent à fabriquer des suspenses alambiqués et des séquences spectaculaires. Le danger, l'aventure, le burlesque sont à chaque détour, cachés dans les collures du montage ou dans la durée des plans, libérés par des péripéties minimes et qui cependant tiennent en haleine et mettent en joie. C'est pourtant d'honneur et de désir, de cruauté et de solidarité, de la nature de l'argent et des puissances de la volonté, du hasard et de la nécessité qu'il est question, sans arrêt. Et la situation sociale, l'organisation urbaine, les problèmes de la diversité ethnique et de l'intégration des communautés apparaissent tout naturellement, dans l'insatiable machine à montrer et à comprendre d'une mise en scène d'autant plus admirable qu'elle ne s'affiche jamais.

Une mise en scène qui ne manque pas, non plus, de mettre en évidence ses propres illusions – le « gros poisson » désiré par l'enfant ne devait sa taille qu'à un effet d'optique, annulé dès qu'il est sorti de l'eau. Tandis que, dans toutes les échoppes, les radios égrenant le temps qui reste avant le Nouvel An donnent à l'action la tension d'un compte à rebours, la bonne volonté inopérante de ceux qui veulent aider la petite fille, l'ingéniosité des garçons pour extraire le billet de la grille du trottoir où il est tombé et où, bien en vue, il nargue tout le monde, l'intervention inquiétante puis bienveillante d'un soldat en permission et perdu, les quiproquos avec le propriétaire de la boutique, qui pourrait sauver la situation, composent une trame riche et complexe.

Jusqu'au titre du film, qui participe de cette richesse et de cette complexité sous les apparences du presque rien. Objet ordinaire et enfantin, ce ballon promu en haut de l'affiche alors qu'il semble jouer un rôle tout à fait accessoire est à la fois la cause de la cause de la cause des événements et un mistigri qui aura circulé tout au long du récit. Exemplaire, lui aussi, d'une mise en scène dont la profondeur naît de la simplicité.

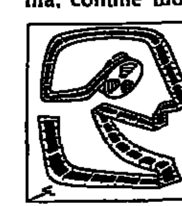
Jean-Michel Frodon

Jafar Panahi, cinéaste iranien, réalisateur du « Ballon blanc »

« Pour tourner avec un enfant, il n'y a pas de recette, il faut instaurer un climat de confiance »

« Comment avez-vous découvert le cinéma ?

– Lorsque j'étais enfant, j'allais aussi souvent que possible au cinéma, comme mon père, qui était peintre en bâtiment. Il voulait m'empêcher de voir les films que lui-même allait voir et qui, disait-il, ne me convenaient pas parce qu'ils ne m'apprendraient rien. Je pense aujourd'hui qu'il avait raison mais, à cette époque, j'avais envie de tout voir et je me cachais de lui lorsque j'allais au cinéma. Il est arrivé que nous nous retrouvions dans la même salle. Pour éviter ces rencontres, j'ai commencé à aller dans des salles où lui-même n'allait pas et j'ai découvert ainsi un autre cinéma, des films plus ambitieux. J'ai également appris à lire les génériques, à repérer le nom des réalisateurs. J'avais une dizaine d'années lorsque j'ai décidé de faire du cinéma. J'ai été un peu acteur, un peu assistant sur des films en 8 mm.



ENTRETIEN

» Pendant mon service militaire, j'ai fait beaucoup de photos, avant d'apprendre à me servir d'une caméra et que l'on m'en prête une. J'ai ainsi pu réaliser un court-métrage documentaire sur la guerre. Ensuite, j'ai travaillé pour la télévision.

– Quels réalisateurs vous ont influencé ?

– J'ai d'abord remarqué certains cinéastes iraniens, comme Bahram Beyzai et Dariush Merjhui. Quand j'étais à l'université, j'aimais Hitchcock, Truffaut, John Ford... Je me souviens aussi du *Voleur de bicyclette*. Et puis, il y a eu Abbas Kiarostami, bien sûr...

> « Un prétexte pour montrer différentes solitudes »

– Dans quelles conditions l'avez-vous rencontré ?

– Je me suis souvenu que, dans son livre de souvenirs, *Mon dernier soupir*, Luis Buñuel raconte qu'il avait contacté Jean Epstein pour lui demander de travailler avec lui. Je me suis dit que si un grand cinéaste comme lui avait fait cela je pouvais le faire aussi. J'ai téléphoné à Abbas. Il n'était pas là. Je lui ai laissé un message, pour lui dire que j'avais réalisé un film en hommage à son court-métrage *Le Pain et la Rue* et que je rêvais de travailler avec lui. Quelque temps après, je fus autorisé à venir sur le tournage de *Au travers des oliviers*. Trois jours plus tard, je me suis retrouvé premier assistant d'Abbas. Nous avons très vite compris qu'il existait une grande complicité entre nous, au-delà du respect que je lui porte, et j'ai suivi avec lui le film jusqu'au laboratoire.

– Comment Kiarostami a-t-il été amené à écrire le scénario du *Ballon blanc* ?

– J'avais un projet de court-métrage, écrit avec un ami et que j'ai soumis à Kiarostami, qui m'a conseillé de réaliser plutôt un long-métrage. Comme il est très difficile, pour un réalisateur débutant, de trouver une production, il m'a proposé de m'aider, notamment en écrivant le scénario. C'était une façon pour lui de se porter garant. Il a pris un risque, j'espère que je ne l'ai pas déçu. Tel que je l'avais écrit, le scénario restait centré sur l'action, sur le parcours de la fillette. Kiarostami a insisté sur les personnages secondaires. En fait, il n'a pas écrit, puisqu'il n'écrit jamais : il parlait, je l'enregistrais, je transcrivais et il corrigeait.

– Le tournage a-t-il beaucoup modifié ce qui était prévu ?

– Chaque choix d'acteur ou de décor détermine un changement par rapport à ce qui était prévu. Le choix des acteurs est important. J'ai eu de la chance pour la petite fille, je l'ai trouvée dans la première école que j'ai visitée. En revanche, j'ai vu deux mille six cents garçons pour le rôle de son frère. Celui que j'ai choisi n'a finalement pas pu faire le film, car il est parti à l'étranger avec ses parents. J'ai alors eu beaucoup de mal à lui trouver un remplaçant ; je pensais toujours à lui.

» Comme je voulais que les personnages soient d'origines diverses, pour justifier qu'ils ne célèbrent pas la fête du Nouvel An en famille et rendre plus présent le sentiment de la solitude, j'ai parcouru le pays pour trouver les acteurs. La vieille dame est polonaise, j'ai trouvé le soldat à plus de mille kilomètres de Téhéran et le marchand de poissons vient du nord du pays : il a fait le voyage uniquement pour le film, pour trois jours de travail. Les sous-titres ne peuvent le restituer, mais l'accent des différents personnages est très important. Même les chansons que l'on entend à la radio sont chantées dans des dialectes différents.

– Comment travaille-t-on avec des acteurs non professionnels, notamment avec les enfants ?

– En général, les gens auxquels on propose de jouer dans un film ricanent et disent qu'ils ne sont pas acteurs. Quand je leur explique qu'ils auront juste à reproduire les gestes qu'ils accomplissent tous les jours, ils répondent : *« Dans ce cas, ce n'est pas du cinéma. »* Alors, à un moment donné, ils essayent de « jouer », ils imitent les acteurs qu'ils voient à la télévision. Quand nous les corrigeons, ils ont des doutes sur nos capacités de réalisateur... Avec les enfants, il n'y a pas de recette. Il faut bien les connaître, analyser leur comportement et instaurer un climat de confiance.

» La petite fille est très intelligente et très sensible, j'ai dû ruser un peu avec elle. Je lui ai d'abord menti, en lui disant qu'elle ne pouvait rien faire sans mon autorisation, que ce serait la base de notre accord. Puis, à son insu, j'ai demandé à un assistant de lui donner deux chocolats. Ensuite, j'ai fait mine de la surprendre et lui ai reproché d'avoir accepté ces chocolats. Je lui ai dit que, dans ces conditions, comme il n'y avait aucune discipline, je renonçais au film. Elle était au bord des larmes. Alors, je lui ai dit : *« Tu vois, c'est facile de faire pleurer quelqu'un. Mais je ne veux pas travailler comme cela. Voilà ce que nous allons faire : quand il faudra que tu pleures, nous nous regarderons droit dans les yeux. »* Ce que nous avons fait : au bout d'un moment, je me suis mis à pleurer, et elle aussi, de me voir pleurer. Nous avons recommencé le lendemain. Trois jours plus tard, elle m'a dit que cela l'ennuyait que je doive pleurer et qu'elle pleurerait sans mon aide.

– La solitude est-elle le vrai sujet de votre film ?

– La mésaventure de la fillette est un prétexte pour montrer différentes solitudes. Au montage, j'ai décidé que le film se terminerait par un plan du jeune marchand de ballons afghan, alors que j'avais filmé une autre fin : la petite fille et son frère revenaient avec l'argent chez le marchand de poissons pour trouver la boutique fermée, mais le marchand avait laissé le poisson chez le voisin. Mais je revenais toujours au jeune Afghan. Alors j'ai tourné ce plan. J'ai voulu montrer également que les adultes s'intéressent aux enfants, mais qu'ils ne ressentent pas leurs problèmes avec la même intensité. Dans le film, ils se désintéressent du problème du billet sitôt qu'ils croient l'avoir réglé. Ils ont oublié ce qu'ils ressentaient lorsqu'ils étaient enfants. »

Propos recueillis par Pascal Mérigeau

Du désir obsédant de réussir à la télévision

Prête à tout. Sur un excellent scénario, Gus Van Sant filme avec vérité et émotion l'ambition exacerbée d'une femme

PRÊTE A TOUT, film américain de Gus Van Sant avec Nicole Kidman, Matt Dillon, Joaquin Phoenix, Illeana Douglas. (1 h 47.)

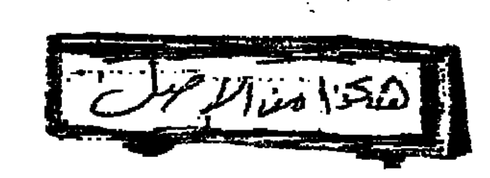
Le rêve de Suzanne Stone, petite provinciale américaine, est de devenir journaliste vedette de la télévision. Ce projet, devenu l'unique obsession de sa vie, détermine l'ensemble de ses actes et elle ne laissera aucun obstacle contrarier son accomplissement. C'est ainsi qu'elle ira jusqu'à organiser l'assassinat de son mari, un brave garçon aux ambitions bien plus modestes, par trois adolescents qu'elle aura manipulés. *Prête à tout* est constitué du récit de ce fait divers par ses différents protagonistes, dont chaque témoignage est prétexte à un retour en arrière. Le film de Gus Van Sant fait ainsi mine d'utiliser des procédés télévisuels qui établissent immédiatement une distance entre lui et le spectateur. Mais sa qualité majeure est en fait, justement, de dépasser l'aspect calculé d'une comédie caustique qui observerait ses personnages avec un regard froid, pour atteindre une vérité et une émotion authentique.

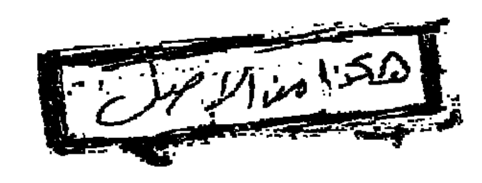
Certes, *Prête à tout* fait souvent mouche dans la satire de quelques figures de la société américaine profonde (les familles petites-bourgeoises, les adolescents paumés du lumpenproletariat). Mais un véritable désespoir naît de l'alternative posée implicitement à son héroïne : choisir entre une vie sans qualité, sur des voies tracées d'avance (le mariage, les enfants, la reprise du restaurant de son beau-père) et celle promise par la télévision, royaume du vide, de la bêtise et de l'arrivisme mais seul moyen pour elle d'avoir le sentiment d'exister. Gus Van Sant fait apparaître chez ses personnages, parfois ridicules ou totalement aliénés, des éclats d'une humanité émouvante, comme le moment où le beau-père de Suzanne Stone, fou de douleur, détruit son poste de télévision à coups de batte de base-ball, ou lorsque le jeune assassin témoigne depuis le parloir de sa prison.

CONTOURNER LES CONTRAINTES

En acceptant ce projet, l'auteur de *Drugstore Cow-Boy* a dû quelque peu s'assagir et se couler dans le moule d'une production plus conformiste que ses précédents longs-métrages. Mais son film prend en compte ces contraintes. Il parvient souvent à les contourner, par l'insolence du propos ou par des trouvailles de représentation, comme ce plan sur le torse de l'adolescent amant de Suzanne, au cours d'une scène sexuellement très explicite. *Prête à tout* doit aussi beaucoup à la qualité de l'interprétation, et à un scénario remarquablement écrit par Buck Henri. Sa conclusion macabre, minutieusement préparée durant tout le récit sans que l'on y accorde attention, saura faire passer Suzanne Stone de l'autre coté de l'écran... définitivement.

Jean-François Rauger





La campagne gersoise à la façon Chatiliez

Le bonheur est dans le pré. Le réalisateur de « La vie est un long fleuve tranquille » persiste dans la caricature de mœurs, mais dans un registre aseptisé

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ, film français d'Etienne Chatiliez. Avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, François Morel, Eric et Joël Cantona. (1 h 46.)

Tout bascule quand « le lapin » pique du nez dans les rognons de veau. Ou, si l'on préfère, quand Francis Bergeade est victime d'un malaise tandis qu'il déjeune paisiblement avec son copain Gégé au restaurant du « Bon Laboureur » à Dole. A ce moment du film, on sait déjà que ce chef d'une entreprise spécialisée dans les articles de sanitaire est confronté au mécontentement de ses ouvrières, qui n'ont pas apprécié l'annonce d'inévitables licenciements, en butte aux tracasseries de l'administration fiscale, et nanti à son domicile de deux « emmerdeuses », en la personne de son épouse, Nicole, et de leur fille, à la veille de se marier. Qu'un prégénérique, même étendu à la durée d'une séquence, contienne pareille quantité d'informations est remarquable. Il est vrai qu'Etienne Chatiliez et sa scénariste Florence Quentin ont acquis, avec *La vie est un long fleuve tranquille* et *Tatie Danielle*, une réputation méritée de spécialistes des scènes d'ouverture. C'est après que les ennuis commencent.

Il faut bien, en effet, concevoir quelques écrins pour les formules appelées à servir de manifestes et de signes de reconnaissance (*« Le lundi, c'est ravioli »*). Il faut également qu'entre ces perles délicatement enchâssées se profile l'esquisse d'une histoire. Cette fois-ci, la télévision est appelée à la rescousse, sous la forme d'un décalque de l'émission de TF 1, « Perdu de vue », dont Chatiliez détaille interminablement le cours prévisible pour offrir à Francis Bergeade prétexte à découvrir que oui, décidément, le bonheur est dans le pré : la photo de cet homme disparu depuis vingt-huit ans et que sa femme (Carmen Maura) recherche aujourd'hui semble la sienne. C'est alors que le film commence à avancer comme un de ces canards que Carmen Maura élève dans sa ferme près de Condom, dans le Gers.

Le Bonheur est dans le pré se dandine en effet d'un sketch à l'autre. Une réplique par-ci (*« Le confit, c'est pas gras »* paraît celle promise à l'avenir le plus roboratif), un trait de caricature par-là, les frères footballeurs Cantona enfants du terroir... Tout est aisément repérable, immédiatement identifié et assimilé, pour être ensuite régurgité sans effort, dans la stricte observance des canons de la publicité. Du cinéma prédigéré, en quelque sorte, qui ne sollicite jamais l'intelligence du spectateur.

Ainsi est-il admis d'emblée que la bourgeoise frigide interprétée avec beaucoup d'allant et de malice par Sabine Azéma se transformera en amante sensuelle et enthousiaste sous les assauts d'un mâle dont les mauvaises manières la révulsèrent avant de la renverser (Eddy Mitchell s'y colle, ce qui n'est pas non plus une surprise).

CARICATURE CONSENSUELLE

Ainsi le doute n'est-il pas permis quant au destin de l'industriel converti à la douceur de vivre gersoise, dont Michel Serrault investit le personnage en paraissant parfois surpris de ne pas y trouver la matière nécessaire à l'exercice de son art. Aux acteurs, il revient en effet de remplir les vides, tâche dont ils s'acquittent avec conscience et talent.

Quant à la caricature, elle s'inscrit en toute logique dans le registre confortable. De même que personne ne pouvait se sentir visé par le portrait de la petite-bourgeoisie brossé dans *La vie est un long fleuve tranquille* – criant de vérité uniquement pour qui se référait aux parents de certains de ses copains, mais surtout pas à ses propres parents –, le trait est ici trop appuyé et la cible trop large pour que la satire ne se révèle pas sans véritable objet.

Sous leurs airs de grands méchants, Chatiliez et Quentin se soucient avant tout de ne déplaire à personne et, quand ils frappent dur, choisissent soigneusement leur destinataire. Une ouvrière arabe qui doit sa compétence en matière de lutte syndicale à sa seule liaison avec *« le délégué CGT de Sacilor »* (dont on prend soin de préciser qu'il est français), mais qui, pas folle, quittera l'usine à la première occasion pour faire carrière à la télévision, est la victime la plus remarquable de cette entreprise. Comme quoi la caricature consensuelle n'est pas sans risque.

Elle oblige en tout cas Chatiliez à une série de contorsions dont le spectacle devient rapidement lassant. Sans doute en juge-t-il lui-même ainsi, puisque, au terme de son exercice, il fait répondre à celui qui s'interroge sur une obscurité de l'intrigue qu'il vaut mieux ne pas s'empoisonner la vie avec cela. On ne saurait mieux dire.

Pascal Mérigeau

Le Centre Pompidou présente la grande histoire d'amour des animaux et du cinéma

ANIMALIA CINEMATOGRAFICA. Du 6 au 11 décembre au Centre Georges-Pompidou. Séances à 15, 18 et 21 heures dans la petite salle (1er sous-sol). Séances-débats quotidiennes à 18 heures. Tél : 44-78-44-49.

Après « Planète des hommes » en 1993 et « Réalités urbaines » en 1994, la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou propose cette année d'illustrer sa vocation documentaire par un cycle consacré au cinéma animalier, programmé par Marie-Pierre Duhamel-Müller. Avec plus de quatre-vingts films, aux formats très divers, réalisés de 1895 à nos jours pour le cinéma ou la télévision, Animalia Cinematografica reconstitue et sonde l'histoire d'un genre centenaire, dont les origines se confondent avec celles du cinéma.

Le cinéma animalier possède ses hauts lieux de production, ses festivals et ses vedettes, son esthétique et ses rituels (*Le Monde*, supplément Radio-Télévision du 22 octobre). Il n'est pas étonnant que le cinéma s'y soit intéressé d'emblée, à côté d'une sortie d'usine ou d'une entrée en gare. Avant même sa naissance officielle, des scientifiques capturent déjà les mystères du galop d'un cheval ou du vol d'un oiseau. Louis Lumière, sans visée savante, multiplie dès 1895 les « vues cinématographiques positives » d'un *Aquarium*, d'un *Bocal aux poissons rouges* et autre *Déjeuner du chat*... Pour le cinéma naissant, le mouvement est source d'émerveillement, l'animal n'étant, au même titre que l'homme, qu'un *« figurant innocent »*, selon l'expression de Serge Daney.

A la magie de la découverte s'associe bientôt la volonté pédagogique. Le monde animal ne recèle pas moins de curiosités que l'exotisme des continents lointains, sillonnés par les opérateurs Lumière. Les firmes cinématographiques se dotent de départements scientifiques, qui produisent des séries de vulgarisation, comme celles des films Scienta chez Eclair (*La Ranatre, punaise aquatique*, 1913 ; *La Torpille*, 1913) ou celles de la maison Pathé (*Les Rapaces*, 1910 ; *La Cigale*, 1920). Si l'idéologie scientiste qui sous-tend la démarche ne concerne pas que les animaux, elle prend dès les années 20 une dimension explicitement propagandiste. Rien de moins anodin que cette *Lutte éternelle* des animaux de Luca Comerio (Italie, 1927) produite en plein fascisme, ou que cet *Etat des fourmis* (Allemagne, 1934) d'Ulrich Schulz, à l'heure où les hommes marchent, eux, au pas de l'oie.

Une propagande mieux entendue se trouve chez Jean Painlevé, personnalité majeure du cinéma animalier. Né en 1902, fils du mathématicien et homme politique Paul Painlevé, ce chercheur en biologie, proche des surréalistes, ami d'Eisenstein et de Vigo, opère la jonction du cinéma et de la science. Du premier il utilise le pouvoir émotionnel, l'embardée lyrique ou burlesque ; de la seconde il retient une méthode qui le conduit à ne pas tricher avec le spectateur, à toujours rendre compte de l'effet de l'observation sur le phénomène observé. Il réalise quelque deux cents films, salués par les cinéastes d'avant-garde, Germaine Dulac en tête. *La Pieuvre* (1927), *Le Bernard-l'ermite* (1927), *L'Hippocampe* (1934), *Le Vampire* (1939), *Assassins d'eau douce* (1947) sont parmi les plus célèbres.

CRUELLE POÉTIQUE

Chacune de ces vignettes, par l'art du commentaire, par le contrepoint musical (de Darius Milhaud à Duke Ellington), par la composition des images et l'information savamment distillée, est un petit bijou. Ado Kyrou y distinguait une œuvre *« aussi pénétrante que certaines pages de Lautréamont »*, dont la cruelle poétique se retrouve notamment dans *Le Vampire*, tourné en 1939, sonorisé en 1945, qui se réfère également à l'histoire contemporaine.

L'après-guerre inaugure une ligne de partage dans le film animalier. D'un côté, une tentation spectaculaire, incarnée par les productions Disney (*Le Lion d'Afrique*, 1950) ; de l'autre, la caution scientifique dont se réclament les grandes séries britanniques. On en déduirait à tort que ces dernières sont exemptes d'anthropomorphisme et de spectaculaire. *Gorilla*, de Goetz Dieter Plage (1974), de la célèbre série « Survival », conte ainsi les aventures d'un ancien colon belge du Zaïre qui protège les gorilles. La relation privilégiée qui s'instaure entre les grands singes et ce militaire en tenue coloniale en apprend davantage sur le paternalisme de l'homme blanc que sur les mœurs des primates.

The Most Dangerous Game (1988), anthologie des grands moments de « Survival », témoigne non sans grandiloquence des prises de risque des réalisateurs vedettes de la série. On y voit notamment un couple capturer un cobra cracheur et la femme servir de cible sous l'œil impassible du mari filmant le jet du venin en plein visage. Nul besoin de connaître la Bible pour juger que cette scène est cause de la chute du cinéaste. *Lions et Hyènes, un face-à-face mortel* (1992), production américaine réalisée par le couple vedette du genre, Derek et Beverly Joubert, personnalise l'affrontement à la manière d'une guerre entre bandes rivales à Los Angeles.

Le ralenti et le commentaire omniscient constituent deux grandes caractéristiques de l'esthétique de ce cinéma. Dans les années 70, certains réalisateurs s'efforcent pourtant de renouveler l'exercice. Ainsi François Bel et Gérard Vienne, qui, dans *Le Territoire des autres* (1971), excluent toute parole au profit d'une bande-son composée par Michel Fano. Un montage intelligent, une faune relativement familière, un effet d'étrangeté subtilement entretenu élèvent ce film à la puissance du conte.

Certains films récents allient la qualité de l'information, la sobriété du commentaire et la beauté plastique de l'image. Ainsi du *Peuple singe*, de Gérard Vienne (France, 1992), ou de *Bats*, de Michael Rosenberg (Grande-Bretagne, 1995), qui semblent avoir trouvé la distance idéale entre l'homme et la bête.

Il faut enfin signaler dans cette programmation des œuvres dont les attaches à la veine animalière demeurent accidentelles. Par exemple, *Bataille sur le grand fleuve*, de Jean Rouch (France, 1950), *Les Habitants*, d'Artavazd Pelechian (URSS, 1970), *Primate*, de Frederick Wiseman (Etats-Unis, 1975), *Slon Tango*, de Chris Marker (France, 1994), soit une chasse rituelle à l'hippopotame au Niger, un poème filmé où la nature sert de matériau aux inventions du montage, l'immersion dans un laboratoire d'expérimentations américain et la danse d'un éléphant dans un zoo slovène. Serait-ce parce qu'ils nous parlent d'abord des hommes que ces animaux-là sont inoubliables ?

Jacques Mandelbaum

Le lent essor de la production télévisée française

L'ANIMALIER est un genre à la hausse à la télévision. Le phénomène n'est pas français, il est mondial. Mais le marché, jusque-là totalement dominé par les Anglo-Saxons (Britanniques, Américains, Australiens), s'élargit, et les Français ont une chance d'y prospérer, même s'ils sont loin d'avoir les mêmes moyens. Aujourd'hui, une dizaine de sociétés de production et de distribution se spécialisent dans le genre : Marathon, Léo Productions, Amaya, Boréales, XL Productions, Les Films du rêve, Eolis, Ecomedia, Aster...

Mais les films animaliers coûtent cher (jusqu'à 3,5 millions de francs l'heure, un sommet venant d'être atteint avec une grande coproduction internationale, *Jaguar*, 7 millions). La chasse aux gros commanditaires est donc ouverte. Or, si beaucoup de diffuseurs étrangers sont prêts à investir (jusqu'à 80 % du budget) dans des programmes souvent diffusés en *prime-time*, en France, on continue de considérer qu'ils sont réservés aux enfants ou à une marge négligeable de spectateurs. Les voilà relégués le matin, l'après-midi (ou même la nuit sur TF 1).

CANAL PLUS EN POINTE

Seul Canal Plus a développé une politique cohérente. La chaîne cryptée a multiplié cette année les événements, les programmations en clair, à l'heure du déjeuner cet été, et tenté l'expérience de la programmation en début de soirée (*Le Grand Requin blanc*, *Le Dernier Festin du crocodile*) : bonne audience à chaque fois. Le 24 décembre, la journée entière, de 9 heures à 19 heures, sera consacrée à la question, sous l'intitulé « Le Tango des animaux ». La chaîne a également signé de nombreux accords de coproduction, essentiellement avec des grands partenaires anglo-saxons, et bientôt avec la ZDF allemande. Elle traite aussi avec des indépendants français qui commencent, en partie grâce à elle, à se tailler une réputation à l'étranger. La chaîne collabore ainsi, depuis plusieurs années, avec Frédéric Fougea, dont elle a produit tous les films de la série « Le Seigneur des animaux », primée à Jackson Hole (Wyoming), la « grand messe » annuelle du documentaire animalier, et vendue dans une centaine de pays. C'est en partie grâce à Canal Plus qu'une nouvelle génération de réalisateurs-producteurs est en train de naître, tels Jean-Philippe Macchioni ou Marie-Hélène Baconnet.

Les autres chaînes nationales sont à la traîne et se limitent encore à acheter des programmes clés en main. La Cinquième, qui achète 90 % des animaliers qu'elle diffuse, ne participe que très rarement à la production de documentaires (récemment : « Fous d'animaux » avec Léo Productions et « Ma vie pour les animaux » avec Marathon). Même chose pour France 2, qui s'est engagée dans la série « L'Europe sauvage » avec Marathon et Discovery. Le succès des « Chroniques de l'Afrique sauvage », achetées par France 3 à XL Productions, devrait pourtant inciter les chaînes à passer à une autre étape.

Catherine Humblot

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

SANS DOUTE LES ANNÉES QUI PASSENT

Film français de Dominique Déhan. Avec Françoise Bette, Jean-Claude Frissung, Henri de Lorme. (45 minutes.)

L'histoire de cette femme d'âge mûr qui retourne brièvement à la campagne de son enfance se laisse suivre sans difficulté. Pourtant, c'est moins un récit qu'un poème que propose le moyen-métrage de Dominique Déhan. Le voyage de Christiane, ses retrouvailles avec un ami de jadis, l'hommage à ses parents enterrés au village qu'un lac de retenue a depuis recouvert, la récupération d'un jouet perdu autrefois, ne sont que les repères de cette narration dépourvue d'intrigue. L'essentiel tient à l'évocation d'un paysage (affectif autant que matériel), un paysage de terre et d'eau, d'humains et de souvenirs. Film et non pièce écrite, *Sans doute les années qui passent* se veut poème d'images et de sons. Il pèche parfois par des métaphores trop littérales (le village noyé), mais il s'invente de beaux rythmes, dans l'espace et dans une durée toute en lenteur douce. Et il s'éclaire de rimes riches (dans la salade, eh oui) et d'heureuses césures (la voiture qui change de couleur au gré des souvenirs). La modestie des moyens et la simplicité du thème se répondent, pour faire une petite musique de cinéma qui sonne juste et clair. *J.-M. F*

CONTE DES TROIS DIAMANTS

Film belgo-anglo-palestinien de Michel Khleifi. Avec Bushra Qaraman, Mohammad Nahhal, Hana'Ne'meh, Ghassan Abu Libda. (1 h 36.)

Pour des raisons assez évidentes, le cinéma palestinien s'est caractérisé jusqu'à aujourd'hui par une production limitée et combattante. Michel Khleifi, originaire de Nazareth et vivant en Belgique, fait donc figure d'exception. Rappelons notamment son remarquable long-métrage de fiction, *Noces en Galilée* (1987), prélude fiévreux et sensuel au déclenchement de l'Intifada. Tourné en hiver 1994 dans une bande de Gaza promise à l'autonomie, *Conte des trois diamants* (sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes) peut être considéré comme un bilan symbolique de cette guerre des pierres. Le ton en est donné dès les premiers plans, où sur une plage immaculée un enfant voit approcher un cavalier arabe juché sur un cheval blanc. Image évidemment rêvée par le jeune Youssef (Joseph), et qui a sans doute valeur de présage, ne serait-ce qu'en vertu de son homonyme biblique. En attendant, la plage de Gaza est bel et bien barbelée, le père de Youssef emprisonné, et son frère dans la clandestinité. Le récit se déroulera donc sur deux versants : celui, violent et documentaire, de la réalité, et celui d'un onirisme nourri de mythologie arabe, par lequel l'enfant, figure-clé de la révolte palestinienne, renoue avec l'innocence dont on l'a dépossédé. Cette quête initiatique, Youssef l'effectue entouré de Sallah et de Aïda, mais pour conquérir seul, et tragiquement, le cœur de cette dernière. Un parcours qui se révèle, à quelques belles échappées près, plutôt confus et didactique, avec ses oiseaux en cage, son prophète aveugle, et sa soldatesque israélienne tueuse d'enfants. Car ni les songes ni la réalité ne se pénètrent avec un passe-partout, du moins au cinéma. *J. M.*

SEARCH AND DESTROY

Film américain de David Salle. Avec Griffin Dunne, Dennis Hopper, Christopher Walken, John Turturro. (1 h 27.)

Un comptable en délicatesse avec le fisc se met dans l'idée de produire l'adaptation cinématographique d'un roman écrit par une sorte de prédicateur philosophe télévisuel (Dennis Hopper) à qui il voue une admiration aveugle. La recherche de la somme nécessaire l'amènera à côtoyer des gangsters (Christopher Walken, John Turturro) avec qui il se livrera au trafic de drogue, jusqu'au prévisible échec final. *Search and Destroy* évoque par moments *After Hours* de Martin Scorsese, par ailleurs producteur du film. Le héros, également interprété par Griffin Dunne, s'y lance, de la même façon, dans une quête métaphorique (ici assez obscure) au sein d'un univers « décalé ». David Salle, qui est peintre à l'origine, tente diverses expériences chromatiques et son film cultive une certaine incongruité, accentuée par sa distribution : John Turturro cabotinant en perruque ou Christopher Walken chantant *Red River Valley* en faisant des claquettes accompagné par des geishas sont des images qui restent. *J.-F. R*

TENDRE GALÈRE

Film britannique de Mike Sarne. Avec Charlie Creed Miles, Vanessa Hadaway, David Shawyer, Jess Conrad, Jacqueline Skarvellis. (1 h 36.)

Un jeune punk, David, largue les amarres après une ultime dispute avec son père, flic et philatéliste à ses heures. Fuyant une rixe ordinaire dans un pub, il se réfugie dans les coulisses d'un théâtre minable où Rachel interprète sans grande conviction la Juliette du grand Will. Elle en mettra davantage à devenir, malgré ses origines bourgeoises, celle de David. A l'image du glorieux modèle, rien ne parviendra à briser ce couple d'amants modernes, malgré une descente aux enfers qu'on a beaucoup de mal à prendre au tragique : une bande musicale ininterrompue, une moralité digne d'*Hélène et les garçons*, et un agaçant petit air branché en dénaturent irréparablement le sens. *J. M.*

LES ANNÉES DU MUR

Film allemand de Margarethe von Trotta, avec Meret Becker, Corinna Harfouch, August Zinner, Otto Sander. (1 h 40.)

Les Années du mur appartient à la catégorie paradoxale et déprimante des « films à faire », et infaisables. Ces films-dossiers, répondant à ce réputé impératif qui pèse sur le cinéma de traiter des grands dossiers, même sans qu'existe à l'origine un désir de film, ni une idée de mise en scène. Il « fallait », évidence panurgienne, tourner la chute du mur et la réunification allemande. Margarethe von Trotta, qui a quelque expérience dans le genre (*Les Années de plomb*, *Rosa Luxembourg*) se charge de la besogne. Préambules de documents d'archives, romance impossible par-dessus la frontière de béton qui coupe Berlin, laborieux sauts dans le temps. La Stasi et les chars russes jouent leur rôle de méchants au sein d'une dramaturgie aussi simpliste que la psychologie mise en œuvre. Comme il se doit, ça se termine avec un point d'exclamation joyeux (le mur tombe !) et un point d'interrogation sérieux (que sera l'Allemagne de demain ?). Sans qu'on ait appris grand-chose, et moins encore vibré. *J.-M. F*

SUPER NOËL

Film américain de John Pasquin. Avec Tim Allen, Judge Reinhold, Wendy Crewson, Eric Lloyd. (1 h 37.)

Noël approche. La bonne nouvelle ne pouvait laisser insensibles les studios Disney. Classé troisième au box-office américain 1994, *Super Noël* débarque donc sur nos écrans, porté par le tandem John Pasquin-Tim Allen, respectivement réalisateur et acteur vedette d'une série télévisée culte au pays de Colomb : *Papa bricole*. A bien des égards, le fruit de leur nouvelle collaboration demeure, sous couvert de conte moderne, un bricolage. Pour le fond, rien ne change. Un père qui a la garde de son fils la nuit de Noël reconquiert son amour en devenant le véritable Santa Claus. Mais un traîneau gadgétisé comme une fusée et un Père Noël qui entre par « morphing » dans les cheminées témoignent tout au plus d'une conception technologique et usée du merveilleux. A ce titre, toute la tartufferie de ce film sénile est de prétendre qu'il rallie le camp des enfants et de l'imaginaire. Mieux vaut s'en tenir au discours programmatique prononcé au début du film par le père, cadre dans une fabrique de jouets : *« Nous travaillons aussi pour les familles (...). Meilleurs vœux et soyez prudents sur la route. »* *J. M.*

La passion révélée d'Ingmar Bergman pour Georg af Klercker cinéaste précurseur et oublié

ON NE VERRA sans doute jamais *La Chevauchée mortelle sous le chapiteau du cirque*, film suédois de 1912 dont ne subsiste qu'un fragment. Mais l'attrait exercé par la singularité du titre se double désormais de la curiosité suscitée par l'oeuvre de Georg af Klercker, réalisateur de vingt-sept films en moins de trois ans (entre 1915 et 1918), qui ne redevint cinéaste qu'en 1926, le temps d'un seul film, et auquel l'intérêt porté par Ingmar Bergman vaut d'être découvert, quarante-quatre ans après sa mort, le 13 novembre 1951 à Malmö.

Plus que d'un simple intérêt, il s'agit de la part du réalisateur de *Cris et chuchotements* d'une véritable passion, nourrie par les visions répétées des films de Klercker dans sa salle privée de Farö, concrétisée par une incitation et une aide à la restauration des copies, et couronnée par l'écriture d'une pièce, *Le Dernier Cri*. Deux représentations de cette pièce en un acte ont été données, au Théâtre de Stockholm, et Bergman en a lui-même réalisé une adaptation pour la télévision. Ce film figure au programme de la rétrospective de six films consacrée à Klercker, organisée par le Centre culturel suédois et présentée dans le cadre de CinéMémoire (*Le Monde* du 23 novembre).



Le Dernier Cri se déroule entièrement dans le bureau de Charles Magnusson (Ingvar Kvellson), ancien « chasseur d'images » devenu le directeur de la Svenska Bio (dont la fusion avec la Skandia, en 1919, a donné naissance à la Svensk Filmindustri) et auquel les deux maitres suédois, Victor Sjöström et Mauritz Stiller, doivent le début de leur carrière, qui les conduira l'un comme l'autre à Hollywood. Face à lui se présente Georg af Klercker (Björn Granath), à genoux et affublé d'un nez de clown : le cinéaste est venu demander à Magnusson de le laisser réaliser un film. Demander, quémander, supplier. Ses dernières réalisations ont été des échecs, le public ayant perdu le goût des mélodrames et des comédies, et Klercker n'a pas su ou pas voulu céder à la mode des lourdes adaptations littéraires. Situation tragique, que l'attitude de Klercker, alcoolique tour à tour vindicatif, ironique et suppliant, fait basculer parfois vers le burlesque. Le génie de Bergman, avec le talent des deux acteurs, est de maintenir cet équilibre *a priori* impossible tout au long de cette terrible scène d'humiliation. Klercker peut bien menacer, insulter, s'agenouiller devant Magnusson, il n'est jamais ni ridicule ni pitoyable.

Que Bergman ait tenu à garantir à ce point la dignité du cinéaste permet de dessiner les contours de l'intérêt qu'il porte à sa carrière et à sa personnalité. *Musique nocturne* (1918), celui des films de Klercker que Bergman préfère, témoigne d'une science de la construction dramatique et d'une remarquable maîtrise de la narration.

UN POTENTIEL INEXPLOITÉ

Utilisation surprenante de la profondeur de champ et effets de montage parallèle, qui placent le film très en avance sur son temps, attestent la virtuosité technique d'un cinéaste dont les thèmes sont également de nature à séduire Bergman : dans *Musique nocturne*, un riche baron amateur de poésie, lui-même rimailleur, achète à un écrivain misérable ses poèmes, qu'il fait paraitre sous son nom, puis assassine le malheureux, lorsque celui-ci refuse de lui céder la pièce qu'il tient pour son œuvre majeure.

Bergman saisit Klercker au croisement de ces deux trajectoires en le montrant à la fois conscient de ses propres limites et certain de pouvoir faire mieux que Sjöström et Stiller, dont les films sont célébrés. Klercker parle du premier (que Bergman dirigera en 1957 dans *Les Fraises sauvages*) comme d'*« un pisse-froid qui se donne des grands airs »*, du second comme d'*« une petite tapette, mais véritable esthète »*. Bergman laisse par ailleurs entendre qu'une liaison entre Sjöström et la femme de Klercker pourrait être à l'origine de l'arrêt brutal de la carrière du réalisateur de *Musique nocturne*. Ce que Bergman distingue dans ses films est avant tout un potentiel dont il sait qu'il ne sera jamais exploité.

Entre le pionnier qui, au retour d'un séjour à Paris, où il a travaillé avec Louis Feuillade, propose par défi à Magnusson un projet d'adaptation de la *Justine* de Sade, et le maître suédois, qui dut attendre longtemps avant de faire œuvre personnelle, existe une vraie empathie, qui explique et justifie l'engouement de Bergman.

En insistant sur la modestie de Klercker, qui se présente comme *« un artisan, pas un génie, avec beaucoup de savoir-faire et d'expérience »* et souhaite seulement *« faire oublier un moment aux gens la dureté de la vie »*, et en éclairant ainsi la personnalité d'un cinéaste qui s'affirme pourtant *« capable de rivaliser »* avec ceux qu'il appelle ironiquement *« les génies »*, Bergman souligne à quel point la position du cinéaste et la possibilité pour lui d'exercer son art ont été déterminées par son aptitude à promouvoir sa personnalité et son travail propres. Ce dont Klercker était à l'évidence incapable, impuissance que Bergman saisit grâce à un long plan fixe où le cinéaste « donne » son regard à la caméra, tandis que le producteur répond à un appel téléphonique.

En offrant ainsi au pionnier de plonger son regard dans celui de spectateurs qui, pour la plupart, n'avaient seulement jamais entendu parler de lui, Bergman rend hommage aux cinéastes de tous temps, connus ou inconnus, génies ou tâcherons, et livre la preuve la plus bouleversante de la pérennité d'un art.

Pascal Mérigeau

★ Le jeudi 7 décembre à 19 heures, au Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3e. Tél. : 44-78-80-20. Le Centre culturel suédois présente jusqu'au 21 janvier 1996 une exposition consacrée à Georg af Klercker.

ECONOMIE

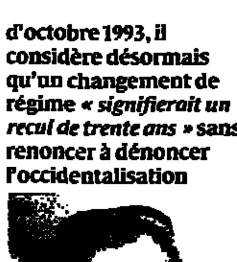
■ **Londres se retire d'Eurimages**, le fonds de soutien au cinéma du Conseil de l'Europe. La décision britannique n'a pas été officiellement motivée. Réagissant à cette annonce, Gaetano Adinolfi, le président d'Eurimages, s'est dit d'autant plus étonné que *« les premiers à en souffrir seront les producteurs britanniques, qui vont désormais avoir beaucoup de mal à trouver des coproductions avec d'autres pays européens »*. Eurimages est un fonds de soutien à la coproduction et à la diffusion de films. Depuis sa création en 1988, il a permis d'aider 422 fictions et documentaires européens pour un montant total de 777,64 millions de francs. Avec le retrait de la Grande-Bretagne, Eurimages ne compte plus que 23 pays membres.

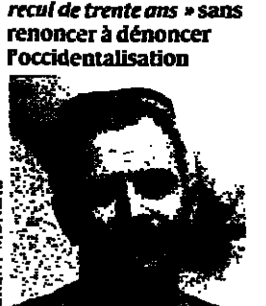
■ **Philippe Douste-Blazy veut un accord obligatoire entre distributeurs et exploitants** pour tenter de sortir de la crise larvée qui oppose ces deux catégories de professionnels à propos du prix des billets. Le ministre de la culture envisage *« d'inclure dans le code de la propriété intellectuelle une disposition qui stipule clairement l'obligation d'un accord contractuel entre les distributeurs et les exploitants sur le prix des places »*, en soulignant *« qu'un projet de loi était examiné par les ministères concernés »*. Durant l'été 1994, les aménagements tarifaires avaient dégénéré en une « guerre des prix », notamment à Lyon, mettant aux prises les circuits concurrents d'une part, les exploitants et les distributeurs d'autre part, ces derniers, qui sont rémunérés au pourcentage des recettes, n'acceptant pas d'être pénalisés par des choix commerciaux décidés unilatéralement.

■ **La fréquentation des salles** durant les trois premiers trimestres de 1995 reste supérieure à celle de la période correspondante de l'année précédente, malgré une baisse au mois de septembre. Avec 88,55 millions d'entrées durant les neuf premiers mois, la consommation de films en salle est en hausse de 3,7 %. Le cinéma français confirme l'amélioration de sa situation, avec 34 % (19 % de mieux par rapport à 1994), tandis que les films américains sont en légère baisse à 54,4 % (– 2 %).

Lettre de Russie

Numéro deux sur la liste « Notre maison la Russie » du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, le cinéaste Nikita Mikhalkov *(notre photo)*, Oscar 1995 du meilleur film étranger pour *Soleil trompeur*, est apparu sur la première chaine télévisée dans un surprenant clip vidéo. Déguisé en cosmonaute, il flotte dans une station spatiale, contemple la Russie à travers son hublot, évoque la beauté des femmes de la Volga et conclut : *« Chez nous, tout va bien. »* En se présentant sur la liste du parti des « Nouveaux Russes » et de la réussite à l'occidentale, Mikhalkov entretient l'ambiguïté de son personnage. Longtemps proche du général nationaliste Routskoï, chef de l'insurrection d'octobre 1993, il considère désormais qu'un changement de régime *« signifierait un recul de trente ans »* sans renoncer à dénoncer l'occidentalisation





LAURENT MONLAÜ

débridée et la perte des valeurs nationales. Fils de la nomenklatura, le *« russki barine »* (le seigneur russe) vient de créer une nouvelle polémique en retirant *Soleil trompeur* de la liste des films concourant pour les Nikas (l'équivalent russe des Oscars) qui doivent être décernés samedi 9 décembre, estimant que la récompense américaine suffisait à sa notoriété.

Manon Loizeau

Lettre d'Amérique

Une agression contre un employé du métro new-yorkais a donné l'occasion au leader de la majorité républicaine au Sénat, Robert Dole, de relancer sa campagne contre la dépravation des mœurs et la violence qu'engendrent, à ses yeux, les productions hollywoodiennes.

L'attaque dont a été victime Harry Kaufman semble en effet copiée sur une scène de *Money Train*, produit par Columbia Pictures, et récemment sorti sur les écrans : deux individus ont lancé un liquide inflammable dans sa cabine avant d'y mettre le feu. Brûlée aux deuxième et troisième degrés sur 80 % du corps, la victime lutte contre la mort.

***« Il est temps que ceux qui utilisent la pornographie et la violence pour vendre des billets de cinéma fassent leur examen de conscience »*, a déclaré M. Dole au Sénat, demandant au public américain de sanctionner le film en le faisant *« dérailler du box-office »*.**

Un responsable du métro de New York a toutefois fait savoir que neuf agressions du même genre avaient eu lieu au cours des cinq dernières années.

La campagne antihollywoodienne est l'un des thèmes préférés de celui qui est le favori de la course républicaine à l'investiture présidentielle.

Au printemps dernier, il s'était déjà élevé contre la violence des textes de certains groupes de rappeurs, au point de contraindre Time Warner à se séparer de son label spécialisé dans la musique rap.

Le film sur le massacre de Kwangju replonge la Corée dans ses années de plomb

KWANGJU
de notre envoyé spécial

Epaisse fumée noire et odeur âcre de caoutchouc brûlé, gravats sur la chaussée, voitures retournées, blindés et militaires en treillis arme sur la hanche face une foule qui avance brandissant drapeaux nationaux et banderoles et criant des slogans. Puis des rafales de coups de feu. Les premiers rangs tombent, les autres s'enfuient. *« Vous êtes partis trop vite. Il faut reprendre ! »* Rire général. Les morts se relèvent et les figurants reprennent place.

Dans Kumman-ro, la rue principale de Kwangju, le début du tournage du premier film sur le martyre de cette ville a ravivé les souvenirs du 21 mai 1980, lorsque l'armée tira sur la foule de manifestants protestant contre les généraux putschistes. Pour mater l'émeute qui suivit ce premier massacre, le pouvoir fit intervenir les troupes spéciales : officiellement, il y eut deux cents morts et un millier de blessés. Le carnage s'étendit aux villages avoisinants et le nombre des morts serait deux ou trois fois supérieur.

Les autorités de Kwangju s'opposaient au tournage des scènes de manifestation sur les lieux où elles se déroulèrent. Une décision unanime des représentants de la population au cours d'un débat public eut raison de leur veto. *« J'avais douze ans alors et je n'ai pas compris ce qui se passait. Je sais aujourd'hui que ce drame nous habite et nous a donné une force »*, dit une jeune femme.

Le massacre de Kwangju demeure un stigmate dans la mémoire nationale coréenne. Depuis quelques semaines, les manifestations étudiantes ont repris avec une ampleur jamais vue depuis l'arrivée au pouvoir du président Kim Young-sam en 1992, pour exiger le jugement des *« bourreaux de Kwangju »*, soustraits à la justice par la prescription : les ex-généraux présidents Chun Too-hwan et Roh Tae-woo, ce dernier récemment emprisonné à la suite d'un énorme scandale de pots-de-vin. Mais la tragédie de Kwangju est aussi pour le monde intellectuel un événement charnière : le dramatique révélateur du prix payé à une expansion vertigineuse sous la férule de régimes musclés (*« le miracle économique coréen débouchait finalement sur quoi ? le massacre d'une population civile par sa propre armée »*, souligne l'écrivain Cho Sehui).

UN ÉVÉNEMENT ABSTRAIT

Le film en cours de tournage coïncide avec un mouvement d'opinion pour faire la lumière sur ce tragique épisode, mais ce seront aussi les premières images sur le drame de Kwangju destinées à un grand public. Pour la majorité, le massacre est resté un événement abstrait. Aussi ce film est-il l'expression d'une appropriation de leur mémoire par les Coréens dans ce qu'elle a de plus viscéral : une plaie encore ouverte quinze ans après.

Longtemps Kwangju fut accaparé par l'idéologie : la gauche dénonçant les Américains derrière les putschistes et la droite brandissant la menace communiste. Une politisation que toute la carrière (formation d'anthropologue et prédisposition pour des sujets tabous) du metteur en scène Chang Sun-woo devrait lui permettre d'éviter. Le film est d'ailleurs tiré du court roman de Ch'oe Yun, *Là-bas, sans bruit, tombe un pétale* (Actes Sud). Un événement littéraire : pour la première fois, une romancière osait donner un dimension universelle à ce drame à travers le récit de l'errance d'une adolescente dont la mère a été tuée à ses côtés dans les manifestations et qui a perdu la mémoire. *« Je voulais me dégager de l'immédiateté de l'événement, montrer comment la barbarie transforme un être »*, nous dit Ch'oe Yun. *« La petite fille sera violée par un ouvrier comme le fut la ville de Kwangju par l'armée. Toutes deux sont victimes de la même violence. »*

Ch'oe Yun ne fait qu'esquisser le massacre, lui conférant ainsi un caractère allégorique : la dimension universelle d'un moment de la souffrance humaine. Un printemps, Kwangju : ce pourrait être n'importe quand, n'importe où : chaque fois que chancellent des hommes et des femmes sous la crosse des fusils, que tombe un pétale, telle cette enfant fauchée dans son enfance *« avec ces yeux perdus et ces gestes inutiles »*.

Pour le cinéaste Chang Sun-woo, *« ce tournage est comme un exorcisme de chamanes pour apaiser la douleur. Les attentes des habitants sont un encouragement mais aussi une énorme responsabilité »*, nous dit-il. Les deux mille figurants reprennent place : défilent des visages jeunes et moins jeunes, riants et insouciants. D'autres visages, évanouis, semblent se superposer aux leurs. Deux mille : le nombre des victimes, une nuit de mai à Kwangju.

Philippe Pons

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Les grèves entraînent une baisse** notable, mais pas un effondrement de la fréquentation en région parisienne. La chute est d'environ 20 % par rapport à la semaine précédente et affecte essentiellement les salles de la capitale. De ce fait, les films bien diffusés en périphérie, c'est-à-dire surtout les films « grand public », pour la plupart américains, sont moins touchés que les titres plus exigeants.

■ **En continuation**, c'est *Apollo 13* qui se tient le mieux, avec encore 50 000 entrées en quatrième semaine, soit un total de plus de 400 000. *Crossing Guard* s'en tire aussi plutôt bien, et dépasse les 120 000 en trois semaines, alors que *Neuf mois aussi* et *Johnny Mnemonic* ne semblent pas devoir tenir leurs promesses. Il faut aussi constater l'échec commercial du *Garçu*, qui en cinquième semaine n'a plus droit qu'à deux écrans, et n'atteindra pas les 100 000 entrées sur Paris-périphérie.

■ **Largement en tête** se trouve *Pocahontas* avec 129 000 entrées dans ses 46 salles (soit un total de 405 000 en quatre semaines). Et la petite Indienne de Disney pourrait tirer profit de la grève des écoles. Cette semaine, elle enregistre déjà plus du double des entrées de son suivant immédiat en haut du box-office, le nouveau venu *Jade*, à 54 000 dans 33 salles.

■ **Parmi les autres nouveautés**, *Amour et mensonges* réussit sa sortie avec 48 000 spectateurs dans 27 salles, et *Au beau milieu de l'hiver* à 29 000 sur seulement neuf écrans. En revanche, *La Fille seule* rencontre quelques difficultés avec 6 000 supporters dans 8 salles. La situation est encore plus compromise pour les huit autres sorties de cette semaine.

J.-M. F.

★ Sources des chiffres : ***Le Film français***

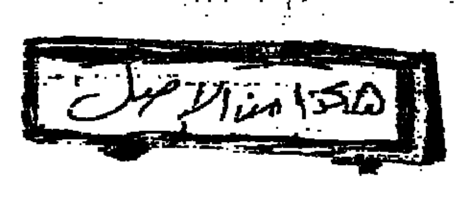
ECHOS

■ **Emir Kusturica renoncerait au cinéma**, selon une déclaration à *Libération* où, affirmant vouloir *« changer de vie »*, il souhaite *« informer mes amis et mes ennemis que dans ma quarante et unième année, je cesse de réaliser des films. »* Deux fois lauréat de la palme d'or à Cannes, le cinéaste yougoslave avait réagi vivement aux critiques contre son dernier film, *Underground*, qui n'a pas non plus rencontré le succès public espéré.

■ **Les prochains Disney** : alors que *Pocahontas* triomphe autour de la planète, et que le nouveau Disney, *Toy Story*, domine le box-office américain, le studio a annoncé ses projets, qui marquent un retour vers les grandes histoires du vieux monde : *Notre-Dame de Paris*, *Hercule*, *Tarzan*. De son côté, la société créée par Spielberg et l'ancien patron de Disney, Michael Eisner, a mis en chantier son premier dessin animé, inspiré par l'histoire de Moïse.

FESTIVALS

■ **Le festival Entrevue de Belfort**, qui s'est déroulé du 25 novembre au 3 décembre, a décerné son grand prix à *L'Age des possibles*, de Pascale Ferran. Le prix Gérard Frot-Coutaz a été attribué à *Sept en attente*, de Françoise Etchegaray, avec mention spéciale à *Faute de soleil*, de Christophe Blanc. *On the Beat*, de Ning Ying, a reçu le prix du film étranger. Le public a accordé ses grands prix aux *Apprentis*, de Pierre Salvadori, et au *Jardin* du Slovaque Martin Sulik.



LA SÉLECTION DU « MONDE »

A LA VIE, A LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
L'AMOUR MEURTRI (italien, 1 h 44), de Mario Martone, avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato.
AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, 1 h 43), d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
LA CHANTEUSE DE PANSORI (coréen, 1 h 53), d'Im Kwon-taek, avec Kim Myung-gon, Oh Jung-hae, Kim Kyu-chul.
CLOCKERS (américain, 2 h 09), de Spike Lee, avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
LE COUVENT (franco-portugais, 1 h 30), de Manoel de Oliveira, avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
CROOKLYN (américain, 1 h 53), de Spike Lee, avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid.
CROSSING GUARD (américain, 1 h 55), *de Sean Penn*, avec *Jack* Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
LA FILLE SEULE (français, 1 h 30) de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
LE GARÇU (*français, 1 h 45*), de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
LAND AND FREEDOM (britannique, 1 h 49), de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, *Iciar Bollain, Tom Gilroy*, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
LISBONNE STORY (allemand-portugais, 1 h 40), de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
LE REGARD D'ULYSSE (grec, 2 h 56), *de Théo Angelopoulos*, avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.

FESTIVALS

Le Festival tous courts d'Aix-en-Provence propose, d'une part, pour sa 13e édition, une trentaine de courts-métrages français et étrangers en compétition, principalement axés sur la recherche de formes nouvelles voire expérimentales ; d'autre part, « Un regard sur le jeune cinéma français, du *court au long* », *qui* permet à quelques jeunes réalisateurs de présenter leur premier long-métrage ; et la découverte d'un cinéma européen : cette année, le cinéma belge. Au travers de films courts ou longs, actuels ou anciens, inédits ou peu diffusés, un hommage sera rendu aux réalisateurs belges Henri Storck, Raoul Servais, André Delvaux, Chantal Akerman, Marion Hänsel et Frank Van Passel.
Du 5 au 9 décembre. Tél. : 42-27-08-64.

Les Neuvièmes Rencontres du cinéma indépendant de Châteauroux débuteront le 7 décembre au Nouveau Théâtre de Belle-Isle. En ouverture, la projection de *Naissance du cinéma*, de Roger Leenhardt, et *Grand Bonheur*, d'Hervé Le Roux, en sa présence. Le 8, une soirée spéciale avec le Festival de Clermont-Ferrand autour du thème « Cent ans de courts ». Les 8 et 9, place à la compétition autour de vingt et un courts-métrages européens et américains, et quatre longs français. Le 9, une nuit du cinéma avec des films de Paul Grimault, Agnès Varda, Jean-Luc Godard, Serguei M. Eisenstein et Orson Welles. Séance de clôture le 10 avec deux films de Joseph Morder, avant l'annonce du palmarès.
Du 7 au 10 décembre. Tél. : 54-34-18-14.

L'Avant-Garde cinématographique des années 20 en Allemagne est à l'honneur dans le cadre de CinéMémoire à l'American Center et au Goethe Institut avec une sélection de films de Viking Eggeling, Hans Richter et *Walter Ruttmann* entre autres. *Tous* trois artistes peintres de formation, ils se sont insurgés contre un cinéma qui leur semblait relever de la *« littérature filmée »* et ont cherché, dans les années 20, à mettre en forme et en mouvement lignes et lumières pour atteindre le « film absolu ». Une occasion de découvir une forme cinématographique qui prend ses racines directement dans les arts plastiques, la musique et la danse.
Du 7 au 10 décembre. Tél. : 44-73-77-77.

Le Deuxième Festival de films gays et lesbiens de Paris propose cette année plus de cent films, des rencontres avec des cinéastes et deux débats. L'un sur la représentation des homosexuels avant et depuis l'apparition du sida, avec des réalisateurs, critiques et producteurs ; l'autre sur les média, avec des responsables de programmation télévisuelle et des cinéastes. Sur une durée de six jours, il rend compte des dernières productions et créations nationales et internationales.
American Center, 51, rue de Bercy, Paris-12e. Du 12 au 17 décembre. Tél. : 44-73-77-77.

NOUVEAUX FILMS

LES ANNÉES DU MUR
Film franco-allemand-suisse de Margarethe von Trotta, avec Corinna Harfouch, August Zirner, Meret Becker, Anlan Zollner, Jean-Yves Gaultier, Eva Mattes (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
Film iranien de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari (1 h 25).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ
Film français d'Etienne Chatillez, avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; *UGC Montparnasse, dolby, 6e* (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, *dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44* ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE DES TROIS DIAMANTS
Film belgo-anglo-palestinien de Michel Khleifi, avec Mohammad Nahhal, Hana'Ne meh, Ghassan Abu Libda, Makram Khouri, Bushra Qaraman, Mohammad Bakri (1 h 46).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

PRÊTE A TOUT
Film américain de Gus Van Sant, avec Nicole Kidman, Matt Dillon, Joaquin Phoenix, Alison Folland, Casey Affleck, Illeana Douglas (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-*30-20-10) ; UGC Lyon Bastille*, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SANS DOUTE LES ANNÉES QUI PASSENT
Film français de Dominique Déhan, avec Françoise Bette, Jean-Claude Frissung, Henri de Lorme, Sylvie Domergue, *Christian Delage* (45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SEARCH & DESTROY
Film américain de David Salle, avec *Dennis Hopper, John Turturro, Griffin Dunne, Rosanna Arquette*, Christopher Walken, Illeana Douglas (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SUPER NOEL
Film américain de John Pasquin, avec Tim Allen, Judge Reinhold, Wendy Crewson, Eric Lloyd, David Krumholtz, Peter Boyle (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, *1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e* (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

TENDRE GALÈRE
Film britannique de Mike Sarne, avec Charlie Creed Miles, Vanessa Hadaway, David Shawyer, Jess Conrad, Jacqueline Skarvellis, Yolanda Mason (1 h 36).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AMOUR ET MENSONGES
de Lasse Hallstrom,
avec Julia Roberts, Dennis Quaid, Robert Duvall, Gena Rowlands.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, *dolby, 8e (43-59-19-08 ;* 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56).

L'AMOUR MEURTRI
de Mario Martone,
avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-*55 ; réservation : 40-30-20-10).*

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
de Kenneth Branagh,
avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Far*rell, Gerard Horan, John Sessions.*
Britannique, noir et blanc (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; *UGC Odéon, dolby, 6e* (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, *15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ;* Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

AU PETIT MARGUERY
de Laurent Bénégui,
avec Stéphane Audran, *Michel Aumont*, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine.
Français (1 h 35).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami,
avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AURÉLIA
de Christophe d'Hallivillée,
avec Emmanuelle hébraud, Patrick Fontana, Véronique Ruggia, Damien Eupherte, Chloé Decoust-Jarsky.
Français, noir et blanc (1 h 20).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA BIBLE DE NÉON
de Terence Davies,
avec Gena Rowlands, Denis Leary, Diana Scarwid, Jacob Tierney, Leo Burmester, Frances Conroy.
Britannique (1 h 32).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

ÇA TOURNE A MANHATTAN
de Ton Dicillo,
avec Steve Buscemi, Catherine Kee*ner, Dermot Mulroney, Danielle* von Zerneck, James Le Gros.
Américain (1 h 30).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LA CHANTEUSE DE PANSORI
de Im Kwon-Taek,
avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, Kim Kyu-Chul.
Coréen (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES
de Mark Achbar, Peter Wintonick, Francis Miquet, Katharine Asals.
Canadien (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e *(36-68-75-13 ;* réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CROOKLYN
de Spike Lee,
avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Epée de *Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Saint-Germain*-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec *Jack Nicholson, David Morse*, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er *(36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé We*pler, dolby, 18e (36-68-20-22).*

DÉLITS FLAGRANTS
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

DIS, PAPA
de René Bjerke,
avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen.
Norvégien (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DOUCE FRANCE
de Malik Chibane,
avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse, Saïda Bekkouche, Fettouma Bouamari.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Le République, 11e (48-05-51-33).

LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoit Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : Latina, dolby, 4e (45-49-60-60) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-*Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).*

LES FRERES MCMULLEN
de Edward Burns,
avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-*30-20-10) ; UGC Convention, 15e* (36-68-29-31).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

JADE (*)
de William Friedkin,
avec David Caruso, Linda Fiorentino, Chazz Palminteri, Michael Biehn, Richard Crenna.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, *8e (36-68-75-55 ; réservation :* 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, *5e (43-26-84-65)* ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bau*chau, Vasco Sequeira, Canto E Castro*, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lu*cernaire, 6e (45-44-57-34).*

MADAME BUTTERFLY
de Frédéric Mitterrand,
avec Ying Huang, Richard Troxell, Ning Liang, Richard Cowan, Jing Ma Fan, l'Orchestre de Paris.
Français (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, *8e* (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-*33 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

NAKED (*)
de Mike Leigh,
avec David Thewlis, Lesley Sharp, Katrin Cartlidge, Greg Cruttwell, Claire Skinner, Peter Wight.
Britannique (2 h 06).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; réservation : 40-30-20-10).

NELLY ET M. ARNAUD
de *Claude Sautet*,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglase, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienve*nüe Montparnasse, dolby, 15e* (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-*46-85 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande)..
Français, noir et blanc (3 h 40).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

OUI
de Pascal Pérennes,
avec Jean-Paul Roussillon, Isabel Otéro, Cecile Sanz De Alba, Maurice Baquet, Ginette Garcin.
Français (46).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PETIT MUSÉE DE VÉLASQUEZ
de Bernar hébert,
avec Louise Le cavalier, la troupe Lalana Human Steps.
Canadien (50).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
de Mike Gabriel,
Eric Goldberg,
dessin animé Américain (1 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC *Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC* Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-*68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e* (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

RAMPO
de Kazuyoshi Okuyama,
avec Masahiro Motoki, Naoto Takenaka, Michiko Hada, Teruyuki Kagawa.
Japonais (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

REVIVRE
de Jean-Luc Raynaud,
avec Marion Laine, Valérie Meynadier, Stéphane Rideau, Jean-Marc *Savean*.
Français (1 h 05).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SHANGHAI TRIAD
de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao.
Chinois (1 h 49).
VO : George-V, 8e (36-68-43-47).

SIDA, PAROLES DE FAMILLES
de Paule Muxel,
Bertrand de Solliers,
Français (1 h 35).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD
de François Girard,
avec Colm Feore, Bruno Monsaingeon, Yehudi Menuhin, Margaret Pacsu, Jessie Greig.
Canadien (1 h 30).
VO : Reflet Medicis II, 5e (36-68-48-24).

UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

REPRISES

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE
de Kenji Mizoguchi,
avec Machiko Kyo, Mito Mitsuko, Kinuyo Tanaka, Masayuki Mori, Sakae Ozawa, Sugisaku Aoyama.
Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

GILDA
de Charles Vidor,
avec Rita Hayworth, Glenn Ford, *George MacReady*.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 50).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-*29-79-89 ; 36-65-70-48).*

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

L'Etat tente pour la troisième fois de privatiser RMC

Le prix de vente du groupe a été nettement revu à la baisse, mais les prétendants ont changé : certains ont disparu, d'autres viennent de l'étranger

POUR LA TROISIÈME FOIS, l'Etat lance le processus de privatisation du groupe Radio-Monte-Carlo (RMC). La société financière de radiodiffusion (Sofirad) a décidé, mardi 5 décembre, de céder la participation de 83,33 % qu'elle détient dans le capital de la station. Le « prix minimum » a été fixé à 500 millions de francs par la commission de privatisation. Lors de la précédente tentative de privatisation, la valeur de RMC avait été estimée à 680 millions de francs.

Outre la maison mère, Radio-Monte-Carlo, le groupe RMC détient 51 % des parts du réseau FM musical Nostalgie, 100 % de la station Radio-Montmartre, et possède 100 % de Génération expertise média (GEM), régie publicitaire de l'ensemble. Comme prévu, le groupe RMC ne sera pas cédé par « appartements », mais en bloc. Mieux, il devrait aussi conserver ses trois formats radiophoniques : RMC, Radio-Montmartre et Nostalgie, comme le souhaite la principauté de Monaco, propriétaire de 16,67 % des parts (*Le Monde* du 30 juillet 1995). Les autorités monégasques restent attachées au développement du groupe RMC sur ses trois axes radiophoniques, au maintien du caractère généraliste de la radio, et à la conservation de l'essentiel des activités de la station à Monaco.

Pour ne pas essuyer un échec, comme lors des précédentes tentatives en 1986 et en 1993, l'Etat, actionnaire du groupe RMC, via sa holding publique la Sofirad, semble vouloir mener cette opération avec le maximum de transparence.

Outre un prix plancher, fixé par la commission de privatisation, les candidats à la reprise devront, selon la Sofirad, respecter un calendrier et déposer leur offre avant le jeudi 28 décembre. Le dossier présenté par les candidats devra comporter un *« plan de développement du groupe sur trois ans et les orientations de la politique de programmes des différents supports »*. Le cahier des charges est disponible au siège social de la Sofirad. La holding publique doit arrêter son choix au plus tard trente jours après la clôture de l'appel.

Dès le lancement du processus de privatisation du groupe, Jean-Noël Tassez a démissionné de la présidence de la Sofirad. Il reste cependant directeur général de RMC et de Nostalgie : deux fonctions qui devraient lui permettre de piloter la vente du groupe radiophonique.

Cette démission correspond, selon lui, à un *« souci de transparence (...) pour éviter que sa double fonction, à la tête de la Sofirad, et à la direction du groupe mis en vente, ne suscite des interprétations dommageables au bon déroulement des opérations »*. Des observateurs moins charitables évoquent plutôt des divergences de vues avec l'Etat actionnaire.

CONVOITISES

Malgré un prix de vente élevé, le groupe RMC suscite de nombreuses convoitises. Parmi les candidats qui se sont publiquement déclarés, figurent, pour l'instant, le groupe NRJ, la Rochefortaise Communication, actionnaire de la radio d'informations économiques, BFM, Alain Ayache, propriétaire du *Meilleur*, l'afficheur Jean-Claude Decaux, Sud-Radio et TF 1.

Cependant, c'est Alcatel qui semble le mieux placé. Le groupe, présidé par Serge Tchuruk, est déjà dans la « maison » grâce à sa participation de 49 % dans le capital de Nostalgie, le joyau du groupe. Le réseau FM musical dégage, en effet, un bénéfice après impôt de 60 millions de francs. A l'inverse, Radio-Monte-Carlo devrait enregistrer, à elle seule, une perte de 80 millions de francs.

S'il n'a pas encore fait acte de candidature, le groupe Alcatel pourrait réaliser sa participation dans Nostalgie, évaluée à 250 millions de francs. Après la vente de la Générale occidentale, propriétaire de *L'Express* et *du Point*, au groupe Havas, un renforcement du pôle médias d'Alcatel ne semble plus toutefois à l'ordre du jour.

A côté des repreneurs français, des candidats étrangers se sont aussi manifestés : l'allemand Bertelsmann, troisième groupe mondial de communication, propriétaire en France de Prisma Presse, et Carlton, groupe britannique de communication.

Une solution européenne à la reprise de RMC n'est pas à exclure. En effet, la principauté de Monaco peut opposer son veto aux candidats français qui lui déplaisent. Nul ne peut d'ailleurs prétendre conquérir RMC sans l'agrément de la principauté ni celui du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Véronique Cauhapé

Georges Vanderschmitt nouveau président de la Sofirad

Le conseil des ministres devait annoncer, mercredi 6 décembre, la nomination de Georges Vanderschmitt à la présidence de la Sofirad. Selon le communiqué de Matignon, le successeur de Jean-Noël Tassez *« aura pour mission, d'une part, de mener à bien la privatisation de RMC et, d'autre part, de préparer l'évolution de la Sofirad »*.

Diplômé d'études supérieures de droit public, Georges Vanderschmitt fut nommé auditeur à la Cour des comptes dès sa sortie de l'ENA en juin 1977. Ensuite, il a été notamment directeur du réseau européen de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et directeur général de France 2, de septembre 1992 à janvier 1994. Conseiller-maître à la Cour des comptes, il est aussi l'auteur d'un rapport sur la politique satellitaire de la France.

ABC doit lancer une chaîne d'information en continu

CAPITAL CITIES/ABC INC., deuxième groupe mondial de communication depuis son rachat par Walt Disney, a annoncé, mardi 5 décembre à New York, le lancement en 1997, aux Etats-Unis, d'une chaîne d'information en continu. Cette chaîne se distinguera de CNN par l'accent mis sur les nouvelles locales. *« Compte tenu de l'intensité de la compétition* [entre les chaînes d'information], *l'importance de la couverture locale sera déterminante dans le succès de l'opération »*, a expliqué le président de Capital Cities/ABC Inc., Robert Iger. CNN procède actuellement dans des métropoles américaines à des décrochages locaux de cinq à dix minutes par heure, mais sans image et avec des présentateurs lisant des dépêches.

Roger Iger a souligné que ABC avait passé des accords avec deux cents stations de télévision locales américaines. *« La priorité est le marché intérieur, nous n'explorerons pas les possibilités internationales tant que nous ne réussirons pas* [aux Etats-Unis] », a précisé le président d'ABC News, Roone Arlege. Les responsables d'ABC ont souligné que la force du premier réseau américain résidait dans sa rédaction, qui produit certains des programmes d'actualité les plus regardés aux Etats-Unis.

■ **PROGRAMMES : France Télévision Distribution,** la filiale de France Télévision chargée de la commercialisation des programmes auprès des chaînes étrangères et sur d'autres supports (vidéo notamment), va dégager pour la troisième année consécutive *« un résultat bénéficiaire »* sur un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs en 1995. Ce succès est dû au regroupement des forces de ventes de France 2 et France 3 au sein d'une seule entité. Principaux succès commerciaux : les opérations dérivées des « Schtroumpfs », de « Bonne nuit les petits », de « L'Instit » ou encore de « La Rivière Espérance ».

■ **PRESSE : le quotidien *Libération* n'a pas paru mardi 5 décembre,** à la suite d'une grève du personnel (*Le Monde* du 5 décembre). Dans son numéro du 6 décembre, le personnel du journal a lancé un appel aux lecteurs intitulé « Pour l'indépendance » en contestant le plan de redressement. Ce texte a été approuvé par un vote à bulletin secret par 179 voix sur 265 votants. Les grévistes précisent : *« L'ensemble des instances représentatives – conseil de surveillance, comité d'entreprise, Société des journalistes – contestent les estimations exagérément pessimistes justifiant le plan de la direction. (...) D'autres voies sont possibles. Et nous comptons les faire aboutir avec l'aide de nos partenaires et de nos lecteurs. »* Des journalistes entreprennent en outre une grève des signatures jusqu'au 12 décembre. Serge July, directeur du journal, indique dans le même numéro que *« personne ne semble contester la nécessité d'un plan de redressement »* et annonce que *« la concertation, qui est de règle dans* Libération, *devra déboucher sur un accord interne afin que le pari raisonnable sur l'avenir l'emporte »*.

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.30 Club Dorothée.
17.20 ▶ Série : Les Années fac.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.20 Sport : Football. En direct. 6e journée de la Ligue des champions : FC Nantes-Panathinaikos FC (Grèce), du stade de la Beaujoire à Nantes ; 21.15, Mi-temps, Météo ; 21.30, 2e période ; 22.25, Extraits, analyses et résultats des sept autres rencontres. *En cas de victoire, le FC Nantes occuperait la première place de sa poule et en cas de match nul, la deuxième place, qualificative elle aussi. En cas de défaite, les Nantais ne seraient plus maîtres de leur destin... et devraient compter alors avec le résultat du FC Porto au Danemark.*

0.05 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Viet-nam. La traversée mouvementée ; Espace vital ; Escalade sur un mont précieux : l'Australie ; Les cascades d'émeraude.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Programmes de nuit. Histoires naturelles ; 2.05, Histoire de la vie [6/8] ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.15, 3.55, 4.25) ; 3.05, Histoires naturelles (et 4.00, 5.00) ; 3.35, Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.05).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Téléfilm : Pas une seconde à perdre. De Jean-Claude Sussfeld, avec Michel Leeb, Jean-Luc Bideau.
15.05 Tiercé. En direct d'Auteuil.
15.15 Couleur Maureen (et 16.10, 16.50).
15.20 Série : Mission casse-cou.
16.15 Série : Seconde B.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Cooper et nous.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.00).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.30).
19.55 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : Une nounou pas comme les autres. D'Eric Civanyan, avec Mimie Mathy.

22.20 Magazine : Bas les masques. J'ai été torturé.
23.30 Les Films Lumière.
23.35 Journal, Météo.
23.50 Le Cercle de minuit. Le Maréchal Pétain.
1.05 Programmes de nuit. *Histoires courtes : Scheherazade, de Florence Mialhé, texte de Marie Desplechin dit par Agathe Chouchan ;* Sang d'encre, de Laurent de Bartillat ; 2.00, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.35, 24 heures d'infos ; 3.40, Jeu : Pyramide ; 4.35, Urti ; 5.00, Outremers (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Brigade criminelle.
14.10 Série : Magnum.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé. Présenté par Valérie Mairesse et Georges Beller.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Gédéon, de Benjamin Rabier.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Criblés de dettes. Enquête de Carole Weatcroft, Jean-Philippe Desbordes, Jean-Marie Goix, Hervé Ghesquière.
22.10 Météo, Journal.

22.45 Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Fernando Pessoa, le voyageur immobile, d'Isabel Calpe. *Il y a soixante ans, mourait dans un hôpital de Lisbonne un écrivain qui laissait derrière lui une malle pleine de manuscrits inédits. Fernando Pessoa était certain qu'il connaîtrait à titre posthume cette notoriété dont il n'a jamais bénéficiée de son vivant.*
23.40 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Isanga (rediff.).
0.35 Feuilleton : Dynastie.
1.20 Musique Graffiti.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid. Ski indoor à Bercy ; Kidimot ; 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi, Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, Mighty Max.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 0.45).
17.30 Dessin animé : Tintin. *[1/2] Tintin au Tibet.*
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, Les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6. La Terre s'use.

20.45 Téléfilm : Cœur Caraïbes. [1/4]. De Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy. *C'est à Madinina, « l'île aux fleurs » que débarque un beau matin Linda (Vanessa Demouy de « Classe mannequin »). Top-model très en vue, elle vient d'y hériter d'un petit hôtel géré par un trio d'individus plutôt louche.*

22.30 Téléfilm : Le Crime dans le sang. De Richard T. Heffron, avec Robert Mitchum, James Spader.
0.15 Magazine : Secrets de femmes.
1.10 Boulevard des clips (et 5.10).
2.30 Rediffusions.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45

12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Sport : Les Superstars du catch. Les Survivors.
17.05 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL : Miami Dolphins-Atlanta Falcons.
17.25 Sport : Football. En direct. Betis Seville-Girondins Bordeaux. Match de 8e de finale retour de la coupe de l'UEFA ; 17.30, coup d'envoi.

En clair jusqu'à 21.00

19.30 Nulle part ailleurs. (sous réserve de prolongation du match de football). *Présenté par Philippe Gildas, Bruno* Gaccio et Valérie Payet.
19.40 Le J.T. De Jules-Edouard Moustic. (sous réserve de prolongation du match de football).
19.55 Les Guignols. (sous réserve de prolongation du match de football).
20.00 Surprises.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : Les Faussaires. □ Film français de Frédéric Blum (1994).
22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : L'Impasse. ■ ■ Film américain de Brian De Palma (1993, v.o).
0.55 Cinéma : Le Mangeur de lune. □ Film français de Dai Sijie (1994).
2.10 Documentaire : Féminin masculin. De Brigitte Cornand (52 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. La Mémoire et la Réussite.
13.00 Documentaire : L'Avenir de l'Arctique.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 L'Esprit du sport. Avec Arno Klarsfeld.
14.30 A tous vents. Face au vent.
15.30 Qui vive ! [2/3].
15.45 Allô ! La Terre [2/4].
16.00 La Preuve par cinq. [2/4].
16.30 Les Yeux de la découverte.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques. La Cour des comptes.
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [18/25] Coup double.
19.30 Les Briseurs d'os des Pyrénées. De Richard et Julia Kemp. *Le gypaète, un rapace qui se nourrit de cadavres d'agneaux.*
20.20 Le Dessous des cartes. Francophonie (rediff.).
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Images de la Résistance, fin de guerre aux Pays-Bas, de Paul Moody.

21.45 Musica-journal.
22.20 Opéra : Didon et Enée. De Henry Purcell, livret de Nahum Tate, d'après « L'Enéide » de Virgile, mise en scène de Peter Maniura. Avec Maria Ewing, Karl Daymond, Rebecca Evans et le Musicum Collegium 90, dir. Richard Hickock.
23.15 Musicarchive. Arthur Rubinstein.
23.50 Entretien. Nagisa Oshima. Europe-Japon, le cinéma et le siècle.
0.25 Série : Les Cinq Dernières Minutes. La Rose de fer, de Jean-Pierre Marchand, (rediff.).
2.05 Magazine : Snark. Spécial Tour Eiffel. Sabotach-I ; A bichyclettеu (rediff., 28 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : David Douillet, judoka. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Haïti dans tous nos rêves. De Jean-Daniel Lafond. 23.35 Savoir plus. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.45 Les Parchemins de la mer Morte. De Theresa Hunt. 20.35 Où *chantent les accordéons, la route du vallenato.* De Lizette Lemoine. 21.30 Tant que le monde sera [1/6] Les Maîtres maçons d'Agimas. De Suha Arin. 22.00 Terminus Brest. De Gerd Kroske. 23.35 Les Dessous d'Ariane. De Jean-Paul Mudry et Gaspard Lamunière. 0.05 Zoo : Etat des lieux. [3/4] Zoos en péril. De Viate Broome. 0.55 Rugby : Cent ans de finales. De Jacques Alain Raynaud (5 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges (et 0.50). 19.35 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Aux arts et caetera. 22.25 Cherchez l'idole. ■ Film franco-italien de Michel Boisrond (1963, N.). 0.00 Paris dernière (50 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine. 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. Mort en silence. 20.30 Série : Route 66. L'Héritière. 21.20 Série : Au cœur du temps. La Cité de la peur. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. La Chinoise. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Un témoin bien protégé. 23.35 Série : Liquid Television. 0.05 T'as pas une idée ? (60 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). La Dynamo vivante. 19.55 Série : Cher oncle Bill. L'Heureux événement. 20.20 Série : Mon amie Flicka. L'Écuyère. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.15) L'Attaque des alligators. 21.40 Série : Agence Acapulco. Lune de miel. 22.30 Série : *200 dollars plus les frais.* Outrage à magistrat (55 min).

MCM 19.00 L'Invité de marque (et 0.00). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. Bee Gees. 22.15 Private Jack. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Tennis. En différé. Coupe du Grand Chelem : huitièmes de finale. 22.00 Boxe. Résumé. Championnat d'Europe. Poids légers : Angel Mona-Oscar Palomino. 23.00 Supercross. Motocross : supercross indoor d'Osaka. 0.00 Equitation. Résumé. Coupe du monde de saut d'obstacles, à Perth (Australie) et Washington (Etats-Unis) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Gendarmes et voleurs. ■ *Film italien de Steno (1951, N., v.o.).* Avec Toto. 20.30 Angelica. ■ Film français de Jean Choux (1939, N.). Avec Viviane Romance. 22.05 Marie Walewska. ■ Film américain de Clarence Brown (1937, N., v.o.). Avec Greta Garbo. 0.00 Marche ou crève. ■ Film franco-belge de Georges Lautner (1959, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.05 Le Bazar de Ciné Cinéma. 18.55 Thérèse. ■ ■ ■ Film français d'Alain Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet. 20.30 Tora ! Tora ! Tora ! □ Film américain de Richard Fleischer (1970). Avec Martin Balsam. 22.50 Le Garde du corps. □ Film français de François Leterrier (1983). Avec Jane Birkin. 0.15 Minnelli On Minnelli (50 min).

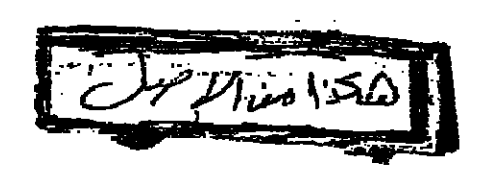
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Tire ta langue. Le Sommet de Cotonou (Bénin). Actualités de la langue. 21.28 Poésie sur parole. Valéry Larbaud (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Ici et maintenant. 22.40 Nuits magnétiques. Une maison, des maisons. 2. Habiter bien - habiter mal. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Noël Vuarnet (L'Aigle-Mère). 0.50 Musique : Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

***FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert.* Donné les 1er et 2 juin à Berlin, par l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy : L'Orestie, ouverture op. 6, de Taneiev ; Concerto pour piano et orchestre op. 20, de Scriabine ; Penthesilea, poème symphonique, de Wolf. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwartzkopf, soprano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Ogive pour flûte et piano, de Gaussin, par les Membres de l'Orchestre Court-Circuit (enregistré le 23 mars 1995) ; Quodlibet pour six percussionnistes, vingt-huit instruments et orchestre (extraits), de Nunes, par l'Ensemble Modern, l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Kasper de Roo et Emilio Pomarico. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tchaïkovski, Bartok, Hersant. 0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage à Elisabeth Schwarzkopf. Capriccio, scène finale, de R. Strauss, par le Philharmonia, dir. Wolfgang Sawallisch ; Œuvres de Mozart : *Les Noces de* Figaro, extraits, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Böhm ; Les Noces de Figaro, extrait, par le Philharmonia, dir. Pritchard ; La Flûte enchantée, finale, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Beecham ; Italienisches Liederbuch, de Wolf ; La Veuve joyeuse, extrait, de Lehar, par le Philharmonia, dir. Ackermann ; La Chauve-souris extrait, de Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan ; Lucia di Lammermoor, de Donizetti ; Sweet Bird, de Haendel, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Krips ; Le Chevalier à la rose, extrait, de R. Strauss, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Herbert von Karajan ; Six Lieder, de Schubert. 23.00 Les Soirées... (Suite). Mélodies, de Sibelius ; *Les Maîtres* Chanteurs de Nuremberg, extraits, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Herbert von Karajan ; Messe extraits, de Bach, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan ; Quatre derniers Lieder, de R. Strauss, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Otto Ackermann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



Jean-Marc Morandini assure que « Tout est possible »

Dans ce magazine bimensuel, l'animateur de TF 1 propose un cocktail indigeste de « confidences » de stars, d'histoires incroyables-mais-vraies et de révélations pseudo-sulfureuses

« APPROCHEZ mesdames et messieurs. Ne traînez pas... Ça va commencer ! Déshabillez du regard Manuel, un homme de petite taille qui réclame que le "lancer de nain" soit à nouveau autorisé. Découvrez les larmes de Stone qui raconte enfin les infidélités de Charden. Frissonnez en apprenant l'incroyable : Aurélien Le Blé avait prédit le détournement de l'Airbus, à Alger, en décembre 1994, mais son fantastique pouvoir risque de se retourner contre lui... » Voilà ce qu'un bateleur pourrait débiter pour convaincre les spectateurs de regarder le magazine de TF 1 baptisé « Tout est possible ».

Deux fois par mois, la première chaîne invite les téléspectateurs à passer derrière le rideau rouge. Un jeudi sur deux, Jean-Marc Morandini est le M. Loyal d'une émission inclassable, sorte de cirque tapageur où défilent des vedettes aux yeux embués et des anonymes transformés en phénomènes de foire.



Le décor est réduit à sa plus simple expression. Ni piste aux étoiles ni salon cosy propice à la confidence : un plateau vide, décoré de quelques taches de couleurs informes et meublé d'immenses tabourets de bar sur lesquels sont priés de se jucher les invités. Au centre de cet espace, Jean-Marc Morandini est le grand confesseur, le fidèle copain à qui l'on vient raconter ses déboires. Il reçoit ses « amies » les stars et révèle qu'il s'agit d'êtres humains comme les autres. Pas méchant pour deux sous, forcément heureux puisqu'il réalise son *« rêve de gosse »*, l'animateur se vante de ne pas *« vouloir regarder par le trou de la serrure des stars »*. Il assure même leur offrir un *« droit de regard »* sur les séquences qu'il diffuse.

Mais, tout en affichant une certaine innocence, Jean-Marc Morandini n'hésite pas à pousser assez loin sa « recherche » de la vérité. Il en est ainsi lorsqu'il interroge Mado Maurin, la mère de l'acteur Patrick Dewaere. Il tente de savoir quels sont les éléments *« qui ont conduit son fils à se suicider. » « Le cinéma lui a été fatal »*, répond la vieille dame. Mais l'animateur veut absolument en savoir plus : il lui faut des noms, de vrais coupables. *« Il a beaucoup souffert de l'abandon d'une femme... Il a mis sept ans à en mourir. Bien sûr, ce n'est qu'une des raisons de son geste, et je ne veux pas jeter la pierre à cette petite Miou-Miou... »*

Il faudrait encore citer, par ordre d'apparition à l'écran, *« la horde des journalistes »* qui, bien sûr, *« voulaient avoir la peau de Patrick »*, et puis *« Coluche, qui lui a offert la 22 long rifle avec laquelle il a mis fin à ses jours »*. Il ne manque à ce tableau de l'horreur que l'auteur du dernier coup de téléphone qui a déclenché le drame... Mystère, mystère. Le nom de l'assassin en puissance ne sera pas prononcé pendant l'émission. Pas de panique, pourtant, puisqu'en fin de magazine l'animateur annonce : *« Vous en saurez plus en lisant le livre écrit par Mado Maurin. »* Car – est-ce un doux hasard ou une heureuse coïncidence – les invités de « Tout est possible » ont (presque) toujours quelque chose à vendre...

Le plus étonnant est que Jean-Marc Morandini aime à se draper des habits de la vertu. Il se targue d'avoir fait déprogrammer un reportage consacré à Zazie, une jeune femme qui s'est inoculé le virus du sida par amour pour son compagnon, atteint de la maladie. Il se plaît aussi à raconter qu'il a, *« de lui-même »*, interrompu un entretien avec un homme qui a vendu ses deux enfants pour 100 000 francs. Jean-Marc Morandi se définit volontiers comme un chevalier de la déontologie, qui fait honneur à un moyen de communication de masse.

Les résultats des calculs d'audience de son magazine semblent lui donner raison : « Tout est possible » flirte avec les 47 % de parts de marché. Cocktail doucereux de révélations plus ou moins éventées, de confidences de hall de gare et de larmes de crocodile, « Tout est possible » ferait sourire si l'on ne réprimait pas un certain haut-le-cœur.

Dorothée Tromparent

★ « Tout est possible », TF 1, jeudi 7 décembre à 22 h 35.

Rhétorique *par Luc Rosenzweig*

DÉCIDÉMENT, Alain Juppé n'est pas homme à faire les choses à moitié. Quand il se tait, il se tait. Il résiste comme personne à la tentation des micros et des caméras. Mais quand il a décidé de s'exprimer, il ne regarde pas à la dépense. Deux Juppé, sinon rien ! Un Juppé pour les représentants du peuple l'après-midi au Palais-Bourbon, un Juppé pour le peuple le soir à la télévison. Personne, cependant, ne pourra accuser le premier ministre de double langage, au moins sur le fond. Dans un cas comme dans l'autre, il a clairement exprimé sa volonté de persévérer sur le chemin de ses réformes de la protection sociale.

Mais il faut constater qu'il y a bel et bien double langage quelque part, sinon pourquoi parler deux fois ? Le message délivré dans l'hémicycle paraissait suffisamment clair pour être transmis tel quel dans le pays, à moins que l'on ne considère que le peuple des téléspectateurs ait besoin d'une explication de texte du discours tenu devant les députés. Que les uns aient droit à la version intégrale reliée et les autres à la brochure résumée style *Sélection du Reader's Digest*. Quel génie de la communication publique a pu suggérer au premier ministre que les téléspectateurs, et notamment les grévistes, seraient insensibles à la force persuasive de l'exposé style ENA (deux parties et trois sous-parties) prononcé à la tribune ?

Le Français non-député s'est donc vu privé des fleurs de rhétorique réservées aux élus du suffrage universel. Ce n'est pas pour lui que l'on se met en peine de dénoncer les « *déficits abyssaux* » du régime d'assurance-maladie. Cette métaphore pélagique se retrouvera dans la version peuple résumée à une explication épicière qui voudrait qu'avec des recettes inférieures aux dépenses un trou se creusât inexorablement. Pas de dénonciation non plus des « *illusions lyriques* » qui auraient été hier celles de l'opposition d'aujourd'hui. Mais, surtout, le non-député a été privé du morceau de bravoure de l'éloquence juppéienne : ces phrases de forme interrogative qui devraient appeler une réponse, mais qui visent en fait à renforcer une affirmation. Au Palais-Bourbon, cela donnait : « *Où est l'alternative ?* », et le premier ministre de mettre son oreille en pavillon pour ridiculiser le silence de l'opposition. Pour lui, Alain Juppé s'est contenté d'une envolée de préau d'école : « *Y a-t-il un pays où il fait meilleur vivre qu'en France ?* »

Que répondre de son canapé ? On se trouve un peu dans la situation d'un couple dont l'un des partenaires demande à l'autre : « *Est-ce que tu m'aimes ?* » Toute réponse, même affirmative, ne peut que décevoir : pas assez ceci, pas assez cela... On ne dira jamais assez de bien de Jacques Dutronc. Il n'est pas apparu à la télé mardi soir, mais il aurait dû répondre à Juppé : « *A part ça...* »

JEUDI 7 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Navarro. L'Encaisseur, de Gérard Marx. *Une célèbre top model slave est découverte morte par son ami. Ce décès suspect amène le commissaire à enquêter dans le milieu particulier et impitoyable des agences de mannequins...*
22.35 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Nicoletta. Le prix de la beauté ; L'amour jusqu'au bout ; Les risques du métier.
23.35 Série : Paire d'as.
0.50 Journal, Météo.
[illegible] Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 2.45, 3.40, 5.05) ; 1.45, TF 1 nuit (et 2.45, 3.25, 4.00) ; 1.55, Histoire de la vie [7/8] ; 3.15, *Côté cœur* ; 4.30, *Intrigues* ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.55 Loto, Journal, Météo.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : Placé en garde à vue.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Cooper et nous.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits. Sur son petit nuage.
19.20 Studio Gabriel (et 2.00).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jean-Marie Le Pen.
20.40 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial. Profession : démineur, de Jean-Pierre Métivet et Philippe Turpaud ; Au nom du Père et des Indiens, de Jean-Michel Destang et Sébastien Sill ; Jours de grève, de Jacques Cardoze, Nathalie Gallet, Pascal Doucet-Bon et Philippe Deslandes.
22.50 Expression directe. UDF.
23.00 Cinéma : La Poison. ■■ Film français de Sacha Guitry (1951). Avec Michel Simon.
0.25 Les Frères Lumière.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Invités : Claude Allègre, Paul Ricœur, André Comte-Sponville ; Actualité du cinéma ; Musique : Michel Portal.
2.30 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Si vous parliez.
15.00 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Une certaine idée de la Résistance*, d'Olivier Wieviorka.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : La Jument verte. ■ Film français de Claude Autant-Lara (1959). Avec Bourvil.
22.25 Météo, Journal.
22.55 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson. L'Etat en question. Invité : Alain Madelin (*Quand les autruches relèveront la tête*) ; Michel Rocard (*Le Cœur à l'ouvrage*).
23.55 Espace francophone. Le Sommet de Cotonou au Bénin.
0.25 Série : Dynastie.
1.10 Musique Graffiti. *Berceuse op. 16* de Fauré, *Mouvement perpétuel* de Poulenc-Heifetz, *La Fille aux cheveux de lin* de Debussy, *Bandjo and Fiddle* de Kroll, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Mannequin le jour. De Christian Duguay, avec Famke Jannsen, Stephen Shelen. *Une jeune femme, mannequin le jour, se transforme en justicière la nuit pour venger une de ses amies agressée dans Central Park*
15.05 Boulevard des clips (et 1.30, 5.10).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Tintin au Tibet.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, Les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1912 : le naufrage du Titanic.

20.45 Cinéma : Gold. □ Film britannique de Peter Hunt (1974). Avec Roger Moore.
23.00 Téléfilm : Liaison maléfique. De Deryn Warren, avec Mark Hamill, Amanda Wyss.
0.35 Magazine : Fréquenstar. Vanessa Demouy (rediff.).
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Saga de la chanson française (Georges Brassens).

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Giorgino. □ Film français de Laurent Boutonnat (1993).
16.45 Surprises.
17.00 Documentaire : Jeunesse 95, échec à la galère. De Jean-Pierre Moscardo
18.00 Dessin animé : Les Multoches.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.00 —
18.28 Série : Les Zinzins.
18.35 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi.
19.30 Flash d'informations (et 22.00).
19.40 Zérorama, le contre-journal. Présenté par Karl Zéro

19.55 Sport : Football. En direct RC Lens-Slavia Prague. Match de 8e de finale retour de la coupe de l'UEFA ; 20.00, coup d'envoi. Basket : Championnat d'Europe des clubs Pau Orthez-Real Madrid, en direct.
22.05 Court métrage : La Pucelle des zincs. D'Alain Ade et Claude Duty.
22.25 Cinéma : Le Fugitif. ■ Film américain d'Andrew Davis (1992, v.o.).
0.30 Cinéma : Coma. □ Film français de Denys Granier-Deferre (1994).
1.45 Cinéma : Hidden 2. □ Film américain de Seth Pinkser (1994, 90 min)

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Bactéries au service de l'environnement.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57)
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Stanley Donen
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Qui vive ! [3/3].
15.45 Allô ! la Terre [3/4]
16.00 La Preuve par cinq [3/4].
16.30 Magazine : Fête des bébés !
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 Alphabets de l'image. Benoit Jacquot pour le film *La Fille seule*.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

20.40 Soirée thématique : Drôle de climat. Proposée par Suzanne Drexl.
20.41 La nature se venge. Documentaire de Bernd Dost
20.55 De Rio à Berlin. Documentaire de Suzanne Drexl
21.05 Les Mystères du CO². Documentaire de Margit Lenzian
21.45 Les Glaciers en danger. Documentaire de Hajo Letzel.
22.05 Glacière-chaudière. Documentaire de Suzanne Drexl
22.50 L'Atome, un espoir pour la planète ? Documentaire de Felix Heidinger.
23.05 Débat.
23.20 Cinéma : Koyaanisqatsi. ■ Film américain de Godfrey Reggio (1982).
0.45 Magazine : Velvet Jungle.
2.20 Courts métrages.

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Bal poussière. ■ Film ivoirien d'Henri Duparc (1988). Avec Bakary Bama. 21.40 30 millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.25 Correspondances. 22.40 Ça se discute. 0.00 Tell quel. 0.30 Journal de France 3 Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE *19.05 Grands maîtres de la photographie.* [1/6] Andreas Feininger. De Peter Adam 19.40 Gosses de rue à Moscou. De Claude Fléouter et Frédéric Variot. 20.35 100 ans d'histoire d'effets spéciaux. De Stephen Rocha. 21.25 Les Parchemins de la mer Morte. De Theresa Hunt. 22.20 Où chantent les accordéons, la route du vallenato. De Lizette Lemoine. 23.10 Tant que le monde sera. [1/6] Les Maîtres maçons d'Agimas. De Suha Arin. 23.45 Terminus Brest. De Gerd Kroske (90 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Aux arts et caetera. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Pour moi et ma mie. ■■ Film américain de Busby Berkeley (1942, N., v.o.). Avec Judy Garland. 22.45 Totalement cinéma. 23.10 Broadway à Paris. De François Roussillon. *0.05 Musiques en scènes.* 0.35 Concert : Randy Weston Trio. Enregistré au festival jazz de Terrassa (Espagne), en 1989 (65 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse. 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, La Mode et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Pierrot le Fou. ■■■ Film français de Jean-Luc Godard *(1965). 21.50 Road Test. 22.10 Chronique* du front. 22.15 Who's That Girl. ■ Film américain de James Foley (1987, v.o.). Avec Madonna. 23.50 Souvenir. Top à Guy Bedos et Sophie Daumier. Diffusée le 28 octobre 1972. 0.45 Série : M.A.S.H. Surtension (30 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). Le Village de la mort. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Bagarre. 20.20 Série : Mon amie Flicka. L'Adoption. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.15). L'Évasion de Casanova. 21.45 Série : Agence Acapulco. Archangel. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Triple jeu (55 min).

MCM 19.30 Zoom zoom (et 0.45). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 *Prince «Unauthorized». 22.30 L'Invité de* marque. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag (15 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00) 20.00 Tennis. En différé. Coupe du Grand Chelem : quarts de finale, à Munich (Allemagne). 22.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : huitièmes de finale retour (en différé). 0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 Marie Walewska. ■ *Film américain de Clarence Brown (1937,* N., v.o.). Avec Greta Garbo. 20.30 Trompe la mort. ■ Film américain de Frank McDonald (1938, N., v.o.) Avec Joe Brown. 21.40 Fabiola. ■■ Film italien d'Alessandro Blasetti [1/2] (1949, N.). 23.10 Le Club. Invité : John Berry. 0.30 Secrets de femmes. ■■ Film américain de Robert Wise (1950, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 19.00 L'Évasion du cinéma «Liberté». ■ Film polonais de Wojciech Marczewski (1990, v.o.). 20.30 Une vierge sur canapé. ■ Film américain de Richard Quine (1965). Avec Tony Curtis. 22.20 Il y a des jours... et des lunes. ■■ Film français de Claude Lelouch (1989). Avec Gérard Lanvin. 0.15 La Femme flic. ■ Film français d'Yves Boisset (1979, 105 *min*). Avec Miou-Miou.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Chanter-parler : Musique ancienne et poésie contemporaine. 4. Le chanter-parler dans tous ses états. Œuvres de Schoenberg, Guilbert, Couperin, Lebègue, Walton, de Selina 20.30 Lieux de mémoire. Le corps des Ponts et Chaussées (2). 21.28 *Poésie sur parole.* Valery Larbaud (4). 21.32 Les Poétiques. Enregistré au Théâtre du Rond-Point le 16 *novembre. Franck Venaille.* 22.40 Nuits magnétiques. Une maison, des maisons. 3. Entrez sans frapper. 0.05 Du jour au lendemain. Gérard de Cortanze (L'Ange de mer) 0.50 Musique : Coda. Polognyphonie : Musiques pour la nuit d'une Pologne de mémoire 4. Ricorda cosa ti hanno fatto in Auschwitz, de Nono ; Latcho Drom, de Manchka. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Saison internationale des operas de l'UER. Donné en direct de la Scala de Milan, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti : La Flûte enchantée, opéra en deux actes K 620, livret d'Emmanuel Schikaneder, de Mozart 22.25 Dépêche-notes. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tchaïkovski, Debussy. 0.00 Tapage nocturne. Limborg, de Siorapalouk a Hozro. Œuvres de Barki, Limborg, Rassak 1.00 Les Nuits de France-Musique Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'Orchestre Philharmonia a cinquante ans. Symphonie concertante K 297b, de Mozart, dir. Herbert von Karajan ; Les quatre interludes marins de Peter Grimes op. 33a, de Britten, dir. Carlo Maria Giulini ; Concerto pour violon op 47, de Sibelius, dir. Giuseppe Sinopoli, Gil Shanam, violon ; Le Crépuscule des Dieux Voyage de Siegfried sur le Rhin, de Wagner, dir *Wolfgang Sawallisch ; Concerto n° 2 pour* piano et orchestre, de Liszt, dir. Esa-Pekka Salonen, Emanuel Sax, piano 22.30 Les Soirees... (Suite). Le chef d'orchestre Otto Klemperer et l'Orchestre Philharmonia Leonore II, ouverture, de Beethoven (enregistré en 1954) ; Symphonie n° 4, de Brahms, Œuvres de Klemperer : Quatuor n° 7, par le Philharmonia String Quartet ; Merry Waltz 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
JEUDI 7 DÉCEMBRE 1995

Le progrès en partage

par Pierre Georges

C'EST PUR HASARD. Mais il fait drôlement les choses. L'Association pour la promotion de la presse magazine vient d'attribuer son grand prix de la communication publicitaire à la SNCF pour sa campagne récente : « *SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous* ». Bien beau slogan en effet ! Irréfutable comme une évidence.

Alors, usagers du progrès sans mode d'emploi, où en sommes-nous ? Au point mort toujours ou déjà en amorce de mouvement ? Pas de réponse précise. La grève dure et perdure. Le gouvernement signe et persiste. Les discours sont d'autant plus fermes que les inquiétudes sont plus manifestes. Les ouvertures sur négociation ressemblent à de simples lucarnes. Les usagers fatiguent. L'économie toussote. Le commerce s'époumonne. Il fait froid. Noël approche. Et les exclus le restent. Quand on a mis tout cela dans un grand sac politique et social et que l'on agite, rien n'en sort vraiment. Surtout pas de certitude.

Le bras de fer, du même métal qu'un rail givré, continue. Pour combien de jours ? L'avenir tranchera. Mais au-delà, comment ne pas être frappé par ce qui s'exprime ces jours-ci. Et donc s'écrit ou se montre dans la presse, la télévision, ces « *menteuses* ».

Les grévistes le disent et le redisent avec une véhémence verbale qui mérite écoute et réflexion : le progrès, si c'est cela le progrès, a son avenir derrière lui. Et nous avec. Ce n'est peut-être pas une réalité. Mais c'est une conviction, violemment exprimée et souvent partagée. De crise en grève, des chômeurs aux banlieues, des étudiants aux fonctionnaires, les déclarations en cascades sur ce thème finissent par faire un torrent. Il peut se perdre, cette fois-ci encore, reprendre son cheminement souterrain. Il ressurgira sans nul doute, tant la conviction semble ancrée dans des franges entières de la population : le progrès ne vaut pas pour tous !

Alain Juppé le dit et le répète, lui aussi avec véhémence : la réforme ou le déclin. Autrement dit, le progrès ou l'abandon. C'est là sa conviction, sa politique, sa certitude et, dit-il, son devoir. Et, au point où il en est, sa combinaison de survie de premier ministre. Il peut le dire de façon brutale à l'Assemblée, voyant dans tout contradicteur un « menteur » politique. Ou l'affirmer de façon benoîte à la veillée des chaumières télévisuelle, prenant le citoyen par la raison nationale. Il tient ainsi, au commissariat France, le double rôle du méchant et du bon flic de la réforme.

C'est la règle du jeu. Au risque d'un lapsus calamiteux sur les fonctionnaires grévistes assimilés aux « *chômeurs* ». Changer les choses sans briser les hommes. S'y prend-il bien, mal ? Remarquons simplement qu'il y a quelque ambiguïté à plaider la réforme et à l'imposer à la hussarde. Remarquons aussi que le RPR, dans son expression la plus outrancière, la plus figée, n'aide pas toujours le premier ministre. Ce parti a quelques auto-réformes à faire. Ne serait-ce, pour s'inscrire dans la société du temps, qu'à abandonner ses lubies. Un jour, la tentation comités d'usagers. L'autre la dénonciation de la télé-CGT par Michel Péricard, un expert en télévision aux ordres. Manifestement, là aussi, le progrès ne vaut pas toujours pour tous.

La grève reste forte dans le secteur public

Elle devrait s'étendre dans l'éducation à partir de jeudi

LE MERCREDI 7 décembre devait ressembler aux jours précédents : embouteillages et paralysie. Une fois encore, aucun train ne roulait mercredi matin. Des services d'autocars de plus en plus nombreux sont mis en place pour relier les grandes villes de province et Paris, et en remplacement des trains express régionaux. Dans le secteur privé, les appels à la grève et à de nombreux débrayages, relativement peu suivis mardi, sont relancés pour jeudi.

● **SNCF** : mercredi matin, le trafic était quasiment nul, au treizième jour de la grève des cheminots, à l'exception des liaisons internationales, a annoncé la SNCF. La SNCF a mis à la disposition des usagers des numéros de téléphone (45-82-50-50 et 40-45-42-87) et un service minitel (3615 code SNCF).

● **TRANSPORTS URBAINS** : en Ile-de-France, aucun métro, aucun RER n'étaient au départ mercredi matin à 8 heures, a indiqué la RATP. 4 % des autobus circulaient, selon la Régie parisienne. Les usagers peuvent se renseigner au : 05-15-11-11, ou 36-68-77-14 ou sur minitel : 3615 code RATP. A Caen et Cherbourg, d'importantes perturbations dans les transports en commun étaient enregistrées mercredi, tandis qu'à Limoges, les transports publics devaient se joindre au mouvement. Lille, jusqu'à présent épargnée, devrait connaître sa première grève jeudi : on n'y prévoit ni métro, ni tramway, ni autobus. A Marseille, la direction de la régie s'attend à des perturbations jeudi.

● **TRANSPORT AÉRIEN** : Air Inter assurera les trois quarts de ses vols le jeudi 7 décembre, malgré un appel à la grève lancé par huit syndicats (USPNT, SPIT, SNPNAC, SNPNC, CGT, UGICT, CFTC, SNPIT) a affirmé, mardi, la direction de cette entreprise. Celle-ci conseille à ses clients de confirmer leur vol auprès de leur centre de réservation, ou sur Minitel 3615 ou 3616 Air Inter, ou encore par le serveur vocal 36-68-34-24 Infovol. Cette journée d'action coïncide avec un mouvement de grève au sein de la compagnie Air France. La direction a néammoins affirmé être en mesure d'assurer jeudi la quasi totalité de ses vols. Les grèves dans ces deux compagnies sont motivées par des revendications spécifiques.

● **FRANCE TÉLÉCOM** : 40 % des personnels étaient en grève mardi contre 19 % la veille. La province s'est mobilisée plus fortement que Paris, où il y avait moins de 33 % de grévistes selon la CFDT. Cette dernière estimait, mercredi matin, que « *le mouvement va retomber* » mais la CGT ne relevait pas « *de signes de fléchissement* ».

● **ÉDUCATION** : les arrêts de travail, qui ont commencé lundi, devraient se poursuivre à l'appel de l'ensemble des syndicats enseignants. Ils ont été relativement peu suivis mardi. Selon le ministère de l'éducation nationale, le pourcentage de grévistes était de 10 %. La mobilisation est plus importante dans les écoles à Paris (23 % de grévistes). Mais c'est jeudi que les mouvements de grève devraient se développer, en particulier dans la région parisienne (*lire également page 10*).

● **LA POSTE** : l'appel à la grève a été plus fortement suivi mardi que les jours précédents (19 % de grévistes contre 5 % lundi). La très grande majorité des centres de tri était en grève. Selon la CGT, il n'y avait pas, mercredi matin, de signes de fléchissement, de « *nouveaux services entrant au contraire dans le mouvement* ».

● **FONCTION PUBLIQUE** : 14,5 % des agents étaient en grève mardi contre 2,2 % lundi, selon le ministère de la fonction publique. Le mouvement s'étend dans la fonction publique territoriale à Lyon, Saint-Étienne, Lens, Bordeaux...

● **HÔPITAUX** : la fédération santé de la CFDT, majoritaire dans le secteur public de la santé, devait décider, mercredi dans la matinée, de lever son appel à la grève après l'intervention télévisée du premier ministre. Les revendications de la centrale syndicale ne portaient en effet que sur les retraites et non sur l'ensemble du plan Juppé. Selon la CGT, 63 hôpitaux publics avaient voté la grève à travers le pays mardi 5 au matin, et dans le privé, une demi-douzaine d'établissements avaient entamé des mouvements revendicatifs.

● **EDF** : 48 % du personnel d'EDF-GDF était en grève mardi 5 décembre, selon la direction de l'entreprise publique. La fourniture d'électricité sur l'ensemble du réseau français a été assurée, mais des coupures locales ont eu lieu près d'Avignon et à Saint-Gaudens. La baisse de la production a atteint 18 000 mégawatt mais elle n'a pas affecté l'équilibre du réseau. Un piquet de grève a été installé, mardi, à la centrale nucléaire de Cattenom, en Moselle.

Les marchés anticipent une issue rapide de la crise sociale

ALORS qu'ils avaient connu un lundi noir, les marchés financiers français se sont brutalement repris, mardi 5 décembre. La devise française a progressé de deux centimes et demi face à la monnaie allemande. La Bourse de Paris a terminé la séance en hausse de 2,25 %, regagnant l'essentiel du terrain abandonné la veille. Enfin, les taux d'intérêt se sont fortement détendus. Les échéances à trois mois ont reflué de 6,60 % à 6 %. Mercredi matin, les cours étaient stables.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce brusque renversement de tendance. Dès le milieu de la matinée, les opérateurs avaient bien réagi aux propos du secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, se déclarant prêt à rencontrer le premier ministre, et à ceux du porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, n'excluant pas d'adapter la réforme des régimes spéciaux des retraites. Ces deux déclarations avaient été interprétées comme le signe d'un déblocage de la situation.

LES INVESTISSEURS RASSURÉS

Le rebond du franc et des valeurs françaises s'est confirmé tout au long de la journée, au fur et à mesure que les investisseurs ont appris que les mouvements de grèves ne s'étendaient pas au secteur privé. Le discours du premier ministre, Alain Juppé, à l'Assemblée nationale et sa détermination à maintenir le projet de réforme de la Sécurité sociale les ont également rassurés. Les investisseurs jugent cette réforme nécessaire à l'assainissement des finances publiques françaises.

Plusieurs grands fonds spéculatifs anglo-saxons ont également pris conscience du risque qui existe, aujourd'hui, à « *jouer* » une baisse des valeurs françaises. Par peur d'être pris à contrepied, ils ont préféré solder les positions vendeuses qu'ils avaient prises il y a une semaine et adopter une position neutre vis-à-vis du marché français. Ces investisseurs estiment qu'un dénouement rapide du conflit et une « *victoire* » du gouvernement peuvent se traduire par une très brutale remontée des cours, grâce à une reprise de la détente monétaire. Celle-ci pourrait être d'autant plus importante que le gouvernement se retrouverait en position de force pour imposer de nouvelles réformes de structure de l'économie française.

P-A D.

La France s'en tiendra à six essais nucléaires

LA FRANCE s'en tiendra à six essais nucléaires en Polynésie et elle achèvera sa campagne de tirs souterrains plus tôt que prévu. Cette décision devait être annoncée, mercredi 6 décembre, dans l'après-midi, par le ministre de la défense, Charles Millon, qui présente au Sénat son projet de budget militaire pour 1996, déjà approuvé par l'Assemblée. Après les quatre expérimentations effectuées depuis la première, baptisée « Thétis », le 5 septembre, la France devrait donc procéder à une cinquième explosion avant Noël et à la sixième en janvier 1996. De sorte que les atolls de Mururoa et de Fangataufa verront leurs activités réduites au début de février prochain, au lieu du 31 mars, comme l'avait annoncé, le 13 juin dernier, Jacques Chirac en reprenant les essais.

■ **ATTENTATS : dix-neuf personnes proches des milieux islamistes ont été placées en garde à vue**, mardi 5 décembre, à l'issue d'une opération policière menée à Paris, dans la banlieue parisienne et dans les régions de Lyon, Toulouse et Tours sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction antiterroriste Laurence Le Vert. Ces interpellations prolongent l'enquête consacrée aux réseaux lillois et lyonnais, démantelés dans le cadre des enquêtes sur les attentats commis en France entre juillet et octobre. Les enquêteurs recherchent les complices de ces réseaux, coordonnés, selon eux, par *Boualem Bensaïd, un étudiant algérien arrêté le 2 novembre à Paris*.

■ **JUSTICE : Christian Dufour, 59 ans, ancien préfet de Haute-Loire a été placé en garde à vue à Versailles.** Placé hors cadre, mercredi 22 novembre, par le conseil des ministres, il a été interpellé, mercredi 6 décembre à 8 heures à son domicile de Marly-le-Roi (Yvelines), où une perquisition a été menée par les policiers de la PJ de Versailles, et placé en garde à vue. Directeur des services du conseil général des Yvelines de 1982 à 1994, son audition, dans le cadre de l'enquête sur le système de corruption qui se serait installé au sein de l'assemblée départementale depuis 1985, devrait être déterminante. Seize personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire, dont Claude Dumond (UDF-FD), vice-président du conseil général, qui est écroué à Fleury-Mérogis (Essonne) depuis le 15 novembre. – (*Corresp.*)

■ **EMPLOI : l'emploi salarié n'a progressé que de 0,1 % au troisième trimestre 1995** (plus 15 000), selon les chiffres trimestriels définitifs publiés, mercredi 6 décembre, par le ministère du travail et l'Insee. Cette estimation est plus optimiste que celle de l'assurance-chômage, qui note une quasi-stagnation (plus 3 100 salariés). Après avoir progressé depuis le début de l'année, le rythme des créations d'emplois s'est ralenti au troisième trimestre. De septembre 1994 à septembre 1995, l'accroissement a été de près de 180 000 emplois (+ 1,3 %) selon l'Insee, et de 157 000 (+ 1,2 %) selon l'Unedic.

Des casseurs dans la nuit nantaise

NANTES
de notre correspondant

Alors que vingt-cinq mille personnes avaient défilé pacifiquement mardi matin 5 décembre, un dernier carré de manifestants s'est heurté quatre heures durant, de 16 heures à 22 heures, aux quatre cents CRS mobilisés pour tenter de protéger le centre-ville. Moins déterminés dans les face-à-face avec les forces de l'ordre que lors de la manifestation du jeudi 30 novembre, les casseurs se sont comportés en commandos très mobiles, difficiles à repérer parmi les badauds et tout aussi violents que les fois précédentes, à en juger par les résultats : une trentaine de vitrines de magasins, cafés et restaurants, brisées, plusieurs feux de poubelles sur la chaussée et surtout l'incendie de la gare routière et d'un autocar, quai Baco, victimes de cocktails Molotov.

Cinq manifestants ont été interpellés et, selon la préfecture, sept policiers ont été blessés, dont un sérieusement après avoir reçu un pavé dans le sternum. Transporté au CHR, il en est toutefois ressorti dans la soirée. L'essentiel des violences s'est, en fait, produit entre 20 heures et 21 heures avec l'incendie de la gare routière, suivi de l'attaque d'une vingtaine de magasins de la rue de Strasbourg, où une voiture était renversée et incendiée, et de la rue de Verdun. Et puis, comme ils étaient venus, les casseurs ont disparu dans la nuit nantaise.

La ronde des engins de nettoyage, la pose de plaques de contreplaqué en guise de protection provisoire sur les vitrines cassées, la remise en ordre, sous surveillance policière, et la ville tentait déjà d'oublier ces quelques heures irréelles, mêlant l'anecdote à la violence plus désespérée. Avec cette question sur toutes les lèvres : qui sont vraiment ces casseurs apparemment inorganisés, compagnons de détresse et de violence d'un soir, lycéens, étudiants, chômeurs, salariés ou SDF ?

Adrien Favreau

Une commission de l'ONU suggère de retarder l'Union monétaire

LE DERNIER RAPPORT semestriel de la commission économique des Nations unies pour l'Europe, publié mardi 5 décembre à Genève, constate un « *ralentissement assez brutal* » des économies en Europe occidentale. En raison des incertitudes sur la croissance, les auteurs suggèrent de reporter la mise en place de l'Union monétaire prévue au 1er janvier 1999, afin d'éviter de compromettre la reprise économique et d'accroître le chômage. Selon les rapporteurs, le resserrement général des politiques budgétaires décidé par les gouvernements pour se conformer aux objectifs du traité de Maastricht exerce un effet négatif sur la demande et freine la reprise.

La commission met aussi en garde contre les risques d'explosion sociale que comporte l'exigence de trop grands sacrifices. – (*Corresp.*)

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 6 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18879,50	– 0,09	– 4,27
Honk Kong index	—	—	+ 21,35

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/12	Var. en % 04/12	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1814,87	+ 2,25	– 3,52
Londres FT 100	3653,20	– 0,45	+ 19,17
Zurich	—	—	+ 21,22
Milan MIB 30	—	—	– 8,19
Francfort Dax 30	2258,58	+ 0,29	+ 7,21
Bruxelles	1510,99	– 0,18	– 8,73
Suisse SBS	—	—	+ 41,61
Madrid Ibex 35	—	—	– 9,87
Amsterdam CBS	—	—	+ 12,98

Tirage du *Monde* daté mercredi 6 décembre 1995 : 521 257 exemplaires i - 3

